QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12184 — 4 F — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 29 MARS 1984

La dette extérieure de l'Argentine

Buenos-Aires souffle le chaud et le froid

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 15 à 22

Gainsbourg, Mireille et la chanson française

La « protestation » au Chili

Mobilisation contre le général Pinochet

L'opposition au gouvernement autocratique du général Pinochet a toutes les raisons de se féliciter du succès de sa nouvelle « journée de protestation nationale » du 27 mars. Elle aura été, en effet, l'une des plus suivies des huit démonstrations de cette nature organisées depuis mai 1983.

La capitale ainsi que les grandes villes, Valparaiso et Concepcion, ont été virtuellement paralysées par la grève des transporteurs urbains. En raison de sa conformation géographique particulière, c'est le pays tout entier qui a ressenti les effets de l'arrêt de travail des camionneurs : corporation dont les humeurs peuvent changer le destin du pays, comme on l'avait déjà constaté en 1972-1973. Les petits commerçants, dont l'activisme n'avait pas peu contribué, lui aussi, à la chute de Salvador Allende, ont massivement baissé leurs rideaux.

La majorité des Chiliens, qui avait si longtemps sinon applaudi du moins toléré le général Pinochet après le traumatisme du début des années 70, serait-elle en train de basculer dans une opposition active ? Divers indices tendent à le faire croire. On doit ainsi observer que le Commandement national des travailleurs, qui a organisé la « journée » du 27 mars, est aujourd'hui dirigé par un homme d'obédience démocrate-chrétienne, M. Rodolfo Seguel, leader des travailleurs du cuivre : or la DC et les mineurs avaient largement contribué au coup d'Etat du 11 septembre 1973.

Les femmes, dont on dit qu'elles font la pluie et le beau temps au Chili, ont manifesté le 8 mars dernier leur vigoureux appui à une évolution démocratique du cours des choses. L'Eglise adjure le chef de l'Etat de renouer le dialogue avec l'opposition avant que la vie publique prenne un cours tragique. La presse officielle semble voler au secours de celle de l'opposition — censurée ! — en évoquant le « mal gouvernement » (« desgobierno »). Il n'est pas jusqu'au représentant des États-Unis à Santiago qui ne manifeste publiquement sa déception des « lenteurs » — le mot est d'un diplomate ! — du processus d'« ouverture » amorcé à l'automne dernier.

Est-ce à dire que le général Pinochet est aux abois ? Qu'il n'est plus soutenu que par une armée elle-même nécessairement perméable à la clameur qui monte du pays ? On a trop souvent pronostiqué sa chute imminente pour risquer une telle affirmation. L'homme a prouvé plus d'une fois par le passé sa diabolique habileté. Et l'opposition est toujours divisée entre les tenants d'une solution pacifique (surtout démocrates-chrétiens et socialistes) et ceux qui, au sein d'une extrême gauche très influente dans la jeunesse et parmi les habitants des bidonvilles, affirment la légitimité de la violence face au tyran.

Reste que la journée du 27 mars a certainement constitué une importante étape vers la réalisation d'une « grève générale » qui, selon maints opposants, marquerait le commencement de la fin pour une dictature devenue anachronique, même en Amérique du Sud.

Le pays a été paralysé pendant une journée

De notre envoyé spécial

Santiago. — Les Chiliens ont protesté massivement, le mardi 27 mars, contre le gouvernement du général Pinochet. Ils l'ont fait, comme au cours des sept autres journées de *protesta*, en affrontant les forces de l'ordre aux cris de *« Pain, travail, justice et liberté ! »*, et de *« Il va tomber, il va tomber ! »*. Un slogan, était aussi de plus en plus fréquent : *« Ça se sent, ça se sent, Allende est présent ! »*.

Ce qui n'avait pas été possible en juin dernier, lorsque le commandement national des travailleurs (CNT) avait lancé hâtivement le mot d'ordre de grève générale, s'est réalisé d'une façon inattendue le 27 mars : les Chiliens se sont massivement abstenus d'aller travailler, et c'est le secteur-clé des transports, celui sans lequel aucune démonstration ne peut réussir au Chili, qui a été pratiquement paralysé. Les camions sont restés au garage. Les autobus n'ont pas pris la route. Les transports urbains ont fonctionné au ralenti à Santiago, à Valparaiso et à Concepcion, les trois principales villes du pays. Autre surprise : les commerçants ont baissé leur rideau en fin de matinée. Par crainte des manifestants, selon les autorités. *« Parce que le gouvernement reste sourd à nos revendications »*, a déclaré, mardi, le président de la confédération du commerce de détail, M. Rafael Cumsille.

Les consignes données par le CNT ont été suivies au pied de la lettre. L'absentéisme a été quasi total dans les écoles, et les universités se sont mises en grève. L'activité a été à peu près normale dans l'industrie, mais, *« fait sans précédent »*, selon le leader syndical M. Rodolfo Seguel, des assemblées se sont tenues sur les lieux de travail. A l'ordre du jour, un seul thème de discussion : la grève générale. Enfin, pour couronner la *protesta*, un *cacerolazo* a accueilli, à 20 h 30, l'entrée en vigueur du couvre-feu et rappelé au pouvoir que, dans beaucoup de foyers, les casseroles sont vides.

JACQUES DESPRÉS.

(Lire la suite page 5.)

Le nouvel échec des Dix

Le désaccord entre les Britanniques et leurs partenaires reste entier après la dernière réunion de Bruxelles

Bruxelles (Communautés européennes). — Le désaccord entre les Britanniques et leurs neuf partenaires sur la compensation à concéder au Royaume-Uni au cours des prochaines années reste entier. La « session de rattrapage » à laquelle ont procédé, mardi 27 mars, une semaine après l'échec du conseil européen, les ministres des affaires étrangères des Dix, n'a rien donné. Pourtant, des concessions nouvelles et significatives y ont été faites par les Neuf, ou par certains d'entre eux. Mais aucune de ces ouvertures n'a été saisie par Sir Geoffrey Howe, le secrétaire au Foreign Office. *« Ce fut une journée décevante »*, a commenté M. Claude Cheysson, qui avait présidé la réunion, en constatant que Londres en était strictement resté aux positions exprimées le 20 mars.

De ces nouvelles joutes, on peut certes retenir l'impression que les Britanniques ont grignoté quelques avantages supplémentaires, mais aussi celle qu'ils lassent à chaque fois davantage. Au reste, à la fin de la journée, les Neuf ont tous tenu à préciser que, faute d'être parvenus à une conclusion, les offres nouvelles qui avaient été soumises à la délégation britannique étaient retirées.

De notre correspondant

« On est revenu à la case départ », a résumé M. Cheysson.

La présidence française avait accepté, la semaine passée, que les discussions sur la correction du déséquilibre budgétaire soient reprises par les ministres des affaires étrangères là où les chefs d'Etat et de gouvernement les avaient laissées. Les Britanniques avaient réagi de manière plutôt positive à cette initiative. Les Neuf ont joué le jeu, et ont fait des pas supplémentaires dans la direction du Royaume-Uni. Ils les ont faits de façon délibérée sans qu'on ait eu l'impression qu'ils se laissaient entraîner par la négociation.

En quoi consistaient ces offres nouvelles ? A proposer pour 1984 une compensation forfaitaire de 1 milliard d'ECU. Puis à faire démarrer dès 1985 (et non en 1986, comme il avait été proposé une semaine plus tôt), le mécanisme de correction du déséquilibre budgétaire proposé par la présidence française, et accepté, pour l'essentiel, par Mme Thatcher.

L'avantage du mécanisme, c'est qu'il prévoit un taux de progression de la compensation : plus le déficit budgétaire de la Grande-Bretagne augmente, plus la Communauté intervient et corrige. Le mécanisme joue donc comme une sorte de super-indexation. Il serait avantageux pour le Royaume-Uni de le faire démarrer en 1985 plutôt qu'en 1986, c'est-à-dire avant que l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal (prévu pour le 1er janvier 1986) ait produit ses premiers effets sur le montant des dépenses de la CEE. Les Britanniques obtiendraient ainsi l'assurance que, s'agissant de leur propre contribution, ses effets seraient neutralisés. Le désaccord a porté sur le montant de référence à prendre comme base de départ pour faire jouer le mécanisme : si l'on part, par exemple, de l'hypothèse d'un déficit britannique de 2 milliards d'ECU, combien faudrait-il compenser en 1985 ? 1 milliard, ou un peu plus de 1 milliard, comme l'ont préconisé les Neuf ? 1,25 milliard d'ECU, comme continuaient de le demander les Britanniques ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

Une police de l'information ?

Aucun pouvoir, aucune institution n'accepte durablement la transparence de ses activités. Les rebondissements de l'affaire des « fuites » à la police judiciaire de Paris, les mutations de fonctionnaires compétents, la fermeture sans autre forme de procès d'un bureau de presse installé depuis le début du siècle au Quai des Orfèvres, illustrent le fait que le pouvoir, en dépit de ses proclamations, tolère le miroir qu'est la presse à la condition qu'il lui renvoie l'image qu'il veut y voir.

Si fuites il y eut, le gouvernement doit dire clairement lesquelles. Si leur gravité est telle qu'elles ont mis en cause l'autorité de l'Etat ou l'efficacité d'enquêtes policières, ses décisions sont insuffisantes. Or que voit-on ? Un procès imprécis, des rumeurs officieuses sur des fuites supposées, des accusations vagues. Si des fonctionnaires de police ont — d'une manière avérée — trahi l'Etat qui les emploie, ce ne sont pas des promotions qu'on doit leur proposer, mais des sanctions qu'il faut leur infliger. On en est loin. Le commissaire Genthial, patron de la brigade criminelle, est chassé — vers le haut — et couvert d'éloges par son ministre.

Pour ajouter au caractère brumeux de ce comportement, on en vient à fermer autoritairement — comme dans un mouvement d'humeur — ce bureau de journalistes accrédités au Quai des Orfèvres (dont chacun sait, à commencer par le préfet de police, qu'il n'est pas, si l'on peut dire, la source des « fuites » les plus gênantes. Ici encore la cible n'est pas clairement désignée : nous sommes dans le domaine du faux-semblant.

Au-delà de ces péripéties apparaît un mélange de dérisoire et de désarroi. Dérisoire maladresse de cette autorité qui — accusée par l'opposition de menacer la liberté de la presse — lui offre sur un plateau des décisions sans grand effet pratique (les « fouineurs » courent toujours et c'est heureux...), mais d'une portée symbolique évidente.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 10.)

Lire page 10 l'article d'EDWY PLENEL : « L'immobilisme et ses alibis ».

Servir l'Europe

par ROLAND DUMAS (*)

Au soir du conseil européen de Bruxelles, le président de la République, qui avait présidé pendant deux jours des débats particulièrement difficiles avec une détermination et une sérénité auxquelles tous les participants ont rendu hommage, a réaffirmé sa foi en l'avenir et son engagement pour la réussite de l'Europe, *« parce que l'Europe des Dix n'est pas morte et que la cause peut encore être servie »*.

Quoi qu'en pensent certains esprits chagrins — leurs critiques, surprenantes et parfois contradictoires, permettent de mesurer l'ampleur et la continuité de leur engagement européen, — la Communauté a progressé à Bruxelles. La plupart des problèmes qui se posaient aux chefs d'Etat et de gouvernement, pour la quatrième ou le cinquième fois, ont été résolus, et il s'en est fallu de peu qu'un accord d'ensemble y soit réalisé. Cet accord global manque encore et pour y parvenir un gros effort sera encore nécessaire.

L'ambition de départ pouvait être plus grande. Mais il reste près de trois mois à la présidence française pour parvenir au double objectif qu'elle s'est fixé : consolider les bases de la Communauté et ouvrir une nouvelle phase de la construction européenne. Elle le fera avec détermination et patience pour mettre du côté de l'Europe toutes les chances de succès.

Le gouvernement de la France est conséquent avec lui-même. Nombre de femmes et d'hommes qui le composent ou qui le soutiennent ont, il y a presque trente ans, participé à la naissance de la Communauté et, depuis, contribué à son développement. Ils ont vu avec fierté l'Europe retrouvée apporter à ses peuples la paix, la liberté, le progrès. Ils attendent maintenant d'elle qu'elle les aide à aborder dans de bonnes conditions le tournant de ce siècle.

A cette fin, l'action s'exercera pendant les mois à venir dans trois directions : rendre à la Communauté ses fondements véritables, l'élargir aux peuples qui ont vocation à la rejoindre, donner un élan décisif à l'Europe du futur.

Malgré les apparences, le conseil européen n'a pas été un long marchandage. Il a permis d'ouvrir une discussion salutaire sur les fondements mêmes de la Communauté et les principes sur lesquels devraient reposer les solutions propres à surmonter la crise actuelle. Bref, une « mise à plat » de tous les problèmes.

La Communauté du traité de Rome est fondée sur trois grandes réalités :

— une politique agricole commune, qui se traduit par un marché unique et des prix garantissant le revenu des producteurs ;

— une union douanière, qui autorise la libre circulation des biens, et dans une large mesure des personnes ;

(Lire la suite page 3.)

(*) Ministre des affaires européennes.

● **Bataille pour les trente-cinq heures en RFA**

Menace de grève générale dans la métallurgie et la sidérurgie

LIRE PAGE 32 LE REPORTAGE DE JEAN BENOIT

● **L'affaire des « avions renifleurs »**

Le retour de 150 millions de francs dans les caisses d'ELF-ERAP

LIRE PAGE 12 LE DÉBUT DE NOTRE ENQUÊTE

Le dernier « isme »

par ANDRÉ FONTAINE

Les Français, ou du moins ceux qui s'arrogent le droit de penser *pour eux*, *passent facilement d'un* « y a qu'à » à un autre : il leur suffit, pour ce faire, de changer d'« isme ». Hier, sous Giscard, champion du « libéralisme avancé », il n'y en avait que pour le socialisme. Aujourd'hui, sous Mitterrand, premier président socialiste de la République, dont le parti dispose, à l'Assemblée nationale, de la majorité absolue, le libéralisme opère un retour en force. C'est que les meilleures idées sont toujours celles qui ne sont pas au pouvoir : la République, comme chacun sait, n'a jamais été aussi belle que sous l'Empire.

C'est aussi que, dans ce pays, comme le constatait, il y a déjà deux siècles, La Harpe, qui n'échappait pas lui-même au reproche d'inconstance, *« le premier jour est pour l'engouement, le second pour la critique et le troisième pour l'indifférence »*. Nous sacrifions trop à la mode. Ce pourrait être l'une des raisons du fameux silence des intellectuels de gauche et de la soudaine prolixité de ceux de droite.

Au même titre que le socialisme, dont il existe, de Lénine à Léon Blum, de Pol Pot à Helmut Schmidt, tant d'avatars au cousinage peu évident, le libéralisme est un mot dont le sens a beaucoup varié. A en croire Littré, *« libéral se dit surtout des membres de l'opposition sous la Restauration »*, autrement dit des adversaires du pouvoir alors considérable de l'Eglise et de leur bête noire, la Congrégation. C'est à ce titre qu'il fut condamné, en 1864, par le Vatican. Le *Syllabus*, *« catalogue des principales erreurs de notre temps »*, publié par Pie IX, dénonce en effet, dans son dernier alinéa, la proposition suivante : *« Le pape peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »* Les partis libéraux italien et belge, pour ne parler que d'eux, se situent dans cette filiation.

En France, comme le note René Rémond dans un ouvrage classique (1), le libéralisme « orléaniste » dont V.G.E. est l'héritier, constitue, avec la « contre-révolution » et le « bonapartisme », l'une des trois grandes traditions de la droite. Voltairiens aussi longtemps que l'Eglise prétendait tout régenter, les libéraux encouragent aujourd'hui la résistance de cette même Eglise au « service public unifié » de l'enseignement.

Pour citer encore René Rémond, *« la vérité du libéralisme réside dans l'association intime de l'attachement à l'idée de liberté et de la défense de l'ordre politique et social »*, ce qui implique dans l'ordre économique, toujours selon le même auteur, *« la confiance dans l'initiative privée »* : il s'agit de recourir le moins possible à l'intervention de l'Etat. C'était déjà, au XVIIIe siècle, la doctrine d'Adam Smith. Aujourd'hui on redécouvre son octogénaire disciple autrichien, Friedrich von Hayek, acharné à dénoncer le « constructivisme », la prétention prométhéenne des hommes à créer la société idéale alors que le cours des choses résulte de leurs actes, beaucoup plus que de leur volonté (2).

(Lire la suite page 2.)

(1) René Rémond, *les Droites en France*, Aubier-Montaigne, réédité en 1982.

(2) Voir l'interview de F. von Hayek par Christian Descamps dans *le Monde Aujourd'hui* daté 11-12 mars.

« La croissance de l'audiovisuel est retardée »

nous déclare le PDG de la Régie française de publicité M. PHILIPPE LE MÉNESTREL

LIRE PAGE 23

idées

Libéralisme

Le libéralisme fait un retour en force en France. André Fontaine craint qu'il n'ait pas plus réponse à tout que le socialisme. Alfred Grosser juge insupportable le discours à la mode sur l'inanité de la notion de justice sociale et demande que chacun prenne un peu plus conscience de ses propres privilèges et un peu moins de ceux des autres. Pierre Drouin rend compte d'un livre de Michèle Saint-Marc sur l'histoire monétaire de la France, riche d'informations sur l'un des aspects fondamentaux de l'économie.

Nos privilèges

par ALFRED GROSSER

« *DROIT aux privilèges : vivez un privilège vrai... Vite, devenez un privilégié !* » Si, ce genre d'appel existe. Dans une publicité immobilière. En général, le mot est utilisé pour désigner un avantage indû accordé à d'autres, avantage contre lequel on fait appel à notre capacité d'indignation.

Il serait tentant de recenser aussi les privilèges de fait qui ne sont pas appelés privilèges parce qu'il s'agit de situations de force ou bien incontestées, ou bien ignorées. Ainsi pour la composition des listes pour les élections européennes : le privilège des appareils, des princes qui gouvernent les partis, est d'écarter des hommes qui ont fait preuve de compétence et de conviction au service de cette Europe que les élections sont supposées servir. Ainsi pour le privilège accordé à la puissance d'un syndicat : que risquait la CGT à intervenir par la violence pour assurer sa domination sur un centre de formation pour immigrés ? Que risquaient des membres du Syndicat du Livre à introduire de force une page de texte dans un quotidien d'Alsace ?

Limitons-nous cependant aux privilèges appelés tels par ceux qui les dénoncent, tout en considérant comme un droit le privilège qu'ils passent pour détenir aux yeux des autres. Il n'y a guère lieu de railler, car dans les crises sociales que la crise économique a avivées, la conviction de chacun est fondée sur des arguments nullement abusifs, sur une légitimité en conflit avec d'autres légitimités.

Ne pas risquer le chômage constitue bel et bien un énorme privilège pour les fonctionnaires de tout rang. Mais comparez les salaires : les rémunérations mensuelles de moins de 5 000 francs, ne les trouve-t-on pas dans la fonction publique et dans les services publics plutôt que chez les employés du secteur privé ? L'INSEE range les enseignants parmi les cadres : la comparaison financière rend le classement un peu provoquant. Sont-elles alors justifiées, les manifestations de fonctionnaires contre le refus gouvernemental de respecter telle promesse ? Quel privilège pourtant que de pouvoir attirer l'attention, de pouvoir faire pression par la manifestation ! Depuis trois ans, les préretraités ont été contraints à la solidarité par des prélèvements et par des baisses de prestations imposés en violations d'engagements très précis. Ils sont hors d'état d'exercer une pression pour se défendre.

Les pêcheurs espagnols n'ont pas le privilège d'appartenir à une Europe qui s'est attribué les eaux où ils avaient coutume de pêcher. Les pêcheurs français n'ont pas le privilège de se soustraire aux règlements européens qui leur imposent des limitations, qu'il s'agisse de limitations de la prise ou de la taille des poissons. Pêcheurs français et pêcheurs espagnols défendent, les uns contre les autres, un revenu assurément fort peu privilégié.

Citadins et paysans

Quel citadin accepterait les servitudes de l'exploitant obligé d'assumer la traite quotidienne de ses vaches ? Et qu'ils sont donc privilégiés, par rapport à lui, tous ces salariés urbains qui ne se sont pas endettés pour assurer la rentabilité de l'exploitation ! En même temps, les privilèges accordés aux agriculteurs sont énormes. Une garantie de prix et d'écoulement sans plafonnement de la production : comme les ouvriers de la sidérurgie aimeraient qu'on crée une situation analogue dans leur industrie ! Les deux tiers des dépenses européennes absorbées par le fonds de garantie agricole : n'est-ce pas un privilège, alors que tant de régions industrielles auraient besoin d'une assistance immédiate ?

Peut-être est-ce à propos de l'enseignement privé que la notion de privilège est le plus souvent évoquée. De façon trop confuse. Il faudrait partir d'une formule de Lionel Jospin parlant de « privilèges abusifs ». Il y a effectivement des privilèges qui constituent des abus, d'autres non. En période de pénurie, le droit de créer librement des établissements bénéficiant automatiquement du financement public constitue un avantage injuste quand l'État, faute de ressources, s'est imposé de limiter ses propres créations. Mais la possibilité de constituer des équipes enseignantes, d'assurer un minimum d'autonomie pédagogique à chaque établissement, de mener à bien des expériences d'avant-garde pour la formation des maîtres, elle, ne constitue un privilège que parce que, pour nombre de raisons, cette possibilité n'existe guère dans l'enseignement public, alors qu'il serait souhaitable qu'elle existât. Abolir le privilège, ce serait alors faire bénéficier tout le monde de la situation des privilégiés actuels.

Le capitaine Cap, d'Alphonse Allais, demandait que l'assiette au beurre devienne l'apanage de tous. Il est des cas où la formule n'est pas absurde. Il en a bel et bien été ainsi pour la protection sociale. Mais, le plus souvent, la revendication face au privilège d'autrui est fondée sur le refus de prendre en considération le privilège que cet autrui voit dans la situation de celui qui revendique contre lui. Le beau succès du *Toujours plus !* de François de Closets est, hélas, fort ambigu : lit-on pour prendre conscience de ses propres privilèges ou pour s'indigner à loisir des privilèges des autres ?

Accepter la comparaison circulaire

Or les tensions actuelles ne peuvent s'atténuer que si chaque groupe accepte la comparaison circulaire : nous avons à la fois moins et davantage que d'autres. Il y a évidemment des « nous » moins bien placés que d'autres, par exemple les ouvriers des chantiers navals, encore que la collectivité intervienne par des commandes artificielles qui constituent un privilège par rapport aux ouvrières du textile. Et il y a des « nous » particulièrement bien placés, par exemple les professeurs d'université : j'exerce, sans risquer de le perdre, un métier stimulant dans une tranquillité psychologique que peuvent légitimement envier les enseignants du secondaire et avec une liberté d'expression dont ne bénéficient que fort peu de journalistes de la presse écrite ou audiovisuelle. Le dire clairement, n'est-ce pas ébranler la crédibilité de l'action syndicale qui s'exerce au nom du groupe ?

Eh bien, ébranlons-la ! La lutte contre l'autodestruction de la société trop éclatée passe par là. Cependant, pour parler ainsi, il est indispensable de partir d'une vision morale des relations sociales. Il faut s'efforcer de regarder avec moins d'envie ceux qui ont plus et avec davantage de mauvaise conscience ceux qui ont moins. Il faut s'interroger sur le juste et l'injuste.

Or ce n'est pas évident pour tout le monde. Au contraire : qu'il se répand vite en ce moment, l'insupportable discours emprunté à Hayek sur l'inanité de la notion même de justice sociale ! Ceux qui parlent comme lui des vertus hors morale des mécanismes spontanés du marché sont pourtant en général des professeurs garantis comme fonctionnaires contre les risques d'un libre jeu de la demande...

Face à un cynisme particulièrement dangereux en temps de crise, où il s'agit tout au contraire de ne pas retirer la protection sociale aux victimes du marché, les hommes et les femmes qui, à gauche, ont, eux, sans cesse le mot de justice sociale à la bouche, devraient enfin voir clair et parler vrai dans l'embrouillamini des privilèges catégoriels et ne plus faire comme si la hiérarchie des favorisés était facile à établir. Ce serait provoquer des colères supplémentaires ? Et si c'était au contraire le seul moyen d'éviter de nouvelles explosions ? Si c'était, de surcroît, un langage auquel seraient sensibles des millions de gens lassés de la surenchère des revendications antagonistes ?

LU

« HISTOIRE MONÉTAIRE DE LA FRANCE (1800-1980) » de Michèle Saint-Marc

Étalon, où es-tu ?

CE ne sont pas les ouvrages qui contiennent dans leur noyau le plus d'heures de travail qui viennent spontanément sur le devant de la scène. *Le Monde* a même mis un certain temps à découvrir *l'Histoire monétaire de la France (1800-1980)* de Michèle Saint-Marc. Mais il n'est pas trop tard pour saluer ce considérable effort de recherche, qui comble une lacune, puisqu'on y trouve tout à la fois les données statistiques monétaires et les enseignements que l'on peut tirer des relations de ces variables avec leur environnement économique.

L'histoire quantitative a ses lettres de noblesse. Elle est portée par un courant fort. Il faut en profiter. Michèle Saint-Marc en a eu conscience, sûrement, pendant les années de recherche qu'elle a consacrées à son sujet, en partant de l'année 1800, *date de* fondation de la Banque de France et des premiers relevés de chiffres et d'observations cohérents.

C'est une véritable « banque de données » monétaire que notre auteur offre dans une première partie, après avoir, pour que le lecteur navigue sur un terrain solide, défini les concepts utilisés. On peut prendre connaissance en toute sécurité des évolutions de la masse monétaire, de l'épargne, des crédits à l'économie, des flux de paiements et leurs vitesses de circulation, ainsi que des taux de l'intérêt.

Mme Saint-Marc se lance ensuite dans une entreprise plus ambitieuse qui est l'étude de la « monétarisation française », c'est-à-dire de l'évolution des fonctions monétaires telles qu'elles sont pratiquées en France. L'auteur confronte avec la réalité une théorie qu'elle avait élaborée il y a une douzaine d'années. Quatre niveaux sont observés : ceux des moyens de paiements, de l'étalon de valeur, de l'épargne et du crédit. Elle n'a pas lieu de se plaindre de ses premiers raisonnements.

Le lecteur sera plus intrigué par les analyses très originales que l'auteur développe dans la troisième partie de son ouvrage : relations entre variables monétaires et variables démographiques, sociologiques, et celles de la production de biens et services. Un pas de plus et cette fois Mme Michèle Saint-Marc dénonce les erreurs qui se transmettent *selon elle dans* l'enseignement de la discipline économique. La théorie quantitative notamment *« sort très meurtrie »* de sa confrontation avec les faits. Notre auteur s'en prend surtout aux « monétaristes », Irving Fischer et Milton Friedmann, qui privilégient la relation monnaie-prix.

Ce qu'a engrangé là Mme Michèle Saint-Marc servira, bien sûr, surtout aux spécialistes, tellement l'appareil de sa recherche est visible et indispensable (séries de chiffres, tableaux, courbes, formules). Cette *matière très riche permettra de* réexaminer sous un autre jour l'histoire économique de la France des dix-neuvième et vingtième siècles, de mieux comprendre notamment les effets des passages de l'étalon fixe à l'étalon variable. Quelle leçon en tirer ? Le système monétaire parviendra-t-il à s'auto-organiser ? Il est encore trop tôt pour le dire.

PIERRE DROUIN.

★ *Histoire monétaire de la France (1800-1980)*. Presses universitaires de France, 1983, 442 pages, 480 F.

Le dernier « isme »

(Suite de la première page.)

Moins d'Etat : c'est l'un des slogans sur lesquels s'est fait élire, il y a quatre ans, Ronald Reagan. Pour la plupart des Français, à l'époque, il faisait figure de réactionnaire à tous crins, parfaitement étranger aux réalités de notre temps. Aujourd'hui, il est devenu une sorte de maître d'école, dont Guy Sorman exalte le credo dans un livre à succès (3). Aussi bien nos néo-libéraux n'en ont-ils que pour les Etats-Unis, cette *« Mecque de la modernité »*, comme écrit Jacques Frémontier, où ils se rendent en pèlerinage pour en revenir *« mentalement fascinés par le mirage de l'esprit d'entreprise et par la nostalgie d'une société civile non investie par l'Etat »* (4). Et ce n'est pas seulement le cas des giscardiens : les jeunes gaullistes aussi. Le général n'est plus là pour leur faire les gros yeux...

Moins d'Etat, cela veut dire bien évidemment moins d'impôts, moins de retenues sociales, moins de paperasses, moins de règlements, moins de délais, moins d'entraves de toutes sortes à l'initiative. On comprend qu'un tel programme rencontre un vaste écho chez tous ceux qui se sentent bridés jusque dans leurs aspirations les plus modestes par la fantastique force d'inertie propre à toutes les bureaucraties.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que telle était aussi l'ambition de Marx, lequel annonçait l'inéluctable *« dépérissement de l'Etat »*, après une brève période de *« dictature du prolétariat »*, dont il se gardait bien, au demeurant, de préciser la nature. Le paradoxe est que ses héritiers, une fois maîtres de l'Etat, aient fait exactement le contraire et que, léninistes ou sociaux-démocrates, ils aient tellement accru pour la plupart les interventions du pouvoir.

Aussi bien sont-ils souvent les premiers, aujourd'hui, à réagir contre cet excès. La Chine a décollectivisé ses campagnes et collabore avec le capitalisme japonais. Le travail au noir fleurit dans les pays de l'Est. La Hongrie a composé avec l'initiative privée. Les communistes italiens sont hostiles à toute extension du secteur public.

Le Mexique cherche à céder les actions détenues par les banques nationalisées. Le gouvernement social-démocrate suédois entreprend de revendre celles qu'il avait achetées en 1970, pour leur venir en aide, à des entreprises en difficulté. François Mitterrand exalte l'esprit d'initiative et s'est engagé à diminuer d'un point le montant des prélèvements obligatoires.

L'imitation difficile

On pourrait continuer longtemps. Presque tout le monde est d'accord pour souhaiter que l'Etat réduise ses interventions. Plus il y en a, d'ailleurs, et moins bien marche l'économie. En vingt ans, de 1960 à 1980, et bien que leur part de la production mondiale soit passée de 15,7 % à 18,9 %, les pays communistes (Chine et Indochine comprises) ont vu leur part du revenu mondial baisser de 18,2 % à 17,3 %. Pendant le même temps, la part de la production mondiale de l'Europe occidentale baissait certes de 27,6 % à 23,4 %, mais sa part du revenu passait de 24,6 % à 27,1 %. Quant au Japon, sa part de production passait de 4,6 % à 8 % et sa part du revenu de 3,2 % à 9,5 %. Et l'on voit aujourd'hui les Etats-Unis, après une phase de sévère récession, accumuler les signes d'une vigoureuse reprise – 7,2 % de croissance en rythme annuel pour le premier trimestre, – qui commence à gagner la République fédérale et la Grande-Bretagne.

Est-ce à dire qu'il nous suffit de copier le Japon, comme on nous y conviait hier, ou les Etats-Unis, comme on nous le propose de plus en plus à présent ? Voire.

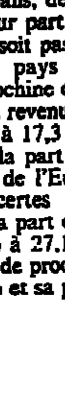
1) Il y a tout d'abord que, comme dirait le général de Gaulle, les Japonais sont des Japonais, les Américains des Américains et les Français des Français. A Tokyo, le même parti conservateur, qui agit la main dans la main avec le patronat, est au pouvoir depuis près de quarante ans. Le peuple nippon est le plus homogène et le plus cohérent qui soit. Il est mobilisé depuis l'école, où on lui enseigne une discipline de fer, pour une compétition économique implacable avec le reste de la terre.

Les Américains ont le système de protection sociale le moins développé du monde capitaliste. Ils ont la religion du profit. L'immensité de leur marché intérieur les met relativement à l'abri des tempêtes extérieures. Les moyens financiers dont ils disposent leur donnent dans la bataille technologique et commerciale d'énormes atouts.

Les Français ont toutes les qualités, bien sûr, mais César notait déjà que les Gaulois avaient la division dans le sang. A la veille de la dernière guerre, Sieburg pouvait dire que ce qu'il admirait le plus chez eux c'était leur *« fantastique capacité de résistance au progrès »*. Et puis il y a le poids de l'héritage, ancien et récent.

L'Etat a toujours joué un rôle moteur : la France n'a pas attendu Colbert pour devenir colbertiste. Et les Français, de droite ou de gauche, n'envisagent pas, les sondages le montrent bien, de renoncer à l'aspect « providentiel » de cet État que, de gauche comme de droite, ils débinent si facilement. Que réclamons-nous tous ? Plus de sécurité, de meilleurs hôpitaux, un meilleur enseignement, davantage d'aide aux entreprises. Et à qui demandons-nous tous ces services ? A l'Etat bien évidemment. On aimerait voir la tête de nos compatriotes si le programme Reagan de réduction de la protection sociale était appliqué ici...

2) La spectaculaire reprise américaine, qui frappe tant nos néo-libéraux, ne saurait faire oublier que la médaille a son revers : la misère de tant de Noirs, d'hispanophones, de pauvres Blancs, deux millions de gens qui n'ont pas de domicile fixe, des dizaines de milliers de clients, chaque jour, dans chaque grande ville, pour les soupes populaires, des équipements – ponts, routes, barrages, canaux, ports, etc. – si délabrés qu'il faudrait 2 500 milliards de dollars, selon *US News*, pour les remettre en état. Un déficit budgétaire énorme, qui laisse planer la menace d'une reprise de l'inflation : l'économie, vient de dire le président de la banque fédérale, Paul Volcker, fait face à une *« période critique »*. Un dollar agité comme un ludion. Et un poids économique déclinant : de 1960 à 1980, la part des États-Unis dans la production mondiale est passée de 26,7 % à 20,8 %, et leur part de revenu de 36,3 % à 24,6 %...



3) Cette reprise ne saurait faire oublier la situation dans laquelle se débattent certains partenaires des Etats-Unis, au premier plan desquels le Brésil et le Mexique, si endettés qu'il suffirait que l'un d'eux se déclare en cessation de paiement pour provoquer une tempête dans le système bancaire mondial. L'Argentine ne peut faire face à la prochaine échéance des intérêts de sa dette. Dans beaucoup de pays qui ont adopté avec enthousiasme, du Chili à Israël, le libéralisme tant vanté, il n'a pas précisément donné les résultats escomptés.

4) On veut bien croire avec Gérard Debreu, qui vient de recevoir le prix Nobel pour ses travaux d'économétrie, que la supériorité du système libéral est, comme il l'a déclaré au *Figaro Magazine*, *« mathématiquement démontrée »*. Mais pour que ce système puisse jouer, il faudrait qu'il joue... librement. Or, à l'intérieur même des Etats-Unis, l'Etat exerce un rôle économique considérable, quand ce ne serait que par ses commandes aux industries de l'armement et de l'espace.

L'impuissance des beaux principes

A l'extérieur, il suffit de regarder la carte du monde pour constater que la zone de fonctionnement de l'économie libérale est relativement limitée géographiquement, et qu'elle l'est plus encore si l'on prend en compte le volume des populations. A la fin de ce siècle, 80 % des humains vivront dans le tiers-monde. Quelle sera la proportion qui bénéficiera alors des vertus de l'économie libérale ? Quelles réponses celle-ci peut-elle apporter, par exemple, au réveil du fondamentalisme musulman, alors qu'il est né en bonne partie de la conviction, très répandue en terre d'islam, que le modèle capitaliste a échoué ?

5) Car il y a encore, et peut-être surtout, que l'on ne peut pas isoler l'économie du reste. Personne ne l'a mieux dit que Raymond Barre, dont on peut difficilement nier la double compétence, sur cette question, de professeur et de praticien. *« Les théories économiques*, écrit-il, *traitent des phénomènes économiques purs, dans un contexte, c'est-à-dire un jeu d'hypothèses, précis. La politique économique concerne une réalité complexe dont les phénomènes économiques ne sont qu'un aspect. Elle s'exerce dans un champ de contraintes politiques, psychologiques, démographiques et sociales dont il faut tenir compte »* (5).

C'est l'évidence même. C'était se faire beaucoup d'illusions que de croire qu'une application livresque des nobles idéaux du socialisme suffirait à établir l'harmonie, la justice et le progrès. Ce serait se faire beaucoup d'illusions que de croire que l'application pure et simple des dogmes libéraux suffirait à donner du travail à tout le monde, à maintenir notre niveau de vie et à arracher notre pays au déclin qui le menace.

Après tout, ces beaux principes ont été souvent mis en application. Ils ont été impuissants à prévenir les crises, les guerres et les révolutions. C'est qu'on ne peut faire que dans la jungle la liberté ne profite davantage aux forts qu'aux faibles. Or il y a un moment où les faibles prennent conscience de leur force. Et l'un des progrès indiscutables de l'humanité a tout de même consisté à essayer de protéger les faibles contre l'égoïsme et l'arrogance des forts...

ANDRÉ FONTAINE.

(3) Guy Sorman, *la Révolution conservatrice américaine*, Fayard, 1983, réédité en livre de poche, « Pluriel », 1984.

(4) Jacques Frémontier, *les Cadets de la droite*, à paraître le 2 avril au Seuil.

(5) Raymond Barre, *Une politique pour l'avenir*, Plon, 1981.

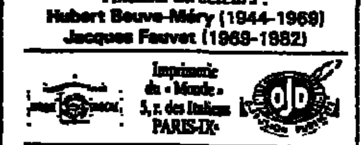
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 152 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

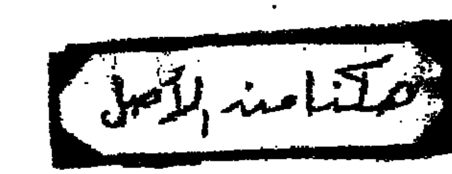
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

LE NOUVEL ÉCHEC DES DIX A BRUXELLES

Servir l'Europe

(Suite de la première page.)

– une préférence communautaire, qui encourage le commerce entre Etats membres et dissuade les achats à l'extérieur.

Les difficultés que connaît aujourd'hui l'Europe des Dix sont le résultat d'entorses répétées à ces principes, de dérapages successifs consacrés par des compromis excluant toute approche volontaire de la construction européenne.

L'évolution de la politique agricole commune en fournit de bons exemples.

Les montants compensatoires monétaires (MCM), institués en 1969 (1), constituent une entrave intolérable à l'existence d'un marché unique, dont les producteurs demandent à juste titre le démantèlement depuis plusieurs années. Les distorsions de concurrence induites par ces MCM ont, en effet, causé un préjudice considérable à certains agriculteurs de la Communauté, français en particulier.

Le non-respect par certains Etats membres de la préférence communautaire aggrave les excédents de production et la situation budgétaire de la Communauté. Pour les seuls produits importés dans les secteurs des céréales et de la viande, le coût total (moindre recette) de la non-préférence communautaire dépasse 2,5 milliard d'ECU par an.

Et pourtant, au cours de négociations commerciales avec les grands partenaires de la Communauté, qui se sont achevées au GATT en 1979, les gouvernements d'alors ont accepté que des produits des substitution entrent librement sur le marché européen. Ils ont ainsi doublé la violation du principe de la préférence communautaire par un affaiblissement de l'union douanière.

En approuvant au conseil européen de Dublin, en 1979, le principe d'un mécanisme visant à « corriger » la situation britannique au regard du financement de la Communauté, et en renouvelant cet accord par la suite, la délégation française a contribué à mettre à mal une nouvelle fois les principes fondamentaux du contrat communautaire. Elle a entraîné ses partenaires dans cette voie. S'il est légitime de tenir compte de certains problèmes particulier du Royaume-Uni, il ne saurait être question de compenser intégralement un déséquilibre financier en partie dû, précisément, au non-respect par les Britanniques de la préférence communautaire, je veux parler des droits de douane et des prélèvements agricoles, qui n'entrent en aucune façon dans la contribution anglaise.

Le conseil européen de Bruxelles peut être considéré comme un succès parce qu'il a été l'occasion d'une clarification des enjeux et des positions sur ces différents points, et qu'il a permis d'esquisser des solutions conformes aux fondements de la Communauté. Il a ainsi été entendu que les quatre cinquièmes des MCM positifs devraient être démantelés en 1985. Il a été décidé d'entamer avec les Etats-Unis des négociations permettant à terme de stabiliser, plus tard de réduire, les importations de produits de substitution des céréales. Enfin, la mise au point d'un système équitable de correction des déséquilibres financiers, et respectant le traité, a été largement engagée, et pourrait aboutir si la raison l'emporte sur toute autre considération.

Par ailleurs, la France a plaidé à Bruxelles pour que la rigueur qui s'applique actuellement à la gestion des économies nationales s'exerce à l'égard de la Communauté. Ses partenaires ont accueilli très positivement ses propositions de création d'un système de maîtrise des dépenses souple, respectueux des droits du Parlement européen, et raisonnable pour tenir compte des exigences de la politique agricole commune.

Le lent processus de remise sur pied de la Communauté n'est pas achevé. Il se poursuivra lors des conseils spécialisés qui seront réunis conformément aux procédures habituelles pour mettre en forme les accords qui ont été obtenus. Il constituera la trame des entretiens bilatéraux que la présidence française organisera pour réduire les divergences qui subsistent entre le Royaume-Uni et le Neuf et parvenir à un accord d'ensemble, dans le respect des principes fondamentaux qui régissent la Communauté.

L'élargissement

L'Espagne et le Portugal demandent depuis plusieurs années à entrer dans la Communauté. Après une réflexion fort longue, le moment est venu de lever les derniers obstacles qui s'y opposent. L'histoire, la géographie, la politique mais aussi l'intérêt de l'Europe commandent de mettre fin à l'attente de ces deux Etats dont l'apport sera considérable pour l'Europe de demain.

L'adhésion du Portugal et de l'Espagne – cette dernière achète actuellement près de 70 % de ses importations de produits agricoles hors de la CEE – apportera de nouveaux marchés à notre agriculture et à nos industries, et renforcera rapidement le potentiel technologique et humain de la Communauté. Mais pour être véritablement bénéfique, l'élargissement doit prendre soin des intérêts légitimes de l'ensemble des régions concernées. C'est pourquoi l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, qui devrait intervenir au 1er janvier 1986, ne prendra son plein effet qu'après une période transitoire de dix ans en moyenne. De la sorte, des solutions appropriées pourront être apportées aux revendications des producteurs les plus directement affectés par l'élargissement, notamment ceux du sud de la France.

Les garanties appropriées figureront dans le traité dont la discussion est loin d'être achevée.

Cette souplesse et cette prudence rendront pleinement profitable pour tous le passage d'une communauté à dix à une communauté à douze.

La construction européenne est une œuvre qui ne saurait s'interrompre. Face à des partenaires dans le monde dont l'adaptation aux nouvelles conditions de la croissance a été plus rapide, l'Europe doit faire preuve d'audace. C'est par l'élaboration d'une réponse concertée à la crise que traverse l'Europe et par une utilisation rationnelle de l'ensemble des moyens dont ils disposent que les Etats membres parviendront à renouer avec la croissance économique et à lutter efficacement contre le fléau du chômage.

Depuis plusieurs mois progresse, à l'initiative de la France, l'idée d'un espace social européen dont l'adoption permettra une harmonisation des législations sur la durée du travail, la formation, la protection sociale des travailleurs. L'espace social contribuera sans aucun doute à réduire le nombre des sans-emploi, mais il rendra en outre possible la participation active du monde du travail à la construction de l'Europe industrielle et technologique.

Celle-ci est en train de naître. Des succès comme ceux du lanceur Ariane et de l'Airbus, la mise au point du programme Esprit – obtenue grâce à la persévérance de la France – la décision des sociétés européennes d'informatique d'accepter des normes communes en sont autant de signes encourageants. La France a proposé à Bruxelles que soient définies des politiques communes dans tous les secteurs d'avenir : l'informatique, la biotechnologie, les télécommunications, les infrastructures de transports, etc. Dans le cadre de stratégies sectorielles précises, la Communauté favorisera la mobilité et la coopération entre les chercheurs, une collaboration étroite entre entreprises européennes, un accroissement des réalisations communes.

Ouvrir la voie au XXIe siècle

Le président de la République a envisagé une Europe de l'espace, procédant un jour au lancement d'une station habitée. Quel symbole plus éclatant pourrait-on proposer aux hommes dans vingt ans d'ici, que celui-ci, réalisé au nom d'une Europe forte dans son unité, technologiquement avancée et indépendante des deux superpuissances ?

Mais que signifierait la puissance économique de l'Europe si elle se laissait envahir par les moyens audiovisuels et les techniques de communication des autres ? Les peuples du vieux continent renonceront à leur destin le jour où ils renonceront à leur culture. Des propositions ont été faites à Bruxelles pour promouvoir l'espace culturel européen, unissant les hommes par-delà les frontières, mêlant leurs traditions, développant leurs langues, facilitant les créations communes et leur diffusion. L'identité européenne se construit chaque jour, elle ne demande qu'à s'exprimer.

Confortons l'existence politique de l'Europe, garante de sa croissance économique. La Communauté doit renforcer sa cohésion interne pour s'affirmer en toute indépendance sur la scène internationale. Dans le strict respect du traité qui a fondé la Communauté, assurons un fonctionnement harmonieux de ses institutions. Le conseil des ministres, le Parlement, la commission, détiennent chacun une part de responsabilités et l'exercent pleinement. Chaque conseil spécialisé prenant à nouveau les décisions qui lui appartiennent – revenant à une pratique plus conforme à l'esprit du « compromis de Luxembourg » de janvier 1966, – le Conseil européen, assisté au besoin d'un secrétariat permanent, retrouvera son rôle d'arbitrage politique et d'orientation.

Plus forte, la Communauté contribuera davantage à l'équilibre du monde tout en assurant mieux la défense de ses intérêts. Elle répondra à l'attente des pays du tiers-monde en décuplant ses moyens mais aussi en leur permettant de ne plus avoir à choisir entre deux allégeances.

Telles sont les directions dans lesquelles la Communauté devra poursuivre son action jusqu'au Conseil européen de Fontainebleau et au-delà de cette nouvelle rencontre. Ainsi s'achèvera par la persuasion et la négociation le travail commencé à Bruxelles.

Mais la présidence française ne se contentera pas de régler les contentieux, elle ouvrira les voies nouvelles de l'Europe du XXIe siècle. Pour y parvenir, elle aura besoin de l'appui de tous les Français.

ROLAND DUMAS.

(1) En 1969 le ministre des finances était M. Giscard d'Estaing, le secrétaire d'État au budget, M. Chirac, et le ministre de l'agriculture, M. Pons.

Le désaccord reste entier

(Suite de la première page.)

M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne, invité en fin d'après-midi à présenter une proposition de compromis, y a renoncé après avoir constaté que l'écart entre les Neuf et les Britanniques demeurait trop grand pour que l'exercice ait un sens. Cet écart ne se réduit pas à celui qui sépare 1,1 milliard d'ECU de 1,25 milliard d'ECU : du fait du mécanisme qui prévoit une correction plus importante en cas d'augmentation du déficit, si l'on retient un montant de référence élevé, on risque fort d'aboutir rapidement à des niveaux de compensation considérables, entre 2/3 et 3/4 de la contribution nette.

Ajouté au fiasco des ministres de l'agriculture, qui, butant sur l'obstacle irlandais, ne sont pas parvenus à confirmer leur série d'accords d'il y a quinze jours, l'échec des ministres des affaires étrangères aggrave le sentiment de crise. M. Cheysson s'est gardé de tout commentaire alarmiste ou agressif à l'égard de Londres. Il a indiqué, au contraire, que la présidence française allait poursuivre ses efforts pour rechercher un compromis. Mais il ressort aussi de son propos que Paris ne va plus différer les mises en œuvre des initiatives nécessaires pour prouver que « la vie continue » et que le fonctionnement de la Communauté n'est pas mis en cause par la crise.

Une telle démonstration passe en premier lieu par l'adoption de l'ensemble des décisions agricoles. L'idée initiale des Français était de faire procéder à un vote en cas d'obstruction britannique. Le veto irlandais complique les choses. La gestion de la crise exige en premier lieu que la difficulté irlandaise soit surmontée. Les ministres de l'agriculture se retrouvent vendredi et samedi à Bruxelles. On verra alors s'ils peuvent y parvenir.

Enfin, les ministres des affaires étrangères ont adopté quatre résolutions concernant la coopération politique. Une semaine plus tôt, les chefs d'État et de gouvernement y avaient renoncé, estimant que, compte tenu de l'échec de leurs débats sur l'organisation de la Communauté, cette adoption n'était pas opportune. Les textes maintenant approuvés portent sur les relations Est-Ouest, le Proche et le Moyen-Orient, l'Amérique latine et Chypre..

PHILIPPE LEMAITRE.

L'embarras du gouvernement britannique

De notre correspondant

Londres. – Le cabinet de Mme Thatcher doit se réunir, jeudi 29 mars, pour examiner la situation après le nouvel échec des discussions de Bruxelles. Comme le souligne le *Financial Times*, ce mercredi matin, le gouvernement britannique se trouve dans une position assez embarrassante non seulement parce que son attitude est plus que jamais dénoncée par l'ensemble de ses partenaires européens, mais encore parce que, à Londres, il est soumis à des pressions contradictoires.

L'opposition travailliste continue de mettre Mme Thatcher au défi de prendre les mesures de rétorsion qu'elle avait elle-même évoquées avant le sommet de la semaine dernière, c'est-à-dire retenir, dès maintenant, une partie de la contribution britannique au budget de la Communauté tant que le remboursement dû à la Grande-Bretagne pour l'année 1983 reste bloqué.

Au sein du Parti conservateur, plusieurs députés adoptent la même position. Aussitôt après l'annonce de l'impasse de Bruxelles, certains d'entre eux sont revenus à la charge en demandant qu'un projet de loi soit immédiatement déposé au Parlement pour autoriser ces sanctions. Mais à l'instar du Parti social-démocrate, les conservateurs « modérés », qui semblaient à la fin de la semaine dernière avoir convaincu Mme Thatcher et la majorité de leurs collègues, persistent à dire que le gouvernement doit se montrer patient. Parmi les membres du cabinet, les avis seraient très partagés.

Il y a au moins une décision qui ne peut pas attendre : c'est le paiement d'une avance sur le prochain budget de la CEE, une somme d'environ 100 millions de livres, qui devrait être versée le 31 mars. Le gouvernement peut décider de ne pas effectuer un versement à cette date, maintenant toute proche. Pour cela, il n'a pas besoin de modifier la législation, donc de provoquer un débat à la Chambre des communes. Ce serait une sorte de demi-mesure (déjà envisagée) avant la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères à Bruxelles en avril.

FRANCIS CORNU.

Roumanie

LIMOGEAGE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La presse roumaine a annoncé, le mardi 27 mars, le limogeage, par décret présidentiel, de deux ministres : celui de l'agriculture, M. Ion Tesu, et celui de l'énergie électrique, M. Trandafir Cocirla. Ils ont été remplacés respectivement par M. Gheorge David, jusque-là secrétaire d'Etat à l'agriculture, et par M. Nicolae Busui.

Les raisons de cette double décision n'ont pas été précisées, mais elles sont vraisemblablement liées aux pénuries alimentaires chroniques dont souffre la Roumanie et à la crise énergétique qui a amené les autorités à imposer, depuis deux ans, de sévères restrictions à la consommation d'électricité notamment.

Les deux ministres avaient fait l'objet de critiques lors du comité central du Parti communiste, qui s'est tenu la semaine dernière. On avait, notamment, reproché au ministre de l'agriculture une mauvaise organisation dans plusieurs régions, qui a entraîné des pertes de production et des insuffisances dans le ravitaillement. – *(AFP.)*

Union soviétique

L'agriculture attend des solutions « rapides »

De notre correspondant

Moscou. – M. Tchernenko n'a pas de chance. Son élocution, son souffle et sa démarche ont fait l'objet de plus de commentaires que le contenu même du discours qu'il a prononcé, lundi 26 mars, au Kremlin, devant la conférence nationale convoquée sur les questions agro-industrielles. La totalité de l'intervention du secrétaire général a été retransmise à la télévision. L'épreuve était moins difficile que le 2 mars dernier, lors du « discours électoral » du candidat Tchernenko au Soviet suprême, le texte étant beaucoup plus court. Mais même sur ce petit parcours, le secrétaire général a été victime de son insuffisance respiratoire, où certains diagnostiquent de l'emphysème pulmonaire chronique. Une fois de plus, M. Tchernenko a avalé ses mots et a eu du mal à terminer ses phrases.

Sur le fond, le secrétaire général est apparu fidèle à la ligne fixée en matière agricole depuis le lancement du « programme alimentaire », en mai 1982. Pour remédier aux insuffisances traditionnelles de l'agriculture soviétique, qui avaient pris des allures de catastrophe nationale dans les dernières années de Brejnev, une réforme a été mise en place à compter du 1er janvier 1983.

L'accent est mis désormais sur le calcul des coûts de production, la responsabilité individuelle des dirigeants des Unions agro-industrielles de district, créées à cette occasion, et sur la coordination au niveau . Ce dernier point semble le plus important. Il s'agit d'éviter que, par manque de concertation entre producteurs et transporteurs, par exemple, une bonne partie de la récolte ne pourrisse sur place ou dans des lieux de stockage mal conditionnés, comme c'est souvent le cas.

M. Tchernenko a insisté, ce qui n'est conforme ni à son tempérament ni à la pratique du système, sur l'urgence des actions à entreprendre. « *Pour être franc, nous avons très peu de temps. Il est important de trouver rapidement des solutions bien pensées aux problèmes qui se posent dans le développement de notre complexe agro-industriel. (...) C'est ce que le peuple attend de nous* », a-t-il déclaré. « *Il faut de nouvelles méthodes qui consistent essentiellement en une amélioration de tous les mécanismes de gestion. (...) Pour cela, nous devons améliorer non seulement le style de travail des dirigeants, mais aussi leur niveau de réflexion sur l'économie* », a-t-il ajouté.

L'importance accordée à la « gestion » et l'idée qu'il y a « urgence » sont associées au nom de M. Gorbatchev, le benjamin du bureau politique, souvent présenté comme le numéro deux du parti depuis l'accession au pouvoir de M. Tchernenko. M. Gorbatchev, qui est chargé – entre autres – du dossier de l'agriculture, a présenté, lundi, devant la conférence, un « *rapport sur les tâches du parti, du gouvernement et des organes de gestion économique, pour accroître l'efficacité de l'agriculture* » et a eu droit à une apparition à la télévision.

Le benjamin du bureau politique (il a cinquante-trois ans) affirme que la production agricole a augmenté de 5 % en 1983 par rapport à 1982 et que « *pour la première fois depuis neuf ans, toutes les Républiques fédérées ont atteint les objectifs du Plan pour les principaux produits d'élevage* ». La situation est évidemment moins brillante en ce qui concerne les céréales, même si l'on retient le chiffre de 190 millions de tonnes pour la récolte de 1983, avancé le 2 mars par M. Tchernenko, mais dont M. Gorbatchev n'a, lui, pas fait état. L'objectif du Plan était de 238 millions de tonnes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Grande-Bretagne

De violents incidents ont opposé des mineurs grévistes à des non-grévistes et à la police

Dix-sept jours après le début de la grève dans les mines, des incidents ont opposé, mardi 27 mars, la police et des grévistes qui avaient dressé un barrage sur une autoroute dans le nord de l'Angleterre et interrompu la circulation sur une voie ferrée. Huit policiers ont été blessés au cours d'affrontements avec des piquets de grève et vingt-trois mineurs arrêtés. Mardi, trente-huit puits sur cent soixante-seize fonctionnaient, dont vingt-cinq dans le seul Nottinghamshire où ont eu lieu de nombreux heurts entre grévistes et non-grévistes.

A Stocke-on-Trent, dans le centre, quatre mineurs tiennent, depuis mardi matin, un sit-in au fond d'un puits pour protester contre la grève. Le syndicat des mineurs des Midlands a, en effet, lancé un ordre de grève dans la région à partir de mardi alors que 73 % de ses adhérents avaient voté contre.

Neuf membres de l'exécutif du Syndicat national des mineurs, de tendance modérée, ont demandé, mardi soir, une réunion d'urgence des instances dirigeantes du Syndicat, afin que soit organisée une consultation de la base. Le secrétaire général, M. Peter Heathfield, a cependant rejeté cette demande et regretté cette réunion des représentants de l'aile droite de l'organisation « *dans une situation aussi délicate* ». Dans de nombreuses régions, les mineurs semblent être divisés à peu près à égalité sur l'opportunité de poursuivre ou non ce mouvement de protestation contre les projets de la direction de fermer une vingtaine de puits et de licencier vingt mille employés. – *(AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- PÉNURIE DE CARBURANTS. – Les attaques par la résistance de camions-citernes transportant du carburant, sur la route reliant la frontière soviétique à Kaboul, ont provoqué une pénurie d'essence dans la capitale, où les automobilistes doivent faire la queue pour en obtenir. Cette pénurie affecterait également les opérations des forces aériennes et terrestres soviéto-afghanes. – *(AFP)*.

Cambodge

- OFFENSIVE VIETNAMIENNE. – Des chars et des éléments d'infanterie vietnamiens ont avancé mardi 27 mars sur les positions occupées par les forces khmères rouges et fidèles au prince Sihanouk, au nord-est du Cambodge, forçant plus de dix mille personnes environ à trouver refuge en Thaïlande, ont déclaré des responsables militaires de Bangkok. – *(UPI)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND AUX ÉTATS-UNIS

A Knoxville : le président aux champs...

De notre envoyé spécial

Pittsburgh. – « *Ce n'est pas surhumain* », a remarqué M. François Mitterrand en descendant du tracteur vert à jantes jaunes qu'il venait d'apprendre à piloter. « *On embauche au printemps, si vous voulez* », lui a alors proposé le propriétaire de l'engin, des fermes environnantes et des 1 200 hectares de maïs et de soja : M. John Block, secrétaire américain à l'agriculture.

« *Il est super* », a dit M. Block lorsque M. Mitterrand a enfilé une blouse bleu pâle portant « Mister President » sur la poitrine et « Block Farms » dans le dos. Casquette à longue visière, bottes de caoutchouc afin de patauger à l'aise dans la boue, le président de la République a fait le détour de Knoxville (Illinois), près de Peoria, afin de compléter sa vision des Etats-Unis. Il avait vu des alignements de gratte-ciel, il manquait les veaux, les vaches et les cochons. Va pour les cochons ! M. Block en vend sept mille par an. M. Mitterrand s'est contenté d'en porter un dans ses bras, porcelet de dix jours tacheté de noir et de blanc. Touchant tableau que le gouverneur de l'Etat, M. James Thompson, le secrétaire américain à l'agriculture et le président de la République française posant pour les photographes et les cameramen, chacun son nouveau-né gigotant dans les bras...

Moins touchante, en revanche, la « table ronde » qui a réuni ensuite des professionnels américains et des professionnels français, dont M. François Guillaume, président de la FNSEA, M. Block, Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget notamment. Les Français estiment que les Américains apprécient un peu trop les trous du gruyère européen. M. Mitterrand a remarqué que le système de la préférence communautaire était compensé par les accords du GATT, qui autorisent plus de la moitié de la production agricole américaine à pénétrer dans la Communauté sans taxes. La balance des échanges, observe-t-il, est favorable aux Etats-Unis pour 6 à 8 milliards de dollars. « *Si l'on ajoute encore à ce déséquilibre, alors on se trouvera dans une situation dramatique* », a-t-il déclaré.

Pour un plan Marshall planétaire

Plutôt que de continuer dans la voie sans issue des accusations réciproques de protectionnisme, M. Mitterrand a proposé une nouvelle fois de « *tout mettre sur la table* » et d'organiser une conférence *Europe-Etats-Unis, ou au moins* France - Etats-Unis, entre professionnels. Des représentants des agriculteurs français et des agriculteurs américains s'étaient déjà rencontrés lundi à Chicago. « *Il faut refermer ce dossier dans quelque temps,* a affirmé M. Mitterrand, *pour que les 2 milliards d'hommes qui en ont besoin puissent bénéficier de nos productions.* » M. François Guillaume a dit pour sa part : « *Plutôt que de nous opposer sur les marchés, peut-être conviendrait-il de nous organiser afin d'accroître nos productions et de venir en aide aux pays qui ont faim.* »

Une sorte de plan Marshall de transfert des connaissances et du savoir à l'échelle de la planète, c'est ce que M. Mitterrand a proposé mardi soir à l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh (Pennsylvanie). Le chef de l'Etat l'estime « *plus nécessaire et créateur aujourd'hui que toute la science financière* ». Dans le monde entier, il faut des « *transferts de classe sociale à classe sociale, de culture à culture, de continent à continent* », a-t-il ajouté. M. Mitterrand pense que les citoyens des pays industrialisés prennent conscience de cette nécessité et que les autres, ceux du tiers monde, l'attendent « *comme le pain, le riz, le mil, comme la vie* ».

Toute l'intervention de M. Mitterrand a été consacrée à ce thème, celui de la formation des hommes par les moyens les plus modernes, et d'abord par l'informatique. « *L'orientation fondamentale de la France a été fixée. Elle ne cesse plus d'inspirer nos efforts, nos mutations, notre politique à long terme* », a-t-il dit en évoquant le « *projet français* ».

En présence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dont le Conseil mondial a travaillé en collaboration avec l'université de Pittsburgh, M. Mitterrand a affirmé que, « *après avoir constaté la rapidité des mutations technologiques, on n'a encore rien dit si l'on ne comprend pas que c'est l'inadaptation des hommes qui représente finalement l'obstacle (...) Tout passe aujourd'hui par la connaissance des techniques de l'informatique, c'est la discipline commune* ».

Le chef de l'Etat a cité à ce propos les actions entreprises en France : diffusion populaire de la culture informatique, formation de jeunes chômeurs à ces techniques par des étudiants volontaires.

Ses interlocuteurs ont accueilli son discours avec enthousiasme. Le professeur Cyert, président de l'université de Pittsburgh, a dit de M. Mitterrand qu'il est « *le premier et le seul parmi les grands responsables politiques à mesurer l'importance décisive de la culture informatique pour l'avenir des peuples* ». « *Le prestige de la connaissance est le premier pas, le pas décisif vers le décollage des pays pauvres* », a dit pour sa part le professeur Raj Reddy, fils de paysans indiens, aujourd'hui directeur de l'Institut de robotique de Carnegie Mellon, auquel M. Mitterrand a remis les *insignes de la Légion d'honneur.*

Deux universitaires ne font pas l'Amérique. Plongés dans leur campagne de l'élection présidentielle, tournés vers leurs problèmes économiques intérieurs, les Etats-Unis ne sont peut-être pas disposés à recevoir de sitôt un tel message, fruit d'une réflexion – accélérée sous la poussée de la crise – d'un socialiste.

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'INSTALLATION DES MISSILES DE L'OTAN

La tension monte aux Pays-Bas à l'approche de la décision du gouvernement

Les États-Unis – dont le secrétaire à la défense, M. Weinberger, doit venir plaider à La Haye la cause des euromissiles de l'OTAN jeudi 29 mars – ont confirmé, mardi, leur intention de réaliser un système de défense antimissiles fondé sur les technologies nouvelles (laser, faisceaux de particules, etc.). La réalisation de ce dispositif de protection, a précisé M. Weinberger à Washington, sera « *une très haute priorité* » dans les années à venir.

De notre correspondant

Amsterdam. – Le gouvernement de centre droit se trouve dans une situation de plus en plus délicate à mesure qu'approche le moment où il lui faudra prendre une décision au sujet de l'installation de quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN sur le territoire néerlandais.

M. Caspar Weinberger, le secrétaire américain à la défense, qui se rendra à La Haye le jeudi 29 mars, mettra en garde son hôte sur le fait qu'un « non » néerlandais porterait un coup fatal aux espoirs de faire redémarrer les négociations sur le désarmement à Genève. Un haut fonctionnaire américain, qui a voulu garder l'anonymat, a informé, en début de semaine, la presse de Washington, que tel était l'objectif de la visite de M. Weinberger en Hollande. Dans ses déclarations publiques, le gouvernement américain avait, jusqu'ici, toujours pris soin d'éviter de donner l'impression qu'il exerçait une pression sur La Haye.

Du côté des pacifistes, le gouvernement est également en butte à des pressions considérables, dans le sens opposé. Lundi dernier, le Conseil néerlandais des Eglises, qui affirme parler au nom d'environ neuf millions de chrétiens, toutes tendances confondues, a publié le texte d'une lettre adressée au gouvernement et au Parlement de La Haye, dans laquelle il lance un appel au refus des missiles de croisière. Le Conseil estime qu'un non-déploiement aux Pays-Bas « *est de nature à permettre de sortir de l'impasse où se trouvent les négociations sur le désarmement* ».

C'est la première fois que les évêques catholiques se sont joints aux protestations contre l'installation des missiles de croisière, prévue par l'OTAN pour 1986. Jusque-là, l'*Église catholique des Pays-Bas* s'était bornée à condamner les armes nucléaires en général.

Depuis décembre 1979, lorsque l'OTAN a pris sa double résolution, les gouvernements néerlandais ne se sont toujours pas prononcés clairement pour ou contre l'installation des missiles de croisière. La coalition conservatrice actuelle a promis de trancher au mois de juin, au plus tard.

L'affaire des euromissiles est traditionnellement entourée d'une atmosphère de crise aux Pays-Bas. Les libéraux viennent d'affirmer qu'ils quitteront la coalition si M. Ruud Lubbers, le premier ministre chrétien-démocrate, refuse de se conformer au souhait de l'OTAN.

Au cours des mois à venir, il est à prévoir que les pressions sur le gouvrnement iront bon train. La semaine dernière, trois cents « personnalités » chrétiennes-démocrates ont appelé les députés de leur parti, le CDA, à voter contre une éventuelle décision gouvernementale en faveur des euromissiles. Lundi, l'ambassadeur soviétique à La Haye, M. Victor Beletsky, dans un discours prononcé à l'université de Nimègue, a donné l'assurance que l'URSS « *n'attaquera jamais les Pays-Bas avec des armes nucléaires si ces derniers refusent d'accueillir des missiles de croisière* ». Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié mardi cette déclaration de « *chantage politique* ».

RENÉ TER STEEGE.

L'ITALIE RENDRA OPÉRATIONNELLE A LA FIN DU MOIS UNE PREMIÈRE BATTERIE D'ENGINS, confirme M. Spadolini

(De notre correspondant.)

Rome. – Respectant le calendrier fixé par son gouvernement, l'Italie rendra opérationnel à la fin du mois le premier contingent de missiles installé à Comiso, a annoncé, lundi 26 mars à la Chambre des députés, M. Spadolini, le ministre de la défense, sans indiquer le nombre de ces fusées (vraisemblablement seize). Le gouvernement a, par ailleurs, confirmé la validité de l'hypothèse de la destruction des missiles si les États-Unis et l'URSS parviennent à un accord à Genève : « *La décision d'installer des missiles,* a affirmé M. Spadolini, *ne relève pas d'un automatisme aveugle* », et l'Italie n'exclut pas « *une interruption du programme d'installation* » ni un « *éventuel retrait de ceux qui sont déjà installés* ».

Pour M. Spadolini, le déploiement des missiles constitue « *la première riposte concrète, mais encore assez limitée, à la suprématie de l'URSS en ce qui concerne ce type d'armement* ». Il doit être compris comme un « *signal* » de fermeté, sans pour autant constituer « *une renonciation à la volonté générale de réduire le péril nucléaire* ». Enfin, toutes les précautions seront prises pour les manœuvres effectuées dans la région de Comiso avec les missiles, qui resteront « *inertes* », a affirmé M. Spadolini. Celui-ci a en outre déclaré que l'Italie était favorable à une intensification de la coopération européenne en matière d'armements conventionnels, « *afin de diminuer le risque nucléaire et de doter la Communauté européenne des moyens, y compris militaires, lui permettant de jouer un rôle accru sur la scène internationale.* »

Ph. P.

PROCHE-ORIENT

Liban

MM. Cheysson et Hernu pourraient assister au départ des derniers soldats du contingent français

Deux cent cinq soldats français ont embarqué, le mardi 27 mars, au port de Beyrouth, à bord du car-ferry *Esterel* – y rejoignant quelque deux cent cinquante autres qui avaient embarqué dimanche dernier – à destination des côtes françaises, qu'ils devraient rejoindre après une traversée de trois jours.

Quatre-vingt-un véhicules – blindés, camions, jeeps et voitures particulières – ont également été chargés à bord de l'*Esterel*, alors que l'escorteur d'escadre *d'Estrées* et la frégate lance-missiles *Duquesne* croisaient très près du port de Beyrouth en protection.

Un groupe d'alerte, soit douze hommes du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), a débarqué mardi à Beyrouth, avec pour mission, selon le commandant de cette unité, le lieutenant Lionel Chesneau, d'assurer « *la protection des personnalités civiles et militaires appelées à embarquer d'ici à la fin de l'opération* » de retrait.

Celle-ci doit, officiellement, se terminer samedi prochain. Aucune précision n'a pu être obtenue sur l'identité de ces personnalités. Mais on apprend à Paris, de bonne source, que MM. Claude Cheysson et Charles Hernu pourraient assister au départ des dernier soldats du contingent. A défaut des ministres des relations extérieures et de la défense, ce serait MM. Francis Gutman, secrétaire général du Quai d'Orsay, et le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, qui accompliraient cette mission.

Une dernière réunion du Haut-Comité de coordination, groupant les représentants diplomatiques des pays membres de l'ex-force multinationale au Liban (France, Italie, Etats-Unis et Grande-Bretagne), et les commandants en chef des quatre contingents, s'est tenue mardi sous la présidence du ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem. Ce dernier a exprimé ses remerciements « *aux gouvernements, aux peuples et aux soldats* » des pays participant à la FM pour les sacrifices consentis. « *Il est temps,* a-t-il ajouté, *que les Libanais comptent sur eux-mêmes et cessent de demander de l'aide de l'Est ou de l'Ouest, tout en maintenant de bonnes relations avec les pays amis et en poursuivant la lutte au service de la paix dans la région et dans le monde.* »

Dans un communiqué diffusé ce mercredi, le ministère des relations extérieures indique, d'autre part, que les observateurs français chargés de surveiller l'application de l'accord de cessez-le-feu à Beyrouth aux côtés des observateurs libanais arriveront dans la journée dans la capitale libanaise.

Le communiqué du Quai d'Orsay précise : « *Agissant au nom de toutes les composantes représentées à la conférence de réconciliation nationale, le président de la République du Liban a exprimé le souhait que des observateurs français, collaborent à cette mission* [surveillance du cessez-le-feu] *aux côtés des observateurs libanais. Le gouvernement français a accepté d'envoyer de France une quarantaine d'officiers et de sous-officiers qui seront ainsi mis à la disposition des autorités responsables libanaises. Ces observateurs français, commandés par un officier supérieur français, relèveront directement du « haut comité politique et militaire » dont la création a été décidée à Lausanne. Ils en recevront les orientations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et lui feront rapport.* »

LA GUERRE DU GOLFE

Les assureurs Lloyds confirment qu'un cargo a été atteint par un missile

Les Lloyds ont confirmé dans la nuit du mardi au mercredi 28 mars qu'un pétrolier grec, le *Filikon*, a été touché mardi par un missile à une centaine de kilomètres au sud du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg.

Le groupe d'assureurs britannique, citant le ministère grec de la marine marchande, a précisé que ce navire de 41 000 tonnes, qui venait du Koweït et dont la destination finale était la Sicile, n'avait pas subi de dommages importants. Le navire, qui n'a pas fait de demande d'assistance, *poursuit sa route, ont ajouté* les Lloyds.

Un porte-parole irakien avait indiqué mardi que des Super Etendard, avions de fabrication française, avaient coulé mardi après-midi deux navires au sud-ouest de l'île de Kharg et attaqué une station de pompage dans la région de Khormabad au nord de Dezfoul (sud de l'Iran). Les Irakiens annonçaient ainsi pour la première fois l'entrée en action de Super-Etendard – la France en a livré cinq – dans le conflit du Golfe. Le gouvernement de Téhéran observait le silence à ce sujet en fin de matinée mercredi.

En revanche, l'Iran a invité tous les gouvernants, en particulier islamiques et du tiers-monde, à condamner l'Irak, après la publication du rapport des experts des Nations unies confirmant l'utilisation d'armes chimiques entre les forces islamiques. Bien que n'ayant pas l'intention de démentir formellement une condamnation analogue par les Nations unies, l'ambassadeur iranien à l'ONU a laissé entendre que si le Conseil de sécurité ne donnait pas suite au rapport des experts, il ne serait pas totalement exclu que Téhéran ait recours, à son tour, aux armes chimiques. Il a cependant ajouté : « *Nous espérons que nous ne serons jamais amenés à faire un tel choix.* »

Selon M. Khorassani, vingt-cinq attaques chimiques auraient fait depuis le mois d'août dernier quelque deux cents morts et deux mille blessés parmi les Iraniens. Le représentant iranien a estimé que l'absence de toute réaction du Conseil de sécurité aurait de graves conséquences. Cela signifierait, a-t-il dit, que le protocole de Genève de 1925 interdisant le recours aux armes chimiques et bactériologiques est devenu lettre morte.

De son côté, le représentant irakien à l'ONU, M. Riyad al Qaysi, a démenti de nouveau, dans un communiqué, l'usage de ces armes par son pays. Il a ajouté que son gouvernement n'avait pas de commentaires à faire sur le rapport de l'ONU, mais il a critiqué l'Organisation internationale pour avoir accepté la demande d'enquête iranienne.

ATTENTATS ARMÉNIENS A TÉHÉRAN : DEUX DIPLOMATES TURCS BLESSÉS

Deux membres de l'ambassade de Turquie à *Téhéran ont été* blessés mercredi matin 28 mars par des inconnus, qui avaient ouvert le feu sur eux, annonce l'agence iranienne IRNA. Peu après, les deux attentats ont été revendiqués par l'ASALA (l'*Armée secrète arménienne pour* la libération de l'Arménie), a indiqué un diplomate turc.

On apprend de même source que les deux diplomates ont été attaqués par des groupes séparés. M. Ismaïl Tamukcu, *attaché militaire adjoint*, a reçu une balle dans la tête, et se trouve dans un état grave. M. Hassan Oktem, premier secrétaire, a été blessé à l'épaule et au menton ; ses jours ne seraient pas en danger.

Toujours selon l'ambassade de Turquie à Téhéran, deux autres attentats contre des diplomates turcs ont été déjoués *in extremis* ce même mercredi matin. La police iranienne a arrêté les assaillants avant qu'ils ne passent à l'action.

Israël

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AURONT LIEU EN JUILLET

Jérusalem *(AFP)*. – Les élections législatives anticipées se tiendront au mois de juillet prochain, ont décidé, mercredi matin 28 mars, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, et le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès.

● *Une déclaration des Dix.* – Les ministres des affaires étrangères des Dix ont rendu publique, mardi 27 mars, une déclaration dans laquelle ils invitent Israël à « *mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis 1967* » et à l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés. Sans nommer l'Irak, les Dix condamnent en outre l'usage d'armes chimiques et demandent aux belligérants du Golfe de respecter les lois internationales. – *(Reuter.)*

ASIE

Selon des « sources gouvernementales » nippones

LA FRANCE SOUHAITERAIT VENDRE DES ARMES AU JAPON

(De notre correspondant.)

Tokyo. — La France a-t-elle « demandé au Japon de lui acheter des armes afin de redresser le déficit de la balance commerciale bilatérale », ainsi que l'a annoncé ces jours derniers la presse japonaise en anglais, citant des *« sources gouvernementales »* et précisant que *« cette question sera probablement abordée par le ministre français de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, attendu ici le 12 avril ? »*

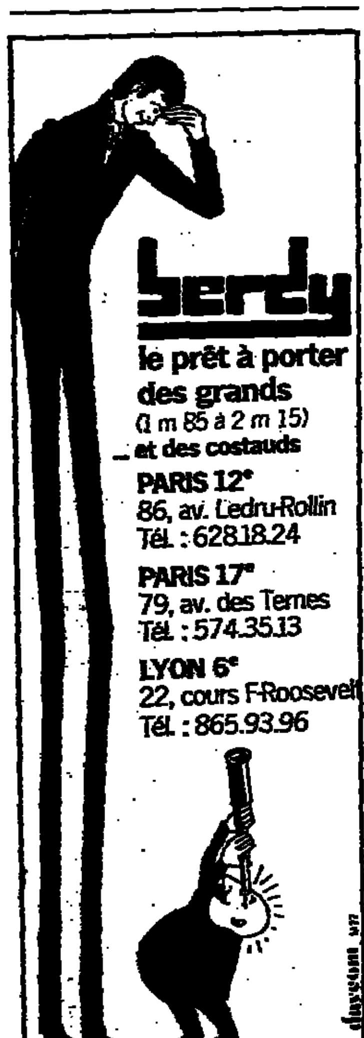
De source diplomatique française à Tokyo, on dément d'une part qu'une telle demande ait été faite récemment de la part du gouvernement français. D'autre part, on précise que *« pendant la préparation de la visite de M. Fabius entre Français et Japonais, la question de ventes d'armes n'a jamais été abordée »*. On ajoute qu' *« elle ne le sera pas non plus pendant la visite du ministre, qui se bornera aux problèmes concernant son ministère et non pas à ceux du déficit commercial et des ventes d'armes »*.

On admet néanmoins, de même source, que, dans le cadre de la visite que doit effectuer prochainement le premier ministre japonais en France, et compte tenu du déficit commercial, *« les Français procèdent à un recensement général des relations bilatérales »*. A ce titre, *« ils ont sans doute passé en revue les affaires en discussion dans le domaine de la défense »* entre l'administration et le secteur privé français d'une part, et les Japonais de l'autre. On souligne la différence fondamentale existant entre une telle *« mise à jour »* et une *« demande officielle »*.

De toute évidence, on n'apprécie guère du côté français que des *« sources gouvernementales »* japonaises non identifiées cherchent à présenter, explicitement, M. Fabius comme le marchand de canons du gouvernement français, et sa démarche, implicitement, comme un aveu de l'incapacité de la France de rétablir l'équilibre commercial autrement qu'en jetant le poids de ses armes dans la balance. Certains, au Japon, avaient d'ailleurs essayé de présenter la visite officielle de M. Mitterrand ici, en 1982, sous cet aspect.

Il est embarrassant, pour le moins, que la première visite ministérielle française, deux ans après le voyage présidentiel — ce qui constitue déjà une bien longue *« absence »*, — soit présentée officiellement de façon aussi sélective. Au ministère japonais des affaires étrangères, on admet qu' *« il n'y a pas eu récemment de nouvelle demande française formelle »* ; on y explique aussi cette apparente contradiction avec l'impression que ce même ministère a choisi de donner, anonymement, à la presse japonaise en déclarant savoir que *« la France souhaite et essaie depuis longtemps de vendre des armes au Japon »*. Cet intérêt aurait à nouveau été *« officieusement »* manifesté lors d'une démarche auprès du ministère japonais des affaires étrangères.

R.-P. PARINGAUX.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Gary Hart remporte largement l'élection primaire du Connecticut

De notre correspondant

Washington. — Un semaine avant l'importante *primaire de New-York*, M. Gary Hart s'est classé, mardi 27 mars, premier, avec une très large avance, dans l'Etat limitrophe du Connecticut. Devançant M. Mondale de 24 points (53 % contre 29 % des voix), le sénateur du Colorado a ainsi redressé sa position dans la course à l'investiture démocrate.

L'ampleur de son succès fait en effet contrepoids à la série d'échecs essuyés ces dix derniers jours, notamment dans le Michigan et l'Illinois, les deux grands Etats industriels du Centre-Ouest où M. Mondale était parvenu à reprendre l'avantage grâce surtout à l'appui des syndicats.

De même que le Michigan et l'Illinois, terres d'industries lourdes, étaient des bastions de l'ancien vice-président de M. Carter, le Connecticut était taillé sur mesure pour M. Hart car la population de cet Etat prospère et dynamique est à la fois jeune et d'un niveau de qualification professionnelle élevé. Ces « jeunes cadres », étudiants au tournant des années 60-70 et en conséquence aussi éloignés des républicains que des démocrates traditionnels, également compromis à leurs yeux dans la guerre du Vietnam, ont maintenant un nom, popularisé par l'équipe de M. Hart : *« Yuppies »* pour *« Young Urban Professionnals »*. Ils constituent par excellence la clientèle électorale du *sénateur du Colorado*, qui avait fait assidûment campagne dans le *Connecticut afin d'aborder sur une* victoire la primaire de New-York. New-York *envoie, en effet*, avec la Californie, l'une des deux plus importantes délégations à *la* convention.

Pour attendue qu'elle ait été, la victoire remportée, mardi, par M. Hart lui permet de démontrer que, contrairement à ce qui commençait à se murmurer, le « feu de prairie » dont il avait bénéficié dans les deux premières semaines de campagne n'est pas qu'un feu de paille. Il est maintenant confirmé — et sans ambiguïté — que la percée du jeune sénateur ne relève pas d'un simple *effet d'amplification de sa victoire* initiale et imprévue du New-Hampshire, mais d'un désir d'une large partie de l'électorat de procé*der à une relève de génération en re*fusant également le conservatisme *passéiste* de M. Reagan *et* le retour au pouvoir de l'appareil démocrate *incarné* par M. Mondale.

Le pasteur Jackson : l'homme-clé

De victoire de l'un en échec de l'autre, l'issue de la convention de juillet demeure très incertaine. Au bout de cinq semaines de campagne, M. Mondale *s'est assuré 691* délégués, et M. Hart, 426. L'avantage *va donc pour l'instant* à l'ancien vice-président, mais, outre le fait *qu'on est à peine à mi-chemin* du processus des « primaires », 271 des *délégués déjà élus sont* « non engagés ». Autrement dit, aucune ma*jorité n'est encore garantie* à aucun des deux favoris. D'autant qu'il faut compter avec M. *Jackson qui*, pour n'avoir obtenu que 12 % des voix dans *le Connecticut*, a néanmoins déjà fait élire 86 délégués sur son nom, plus 35 autres qui lui sont acquis. Recueillant de plus en plus nettement l'écrasante majorité des votes de sa communauté, le candidat noir apparaît comme l'homme-clé de la convention. Si MM. Hart et Mondale continuent à se tenir au coude à coude, il fera payer chèrement son soutien.

Le « blocage » sur le nom de Jackson du vote noir (20 % des suffrages dans la primaire de New-York) a d'ores et déjà conduit MM. Mondale et Hart à rivaliser d'empressement auprès des électeurs juifs, qui constituent, eux, 40 % de l'électorat démocrate de *l'Etat et décideront* donc du vainqueur. Dans cette bataille, M. Mon*dale a pour lui le soutien d'un appa*reil démocrate particulièrement puissant à *New-York, et M. Hart* d'avoir, jusqu'à maintenant, gagné tous les *États de la côte est*.

BERNARD GUETTA.

Chili

Le pays a été paralysé pendant une journée

(Suite de la première page)

Si le bain de sang tant redouté ne s'est pas produit, la violence n'a pu être totalement évitée. Une nouvelle fois, ce sont les étudiants et les habitants des quartiers pauvres qui sont montés en première ligne. Des batailles rangées ont opposé carabiniers et étudiants autour de la faculté de droit, de l'école d'ingénieurs et du toujours très combatif *Pedagogico* (école normale). Jets de pierres d'un côté, gaz lacrymogènes *de* l'autre, mais aussi tirs à balles, qui blessèrent grièvement un *étudiant* de vingt-deux ans.

Affrontements également à Concepcion, où un étudiant de vingt-quatre ans a *été tué* d'*une* balle en pleine poitrine. A Vina-del-Mar, près de Valparaiso, un manifestant a été abattu par des inconnus.

Les *pobladores* (habitants des banlieues pauvres) étaient décidés à ne pas laisser pénétrer les forces de l'ordre dans « leur » zone. Répétant le scénario des *protestas* antérieures, ils ont dressé, avant et après le couvre-feu, des barricades. Abrités derrière des pneumatiques en flammes, ils ont résisté durant plusieurs heures aux assauts des carabiniers. Les combats ont été particulièrement violents dans les *poblaciones* de Lo Hermida, Pudahuel, la Cisterna et La Victoria, tout autour de la capitale. Un enfant de treize ans et un ouvrier de quarante-huit ans ont été tués à Pudahuel, non loin de l'aéroport international. A La Victoria, un prêtre français, le Père Dubois, a été interpellé... au moment où il s'efforçait de calmer les manifestants qui harcelaient un groupe de carabiniers isolés. Il ne fut libéré qu'en fin de soirée, grâce à l'intervention de l'ambassade de France et de l'archevêque de San*tiago*.

Plusieurs communes du grand Santiago ont été, en outre, plongées dans l'obscurité. Dans la plupart des cas, la technique utilisée par les manifestants a été la même : une chaîne lancée contre des câbles de haute tension.

Le centre de Santiago, et en particulier l'Alameda, où peu de véhicules circulaient, ont été également le théâtre d'affrontements. Les forces de l'ordre ont procédé à de nombreuses arrestations ; mais aucun incident grave ne s'est produit.

Le général Pinochet, qui a survolé, mardi soir, en hélicoptère, la zone des *poblaciones*, s'est déclaré satisfait : *« Je n'ai vu que de petits groupes qui avaient mis le feu à des pneumatiques... Les rues étaient vides... Jusqu'à présent, tout est tranquille. »*

Pour les autorités, la *protesta* a été un échec. L'état d'urgence et le couvre-feu ont, selon elles, protégé les « bons » Chiliens contre les fauteurs de troubles. Et dans le souci de veiller sur la *« sécurité des biens et des personnes »*, le couvre-feu a été prolongé d'une nuit, jusqu'au jeudi 29 mars, à 5 heures du matin.

Un autre son de cloche chez les responsables du CNT, qui ne cachaient pas, mardi soir, leur satisfaction. M. Hernol Flores, président de l'ANEF (employés de l'État), affirmait, avec tout de même un peu d'exagération : *« Le pays a été paralysé du nord au sud. »* M. Seguel, de son côté, se félicitait de l'attitude du peuple chilien. *« La* protesta *a été dans l'ensemble, pacifique. »* Satisfaction également dans les rangs de l'Alliance démocratique. Pour son président, le démocrate chrétien M. Gabriel Valdes, *« la* protesta *a été une magnifique démonstration de maturité civique »*.

Sans toutefois oser le dire ouvertement, tous les dirigeants de l'opposition sentaient, à l'issue de cette première « journée nationale » de 1984, que la possibilité d'appeler à la grève générale n'était plus si lointaine.

JACQUES DESPRÉS.

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

Rigueur et austérité seront les thèmes dominants au Congrès national

De notre envoyé spécial

Abidjan. — *Dans leur créole imagé*, les Ivoiriens se disent « gâtés complets » (fichus) ou, plus *justement*, « conjoncturés » (victimes de la conjoncture). *Il est vrai que* les premières coupures de courant à Abidjan, *la métroplole la plus* moderne d'Afrique occidentale, ont fait l'effet d'une douche glaciale. Pour la première fois, la Côte-d'Ivoire négocie cette année, auprès des clubs de Paris et de Londres, le rééchelonnement d'une dette extérieure globale évaluée à pas moins de 7 milliards de dollars. *Le* coup d'arrêt ainsi porté à une expansion continue et remarquable depuis un quart de siècle semble d'autant plus brutal qu'il coïncide, ou presque, avec l'équation posée par la succession de M. Houphouët-Boigny, dont le cinquième mandat présidentiel prend fin l'an prochain, quand il sera, officiellement du moins, âgé de quatre-vingts ans. Le vieux lutteur finirait-il par déclarer forfait ?

L'atmosphère qui règne aujourd'hui en Côte-d'Ivoire n'est guère conforme à ce schéma. Dans sa solitude, le Vieux contemple son peuple... et continue de l'admonester, de le diriger et de redresser la barre quand il est encore temps de le faire. Pour les milieux financiers internationaux, Abidjan demeure, en dépit de son endettement, un « bon risque ». Le corps social ivoirien encaisse, avec beaucoup de souplesse, la réduction de son pouvoir d'achat. Si des vols à main armée ont eu lieu à Abidjan, la criminalité y demeure bien plus réduite qu'à *Lagos ou* à Nairobi. *Surtout*, les Ivoiriens commencent à comprendre que *la* crise n'est pas *forcément* insurmontable et que leur pays n'est pas, pour autant, paralysé.

Premier constat, donc, le président a réagi. A l'automne dernier, à son retour après *cinq mois* d'absence, il aurait piqué quelques colères bien senties en *réalisant que* son pays s'était endetté — souvent maladroitement — au-delà du supportable. Il en aurait fait tout autant, quelques semaines plus tard, quand l'inévitable s'est annoncé : la sécheresse avait vidé les retenues d'eau, imposant des délestages d'électricité. La sonnette d'alarme avait été tirée dès septembre 1979. Peut-être parce qu'ils ont été mal conseillés, les Ivoiriens ont réagi avec un bon temps de retard, laissant ainsi un énorme trou se creuser sur le plan financier. *« Mais pour rattraper le dérapage, après un moment de découragement, on s'est dit qu'il fallait y aller, sans trop savoir le où et le comment »*, explique un diplomate occidental. Et c'est le Vieux qui, une fois de plus, s'est mis à secouer son petit monde.

Un plan de restructuration

On a fait venir de France, en toute hâte, quatre turbines d'une capacité globale de 100 MW, de quoi assurer — au prix fort, il est vrai, puisqu'elles sont alimentées en fuel — la soudure jusqu'en septembre 1984, quand des pluies, apparemment précoces, auront rendu au pays sa capacité hydro-électrique. Un plan de restructuration de l'administration est appliqué : réduction du nombre des portefeuilles ministériels et de l'assistance technique étrangère, reconduction pour un an du blocage des salaires, renforcement des rentrées fiscales. Deux complexes sucriers sur six seront fermés au terme de la campagne en cours. Les prix de l'eau, de l'électricité, des transports en commun, du riz, du pain et de l'essence ont fait un bon. Du coup, en mars, la Coupe d'Afrique de football, qui a coûté fort cher, est apparue comme un dérivatif. Les Ivoiriens ont un moment oublié qu'on les invitait, *chaque jour davantage, à se serrer* la ceinture.

Certes, le président Houphouët-Boigny se montre moins en public. Mais au cours de ses longues absences, qu'il séjourne en Suisse ou à Marne-la-Coquette, il surveille son monde de la même façon qu'il le fait de son palais de Yamoussoukro ou de la bien plus modeste propriété qu'il occupe à Cocody, le quartier résidentiel le plus chic d'Abidjan. Et quand il se montre, il est en forme, prenant son temps pour suivre la finale de la Coupe d'Afrique ou recevoir, le lendemain, les organisateurs et les élus de cette manifestation sportive. Ceux qui le voient le disent très alerte. *« Au cours d'une audience, le Vieux sait toujours ce que son interlocuteur a à lui dire ; il juge l'homme, non un propos qui le surprend rarement »*, explique un de ses familiers.

En avril 1983, lorsque le président a fait une mémorable sortie devant les responsables du PDCI, parti unique, évoquant au passage les menaces pesant sur sa famille et l'étendue de ses richesses — ses plantations, mais aussi ses biens à l'étranger, — certains s'étaient demandé s'il *n'avait pas été marqué* par la crise ouverte un peu plus tôt par une grève d'enseignants. *« Houphouët s'est retrouvé tout seul, mais il a bien joué. Le discours est passé dans le public. La démonstration a payé. Bon gestionnaire pour lui-même, il a expliqué qu'il l'était tout autant pour son pays. Et pourquoi cacher ce qui est de notoriété publique, à savoir qu'il possédait des biens à l'étranger ? »*, expliquera un observateur occidental.

Il est vrai que les finances de la Côte-d'Ivoire — trop d'emprunts à court terme, trop de crédits commerciaux — se portent bien mal. En outre, les productions de café et de cacao ont également souffert de la sécheresse. Enfin, le pétrole ne répond pas aux espoirs initiaux, puisque la production actuelle — 1,2 million de tonnes en 1983 — permet d'envisager d'atteindre le seuil de l'auto-suffisance (1,8 million de tonnes) et non d'encaisser *d'intéressantes rentrées de devises*. Quant au gaz, il constituera un jour une ressource importante, *mais sûrement* pas à court terme puisque l'investissement nécessaire à son exploitation est évalué à quelque 100 milliards de francs CFA.

Mais la Côte-d'Ivoire n'est ni le Ghana ni même le Nigéria. Parti de loin, l'Etat a réussi là où des pays mieux dotés — comme la Guinée — ont complètement échoué. L'infrastructure est en place. L'intégration des étrangers — un habitant sur trois n'est pas ivoirien, mais dispose du droit de vote — et l'exploitation des ressources agricoles et forestières ont permis de construire un Etat moderne dont le revenu par tête d'habitant — 1 200 dollars — est comparable à celui de la Tunisie. Certes, il y a eu des excès, des *erreurs* — les complexes sucriers en sont le meilleur exemple — et des dépenses de prestige dont Yamoussoukro, capitale et ville natale du président, est un peu le symbole. Mais le résultat est là : un seuil a été *franchi*, la Côte-d'Ivoire connaît des problèmes de développement, non *de sous-développement*.

Criblé de dettes

L'auteur de cette page d'histoire, le Vieux de Yamoussoukro, a prouvé à ses compatriotes et au reste de l'Afrique que l'on pouvait réussir. *« Quand la crise s'est amorcée en 1980, si Houphouët avait alors pris conscience de son ampleur et arrêté sur-le-champ les dépenses, la situation serait nettement moins grave aujourd'hui. On aurait pu rééchelonner la dette à froid. Mais cela veut également dire que tout n'est pas perdu »*, juge un expert étranger qui pense, comme beaucoup d'autres, que *« les Ivoiriens peuvent s'en sortir »*.

A quel prix et, surtout, selon quelles méthodes ? Locomotive des deux premières décennies de l'indépendance, grand formateur de cadres dans un pays qui n'en avait pas, l'Etat a défriché et ouvert des voies. Il est aujourd'hui criblé de dettes et le restera, au mieux, jusqu'en 1987-1988. L'élite politico-administrative, très gâtée, semble encore assez laxiste. En raison du manque d'entrepreneurs autochtones — le commerce et l'industrie demeurent entre des mains étrangères, — le libéralisme affiché s'accommode de la prééminence d'un Etat *tentaculaire* qui donne des signes d'essoufflement. Changer de vitesse, imaginer une relève ? *« Beaucoup d'investissements ont coûté trop cher*, expliquera un économiste occidental. *Le pays s'est voulu libéral mais l'Etat a tout fait et pas toujours très bien. Il y a encore de l'argent mais, après avoir vu trop grand et étatique, il va falloir voir plus petit et privé. »*

Rigueur et austérité promettent d'être les mots d'ordre du Congrès national — grand rassemblement de la classe dirigeante — qui s'ouvre jeudi 29 mars. Mais il en faudra davantage pour renforcer la solidarité entre la grande majorité, qui subit la crise, et les couches les plus aisées, encore peu affectées. Les députés, pour prendre un exemple, le savent. Dispensaires et hôpitaux de campagne fonctionnent mal, *faute de médecins et même de médicaments*. A la veille de l'échéance électorale de 1985 — le mandat de l'Assemblée prend également fin, — ces élus sans pouvoir et sans grands moyens se sentent un peu coincés : *« S'ils disent la vérité, le parti risque de les sanctionner et s'ils se taisent, la masse les lamine »*, juge un observateur.

Grippé, le système a besoin d'un bon coup de fouet, de prouver qu'il peut se ressaisir, faute de quoi il sera victime de la désaffection d'une population, notamment rurale, auprès de laquelle M. Houphouët-Boigny conserve non seulement le prestige du bâtisseur mais également celui de l'homme qui, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avait remporté une formidable victoire politique en obtenant l'abolition du travail forcé.

La succession

Si 1984 s'annonce, pour des raisons financières, l'année la plus difficile, 1985 sera l'année des échéances politiques puisque la Constitution, révisée à cet effet, prévoit l'élection d'un vice-président sur le « ticket » du président. M. Houphouët-Boigny saisira-t-il cette occasion — qu'il a, après tout, voulue — pour désigner son successeur ? Le problème demeure entier. Personne ne se risque à poser publiquement la question. Le Vieux donne, ces temps-ci, l'impression d' *« écouter davantage ses petits-enfants que ses enfants »*, autrement dit les *« jeunes »* : cinq sur les neuf membres du comité exécutif du PDCI, *élu en 1980*, sont âgés aujourd'hui de moins de quarante-cinq ans, ce qui est également le cas de plusieurs ministres. La plupart sont issus du MEECI, la branche étudiante du parti, et s'étaient rangés aux côtés du président lors de la crise étudiante du printemps 1983.

Mais, tout en laissant parfois manœuvrer un personnel politique bien prudent, M. Houphouët-Boigny ne prend pas parti. Ceux qui entendent *« se positionner »* dans la perspective de la succession le font à leurs risques et périls. Le petit jeu des noms tourne d'ailleurs très vite court. *Le chef de l'Etat ne se* conduit même pas en arbitre. Il se comporte comme si l'héritage devait se mériter, laissant planer la plus grande incertitude sur le choix de l'an prochain. *« Il pense*, nous dira un de ses proches collaborateurs, *qu'il serait trop facile d'offrir la vice-présidence à quelqu'un, que le peuple l'a choisi lui-même pour des raisons précises et que son successeur devra accéder au pouvoir de la même façon. »*

« En 1980, juge de son côté un diplomate, *on s'était demandé s'il tiendrait le coup jusqu'au terme de son mandat. Aujourd'hui, on s'interroge surtout sur les conditions dans lesquelles il sollicitera un sixième mandat. »* Le problème de la succession ne semble, en effet, soulever ni passions rentrées ni graves inquiétudes. Nombreux sont ceux qui misent sur la sagesse d'une classe dirigeante qui, le jour venu, aura intérêt à préserver des acquis substantiels. Enrichie, parfois sans mesure, la Côte d'Ivoire garde le souvenir de son dénuement à la date de l'indépendance, quand les paris sur le développement se reportaient sur certains de ses voisins, aujourd'hui en difficulté et parfois même ruinés.

On n'interroge pas le passé, on s'inquiète davantage d'assurer le futur. *« On est encore dans le flou, il n'y a plus de plan, il va falloir provoquer la reprise, non l'attendre »*, jugera un économiste. Et pour un banquier *ivoirien, la crise* actuelle ne comporte pas que des aspects négatifs puisqu'elle traduit aussi *« la rançon d'un certain succès »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AFRIQUE

LA GUINÉE APRÈS LA MORT DE SEKOU TOURÉ

M. Lansana Beavogui, soixante et un ans, premier ministre, a été nommé chef du gouvernement par intérim, en remplacement du président Sekou Touré, par le bureau politique du Parti démocratique de Guinée, a annoncé un communiqué du bureau politique du parti unique guinéen. La décision de nommer M. Beavogui chef du gouvernement, a été prise, conformément à la Constitution, à l'issue d'une réunion du bureau politique élargie aux membres du gouvernement, mardi 27 mars au début de l'après-midi, précise le communiqué.

• A CONAKRY, plusieurs milliers de militants du Parti démocratique de Guinée (PDG), selon Radio-Conakry, se sont rassemblés mardi au Palais du peuple pour rendre hommage au président Sekou Touré. Les militants de la révolution guinéenne, très émus, psalmodiaient des versets coraniques comme le veut la religion islamique, affirme la radio. Le bureau politique du PDG avait prescrit que des prières soient dites dans les lieux de culte de toutes les confessions religieuses du pays, pour le repos de l'âme du président défunt.

La dépouille mortelle de Sekou Touré est arrivée ce mercredi en fin de matinée à Conakry. Elle sera exposée sur l'esplanade du Palais du peuple, au centre de la ville. La cérémonie religieuse de vendredi se déroulera à la grande mosquée de Conakry, avant que le corps du président Sekou Touré ne soit transporté au Mausolée des héros nationaux.

La plupart des capitales africaines ont réagi à la mort du président guinéen.

• A RABAT, où le chef de l'Etat guinéen jouissait d'une grande estime, la radio marocaine a interrompu ses émissions pour faire part de cette nouvelle en priant Dieu *« d'avoir le défunt en sa miséricorde et de lui accorder sa grâce »*. Un deuil de trois jours a été décrété au Maroc. Ami personnel du roi Hassan II, Sekou Touré était un *« conseiller écouté »* aussi bien pour les affaires africaines qu'islamiques. *Le président guinéen présidait* depuis 1981 le Comité islamique de bons offices entre l'Iran et l'Irak. Lors du sommet islamique de Casablanca, du 15 au 19 janvier dernier, il avait été l'un des chefs de file en faveur de la réintégration de l'Egypte au sein de l'OCI.

• A PARIS, M. Mauroy a exprimé, mardi, les condoléances de la France au peuple guinéen. *« C'est avec une grande émotion que j'ai appris la brutale disparition du président Ahmed Sekou Touré,* écrit le premier ministre. *Le deuil qui frappe ainsi le peuple guinéen ami de la France sera également ressenti dans l'Afrique tout entière, dont le président Sekou Touré aura marqué l'histoire, en particulier dans son combat d'émancipation. »*

C'est le premier ministre, accompagné de M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, qui représentera le gouvernement français aux obsèques du président guinéen. M. Guy Penne, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, représentera personnellement le président de la République.

M. Mauroy qui devait se rendre vendredi à N'Djamena, première étape d'une visite dans trois pays africains – Tchad, Côte-d'Ivoire et Gabon – ne s'y rendrait que lundi 2 avril au terme de son séjour à Libreville et Franceville.

Les successeurs possibles

Le successeur du président Sekou Touré sera officiellement désigné par le peuple guinéen, au terme du délai – constitutionnel – de quarante-cinq jours. Dans les faits, les choses se passeront un peu différemment. A l'instar des systèmes socialistes, le « parti-Etat », en l'espèce le Parti démocratique de Guinée (PDG), aura indiqué au peuple le « bon choix » en désignant au sein du bureau politique national le candidat unique à l'élection présidentielle. La mort brutale du chef de la révolution guinéenne a pris de court la classe dirigeante de Conakry qui constitue, en raison des privilèges dont elle jouit, une « *nomenklatura* ». Trop d'intérêts – notamment financiers – sont en jeu pour que le choix du futur chef de l'Etat entraîne un quelconque bouleversement de l'ordre établi.

Aussi, et bien qu'il n'ait rempli jusque-là qu'un rôle effacé, le premier ministre (la fonction a été créée pour lui en 1972), le docteur Lansana Beavogui, pourrait faire figure de candidat de transition. Compagnon de l'indépendance, il est de la même génération (soixante et un ans) que le président défunt et est reconnu comme l'un des principaux dépositaires de la pensée – prolixe – d'Ahmed Sekou Touré. Sa désignation présenterait en outre l'avantage de ne pas mettre en cause les équilibres ethniques.

Né à Macenta, en Guinée Forestière, M. Beavogui appartient au groupe ethnique minoritaire des « Forestiers ». Les Foulah (Peuls), les Malinkés (ethnie du président Sekou Touré) et les Soussous n'ont donc, *a priori*, rien à craindre, en tant qu'ethnie, de lui. M. Beavogui n'effraie personne, dans la mesure où son nom n'a jamais été prononcé à propos de la répression qui, pendant de nombreuses années, s'est déchaînée en Guinée.

M. Ismaël Touré, le demi-frère de l'ancien chef de l'Etat, est une personnalité plus complexe. Réputé « pro-américain », il a eu l'occasion, comme ministre des mines et de la géologie, de mener les négociations avec les sociétés mixtes étrangères travaillant dans le secteur de l'extraction minière. Au cours de nombreux voyages à l'étranger, il a pu nouer des contacts étroits avec des hommes d'affaires occidentaux. C'est certainement le « candidat » préféré des milieux d'affaires. Sa réputation est double : on lui reconnaît généralement une grande efficacité et une compétence certaine, mais on le craint. Le nom d'Ismaël Touré à été souvent cité à propos du « camp Boiro », le sinistre camp de détention.

Il aura l'appui d'une partie de la « famille ». Mais, au sein du clan des Touré, les jeux ne sont pas encore faits. Les membres de la famille, qui ont essaimé dans les rouages de l'Etat et du secteur privé, vont probablement, comme à chaque décision importante, se retrouver à Faranah, village natal d'Ahmed Sekou Touré. Leur décision quant au nom du successeur du « guide suprême » sera déterminante. Un autre membre de la famille, M. Siaka Touré, ministre des transports, a – au moins – l'ambition nécessaire pour revendiquer le lourd héritage de son oncle. Paradoxalement, cet officier supérieur, ancien commandant en chef du camp Boiro, jouit d'une assez bonne réputation. On lui reconnaît, en outre, une vraie personnalité. Il est, dit-on, « intelligent et séduisant ».

L'absence de popularité

Un autre homme pourrait prétendre assumer les fonctions de chef de l'Etat, M. Mamadi Keita, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Sa réputation de marxiste lui vient probablement du fait qu'il s'est longtemps occupé des problèmes de coopération avec les pays de l'Est, notamment l'Union soviétique. Longtemps proche du camp socialiste, M. Mamadi Keita s'est néanmoins rallié à la volonté du président Sekou Touré de faire renaître la coopération franco-guinéenne. Son nom a également été cité à propos des « activités » du camp Boiro.

M. Sénaïnon Béhanzin, ministre des fermes agropastorales et des coopératives agricoles (expérience de caractère collectiviste, dont l'échec est patent), a régressé de la quinzième à la trente-neuvième place dans la liste du comité central élu lors du douzième congrès du PDG, qui s'est tenu en novembre 1983. Idéologue et conseiller écouté de l'ancien président, M. Béhanzin est Béninois et, à ce titre, il n'est guère aimé de la population. Ses chances de retrouver un poste de responsabilité après la mort de Sekou Touré apparaissent minces. Comme M. Damontag Camara, président de l'Assemblée nationale et secrétaire permanent du bureau politique national, c'est néanmoins un fidèle du président disparu.

D'autres personnalités, comme M. Moussa Diakité, ministre chargé des domaines, de l'habitat et de l'urbanisme, ou M. Seydou Keita, commissaire général de la révolution de Conakry et beau-frère de l'ancien président, auront leur mot à dire. Tous possèdent actuellement une part du pouvoir. La difficulté de la succession d'Ahmed Sekou Touré réside dans le fait qu'aucun d'entre eux ne possède une réelle popularité. Pour une raison simple : être populaire, c'était, à terme, porter ombrage au « guide suprême de la révolution », qui avait un charisme certain et était capable d'exercer une véritable fascination sur ses interlocuteurs.

LAURENT ZECCHINI.

Un appareil répressif impitoyable

« La France a été induite en erreur, aucun individu n'a été poursuivi en Guinée pour activité politique. » Alors qu'il sort de l'Élysée le 17 septembre 1982, reçu pour sa première visite officielle en France par un président socialiste, le président Sekou Touré fidèle à sa tactique, balaye toutes les interrogations sur le sort des prisonniers politiques en Guinée. Le « guide suprême », « le père de la révolution » guinéenne, ne veut d'ailleurs pas comprendre cet « acharnement » de la presse à l'interroger sur les droits de l'homme. En février 1982, la Guinée n'a-t-elle pas ratifié la charte africaine des droits de l'homme et des peuples ?

Contrairement aux Idi Amin Dada, Bokassa ou Macias Nguema, tueurs « sans finesse », le dictateur guinéen, intelligent et rusé, avait mis en place une machine de répression bien huilée, particulièrement efficace, qui a broyé successivement tous ceux qui pouvaient lui porter ombrage. Depuis 1958, date de l'indépendance de la Guinée, le président Sekou Touré n'avait pas dénoncé moins de quatorze *« complots contre la révolution »*, autant d'occasions d'envoyer dans les camps de détention, dont le plus célèbre demeure le camp Boiro à Conakry, des milliers de personnes dont la plupart « disparaîtront » sans laisser de trace.

Dans son rapport de 1983, Amnesty International souligne le refus constant des autorités de fournir des renseignements sur le sort d'environ deux mille neuf cents prisonniers « disparus » de prison après leur arrestation entre 1969 et 1976. Selon l'organisation humanitaire, les seize derniers détenus (sur les quatre mille environ) arrêtés à la suite des « complots » de 1969, de 1970 et de 1976, ont été relâchés fin 1980, mais deux mille neuf cents personnes manquent à l'appel, victimes, selon toute probabilité, des conditions de détention particulièrement sévères, des tortures, dont la plus célèbre consistait en la « diète noire », c'est-à-dire la privation de toute nourriture et d'eau dans une cellule entièrement fermée, ou plus simplement d'exécutions.

Dans un livre-témoignage (1), un ancien détenu du camp de Boiro, Amadou Diallo, raconte la vie des détenus guinéens et, en particulier, la fin du plus connu d'entre eux, victime innocente du tortionnaire de Guinée, Diallo Telli, premier secrétaire général de l'OUA, qui a succombé, en 1977, à la « diète noire ».

Depuis quelques années, le président guinéen avait quelque peu ouvert son pays et Amnesty International avait pu se rendre en Guinée en décembre 1981. L'organisation humanitaire souligne cependant que l'utilisation continue de la détention politique sans inculpation ni procès demeure et que les responsables politiques ont continué à user largement des mises en détention pour étouffer toute opposition.

« Ces détentions politiques, souligne Amnesty International, *souvent plusieurs années durant, paraissent avoir sanctionné des infractions mineures, par exemple le fait d'avoir critiqué le PDG ou négligé de suivre une de ses directives. Aucune forme d'intervention ni de recours judiciaire n'est alors possible en faveur du détenu. En raison de l'usage apparemment très répandu de la détention à des fins politiques, tant dans les villes que dans les régions rurales, et de la politique officielle du secret en matière de détention politique »*, Amnesty International se déclare incapable d'évaluer le nombre des détenus.

Pendant les vingt-six ans de « règne » de Sekou Touré, on peut estimer à plusieurs milliers les hommes morts pour avoir risqué de faire de l'ombre au tyran de Conakry qui n'avait qu'une seule idéologie : son maintien au pouvoir.

F. C.

(1) *Le Monde* a rendu compte de ce livre *la Mort de Diallo Telli*, Editions Khartala, dans son numéro du 10-11 juillet 1983.

M. MITTERRAND : un des chefs d'Etat les plus remarquables d'Afrique

M. François Mitterrand a envoyé ce mercredi 28 mars, le télégramme suivant à M. Lansana Beavogui, premier ministre de Guinée : *« J'apprends avec une grande émotion la disparition brutale du président Ahmed Sekou Touré. Sa perte sera durement ressentie tant en Guinée que sur le continent africain tout entier dont il était l'un des chefs d'Etat les plus remarquables et les plus écoutés. Les liens anciens qui nous unissaient me font ressentir profondément ce deuil en présentant mes plus sincères condoléances à sa famille, au gouvernement et au peuple guinéens. En mon nom propre et en celui du peuple français, je tiens à rendre hommage à l'œuvre et à la personnalité du grand disparu. »*

• *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, a déclaré que le président Ahmed Sekou Touré était *« un chef dictatorial et, il ne faut jamais l'oublier, un chef parfois cruel »*. M. Debré a ajouté : *« Il a rompu toute allégeance avec la France, et, de ce fait, avec l'Occident. Il a été déçu de ses rapports avec l'Est et a pris conscience de la solidarité africaine qu'il avait sans doute méconnue au début. Il a conduit son pays dans l'impasse et n'a pas eu le temps de réparer ses erreurs. »*

Le premier échec de Moscou en Afrique

Seul pays de l'Afrique francophone à opter pour l'indépendance dès 1958, la Guinée s'est tournée vers les pays socialistes et, en particulier, vers l'URSS, autant pour briser son isolement économique que par conviction idéologique. Cette antériorité lui a donné le privilège de constituer aussi le premier échec de Moscou en Afrique. La méconnaissance du continent et l'inadéquation de l'aide proposée ont donné lieu à des situations ubuesques, devenues la caricature de la présence soviétique dans le tiers-monde, tels ces chasse-neige débarqués des avions gros porteurs soviétiques sur l'aéroport de Conakry...

Sekou Touré a toujours pris garde de ne pas laisser les Soviétiques empiéter sur un nationalisme chatouilleux. Et la première crise dans les relations avec l'URSS, marquées par des cycles de rapprochement et de tension, a justement été provoquée par l'intérêt jugé trop intense que l'ambassadeur soviétique, M. Daniel Solod, porta, en 1961, à un conflit entre le gouvernement et les étudiants guinéens. Le représentant de Moscou fut prié de quitter Conakry du jour au lendemain.

Ainsi Sekou Touré refusa-t-il toujours aux Soviétiques le droit d'installer une base militaire dans l'île de Tamara, au large de Conakry, pour surveiller les activités de la flotte américaine dans l'Atlantique. Les observateurs à Moscou pensent que le Kremlin va profiter du changement à la tête de l'Etat guinéen pour reposer la question.

Après l'incident Solod, les relations soviéto-guinéennes avaient connu une période de froid qui dura jusqu'en 1965. Au mois d'août de cette année-là, Sekou Touré est accueilli à Moscou avec tous les honneurs dus au dirigeant d'un pays ami. En novembre, il accuse la France et les pays modérés de l'Afrique occidentale d'avoir fomenté un complot contre son régime et il rompt les relations diplomatiques. La lune de miel recommence avec le camp socialiste, tandis que Sekou Touré accuse régulièrement les Occidentaux de chercher à le destituer. Après une tentative de débarquement de « mercenaires », il demande l'aide de l'URSS.

Arrogance et maladresse

La coopération militaire atteint son apogée. En 1975, le port et l'aéroport de Conakry sont la plaque tournante de l'aide soviéto-cubaine aux Angolais d'Agostinho Neto. Des fusées sol-air fabriquées en URSS et destinées au MPLA transitent même par la Guinée. A partir de 1974, les Soviétiques exploitent le gisement de bauxite de Kindia, dont ils « achètent » 90 % de la production, pour leur plus grand profit et au plus grand déplaisir des Guinéens. « L'allié indéfectible des peuples en voie d'émancipation » paie en effet au tiers du prix mondial le précieux minerai dont son territoire est dépourvu (c'est une des rares matières premières qu'il ne possède pas) et reprend aux Guinéens la moitié des recettes pour se rembourser l'aide qu'il leur a fournie.

Quand Sekou Touré se rapproche à nouveau de l'Occident à la fin des années 70, il s'éloigne de Moscou. En 1977, il interrompt les vols de reconnaissance des Tupolev 95 au-dessus des routes maritimes au large de l'Afrique occidentale. Moscou en prend ombrage, cesse les livraisons de pétrole et ralentit la fourniture des pièces détachées destinées aux avions d'Air-Guinée. Le nombre des assistants techniques soviétiques, dont une bonne partie de conseillers militaires, est réduit. Les Guinéens supportent mal l'arrogance et la maladresse des « coopérants » de l'Est et le racisme latent que ressentent leurs étudiants en URSS.

La Guinée de Sekou Touré, malgré quelques tentations, n'aura pas été la base avancée du socialisme soviétique que le Kremlin souhaitait en Afrique occidentale. L'URSS a connu d'autres échecs sur le continent noir mais sa réussite depuis vingt-cinq ans est d'avoir toujours su compenser des reculs dans une région par des avancées dans d'autres.

D.V.

• *M. Maurice Couve de Murville*, ministre des affaires étrangères du général de Gaulle en 1958, a déclaré : *« Vingt-six ans plus tard* [après le « non » à de Gaulle] *le temps a fait son œuvre. Sekou Touré n'est pas mort à Moscou mais aux Etats-Unis, où il était venu pour se faire soigner après avoir, il y a déjà longtemps, rétabli avec la France des relations normales. Sekou Touré jouait son rôle dans les organisations internationales africaines, mais son problème réel était celui de l'état de son propre pays. Les successeurs auront la tâche dure. »*

Maroc

• MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DE DEUX DÉTENUS. – *Sans Frontière* (1), le magazine de l'immigration vient de lancer une campagne en faveur de deux détenus marocains, Miloud Achdini et Hassan el Bou, respectivement condamnés à dix et vingt ans de détention en 1977 *« en raison de leurs opinions »*, selon la déclaration à l'époque de Me Baudelot, représentant au procès de l'Association internationale des juristes démocrates. Les deux condamnés seraient atteints depuis plusieurs années de *« troubles mentaux graves »*, et l'un d'entre eux a tenté, en 1979, de se suicider. De nombreuses organisations humanitaires, dont Amnesty International, sont déjà intervenues, en vain, en faveur des deux détenus.

(1) *Sans Frontière*, 33, boulevard Saint-Martin, Paris 3e.

UN COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRANÇAISES DE PRISONNIERS POLITIQUES

Mme Nadine Bari, présidente de l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée, nous a fait parvenir la réaction suivante :

Après la mort du président Sekou Touré, l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée souhaite que la Guinée s'achemine maintenant vers la démocratie. Sa première réaction a été celle des familles guinéennes de disparus, une réaction d'espoir : espoir que les prisons s'ouvrent, que les langues se délient, que le bilan des morts et des vivants soit enfin établi.

Il est bien évident que le nouveau gouvernement guinéen, quel qu'il soit, devra faire la lumière sur les milliers de disparitions survenues depuis un quart de siècle et cause partielle de l'exil de plus de deux millions de Guinéens. Cependant, la réaction des familles françaises est mitigée par la crainte que le successeur de Sekou Touré puisse étouffer cet espoir.

L'association souhaite que le gouvernement français, jusqu'ici soutien implicite de la dictature guinéenne, mais qui s'affirme défenseur des droits de l'homme, demande les éclaircissements nécessaires sur les disparus en Guinée. L'association espère notamment que les circonstances de l'exécution sommaire et sans jugement de huit maris de Françaises seront communiquées aux veuves et orphelins et qu'une enquête sera menée dans les plus brefs délais sur l'évasion présumée du neuvième, Abdoulaye Bari, époux de la présidente de l'association.

* Mme Bari est l'auteur d'un ouvrage relatant toutes les démarches faites pour obtenir des nouvelles sur le sort de son mari, *Grain de sable*, édition du Centurion, dont *le Monde* a rendu compte dans son numéro daté 6-7 novembre 1983.



Le Monde

politique

EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les députés socialistes envisagent une réforme de la taxe d'apprentissage

« Entre le noyau dur du peuple de gauche et le gouvernement, il y a un grand écart, mais c'est nous qui vivons la déchirure musculaire. » Le député socialiste qui s'exprime ainsi, à propos de la question scolaire, n'est pas un défenseur acharné de la « laïcité pure et dure ». Elu d'une région — la Bretagne — où la guerre scolaire a fait des ravages, il est bien décidé à aider, autant qu'il le peut, M. Alain Savary à gagner son ambitieux pari ; mais, enseignant du public lui-même, il comprend aisément les problèmes de conscience que peut entraîner, chez nombre de ses amis parlementaires de gauche, la volonté du gouvernement de signer la paix.

Ils sont de plus en plus nombreux à réagir comme lui, tout en comprenant qu'il s'agit, pour leurs électeurs concernés, d'une véritable « révolution culturelle » qui n'est pas toujours très facile à accomplir. Ils ont commencé à se faire entendre, mardi 27 mars, au cours de la première des deux journées d'étude du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Au point que les « laïcs » les plus convaincus — ceux qui s'apostrophent d'un *« Comment va ton évêque ? Le mien, ça va, il a la figure épanouie ces jours-ci ! »* — estiment ne plus avoir la majorité au sein du groupe. Le sujet n'est pas encore venu en séance plénière, mais « les questions scolaires » étaient le thème retenu pour l'une des quatre commissions de travail qui se sont réunies dans l'après-midi et dans la soirée (le rapporteur en sera M. Bernard Derosier, député du Nord). La discussion, bien entendu, a été passionnée, l'unanimité se faisant sur la nécessité d'une défense des valeurs et de la qualité de l'école publique. C'est le sens que les élus socialistes souhaitent donner aux manifestations du 25 avril. Les militants du CERES se demandent, toutefois, si le PS peut faire descendre dans la rue des gens qu'il décevra, quinze jours après, en laissant adopter le projet gouvernemental tel qu'il est.

En tout cas, l'idée, avancée par M. Pierre Joxe, d'un collectif budgétaire pour aider l'enseignement public à mieux préparer la rentrée de l'automne 1984 — qui, d'après Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe, s'annonce *« plus difficile que les deux précédentes »* — est reprise par tout le monde. De même, il est sérieusement envisagé de préparer une proposition de loi modifiant la perception et la distribution de la taxe d'apprentissage, qui, du fait que sa répartition est, pour l'heure, laissée au libre choix des entreprises, profite davantage aux écoles privées qu'aux établissements publics.

Nul ne pouvait douter que la question scolaire occuperait une bonne partie de la séance plénière de mercredi et que, dans l'après-midi, M. Pierre Mauroy serait interpellé sur ce sujet. Pourtant, les trois autres thèmes retenus pour les groupes de travail ne manquent pas non plus d'intérêt : les restructurations industrielles, rapporteur : M. André Billardon, député de Saône-et-Loire ; le budget et la fiscalité, rapporteur : M. Jean Anciant, élu de l'Oise ; la situation européenne, rapporteur : M. André Bellon, député des Alpes-de-Haute-Provence.

Mardi après-midi, les élus socialistes, en séance plénière, ont débattu de la valorisation et de la popularisation de l'œuvre législative déjà accomplie. *« Fiers et satisfaits »*, pour reprendre l'expression de Mme Neiertz, ils constatent que leur travail n'est pas apprécié à sa juste valeur par la population, *« y compris par les électeurs de gauche »*, soit qu'elle l'ignore, soit qu'elle le considère comme tout naturel. Entrés en période électorale, les députés socialistes sont décidés à mettre le projecteur sur leur œuvre législative. Le groupe socialiste a passé la matinée de mardi à régler ses problèmes internes. M. Pierre Joxe a été réélu à sa présidence par acclamations, mais ce n'a pas été aussi simple pour les postes à pourvoir au bureau de l'Assemblée nationale. Il a fallu une longue discussion et un vote à bulletin secret (81 voix pour, 70 contre, 6 abstentions) pour décider d'appliquer le principe, accepté en juillet 1981, du remplacement, comme questeur, de M. Raoul Bayou, député de l'Hérault, qui détenait ce poste depuis onze ans, par M. René Gaillard (Deux-Sèvres). De même, malgré le souhait de certains de profiter de l'expérience acquise, MM. François Massot (Alpes-de-Haute-Provence), Alain Chénard (Loire-Atlantique) et Michel Suchod (Dordogne) devront laisser leur place, à la vice-présidence de l'Assemblée, à MM. Jean Natiez (Loire-Atlantique), Raymond Douyère (Sarthe) et Michel Sapin (Indre).

THIERRY BRÉHIER.

M. CHIRAC A TF 1

« M. Mitterrand doit à ses prédécesseurs son bon accueil aux Etats-Unis »

Sans être aucunement embarrassé par les questions des journalistes, M. Jacques Chirac a pu, mardi 27 mars, exposer ses idées politiques au cours de l'émission « Politiques » de TF 1, pendant une heure et quart, comme il le fait plusieurs fois par semaine devant des auditoires plus restreints que le public d'une chaîne de télévision.

A la fin de l'émission, interrogé sur le voyage de M. Mitterrand aux Etats-Unis, le président du RPR a déclaré : *« Non seulement je suis content du succès de ce voyage, mais j'aurais été outré que ce soit le contraire. Quand les Etats-Unis qui sont nos alliés reçoivent le président de la République française, il convient qu'ils le reçoivent bien, ce qui est le cas. Il a aussi été bien reçu parce qu'il a apporté la caution d'une nation militairement indépendante, possédant une force nationale de dissuasion, au déploiement des missiles américains en Europe et j'ai approuvé cette position. Je voudrais tout de même rappeler que s'il a été ainsi reçu pour cette raison, il serait tout de même bien inspiré de se rappeler que, si la France a aujourd'hui cette position qui lui permet d'être bien reçu, il le doit non pas à lui, qui a contesté et désapprouvé, qui n'a jamais voté les crédits de la force nucléaire de dissuasion, mais il le doit à ses prédécesseurs. Il aurait été mieux reçu encore si, au lieu d'avoir affaibli la France pendant trois ans et en avoir fait un des pays les plus endettés du monde et par conséquent dépendant de l'étranger, il avait maintenu la puissance et l'indépendance financière du pays. »*

Auparavant, plus de la moitié de l'émission avait été consacrée à l'Europe. M. Chirac a ainsi précisé sa position à l'égard de la Grande-Bretagne : *« Il n'est pas très convenable de dire que je veux bouter les Anglais hors de l'Europe. Il faut que l'Angleterre comprenne très clairement qu'il faut qu'elle respecte les règles du jeu et sa signature apposée à trois reprises déjà, ou qu'elle estime ne pas pouvoir l'accepter. Il faut alors qu'elle en tire les conclusions et qu'elle-même dise, eh bien ! comme pour le système monétaire européen — où elle n'est pas présente — je me mets en congé de politique agricole commune. Chaque pays assume des contraintes pour faire l'Europe. (...) L'Europe n'a pas résisté à l'élargissement. Ce qu'on pouvait faire à six (...) sera complètement impossible demain si M. Mitterrand obtient satisfaction et que l'Espagne et le Portugal entrent dans la Communauté. Ou alors il faut admettre que l'Europe est une entité politique avec une coopération politique, capable d'avoir une politique étrangère et puis sur le plan technique admettre que dans tel domaine, on le fait à trois, à quatre, à cinq, à six, comme dans le domaine monétaire où nous ne sommes que neuf. Si l'on fait une station orbitale, on peut bien n'être que quatre ou cinq. C'est une Europe à deux vitesses. »*

M. Chirac a estimé prématurée la proposition de M. Giscard d'Estaing d'élire au suffrage universel le président du conseil européen.

A propos de la négociation agricole et du sommet de Bruxelles, il considère que M. Mitterrand *« n'a pas bien joué »* car *« nous avons montré nos cartes, nous avons lâché du lest, accepté des sacrifices très importants pour nos agriculteurs sans s'assurer qu'on aurait un accord final. »*

Le journaliste de *l'Humanité* ayant parlé de « l'appel de Cochin » lancé en 1978 par M. Chirac, celui-ci lui a répliqué : *« En matière de parti de l'étranger, vous êtes un expert »*, ajoutant : *« le parti de l'étranger que je visais était le parti de la passivité, car si l'Europe ne coordonne pas ses efforts elle deviendra otage sur le plan de sa sécurité et vassale sur le plan de son indépendance notamment économique. »*

L'Europe à deux vitesses

A propos de la politique intérieure, M. Chirac déclare : *« Les sondages disent que la majorité est au creux de la vague mais que l'opposition n'en profite pas. C'est possible, mais l'opposition gagne les élections, à croire qu'il y a un décalage entre les sondages et les élections. »* Il ajoute que *« la politique conduite par les communistes et les socialistes est globalement négative et mauvaise pour la France ; que l'opposition doit apporter une solution et un programme, elle doit être déterminée, mais elle ne doit pas jeter de l'huile sur le feu et être respectueuse de la démocratie »*.

M. Chirac estime que l'opposition n'a pas la possibilité de s'exprimer suffisamment et il annonce qu'il présentera *« un projet de véritable liberté de communication »*. Car si *« les pouvoirs publics ont toujours eu tendance à mettre la main sur l'information, ce que je reproche au gouvernement actuel c'est d'y avoir mis les deux mains »*. Evoquant le problème de l'enseignement libre, M. Chirac a répété à plusieurs reprises que sa solution ne concernait que les parents d'élèves, estimé que le compromis n'était pas bon et assuré : *« Si démocratiquement l'alternance joue, nous ouvririons avec les parents d'élèves de l'école libre la concertation nécessaire pour rétablir le pluralisme, c'est-à-dire faire en sorte que chaque famille puisse mettre son enfant dans l'école de son choix sans qu'elle ait de contraintes financières (...) D'ailleurs, je trouve stupéfiant qu'en France on vous dise maintenant que pour enseigner, il faut être obligatoirement fonctionnaire. M. Mitterrand aux Etats-Unis a été très admiratif de certaines initiatives. Il devrait regarder comment s'y fait l'enseignement (...) La plupart des enseignants n'y sont pas des fonctionnaires. »*

Les Bucoliques de M. Mauroy

Sous la pression des réalités, la métamorphose de M. Pierre Mauroy continue. Le premier ministre avait déjà mis quelques bémols au lyrisme hugolien de sa première période gouvernementale. Voici venu, pour lui, le temps des Bucoliques virgiliennes. Invité de « Découvertes », l'émission de Jean-Pierre Elkabbach, mardi après-midi 27 mars, M. Mauroy a assimilé sa charge à celle d'un modeste laboureur : *« Le premier ministre, c'est un jardinier. Je suis en train de semer, je fais attention à mes semis. Il y a les graines qui rapportent tout de suite, et il y a celles dont la récolte viendra plus tard... »* M. Mauroy a même fait une confidence : il parle aux arbres du parc de l'Hôtel Matignon : *« Il m'arrive de parler avec eux, ils apprennent la fonction de la durée... »* A l'occasion du deuxième anniversaire de son installation rue de Varenne, il a planté un chêne, alors que son prédécesseur, M. Raymond Barre, avait lui, dans les mêmes circonstances, fait planter un érable...

Que dit-il aux arbres ? Il leur dit son espérance secrète qu'en dépit des multiples aléas d'aujourd'hui la moisson, en 1986, sera bonne pour la gauche : *« Je crois qu'à l'heure des résultats les Français se diront finalement que le premier ministre et le gouvernement ont eu raison de faire ce qu'il fallait pour la France. Le moment venu, quand on examinera le bilan, en 1986, on verra que ce gouvernement a rempli tous ses engagements, qu'il n'y avait pas d'autre politique possible, sauf à la faire de manière brutale... »* Il leur fait aussi un aveu : *« Notre erreur a été de ne pas avoir trouvé ce qu'il fallait faire pour que les Français comprennent la nécessité de cette politique de rigueur. Pourquoi faut-il tant de temps pour que les Français en soient convaincus, pour qu'ils aient l'élan, les gestes qui approuvent, sans résignation mais dans une acceptation critique et raisonnable, cette politique courageuse qui mériterait d'être mieux partagée ? »*

S'il conçoit parfois quelque amertume devant les manifestations de l' *« égoïsme »* collectif ou sectoriel — *« le plus grand obstacle »*, à ses yeux, — M. Mauroy s'empresse d'ajouter que, pour autant, il n'a jamais *« été tenté de démissionner »*. S'il lui est arrivé, au sein du gouvernement, comme naguère à l'intérieur de son parti, d'accepter la *« loi de la majorité »*, il assume sereinement sa condition en notant qu'à son poste *« il faut une certaine capacité d'encaissement »*. Et il souligne la qualité de son dialogue permanent avec M. François Mitterrand, qu'il préserve soigneusement de toute *« indiscrétion »*.

Après avoir cru dur comme fer aux vertus du volontarisme, Mauroy le « jardinier » cultive *ainsi un certain fatalisme.*

Il se dégagerait de cette évolution une impression d'impuissance si au même moment les Français, dans leur nette majorité, n'apparaissaient — selon un sondage de la SOFRES effectué pour un groupe de journaux de province — atteints, eux, par une métamorphose encourageante pour le gouvernement. Qu'il se trouve aujourd'hui 54 % de citoyens pour approuver la poursuite de l'effort de rigueur économique et prêts à y sacrifier une certaine baisse du pouvoir d'achat peut, en effet, laisser espérer à la gauche que les « graines » semées par M. Mauroy ne demeureront pas éternellement stériles.

A.-R.

UN SONDAGE DE LA SOFRES

Les Français et la rigueur

Une majorité des Français (54 %) souhaite que le gouvernement continue sa politique de rigueur économique même s'il faut accepter une certaine baisse du pouvoir d'achat. C'est ce qu'indique un sondage de la SOFRES réalisé du 10 au 15 mars pour un groupe de journaux de province, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Ils ne sont que 29 % à préférer que le gouvernement préserve le pouvoir d'achat et accepte pour cela des déficits financiers plus importants.

Pour ce qui est du désir du gouvernement de limiter cette année les augmentations de salaire à 5 % pour juguler l'inflation, 51 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement *« doit tenir bon et maintenir sa position »* contre 33 % qui considèrent qu'il devrait faire plus de concessions.

Les Français, à 61 %, se déclarent partisans de maintenir le libre-échange entre la France et les autres pays contre 31 % qui préféreraient la fermeture des frontières de notre pays à certains produits étrangers.

Enfin, les récents mouvements sociaux sont diversement appréciés. Les Français approuvent largement les manifestations des mineurs (68 % contre 16 % qui les désapprouvent), les manifestations des partisans de l'école privé (56 % contre 31 %) et plus modérément les barrages des routes par les transporteurs routiers (45 % contre 44 %). La grève des fonctionnaires, en revanche, leur a semblé injustifiée : 66 % d'entre eux (contre 24 %) l'ont désapprouvée.

SURENCHÈRES A L'EXTRÊME DROITE

Le PFN demande le renvoi des immigrés de la deuxième génération

Gêné aux entournures par la progression du Front national, son frère ennemi depuis la scission de 1974, le Parti des forces nouvelles (PFN), organisera le samedi 31 mars à Paris des assises nationales au cours desquelles ses délégués régionaux et départementaux arrêteront la position du parti pour les élections européennes, M. Jean-Marie Le Pen refusant, jusqu'à présent, de faire alliance avec lui. Il publiera à cette occasion une brochure précisant sa propre stratégie.

***Le PFN*, qui revendique *« près de dix mille adhérents »*, mise, en fait, sur un essoufflement de l'« effet Le Pen » et se livre à une surenchère sur les thèmes « porteurs » de l'immigration et de l'insécurité. Dans la pratique politique quotidienne, il oppose délibérément une volonté de collégialité au « culte du chef » auquel sacrifie, à ses yeux, le Front national.**

C'est un « collectif » — composé du général Félix Busson, président du conseil national, et de MM. Thierry Gambier, membre du conseil national, Roland Hélie, membre du bureau politique, Jack Marchal, membre du bureau politique, Jean-Baptiste Vilbert, membre du conseil national, — qui a répondu à nos questions sur l'état du parti et ses rapports avec la formation de M. Le Pen.

— *La progression du Front national ne vous accule-t-elle pas à une impasse ? Ne vous conduit-elle pas à modifier votre stratégie ?*

— Bien au contraire ! Ce que vous appelez la progression du Front national a commencé avec l'élection partielle de Dreux, où le Front n'a fait qu'appliquer la stratégie que nous préconisons depuis dix ans, c'est-à-dire se situer sans équivoque dans l'opposition à la gauche, coopérer lorsque cela est posible avec les formations de l'opposition parlementaire, contribuer à les « droitiser ». Appelez cela, si vous voulez, une stratégie d'aile marchante, ou de débordement. Il va de soi qu'elle n'est efficace que dans la mesure où l'on ne renonce à aucune des idées que l'on a pour mission de défendre.

Des millions de Françaises et de Français sont aujourd'hui prêts à entendre un discours d'opposition authentiquement nationaliste. Les « déçus du socialisme » et les très nombreux « déçus de l'opposition » n'ont plus foi dans les partis du système. Il ne suffit pas, pour les regrouper, de crier haro sur Mohamed et Slimane, de faire des bons mots avec de grands mouvements de menton, Il faut proposer une vision du monde, un projet de société. M. Le Pen s'inscrit dans le spectacle politique du système. Plutôt que de « progression » du Front national, il serait plus exact de parler de promotion de M. Le Pen, partiellement liée avec une progression des idées de la droite nationaliste. Le premier de ces mouvements nous paraît purement conjoncturel, alors que le second reflète une « tendance lourde », amorcée il y a déjà plusieurs années avec l'effondrement de la gauche sur le front culturel.

— *Quel est votre jugement sur l'attitude du Front national à votre égard dans la préparation des élections européennes ?*

— Nous avons fait le 10 janvier dernier des propositions d'alliance au Front national sur des bases raisonnables et acceptables par tous (tête de liste pour M. Le Pen, partage équitable des places entre nos deux formations, présence de personnalités indépendantes). Cet accord, souhaité par beaucoup de dirigeants et de militants du Front national, aurait permis à notre courant d'idées de faire un score honorable aux prochaines élections européennes. Mais malheureusement nous nous sommes heurtés une fois de plus à l'attitude sectaire de M. Le Pen, qui a choisi, du moins pour l'instant, de faire exclusivement campagne sur des thèses passéistes avec ses seuls amis.

« Les éléments les plus criminogènes du pays »

— *Vous exploitez, vous aussi, les thèmes de l'immigration et de l'insécurité. En quoi vous différenciez-vous, sur ces thèmes, du Front national ?*

— Nous exprimons nos positions d'une façon pragmatique et plus politique que M. Le Pen, non pas au niveau de sa réaction épidermique et passionnelle. A la gravité des faits doivent correspondre la gravité de la réflexion et la radicalisation des solutions proposées, hors des demi-mesures. Dans un premier temps, et comme nous en a donné l'exemple la démocratie suisse à une majorité jamais atteinte dans son histoire (84 %, le 5 avril 1981), suppression des avantages sociaux — qui nous saignent — aux immigrés.

Simultanément, arrêt puis inversion du courant d'immigration. Abrogation des clauses permettant à un quelconque sujet né de parents étrangers en France d'obtenir automatiquement la nationalité française. Abrogation du paragraphe 3, article 7, de la loi du 1er juillet 1972, enlevant aux citoyens français la primauté au travail dans leur propre patrie. Renvoi, contrairement à M. Le Pen, des immigrés de la deuxième génération dans lesquels se trouvent les éléments les plus criminogènes du pays. Ce n'est que par des mesures rigoureuses, draconiennes en ce domaine, que nous assurerons — comme c'est notre devoir envers les générations à venir, notre pays, notre civilisation — la maîtrise absolue de notre destin et, par là, la dignité de notre place dans l'Europe.

— *Sur quels thèmes pensez-vous pouvoir vous distinguer des autres formations de l'opposition ?*

— Nous disons ce que l'opposition officielle ne veut pas, ou ne sait pas dire, en mettant en avant les questions — des questions tabou — qui touchent directement au devenir de notre communauté nationale :

— 1) L'effondrement démographique européen et le génocide par substitution que représente l'afflux de populations afro-asiatiques ;

— 2) L'indépendance de l'Europe. Condamner les manifestations pacifistes est insuffisant, encore faut-il travailler en direction d'une défense européenne autonome, désigner les objectifs d'une politique européenne digne de ce nom, c'est-à-dire : abolition du protectorat américain et libération des peuples d'Europe de l'Est avec tout ce que cela comporte — et notamment la réunification allemande ;

— 3) UDF et RPR feignent de croire que, au jour où ils seront de retour dans les palais nationaux, les choses s'arrangeront d'elles-mêmes, et que cessera le processus de décomposition nationale dans ses différentes manifestations : régression économique, montée des corporatismes, délinquance de masse. On n'y remédiera que par des solutions révolutionnaires. Il faudra une véritable mobilisation nationale. Le rôle de l'Etat devra se définir dans une nouvelle dialectique entre contrainte et consensus, libertés et autorité. Il n'est pas besoin pour cela de modifier le cadre institutionnel existant.

— *Quel est votre jugement sur l'attitude des principaux partis de l'opposition ? A-t-il évolué depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir ?*

— L'opposition est toujours en retard d'une querelle. Elle ne sait rien prévoir, rien voir. Elle se laisse ballotter d'un projet de loi à l'autre. Elle pousse la sottise jusqu'à jurer, chaque fois qu'un mouvement social est dirigé contre le gouvernement, qu'elle n'y est pour rien. De Stirn en Veil et de Veil en Faure, elle se présente comme une proie toute désignée pour toutes les manœuvres de division, aussi maladroites soient-elles.

Quant au fond, les régurgitations libérales de Giscard et les vagues références reaganiennes affichées par Chirac ne peuvent évidemment nous satisfaire. Elles ne satisfont même pas les électeurs giscardiens et chiraquiens...

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

M. MESTRE (UDF) ET LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE

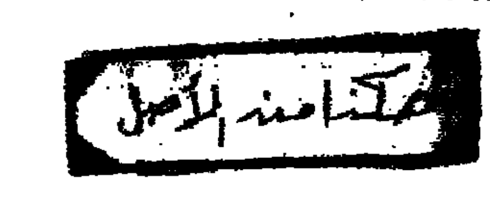
L'idée de l'instauration d'une procédure permettant la pratique du référendum d'initiative populaire fait son chemin, du moins au sein de l'opposition.

M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, expose, dans le numéro de mars de *la Revue des Deux Mondes*, un projet qu'il souhaite voir figurer dans le programme de l'opposition, ce qui impliquerait une révision de la Constitution. La proposition de M. Mestre prévoit une procédure à trois étages, qu'il décrit ainsi :

« Dans un premier temps, une pétition devrait être signée de dix mille électeurs au moins comptant parmi eux mille élus, dont cent députés ou sénateurs représentant au moins trente départements. Cette pétition, comportant le texte du projet de loi soumis au référendum, serait présentée au Conseil constitutionnel. Celui-ci trancherait sur sa recevabilité après avoir vérifié la réalité et l'origine des signatures.

» Dans un deuxième temps, si le Conseil constitutionnel avait jugé la pétition recevable, il en assurerait la diffusion dans chacune des mairies du territoire. C'est là que, dans un délai d'un mois, les électeurs inscrits dans la commune pourraient venir signer la pétition en apportant la preuve personnelle de leur identité. A l'expiration de ce délai, le Conseil constitutionnel vérifierait que la pétition a recueilli un nombre de signatures au moins égal à 10 % des électeurs inscrits et statuerait sur la régularité de l'ensemble de l'opération.

» Alors s'ouvrirait la troisième phase : le Conseil constitutionnel saisirait de la pétition le président de la République, en l'invitant à soumettre le projet de loi au référendum dans les conditions prévues à l'article 11 de la Constitution. Ce projet de loi entrerait en application s'il recueillait la majorité des suffrages exprimés à l'occasion de la consultation référendaire sous réserve que le nombre de ces suffrages dépasse le quart des électeurs inscrits. »



Le Monde

société

LES SUITES DES MUTATIONS DE POLICIERS

Les déclarations de MM. Mauroy Defferre et Gallo

« Je souhaite que soient finies les indiscrétions », a déclaré mardi 27 mars après-midi, sur Europe 1, M. Pierre Mauroy (...) *« Dès lors que des documents de l'État se trouvent systématiquement dans les journaux, je crois que les journalistes font leur travail – je ne les critique pas – mais je critique les fonctionnaires qui se sont laissés aller à leur donner de tels documents* (...). *Que les journalistes fassent leur travail, les fonctionnaires le leur, mais les fonctionnaires, eux, dépendent de l'autorité du gouvernement et de ceux qui sont aux postes de responsabilités. »*

Sur les mêmes antennes, le premier ministre avait déclaré mardi matin, après avoir accusé la police parisienne de « manquer beaucoup de discrétion » : *« Il faut s'habituer à travailler au service de l'État dans la discrétion la plus grande. Un grand corps de police a besoin d'être dirigé. »*

S'expliquant, lors du journal d'Antenne 2, à 20 heures, mardi soir, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a estimé que M. Jacques Genthial, ancien chef de la brigade criminelle, est *« un bon policier »*. *« Il avait de bons rapports avec la justice, je l'en félicite. Mais il y avait eu dans ce secteur beaucoup trop d'indiscrétions, beaucoup trop de fuites. Il est temps d'y mettre un terme cette fois-ci. Cela dit, car c'est un bon policier, il n'est pas sanctionné, il a encore devant lui un bel avenir. »*

Le ministre a confirmé que M. Genthial *« sera chargé de créer une sous-direction qui aura pour mission de moderniser les méthodes en matière scientifique et en matière d'informatique »*, et il a précisé qu'il bénéficie d'un avancement *« puisqu'il aura un grade fonctionnel auquel il ne pouvait prétendre qu'à partir du 16 mai »*.

Selon M. Defferre, cette mutation n'a *« aucun rapport »* avec l'affaire des Irlandais de Vincennes ni avec un éventuel ouvrage de l'écrivain Jean-Edern Hallier sur la vie privée de M. François Mitterrand. *« De très mauvaises habitudes avaient été prises*, a-t-il insisté. *Les journalistes étaient dans les couloirs, dans les bureaux. Les fuites se répétaient. C'était très grave dans certains cas. » « Je n'admets pas qu'à travers moi on essaye d'atteindre le président de la République*, a conclu le ministre de l'intérieur. *S'il y a un responsable, c'est moi. »*

De son côté M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré à TF 1 que *« personne ne s'en prenait aux journalistes (...). Il faut respecter deux choses : la liberté de la presse et l'efficacité de la police »*.

***

L'écrivain Jean-Edern Hallier a demandé la saisie de la bande télévisée de l'intervention de M. Defferre sur Antenne 2 *« afin de déterminer quelles suites judiciaires lui donner »*. Il a chargé son avocat, Me Francis Szpiner, d'entamer une procédure de référé à cet effet. M. Defferre a notamment déclaré, à propos de M. Hallier : *« Il a disparu, la lumière n'a jamais été complètement faite sur cet enlèvement. Par conséquent, ce que dit Edern Hallier ne mérite pas d'être retenu. »* M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris chargé de l'information contre X pour arrestation illégale et séquestration de personne, ouverte après la disparition de M. Hallier en avril 1982, a rendu, le 2 mars, une ordonnance de non-lieu dans laquelle il estime que *« si les investigations entreprises n'ont pas infirmé la réalité de l'enlèvement, elles n'ont pas permis d'en identifier les auteurs »*. Contredisant les premières réquisitions qui concluaient, elles aussi, au non-lieu, le parquet a fait appel de cette ordonnance.

LA FERMETURE DU BUREAU DE PRESSE QUAI DES ORFÈVRES

Les réactions des journalistes

Les organisations professionnelles et syndicales de journalistes ont réagi avec vigueur à la décision du préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, de fermer le bureau de journalistes couvrant, au 36, quai des Orfèvres, les activités de la police judiciaire parisienne.

Les directions des deux agences – Agence France-Presse (AFP) et Agence centrale de presse (ACP) – dont les « permanenciers » occupaient ce bureau, condamnent cette décision. La direction de l'AFP a *« regretté vivement cette décision qui lui est imposée »* et estime que la préfecture de police, *« en rompant brutalement avec une pratique qui remonte au début du siècle, entrave gravement les activités des journalistes dans un domaine important de la vie sociale »*.

La direction de l'ACP *« s'élève énergiquement contre cette mesure discriminatoire »*. *« Il s'agit d'un acte attentoire à la liberté d'informer, notamment en matière criminelle*, ajoute-t-elle, précisant que *sa mission ne saurait se circonscrire à une diffusion d'informations prédigérées et aseptisées. « La presse, dans son ensemble*, conclut l'ACP, *a été choisie comme bouc émissaire. »*

Les syndicats de l'AFP (CFDT, FO, CGT et SNJ) réclament *« la réouverture immédiate du bureau des accrédités, le libre accès, comme par le passé, des journalistes à ce local et le rétablissement des accréditations »*. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) souligne que *« cette mesure, qui conduit à couper les journalistes de leur principale source d'information sur les affaires de police judiciaire (...) peut contribuer à faciliter toutes les opérations d'intoxication »*. Le Syndicat national des journalistes CGT estime que *« cette mesure – sans précédent – porte gravement atteinte à la liberté de la presse et au droit à l'information »*. Les *« fuites »* ne sont, selon la CGT, qu'un *« prétexte »* : *« En réalité, il s'agit d'empêcher les journalistes et la presse d'informer les citoyens. Il s'agit d'instaurer le secret sur tous les problèmes relevant de la police. »*

Pour le syndicat des journalistes Force ouvrière, cette décision, *« si elle était maintenue, constituerait une remise en cause du simple droit à l'information »*. Selon le syndicat des journalistes français CFDT, ces mesures *« nuisent à la liberté de la presse et ne peuvent que favoriser les mauvaises pratiques professionnelles (...) L'accès permanent aux sources est une règle démocratique qui ne connaît pas d'exception dans les pays attachés au droit du public à une bonne information »*.

Enfin, selon l'Association des journalistes d'information sur la police (AJIP), *« ces nouvelles mesures de blocage ne peuvent, en fait, que multiplier les fuites qui deviendront alors incontrôlables par l'administration et invérifiables par les journalistes »*.

Le barrage de Loyettes (Ain) ne sera pas construit

De notre correspondant

Bourg-en-Bresse. – Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement, a annoncé, le 27 mars à FR3 Lyon, que le texte *classant le site de Loyettes était* signé. Cette décision représente une victoire pour les écologistes, les agriculteurs et les pêcheurs, et un échec pour la Compagnie nationale du Rhône, qui projetait d'aménager deux nouveaux barrages hydroélectriques sur le Rhône : l'un à Loyettes et l'autre à 20 kilomètres en amont, à Sault-Brénaz – le seul pour lequel elle a reçu le feu vert. En août 1982, M. Michel Crépeau, alors ministre de l'environnement, était venu sur les lieux entendre les élus locaux et les associations.

« C'est la première fois qu'un pouvoir politique rend un arbitrage qui s'oppose au pouvoir économique », a constaté M. Philippe Lebreton, vice-président de la FRAPNA (fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature). Dès l'annonce du projet, il avait souligné les conséquences qu'aurait entraînées la construction du barrage : *« Le site unique que constitue le confluent du Rhône et de l'Ain serait détruit de façon irréversible »*, insistait-il. Dans les départements de l'Ain et de l'Isère, au cours de nombreuses réunions, les écologistes et les comités de défense n'avaient cessé ensuite de mettre l'accent sur la richesse de ce site qui abrite notamment l'omble commun. La disparition de la principale *frayère* de l'omble commun aurait entraîné l'extinction de cette espèce dans l'une des rares rivières de France où on le trouve encore.

Douze cent cinquante hectares seront déclarés réserve naturelle, ce qui, pratiquement, interdit la possibilité d'un nouveau projet de barrage à Loyettes, même si la déclaration sur FR 3 de Mme Bouchardeau a laissé entrevoir la possibilité d'une *« autre configuration »*.

JEAN-PAUL CALLAMAND.

L'immobilisme et ses alibis

Ce serait donc si simple. Les policiers *sont* bavards, les *journalistes* sont fouineurs, et voilà pourquoi votre police est malade ! Assénée en dix jours, la démonstration du préfet de police de Paris a le mérite de la cohérence. La mutation de M. Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle, s'expliquerait par des « fuites » mystérieuses, et la preuve de celles-ci serait *a posteriori* la suppression des facilités accordées Quai des Orfèvres aux « permanenciers » des agences de presse. Cohérent, mais trompeur. Car – autant le dire tout net – il s'agit d'un excellent travail d'illusionniste, d'une stratégie de diversion. Les « fuites », la presse, les bavardages... autant d'apparences derrière lesquelles se cachent des questions de fond que les mutations arbitraires et les décisions autoritaires laissent pendantes.

La presse doit s'expliquer puisqu'elle est mise en cause. On peut légitimement discuter de la présence permanente de journalistes dans des locaux de *la police* judiciaire. Mais, outre qu'il s'agit d'une tradition incontestée depuis la dernière guerre, ce statut particulier n'a jamais entravé la bonne marche d'une enquête en cours. Selon une règle tacite et compréhensible, les représentants des agences de presse présents au Quai des Orfèvres ne livrent d'informations sur des affaires criminelles qu'une fois les opérations de police réalisées. En somme, ils contribuent à la transparence de l'institution policière dont, à l'évidence, la pratique peut à tout moment mettre en jeu les libertés individuelles.

Car c'est bien ce qui inquiète dans la décision du préfet de police, condamnée unanimement par les organisations de journalistes : non ses conséquences immédiates, mais sa logique symbolique. Aucune politique d'information n'est définie, sauf en négatif : le pouvoir administratif réclame ainsi la maîtrise unilatérale de ce qui doit être su ou non des pratiques policières et de la réalité sociale brassée par les services de police. Quels dérapages, maquillages et désinformation, dès qu'une affaire sera jugée sensible, cela ne présage-t-il pas pour l'avenir ?

Qu'on est loin du rapport Belorgey *sur les réformes de la police*, de janvier 1982, selon lequel il fallait *« s'efforcer de répondre à une demande collective d'information sur le fonctionnement des services de police »* ! Pour comprendre le risque encouru, il suffit de rappeler le seul précédent d'une telle mesure : durant la guerre d'Algérie, le correspondant de *l'AFP* fut expulsé du Quai des Orfèvres par M. Maurice Papon, pour avoir alerté des responsables politiques sur les brutalités dont il avait été témoin à l'encontre des prévenus algériens...

Écoutes téléphoniques

Mais les « fuites », dira-t-on ? Quelles « fuites » ? A l'exception de son propre rapport sur les effectifs policiers parisiens, publié par *le Point* du 19 mars, le préfet de police ne peut citer d'articles de presse récents ayant menacé la stabilité de l'État, empêché une arrestation ou *discrédité une personnalité. Le* débat est biaisé, tant l'on joue sur les mots : à suivre le préfet de police de Paris, toute information non contrôlée par la hiérarchie policière devient une « fuite », presque un délit.

Le premier ministre est plus prudent,qui estime que les journalistes *« font leur travail »* et critique plutôt les *« indiscrétions »* des policiers. Mais lesquelles ? Le gouvernement est embarrassé pour répondre. Car, alors, il serait obligé de reconnaître que ce ne sont pas tant des articles de presse qui constituent le corps du délit que des écoutes téléphoniques *« administratives »*, *dont* la pratique s'est multipliée à l'encontre de fonctionnaires. Des écoutes qui, quoi qu'on en dise, en l'absence d'un statut législatif et d'un contrôle parlementaire, restent, aujourd'hui comme hier, illégales, livrées à la discrétion du pouvoir politique du moment.

Transparence de l'institution, illégalité des écoutes téléphoniques... Tels sont les vrais problèmes, au regard du droit et des libertés, au même titre que l'épineuse question des rapports police-justice, qui, par-delà le prétexte des « fuites », est bien au cœur de la reprise en main de la police *judiciaire* parisienne. Quelques jours après le départ du commissaire Genthial, la preuve en a été apportée : mardi 27 mars, le parquet de Paris a dû annuler trente et une procédures illégales diligentées à la demande du préfet de police contre des citoyens ivoiriens *(lire d'autre part)* !

Tels sont quelques-uns des problèmes que contribue à poser la presse, alors que, en en faisant un bouc-émissaire, les gestionnaires du service public policier semblent s'acharner à ne pas les voir, à les masquer ou à les nier. Car les « fuites » ne sont-elles pas l'alibi de l'immobilisme ? Depuis les manifestations policières du 3 juin 1983, le pouvoir politique semblait avoir compris que la crise de la police n'était pas conjoncturelle, que, larvée depuis une dizaine d'années, elle touchait à l'identité même des policiers, à leurs relations avec les usagers, à la multiplicité de leurs tâches, à leur insuffisante professionalisation, etc.

Pourtant la *« réorganisation »* de la police nationale, annoncée alors par M. Mauroy et impulsée par M. Defferre, se perd aujourd'hui dans une discrétion presque confidentielle, s'enlise dans un marais d'arbitrages et ne crée pas de dynamique susceptible de mobiliser les policiers. Dans le même temps, renaissent, à la préfecture de police de Paris, des méthodes de gestion autoritaires, où le souci immédiat du maintien de l'ordre, l'interventionnisme sur les enquêtes en cours et l'obsession de la discipline paraissent l'emporter sur la volonté de réforme.

Le pouvoir de M. Ménage

S'agit-il de mater ou de transformer la police ? Si la police a besoin d'être dirigée, encore faudrait-il que ce soit pour aller dans une direction qu'elle puisse accepter ainsi que la population. La voie qui était tracée depuis cet été n'est-elle plus suivie ? On semble lui préférer des chemins de traverse, créant des problèmes là où il n'y en a pas, en préférant, par exemple, muter un « grand flic » qui, professionnellement, donnait toute satisfaction, plutôt que de s'attaquer à la réforme, sans doute nécessaire, des brigades centrales du Quai des Orfèvres.

Qui est responsable de cet imbroglio dont la gauche aurait pu, sans nul doute, faire l'économie ? Conforme à sa loyauté à l'égard du président de la République, M. Gas*ton Defferre est monté en première* ligne mardi soir. Mais chacun sait que le ministre de l'intérieur n'a plus la maîtrise totale du pouvoir de décision en matière de police. L'Elysée a pris directement le relais et, plus précisément, M. Gilles Ménage, directeur-adjoint du cabinet de M. Mitterrand. M. Ménage, du reste responsable de la nomination de M. Guy Fougier comme préfet de police de Paris. Le premier fut le collaborateur direct du second quand, avant 1981, M. Fougier était le préfet secrétaire général de Paris. Deux hommes choisis pour leur connaissance des rouages administratifs, leur expérience de Paris ou au ministère de l'intérieur, et non pour leur fidélité politique au nouveau pouvoir. Deux hauts fonctionnaires, dont le premier souci semble être la continuité de l'Etat plutôt que le « changement » de ses institutions.

Le pouvoir sur la police est ainsi revenu à une tradition administrative où l'on pare au plus pressé, avec le souci primordial de protéger la présidence de la République. Résultat : la « bavure » des Irlandais de Vincennes ou la chasse aux « fuites ».

EDWY PLENEL.

Une police de l'information ?

(Suite de la première page.)

Fermer, c'est fermer. On verra, jeudi soir, à Antenne 2, le film de Raymond Depardon – *Faits divers* – tourné dans un commissariat de Paris, et qui montre, au contraire, tout l'intérêt qu'il y a, pour l'image des « flics », à ouvrir les portes.

Le désarroi paraît dépasser cette affaire de simple police. Confronté à une crise économique qui ne se dément pas, à une impopularité qu'attestent les sondages, conscient des états d'âme de sa base sociologique, le pouvoir peut être tenté par le repli *défensif* – et crispé – sur *l'affirmation d'une autorité* qui confinerait à l'autoritarisme. *« Que les journalistes fassent leur travail, que les fonctionnaires fassent le leur »*, a dit, mardi, M. Mauroy. Assurément, mais ils travaillent sur les mêmes sujets. Les uns sont au service des administrés et les autres au service des lecteurs, ce qui est la même chose.

Rassurons nos gouvernants : les entraves qu'ils prétendent mettre à l'exercice du métier d'informer, ils ne sont pas les seuls à les souhaiter. La manie du secret, la méfiance – quand ce n'est pas la hargne – à l'égard de la presse, des fonctionnaires de tous grades les partagent et les manifestent. Ceux-là n'auront qu'à se féliciter de décisions symboliques qui montrent un Etat rêvant d'opacité.

BRUNO FRAPPAT.

APRÈS UNE OPÉRATION DANS UN FOYER D'IMMIGRÉS

Le nouveau procureur de Paris rappelle à l'ordre le préfet de police

Le conflit entre la police et la justice s'est envenimé mardi 27 mars. Le parquet de Paris a en effet décidé de faire relâcher trente et un immigrés « clandestins » qui avaient été interpellés, selon lui, dans des conditions irrégulières. M. Michel Jéol, procureur de Paris, a adressé une note à M. Guy Fougier, préfet de police, pour se plaindre que, dans cette affaire, le code de procédure pénale n'ait pas été respecté.

Le conflit a surgi à la suite d'une opération visant la Maison des étudiants de la Côte-d'Ivoire, 148-150, boulevard Vincent-Auriol, à Paris (13e). La société Acmer, propriétaire des lieux, avait obtenu l'autorisation de faire contrôler par des huissiers les occupants de ce foyer. Depuis longtemps, cette société réclame l'expulsion de ceux-ci, qu'elle qualifie de « squatters ».

Cent deux policiers avaient été mobilisés pour cette opération, qui a eu lieu entre 7 h 45 et 8 heures du matin. Parmi eux, quarante gardiens de la paix de la compagnie en tenue du cinquième district, cinq fonctionnaires des renseignements généraux, deux policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme et cinquante-cinq fonctionnaires de la police judiciaire. Le conflit entre MM. Jéol et Fougier porte sur la mission assignée à ces policiers. Pour le procureur de Paris, leur rôle devait se limiter à prêter main forte, en cas d'incident, aux huissiers dépêchés sur les lieux. Pour le préfet de police, l'opération était une occasion d'interpeller, le cas échéant, des « clandestins ».

C'est ce dernier point de vue qui a d'abord prévalu. Trente et un ressortissants *ivoiriens* trouvés sans papiers, dont des femmes et des enfants, ont été conduits au commissariat du treizième arrondissement, puis dans les locaux de la préfecture de police. Ils auraient dû être traduits, l'après-midi, devant la vingt-troisième chambre du tribunal correctionnel de Paris (les « flags »). Celui-ci aurait décidé, selon toute vraisemblance, leur expulsion ou, plus précisément, leur reconduite immédiate à la frontière.

Alerté par les magistrats de la huitième section du parquet, M. Jéol a pris la décision de les remettre en liberté. Le procureur de Paris insiste sur le fait que l'opération déclenchée boulevard Vincent-Auriol l'a été en application d'une ordonnance civile qui interdit aux forces de l'ordre de procéder à des contrôles de police judiciaire. Pour qu'elles y soient autorisées, il aurait fallu qu'il y ait flagrant délit ou que la police agisse sur commission rogatoire d'un juge d'instruction. Il est illégal, selon *le procureur de Paris, de passer* d'une opération de police administrative (la recherche de « squatters ») à une opération de police judiciaire (la chasse aux « clandestins »).

Cette stricte application du code est le premier geste public de M. Jéol, qui a pris ses fonctions *le 15 mars. Elle illustre* une divergence d'appréciation sur la législation applicable aux « clandestins ». Divergence justice-police, mais aussi divergence entre magistrats. Le 18 janvier, deux immigrés en situation irrégulière avaient été interpellés, dans les mêmes *conditions que boulevard* Vincent-Auriol, dans un foyer de Gonesse (Val-d'Oise). Contrairement à M. Jéol, M. Christian Gallut, le procureur de Pontoise, avait pris la décision de les traduire devant le tribunal de cette ville, qui les avait condamnés à l'expulsion immédiate (*le Monde* du 21 janvier).

La thèse de M. Gallut, qui est celle aussi de M. Fougier, est confortée par une circulaire du 2 novembre 1983 de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, et de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé des immi*grés. Cette circulaire précise* que la situation des étrangers peut être vérifiée *« le cas échéant, à l'occasion de contrôles pratiqués en exécution d'une décision judiciaire, dans des foyers d'immigrés, dans des garnis ou dans des hôtels »*. M. Jéol estime que l'application de telles directives dépend des conditions juridiques dans lesquelles ces opérations ont lieu.

B.L.G. et E. P.

EN BREF

Le tribunal de Pontoise s'oppose à l'expulsion de deux étrangers

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de Pontoise, présidée par M. Jean-Claude Bizot, vient de rendre deux jugements par lesquels elle remet en cause le principe de la reconduite immédiate à la frontière des étrangers arrêtés en France sans titre de séjour.

Elle avait à juger un Pakistanais, puis un Congolais, interpellés en situation irrégulière. Le représentant du parquet avait requis contre eux, outre la peine sanctionnant l'infraction à la législation sur les étrangers, la reconduite à la frontière avec exécution provisoire prévue par la loi du *10 juin 1983. Les prévenus ont été* condamnés chacun à 1 000 F d'amende.

Le jugement indique que *« la reconduite à la frontière constitue une sanction d'une gravité considérable »* et que, pour cette raison, elle doit demeurer *« exceptionnelle »*. Il fait valoir encore que l'exécution provisoire *« n'est qu'une possibilité donnée au juge et non une obligation »*. Il estime enfin que cette peine *« ne permet pas concrètement à l'intéressé d'exercer son droit d'appel »*

Le parquet a interjeté appel.

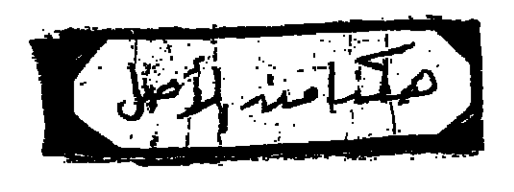
● *Meurtre d'un enfant marocain à Sens.* – Un garçon âgé de huit ans, El Abdelhafid El Farès, deuxième des quatre enfants d'une famille marocaine domiciliée dans une HLM de Sens (Yonne), a été découvert, dans la soirée du mardi 27 mars, égorgé de plusieurs coups de couteau, sur un palier d'un immeuble voisin de celui qu'habitent ses parents. Selon les policiers, la victime aurait été tuée ailleurs qu'à l'endroit où elle a été retrouvée.

Deux inculpations pour provocation à la haine raciale

Chargé d'une information ouverte contre X..., le 28 décembre 1983, en raison de propos tenus le 16 octobre 1983 à Paris lors de la quatrième Journée nationale d'amitié française (*le Monde* du 19 octobre), M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, *vient d'inculper deux* des participants à cette réunion organisée par des mouvements d'extrême droite. Ce sont MM. André Figueras, soixante ans, journaliste et écrivain, et Bernard Antony, dit Romain Marie, quarante ans, directeur de société. L'inculpation vise le délit de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales. Les inculpés ont désigné pour défenseurs Mes Jean-Marie Hug et Georges-Paul Wagner.

● *Incendie dans un hôtel parisien.* – Trois personnes sont mortes dans l'incendie d'un hôtel parisien la « Nouvelle-Orléans », 25, avenue du Général-Leclerc (14e), dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 mars. Il s'agit d'un couple retrouvé asphyxié dans une chambre et d'une femme qui, prise de panique, est tombée d'une fenêtre du cinquième étage. Les pompiers ont réussi à sauver une dizaine de clients bloqués aux étages supérieurs en utilisant la grande échelle.

● *L'enquête sur les assassinats au Pays basque.* – Les policiers ont retrouvé à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) une voiture de couleur blanche, munie de fausses plaques d'immatriculation, qui aurait pu être utilisée, la semaine dernière, par le GAL (Groupe antiterroriste de libération), pour l'assassinat d'un Basque espagnol installé à Biarritz.



(PUBLICITÉ)

RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

VA-T-ON SACRIFIER UGINE-ACIERS A FOS-SUR-MER ?

Une usine ultra-performante sur le marché mondial de l'acier

Ugine-Aciers regroupe sur le site de Fos un ensemble unique d'outils très performants :

– Un four électrique qui rivalise avec les meilleurs au niveau mondial ;
– Une unité de dégazage de l'acier liquide de très haut niveau ;
– Le laminoir à barres le plus puissant de France : l'égal des Japonais ;
– Une installation de flammage automatique unique sur le plan national ;
– Un train à fils spécialement conçu pour les aciers alliés ;
– Une tréfilerie complète pour des spécialités difficiles.

La compétitivité de ses produits fait de ce site industriel un leader mondial de l'acier.

– Une production de plus de 180 000 tonnes destinée :
● Pour un tiers à la consommation nationale ;
● Un tiers à la Communauté européenne ;
● Un tiers à la grande exportation.
– 600 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983, dont plus de la moitié à l'exportation.
– Un plan de charge 1984 qui dépasse toutes les prévisions.

Le savoir-faire de son personnel permet à Ugine-Aciers Fos d'être le seul spécialiste français des aciers pour roulements à billes.

– 1 250 personnes hautement spécialisées avec une expérience déterminante de l'acier à roulements (95 % de la production française).
– Une renommée mondiale dans le domaine du traitement de l'acier et notamment dans la pratique du laminage.

Construite il y a à peine dix ans, dernière-née des aciéries françaises, c'est une usine d'avenir.

– Une pratique très poussée de l'automatisation et de l'informatisation.
– Des options techniques de développement qui répondent aux exigences du marché de l'acier des prochaines décennies.
– Des possibilités de création sur place d'unités de transformation de la production.

Le plan acier fera-t-il disparaître cet outil leader de l'économie régionale en Provence - Alpes - Côte d'Azur ?
Fermer Ugine-Aciers à Fos-sur-Mer, cela veut dire :
– Augmenter de 400 millions de francs le déficit de la balance commerciale ;
– Priver notre pays de l'unité d'élaboration des aciers spéciaux la plus récente ;
– Abandonner la production des aciers à roulements ;
– Compromettre à moyen terme l'emploi dans les entreprises de cette filière ;
– Annoncer le déclin de la zone industrielle portuaire de Fos-sur-Mer ;
– Entraîner le gaspillage inutile d'un outil d'une valeur de 4 milliards de francs ;
– Faire disparaître à terme près de deux mille emplois dans une région déjà très fortement touchée par le chômage.

L'Intersyndicale de l'usine de Fos et le Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur se sont associés pour vous présenter l'usine d'aciers spéciaux la plus moderne de France.

Intersyndicale Ugine-Aciers
BP 30, 13771 Fos-sur-Mer

SOCIÉTÉ

Les avions renifleurs : histoire d'une « invention »

I. – 1965-1976 : galops d'essai

De notre envoyé spécial SERGE MARTI

La Suisse, les Baléares, l'Espagne encore avec l'Andalousie, puis les Canaries. De 1965 à 1976, les inventeurs des « avions renifleurs » ont recherché inlassablement de l'eau et du pétrole. Avec l'aide de M. Alfredo Sanchez Bella, alors ministre du général Franco.

Madrid. – Bien avant de s'intéresser à l'or noir, dès que furent frappés les trois coups du choc pétrolier de 1973, le curieux tandem composé de MM. de Villegas et Bonassoli se faisait fort de trouver de l'eau là où personne ne croyait plus en trouver. C'est en Espagne que devaient avoir lieu ces premiers travaux d'investigation hauts en couleurs.

Le 5 avril 1965, un groupe d'hommes d'affaires comprenant déjà M. Aldo Bonassoli, « sans profession », et le comte Alain de Villegas, « administrateur », avaient fondé une société baptisée La Grolla (du nom local d'un récipient utilisé dans le Val d'Aoste), dont le siège avait été fixé à Genève. Cet organisme avait pour but de financer des découvertes scientifiques dont le contrôle était confié à une société d'Anvers, la Scientec, dirigée par... M. Bonassoli. Le « *Professore* » s'engageait alors à fournir, dans le délai maximum d'un mois, « *les données complètes pour l'exécution d'une unité capable de débiter 500 litres d'eau potable par minute à partir d'eau de mer à forte teneur saline* ».

Aussitôt dit, aussitôt fait. Un laboratoire était monté en toute hâte à Ibiza, la troisième, par la taille, des îles Baléares. « *Une pompe avait été installée pour puiser l'eau de mer et la refouler dans un récipient ; le sel devait se déposer au fond* », raconte aujourd'hui le baron Bernard de Marcken de Merken, ami et compatriote du comte de Villegas, qui perdit dans l'aventure une « *certaine somme* ». « *L'eau était effectivement dessalée, mais pas potable pour autant* », admet M. de Marcken de Merken, qui a assisté – de loin – à cette expérience. M. Bonassoli, qui tenait « *à maintenir le secret autour de son procès* », avait en effet éloigné à bonne distance du théâtre des opérations les « associés » qui avaient financé le déplacement et les frais d'installation. Prudents, ces derniers s'étaient cependant équipés de jumelles et eurent tôt fait de comprendre qu'on s'était joué d'eux. L'inventeur italien ne dut qu'à l'intervention énergique du comte de Villegas d'éviter un bain forcé. Les deux sociétés furent dissoutes en 1967-1968, « *au grand dam des actionnaires délestés de dizaines de milliers de francs suisses* », précise le baron.

Cet échec allait-il marquer la fin d'une courte carrière ? Non. Portés par la foi, les deux hommes, qui avaient brigué entre-temps un parchemin au concours Lépine, poursuivent vaillamment leurs travaux. Ils cherchent à intéresser autant des financiers de haut niveau que d'éminentes personnalités politiques de toute nationalité, susceptibles de leur fournir le nerf de la guerre qu'ils entendent mener contre la soif dans le monde. Mais il faut bien attendre quelques années avant que soit estompé le souvenir douloureux d'Ibiza. C'est en 1970 que l'équipe, réduite à ses deux fondateurs, décroche le gros lot : l'appui de M. Alfredo Sanchez Bella, ministre espagnol de l'information et du tourisme, au service du général Franco.

Un pistolet fouineur

A l'époque, se souvient-il, « *j'ai reçu une lettre de l'avocat français, Me Violet, un vieil ami et un homme irréprochable. Il m'explique qu'il connaît un comte belge* [M. de Villegas] *qui a mis au point une technique pour découvrir de l'eau et dont il veut faire don à la Banque mondiale. Je trouve l'idée excellente et, comme il faut bien que cet inventeur effectue quelques expériences, je propose que cela se passe en Espagne, où ce ne sont pas les régions désertiques qui manquent* ». Quelque temps après, des recherches furent entreprises sur une ferme d'Etat située au cap de la Gata, à une vingtaine de kilomètres d'Almeria, sur la Costa-del-Sol, une région touristique où se posent de nombreux problèmes d'eau potable.

« *C'est là qu'ils sont restés trois ou quatre mois, sur un terrain qui appartenait à Entursa, une entreprise espagnole de tourisme qui était donc du ressort de mon ministère* », explique M. Sanchez Bella. « *Il y avait aussi M. Crosby Kelly, un technicien américain, un homme d'affaires très important, et par la suite M. de Weck, le patron d'une banque suisse, venu constater le résultat des travaux. Toute l'équipe est venue en camion avec des câbles et quelques appareils scientifiques. La thèse de Villegas était simple ; de l'eau, il y en avait partout, il suffisait d'aller la chercher. Alors, ils utilisaient une sorte de pistolet qu'on enfouissait dans la terre. Dès que cet engin détectait une nappe d'eau, il émettait un son particulier. Trois ou quatre forages ont été effectués, mais un seul a réellement débouché sur de l'eau en quantité insuffisante toutefois pour ce que je voulais faire : créer une zone touristique susceptible d'accueillir huit à dix mille personnes. Alors, les expériences ont été arrêtées, mais il reste encore la margelle du puits...* »

Le financement ? « *Oh, c'était peu de chose. On a simplement créé deux ou trois sociétés, et les frais ont été réglés par mon ami Carlo Pesenti, industriel italien. Ce qui est sûr, c'est que cela n'a pas coûté une seule peseta à l'Espagne !* ».

Echec à Ibiza, mat à Almeria. On ramasse les pièces ? Pas du tout ; on plie délicatement le jeu et on s'envole à destination des Canaries. « *Moi, je n'ai rien su des expériences qui ont pu être tentées aux îles Canaries. Je sais simplement que M. de Villegas a dû y aller et il m'en a sûrement parlé un jour ou l'autre* », dit aujourd'hui M. Sanchez Bella, précisant qu'il n'a joué aucun rôle particulier dans cette affaire. En fait, le ministre est bien intervenu pour recommander le duo Villegas-Bonassoli au délégué provincial de l'information et du tourisme de l'époque, M. Lopez Merino, aujourd'hui décédé *(voir encadré)*.

Le ministre du Caudillo

A Las Palmas, chef-lieu de la province de Grande Canarie, le passage – confirmé – du « scientifique » n'a pas laissé de souvenir impérissable. « *Des gens qui débarquent ici avec un plan miraculeux pour trouver de l'eau, il en débarque régulièrement* », explique-t-on au service des eaux, l'air un tantinet blasé. « *Comme nous sommes bien élevés, nous les recevons avec courtoisie, mais pour le reste... Notre île est volcanique et, malheureusement, il n'y a pas plus d'eau que de pétrole.* »

Le pétrole, justement... Reparti bredouille des Canaries, le comte de Villegas a acquis la conviction qu'il a en main un procédé à applications multiples. On ne trouve pas d'eau ? Il va chercher maintenant de l'or noir pour le compte des puissances occidentales, brusquement mises à genoux par ces pays exportateurs de pétrole bien décidés maintenant à faire payer leurs ressources « *au juste prix* ».

A partir de 1973, la même équipe, qui a entre-temps modernisé son matériel, va se mettre en chasse pour trouver des compagnies intéressées par sa « *technique nouvelle* ». C'est ainsi que, en 1975-1976, au terme de tractations compliquées, contact est pris entre M. de Villegas et les responsables d'Elf-Erap. Et tout naturellement, lorsqu'il s'agit de trouver quelques références à défaut de véritable caution morale, nos inventeurs s'en vont retrouver M. Sanchez Bella, qui occupe depuis deux ans le fauteuil doré de président du Banco Hipotecario de Espana, juste récompense après les services rendus au Caudillo.

« *Bien sûr, j'ai accepté cette mission. Au nom de mon expérience passée et dans l'intérêt de mon propre pays*, raconte l'ancien ministre, *car je me disais bien que si Elf-Erap trouvait effectivement du pétrole avec ces techniques nouvelles, ce serait l'Espagne, grâce à sa propre compagnie, Hispanoil, qui en bénéficierait tout de suite après. J'ai donc rencontré toute l'équipe d'ingénieurs français animée par M. Alba. J'ai même vu M. Guillaumat* [président du groupe pétrolier à l'époque des faits]. » Le président Giscard d'Estaing ? « *Non, je n'ai pas eu cet honneur, mais M. de Weck* [alors directeur de l'Union de banques suisses], *oui. J'ai même volé à deux reprises, en 1976 ou 1977, à bord des « avions renifleurs », notamment au-dessus de Bordeaux et de Saint-Jean-de-Luz* », ajoute-t-il, confirmant la chronologie des missions Delta et Oméga effectuées par ces appareils.

Pris dans la tourmente de ses obligations professionnelles et de ses nombreuses occupations annexes « *au service du monde hispano-ibérique* », son idée fixe, l'ancien ministre a limité là son rôle de faire-valoir. Après coup, faisant abstraction de la rupture consommée entre le couple Villegas-Bonassoli et les dirigeants de la compagnie pétrolière – et de l'Etat français, – M. Sanchez Bella n'a pas pour autant retiré toute confiance aux « inventeurs ».

« *Ce ne sont pas des aventuriers* », dit-il fermement. « *Simplement, une invention demande des années d'efforts, de nombreux collaborateurs et techniciens et beaucoup d'argent pour parvenir à un résultat. Et c'est justement pour que leur secret ne leur échappe pas ces personnes ont préféré faire capoter et truquer leur dernière expérience devant l'état-major d'ELF* », estime-t-il, jamais à bout d'arguments. « *Le secret doit être jalousement gardé ; l'essentiel, c'est qu'il ne tombe pas aux mains des Soviétiques...* »

[Cette enquête a été réalisée avec la participation de Thierry MALINIAK à Madrid, Philippe PONS à Rome et Véronique MAURUS.]

Prochain article :

LE SACRÉ ET LE SECRET
par Daniel SCHNEIDERMANN

Une note « technique » de M. de Villegas

Le 6 avril 1970, le comte Alain de Villegas adressait à l'ambassadeur d'Espagne en Belgique, M. Jaime Albe, afin d'obtenir son appui en vue de rechercher de l'eau aux Canaries, une note des plus succinctes. Qu'on en juge :

« Les eaux souterraines

Etudes et recherches

» Importance de l'eau dans le monde moderne : de toutes les richesses naturelles, l'eau, qu'elle soit de surface ou souterraine, est sans conteste celle qui conditionne avec le plus de rigueur le développement industriel et agricole d'un pays.

» Une technique nouvelle.

» Après de nombreuses années de recherche, nous avons mis au point une méthode et des appareils électroniques de mesure permettant sans forages préalables de :

– détecter la présence de l'eau dans un rayon de 20 kilomètres. Les zones balayées sont d'une superficie supérieure à 100 kilomètres carrés lorsque la configuration des terrains s'y prête ;

– localiser l'eau avec une parfaite exactitude ;

– établir la profondeur exacte à laquelle elle se trouve ;

– évaluer son débit ;

– distinguer l'eau douce des eaux saumâtres ou sulfureuses.

» La précision remarquable avec laquelle sont faites ces mesures tient au fait qu'elles relèvent de l'électronique et sont automatiques.

Applications

» Cette technique nouvelle permet de :

– dresser la carte des eaux souterraines de régions entières ;

– d'en faire l'inventaire tant quantitatif que qualitatif. »

Le 2 mai 1970, l'ambassadeur d'Espagne en Belgique adressait cette note à M. Alberto Fernandez Galar, gouverneur civil de Las Palmas (Canaries). Dans une lettre, il assurait que le comte de Villegas « *était disposé à assurer personnellement les frais de recherche avec possibilité de fournir en temps utile une caution bancaire avec en retour l'éventualité de participer aux bénéfices d'exploitation en cas de réussite* ». « *Je crois qu'il a déjà réalisé diverses expériences en Italie avec des résultats prometteurs* », ajoutait alors M. Jaime Albe. Cette recommandation devait rester lettre morte, les pouvoirs publics se contentant de fournir une réponse courtoise qui devait être interprétée comme une fin de non-recevoir.

150 millions de francs sont restitués au groupe ELF-ERAP

« *Cent cinquante millions de francs sont rentrés dans les caisses de l'ERAP.* » Mardi 27 mars, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Christian Goux, député socialiste du Var, a été le premier à annoncer cette nouvelle. Président de la commission des finances, il préside aussi la mission d'information créée fin janvier sur les « avions renifleurs ». Cette mission a entendu de nombreuses personnes concernées par cette affaire et, d'après M. Goux, a obtenu des résultats si intéressants qu'il souhaite qu'elle continue ses travaux au mois d'avril.

A demi-mots, M. Goux laisse entendre que le travail accompli par la mission a facilité la restitution de ces 150 millions de francs par un des deux mandataires de M. Alain de Villegas. Dans ce cas précis, il doit avoir agi seul, « *car dans ce genre de situation, il faut être très discret* ». Il s'est rendu en Suisse, a rencontré des personnes que la mission d'information n'avait pu auditionner, ce qui lui a permis, déclare-t-il dans un communiqué, de soutenir « *les efforts entrepris par les dirigeants actuels de l'ERAP pour recouvrer certaines créances détenues par l'établissement* ».

Le solde est réglé

Les propos de M. Goux ont provoqué une vive réaction de M. Albin Chalandon, ancien président du groupe Elf-Aquitaine. « *C'est une fumisterie (...). La commission des finances cherche à s'attribuer un mérite qu'elle n'a pas* », a déclaré ce dernier sur les ondes d'Europe 1. Précisant que, depuis la rupture en 1979 du second contrat d'association signé par le groupe français avec les « inventeurs », [illegible] de l'affaire, l'[illegible] du groupe nationalisé a [illegible] qu'en vertu des accords [illegible] avec les « inventeurs » et [illegible] représentants, la totalité des sommes dues au titre de ce second contrat devait être progressivement restituées. « *C'est ce qui s'est passé. L'affaire a été menée par les présidents successifs du groupe ELF. Je ne vois pas ce que le gouvernement a avoir là-dedans* », a-t-il ajouté.

De fait, les quelque 150 millions remboursés le 26 mars à l'ERAP, holding détenant les parts de l'Etat dans le groupe ELF, correspondent bien au solde dû et jusqu'ici non restitué par les « inventeurs », au titre du second contrat dénoncé par le groupe. Car, des deux contrats signés entre l'ERAP et la société des « inventeurs », la Fisalma, l'un en 1976, le second en juin 1978, seul le second a été dénoncé par le groupe français. Le contrat initial (de 450 millions de francs français), simple contrat de service, avait, lui, reçu en 1978 quitus du groupe, qui considérait à l'époque que ses clauses avaient été respectées. En revanche, le second contrat (500 millions de francs français) n'avait pas été respecté, puisque le matériel finalement livré à ELF, après moult difficultés, ne correspondait pas à celui attendu et relevait de la supercherie pure et simple.

Dénoncé par ELF, ce contrat avait été partiellement remboursé en 1979, grâce à l'intervention de l'Union de banques suisses (UBS), intermédiaire financier entre le groupe français et les « inventeurs ». Selon M. de Weck, ancien président de l'UBS, il restait 43,06 millions de francs suisses non remboursés, soit, au cours actuel, 159,3 millions de francs français. Le liquidateur des sociétés montées par les « inventeurs » du procédé, M. Daniel Boyer, nous avait précisé en janvier dans un entretien (*le Monde* du 21 janvier) que « *tout ce qui n'a pas été déjà remboursé (...) le sera, comme cela avait toujours été convenu avec ELF, dans les mois à venir – dès qu'aura été terminée la liquidation des actifs des sociétés créées par M. de Villegas* ».

Cette restitution pourrait rendre partiellement caduque l'information judiciaire [illegible] en France. Une instruction est en effet en cours pour « *recel d'escroquerie* ». Or, si l'escroquerie est avérée en ce qui concerne le second contrat, elle est probablement plus difficile à démontrer pour le premier, approuvé par le groupe ELF.

Les responsables de l'affaire, et notamment les deux « inventeurs », MM. de Villegas et Bonassoli, avaient donc intérêt, dès lors que la justice se [illegible] du dossier, à rembourser au plus tôt le solde dû au titre du second contrat, afin de décourager les éventuelles poursuites dont ils pourraient faire l'objet.

VÉRONIQUE MAURUS
et [illegible]

SCIENCES

Des chercheurs ouest-allemands réussissent la synthèse d'un nouvel élément chimique

Le tableau de Mendeleiev, qui donne la liste de tous les éléments chimiques, vient de s'enrichir d'un nouveau venu. Des physiciens de Darmstadt, MM. G. Muzenberg, S. Hofman, B. Reisdorf et K.A. Schmidt, ont, en effet, réussi la synthèse de l'élément 108, dont le noyau contient cent huit protons. Cette découverte, qui a été présentée lundi 26 mars à Innsbruck (Autriche), lors de la réunion des physiciens nucléaires des sociétés allemandes et autrichiennes de physique, était, d'une certaine manière, attendue. Déjà, par deux fois, les équipes de Darmstadt avaient, grâce à leurs installations (un accélérateur linéaire de 120 mètres), découvert des éléments chimiques inconnus sur terre. En février 1981, ils avaient « créé » le 107 et, en septembre 1982, le 109 (*le Monde* du 30 septembre 1982). Il ne restait plus qu'à trouver le 108 avant de continuer la course vers des numéros atomiques plus élevés.

Pour obtenir cet élément, dont la vie est extrêmement brève – il se désintègre au bout de deux millièmes de seconde par émission de particules alpha et non, comme on pouvait le penser, par fission spontanée, – les physiciens de Darmstadt ont projeté sur une cible de fer des atomes de plomb ou plutôt des atomes de plomb « épluchés » de leurs électrons. L'énergie communiquée par l'accélérateur linéaire de Darmstadt à ces ions lourds est telle, en effet, qu'elle a permis aux noyaux de plomb de fusionner avec ceux de la cible de fer malgré les forces de répulsion créées par les charges électriques dont ils étaient porteurs. La recette c'est [illegible] nouvelle et a été utilisée avec succès pour la découverte des éléments 107 et 109.

L'obtention de cet élément 108, qui intervient au moment même où l'on s'apprête à fêter le cinquantième anniversaire de la découverte du premier radio-élément artificiel, est un nouveau pas franchi dans cette course à la recherche d'éléments dits « super-lourds ». En effet, la plupart des éléments qui ont été créés ces dernières années ont une durée de vie très brève. Mais certaines théories laissent à penser que les éléments chimiques portant un numéro atomique compris entre 114 et 118 pourraient avoir des durées de vie longues et même, pour certains, être stables. Les chercheurs français devraient d'ailleurs être présents dans cette recherche des « îlots de stabilité », grâce à la mise en service du grand accélérateur national à ions lourds (GANIL) de Caen, qui présente un domaine d'énergie plus large que celui offert par la machine allemande.

Faits divers

Le général de gendarmerie Guy Delfosse tué par un malfaiteur à Lyon

Le général de division Guy Delfosse, cinquante-huit ans, commandant la Ve Région de gendarmerie, a été tué par un malfaiteur au cours d'un hold-up commis mardi après-midi dans une agence de la Banque nationale de Paris, rue Victor-Hugo à Lyon. Les deux auteurs du hold-up ont pris la fuite avec un butin estimé à 25 000 F. (Nos dernières éditions du 28 mars.)

« Il a fait son devoir »

De notre correspondant régional

Lyon. – Il était en uniforme et sans arme. Il a été exécuté froidement par un homme « *rondouillard, de quarante à cinquante ans, parlant sans accent, d'une voix forte et assurée* », comme l'ont rapporté des témoins. C'est parce qu'il était en uniforme de gendarme – son bureau de commandement se trouve à une centaine de mètres seulement de l'agence bancaire – et parce qu'il a tenté de s'interposer que le général Delfosse est mort. Une mort qu'il aurait pu trouver sur les champs de bataille, ses états de services impressionnants dans l'armée française en témoignent.

« *Tiens ! un galonné.* » Il est environ midi. Les deux gangsters armés, l'un d'un pistolet automatique, l'autre d'un revolver à barillet, remarquent le général assis un peu à l'écart de la salle où se trouvent une dizaine d'employés et un nombre équivalent de clients, certains accompagnés par des enfants. Petite phrase provocante, tutoiement. Le général se lève : « *Je n'ai pas l'habitude qu'on me tutoie. Cessez de faire les plaisantins.* » Il s'avance au milieu du bureau, tentant de maîtriser le « chef » qui tire aussitôt à cinq reprises, la dernière fois dans la tête...

« Un vrai hold-up »

« *Vous voyez, c'est un vrai hold-up* » : le tireur ne prend pas la fuite. Son complice, derrière le comptoir de la banque, s'empare de quelques billets. Puis les deux hommes se font ouvrir les coffres après avoir aspergé de peinture rouge la caméra de surveillance de l'établissement. Cette précaution ne leur paraissant pas suffisante, ils intiment l'ordre à un employé de retirer l'appareil qu'ils emportent avec leur butin. Il s'est écoulé de trois à cinq minutes entre le moment du tir et le moment de la fuite des deux hommes. Tout le contraire d'un crime de l'affolement ou de l'inexpérience...

Le soir même, au siège du commandement régional de gendarmerie (17 000 hommes répartis sur 25 départements), les hommes en faction ont le visage fermé, la confidence rare. Le général Christian Pradier, adjoint du général Delfosse, a lu un communiqué à la presse : « *Le général Delfosse est mort en gendarme, comme il l'a été toute sa vie. Il était général avec trois étoiles sur ses manches, mais il a agi comme l'aurait fait, comme le fait tous les jours un simple gendarme. Il a donné l'exemple pour nous, gendarmes, qui poursuivons notre tâche avec douleur, mais sans amertume et avec détermination.* »

Ses collègues le décrivent comme un homme « *calme, modeste, réservé* », qui n'avait même pas souhaité être présenté aux journalistes locaux au moment de sa récente prise de fonctions à Lyon, au mois d'octobre dernier. Un homme qui « *n'aimait ni les honneurs ni les décorums. Près du terrain, et surtout près de ses hommes* ».

Un officier nous confie : « *Il a fait son devoir. Nous n'avons pas de sentiments d'injustice ou de haine.* »

CLAUDE RÉGENT.

[Né le 29 novembre 1925 à [illegible] (Nord), Guy Delfosse, ancien enfant de troupe et ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, participe en 1945, à l'occupation de l'Allemagne. En 1947, il part [illegible] une unité de parachutistes au Tonkin, puis [illegible] après la guerre d'Indochine, le premier régiment de chasseurs parachutistes en Algérie, à Philippeville. Dès 1955, il entre à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale et commande, l'année suivante, la deuxième légion de la gendarmerie mobile.

En 1963, il dirige le groupement de la Vendée. En 1971, il est commandant du [illegible] groupement de gendarmerie mobile à Arras puis à partir de 1978, chef de corps de la légion de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille. Il est promu général de brigade en mai 198[illegible], général de division en 1983 et nommé au commandement de la cinquième légion de gendarmerie.]

Les réactions

Le meurtre du général Delfosse a provoqué plusieurs réactions. M. Charles Hernu, ministre de la défense, faisant part de son « *indignation* » après « *ce crime lâche et odieux* », demande « *que tout soit mis en œuvre pour retrouver les auteurs de ce crime* ». M. Pierre Mauroy, premier ministre, dans un télégramme de condoléances adressé à la famille de la victime, exprime « *la profonde émotion ressentie par tous ceux qui ont la charge de l'Etat* ».

La section régionale du Syndicat national des policiers en tenue (SNAPT), « *sans vouloir polémiquer autour d'une mort aussi injuste qu'héroïque* », attire l'attention des pouvoirs publics et de la population sur « *la nécessité de mesures légales tendant à réprimer à coup sûr et de manière exemplaire les auteurs de ces crimes* ». Les policiers CGC évoquent, pour leur part, un « pourrissement » qui a notoirement contribué à créer et à développer le phénomène de l'autodéfense...

Le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, dénonce cet « *affreux événement* » qui « *illustre l'accroissement de l'insécurité dans tous les quartiers de la ville* ».

Le général Christian Pradier, adjoint du général Delfosse, estime que « *les circonstances de la mort du général Delfosse ne le surprenaient pas car il est mort en soldat, en gendarme, comme il l'a été toute sa vie* » et précise que les gendarmes « *accepteront mal toute tentative de récupération, politique ou autres* ».

LA PROCHAINE SIGNATURE DU CONTRAT DE PLAN

18 milliards de francs pour le développement de l'Ile-de-France

Le bureau du conseil régional d'Ile-de-France a approuvé il y a quelques jours le contrat de plan (1984-1988) présenté par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan. Les deux partenaires ont abouti à un accord qui prévoit l'engagement de près de 18 milliards de francs de dépenses pour stimuler le développement de la région capitale.

Ce contrat, qui comporte six chapitres et trente-neuf articles, ainsi que plusieurs annexes, sera présenté le 5 avril au public, et devrait être signé officiellement au milieu du même mois. Son chapitre essentiel, celui qui engage les sommes les plus importantes, est relatif aux transports et à la circulation.

L'Etat et la région se sont mis d'accord sur *« une liste unique d'opérations routières correspondant à un programme maximal de travaux de 6 875 millions de francs »*. L'Etat s'est engagé à verser une enveloppe budgétaire annuelle de 450 millions de francs, auxquels s'ajouteront 100 millions de francs en 1984, au titre du fonds spécial des grands travaux. La garantie d'une rallonge annuelle de 100 millions, demandée par le conseil régional, n'a pas été retenue.

L'effort portera essentiellement sur la réalisation de l'autoroute A-86 dans son tronçon compris entre l'autoroute du Nord (A-1) et l'autoroute du Sud (A-6), la construction de rocades et de liaisons rapides interdépartementales, la desserte des villes nouvelles et la réduction des principales nuisances phoniques. Les crédits régionaux destinés à cofinancer cet effort seront votés chaque année.

L'Etat consacrera 335 millions de francs par an aux transports collectifs qui auron fait *« l'objet d'une liste établie en commun par l'Etat et la région »*. Les deux partenaires se sont mis d'accord sur le mode de financement des opérations nouvelles : *« L'Etat s'engage à subventionner à 50 % les opérations en site propre et à 40 % les opérations d'infrastructure. La région s'engage à subventionner à 50 % les opérations en site propre et à 40 % les opérations d'infrastructure, en accordant à ces dernières, pour 20 % des travaux, des prêts bonifiés remboursables à la RATP et à la SNCF banlieue. »*

Le financement du surcoût du tramway Saint-Denis - Bobigny, projet que la région n'a jamais estimé comme satisfaisant, sera pris en charge pour moitié par l'Etat (soit 75 millions), ce qui augmenterait sa participation de 15 millions de francs par an pendant cinq ans ; pour le quart (37,5 millions) par le département de la Seine-Saint-Denis, le quart restant étant supporté par la région.

Le deuxième chapitre important du contrat de plan est celui de l'habitat. *« L'Etat et la région s'engagent à réhabiliter en commun dix mille logements chaque année dans les vingt-huit îlots sensibles recensés par la Commission nationale pour le développement social des quartiers »*.

La région s'engage à maintenir pour l'ensemble de ces îlots son taux privilégié d'intervention à 20 ou 30 % du coût des travaux, soit 80 millions de francs par an environ.

L'Etat affectera, d'autre part, 66 millions (en 1984) et 49 millions (les autre années) aux investissements et aux actions sociales dans les îlots sensibles, tandis que la région s'engage à financer à hauteur de 40 millions de francs les équipements nécessités par le développement social de ces quartiers. Les deux partenaires vont, enfin, créer un fonds d'intervention dans ces îlots, auquel ils consacreront 10 millions de francs par an chacun à partir de 1985.

Toujours au chapitre du logement, l'Etat et la région ont décidé de mener *« une étude pour déterminer les moyens financiers les plus adéquats pour faciliter l'acquisition par les communes des immeubles anciens mis en vente, de façon à les maintenir dans le parc social »*. Enfin, pour *« faciliter l'implantation de logements sociaux en centre-ville, l'Etat s'engage à verser à la région un montant de crédits de surcharge foncière égal à 35 % de l'enveloppe nationale, la région affectant à ces mêmes actions une enveloppe au moins égale à la moitié des crédits de l'Etat »*.

Au chapitre du développement économique, c'est *« l'aide au transfert de technologies au bénéfice des PMI et à l'acquisition par les établissements scientifiques d'équipements mis à la disposition des PMI »* qui se voit affecter les crédits les plus importants : 32,5 millions de francs par an par chacun des partenaires.

Politique de l'eau et environnement

Pour favoriser le développement des entreprises artisanales (adaptation à l'environnement, modernisation), l'Etat et la région consacreront chacun 4,5 millions de francs sur cinq ans.

L'Etat consacrera 675 millions de francs aux villes nouvelles – elles sont cinq en Ile-de-France ; 275 millions viendront du ministère de l'urbanisme et du logement pour le financement de la voirie ; 400 millions seront versés par le ministère des finances pour participer au financement du différé d'amortissement des emprunts. La région réservera une enveloppe de 625 millions de francs, sur la durée du plan, dont 225 millions seront consacrés à la voirie et 400 millions au financement du différé d'amortissement. Le contrat de plan précise que le rythme annuel de construction de logements sera maintenu, de manière à ce que les villes nouvelles accueillent 20 % au moins des constructions neuves dans la région.

La politique de l'eau fait l'objet d'un long chapitre qui prévoit la construction du barrage de l'Aube (1330 millions de francs). Sur les 772 millions de francs qui restent à financer, l'Etat versera une subvention de 200 millions à l'institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, maître d'ouvrage, et 60 millions de francs environ pour l'actualisation des travaux déjà engagés. La région s'engage à verser une subvention de 60 millions à la même institution et 20 millions pour l'actualisation.

Une somme de 2850 millions de francs est inscrite au contrat de plan pour le programme «Seine propre» (assainissement des eaux usées). L'Etat ne peut s'engager que sur l'année 1984, durant laquelle il octroiera 50 millions au programme de la station d'épuration de Valenton. Il autorisera, d'autre part, l'agence de bassin Seine-Normandie à prélever une redevance spécifique qui lui permettra un engagement de 400 millions de francs au cours du IXe Plan. La région versera 500 millions au cours du plan à ce programme.

Dernier chapitre de ce contrat de plan : l'environnement. La protection phonique du boulevard périphérique drainera les subventions les plus importantes. Un programme qui comporte la mise en place d'écrans anti-bruits, le double vitrage des fenêtres des riverains et la couverture partielle ou totale de certains tronçons, évalué à 270 millions, sera financé à 40 % par les collectivités locales, l'Etat s'engageant à verser 67,5 millions (25 %) et la région 94,5 millions (35 %). Les bases de loisirs, le parc régional de la vallée de Chevreuse et la récupération des déchets font aussi l'objet de financements Etat-région pour 115 millions de francs environ.

O. S.

Ni vainqueur ni vaincu...

Après des mois de négociations acharnées, l'Etat et la région Ile-de-France sont enfin tombés d'accord sur un « contrat de plan » définitif. « Succès inespéré », affirme-t-on au cabinet de M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional. « Un bon travail et un contrat sérieux », estime-t-on au cabinet de M. Lucien Vochel, préfet de région.

Certains chercheront à distinguer, à l'issue de cette partie de bras de fer, un vainqueur d'un vaincu. Incontestablement, en termes politiques, on peut estimer que le gouvernement socialiste s'est forgé, par ces contrats de plan, un instrument de contrôle non négligeable sur la vie des régions. Ainsi – on le voit en Ile-de-France – le préfet de région sera-t-il associé, chaque année, à la définition de programmes d'actions économiques – aides au PMI, action sociale dans les îlots sensibles, politique des transports – de manière très formelle puisque inscrite dans le plan et régissant le versement de certaines aides financières.

La mise en garde que formulait, en mai 1983, M. Alain Griotteray, vice-président (UDF) du conseil régional chargé des finances, reste toujours valable : le contrat de plan engage environ 75 % du budget régional sur cinq ans, ce qui ne va pas dans le sens d'une plus grande autonomie du pouvoir régional vis-à-vis de l'Etat.

Pour ce qui est des dossiers plus strictement régionaux, le contrat de plan ne laisse pas apparaître véritablement de vainqueur ou de vaincu. M. Giraud n'a pu obtenir de l'Etat qu'il s'engage à hauteur de 550 millions de francs par an sur le financement du programme routier. Mais, alors qu'il demandait à l'Etat de verser 1 574 millions pour les transports en commun, celui-ci s'est engagé sur une somme de 1 675 millions et a accepté de prendre une part plus importante du financement du tramway Saint-Denis-Bobigny.

Au chapitre de l'environnement et de l'eau, le conseil régional demandait une participation d'au moins 587 millions de francs à l'Etat pour la réalisation de l'opération « Seine propre ». Il n'a rien obtenu. Rien non plus pour l'aménagement de la « ceinture verte » de Paris. En revanche, alors que l'Etat n'y était pas disposé, il a obtenu l'inscription de la réalisation du barrage Aube au contrat de plan ainsi que des crédits pour la station d'épuration de Valenton, l'amélioration du système d'annonce des crues et de protection contre les inondations.

C'est peut-être au chapitre de l'habitat que l'Etat a pu imposer le mieux ses conceptions. Les îlots sensibles, dossier favori du préfet de région, ont la part belle. Et alors que M. Giraud réclamait la réhabilitation de 15 000 logements par an, le contrat n'en prévoit que 10 000.

L'attitude des communistes

Au chapitre du développement économique, l'Etat semble avoir réussi à grapiller quelques millions à la région, qui avait décidé d'y affecter 27 millions. Finalement, 35 millions viendront de la région et de l'Etat pour aider essentiellement les PMI.

Tous comptes faits, le résultat auquel sont arrivés les deux partenaires peut être considéré comme satisfaisant pour chacun. Reste que ce contrat n'a pas l'heur de plaire au département de la Seine-Saint-Denis, qui l'a déjà qualifié d'« inacceptable ». M. Jean-Louis Mons, président communiste du conseil général, estime, en effet, qu'« il est marqué par le refus du conseil régional d'utiliser tous les moyens juridiques et financiers dont il dispose pour contribuer réellement au développement économique de l'Ile-de-France ». Gageons que la polémique ne fait que commencer et que le secrétaire d'Etat au Plan, M. Jean Le Garrec, aura un certain mal à convaincre ses alliés communistes de la région-capitale à accepter ce plan.

OLIVIER SCHMITT.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Tout ce que l'on doit savoir sur la sexualité

« Dis, où ils sont les bébés dans le ventre ? Comment ils font pour sortir ?... » Quels sont les pères et les mères qui n'ont pas entendu, un jour ou l'autre, ce genre de questions ? Quel est celui, ou celle, qui ne s'est pas précipité – en vain – vers la « bible » familiale (le Petit Larousse illustré) dans l'espoir de trouver quelques croquis des organes reproducteurs pour éclairer ses explications ? S'il est possible de tout savoir, grâce à cet ouvrage, sur le squelette, le système nerveux, les muscles et la circulation sanguine, il est impossible d'y trouver la moindre illustration concernant les appareils génitaux.

Heureusement, depuis quelques années, fleurissent des brochures vulgarisatrices. La dernière en date : *Eric et Lena*, une plaquette de 24 pages publiée par la Fédération nationale *Couple et famille (1). Claire* et abondamment illustrée, elle essaie de donner une réponse aux questions essentielles sur la puberté, les organes génitaux, le cycle féminin, la *fécondation*, la grossesse, la naissance, la contraception ainsi que sur l'interruption volontaire de grossesse et les maladies *sexuellement transmissibles*. Rédigée simplement, elle s'adresse en priorité aux adolescents, mais beaucoup d'adultes gagneraient à la parcourir... au risque de devoir *remiser au grenier quelques* clichés. Qui s'en plaindra ?

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le domaine de la sexualité est encore encombré d'idées fausses ! Couple et famille peut en témoigner. Cette association, créée en 1966 et reconnue d'utilité publique en 1975, a pour vocation d'aider les personnes et les couples à vivre leur sexualité d'une manière responsable et de leur apporter des informations, tant sur le plan biologique que psychologique. Elle organise des réunions, des entretiens individuels avec les adultes, mais aussi des rencontres pour les jeunes dans les établissements scolaires, les maisons pour tous.

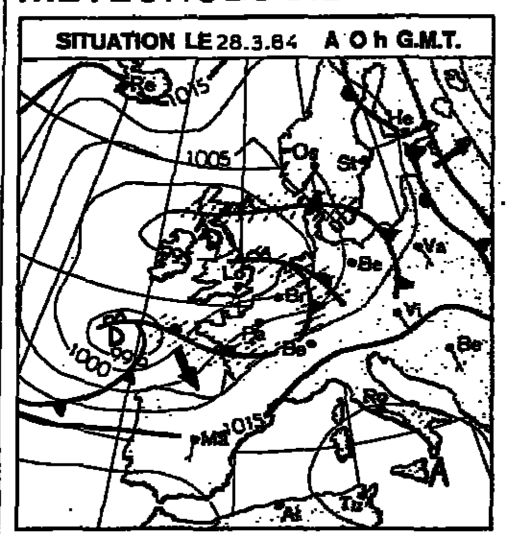
C'est à partir de ces échanges avec des adolescents que l'idée d'une brochure informative a germé. L'équipe qui a rédigé l'ouvrage a apporté le maximum d'attention au texte où se retrouvent simplement les mots désir, responsabilité, amour, et risques. Certains buteront peut-être sur cette définition volontairement restrictive de l'acte sexuel : *« rapprochement de deux personnes sexuellement différentes »*, tandis que d'autres se féliciteront de voir relativisée la notion de plaisir abordée dans l'ouvrage : *« la sensation de plaisir de chacun est plus ou moins intense selon les circonstances »*. On peut tout de même déplorer que, par souci de *« respect des choix moraux de chaque famille »*, l'association ait refusé, dans son chapitre sur la contraception, de mettre en garde les utilisateurs sur l'efficacité des différentes méthodes, laissant cette tâche aux médecins.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) *Eric et Lena*. Fédération nationale Couple et famille, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : 285-25-98. Egalement en vente dans certains magasins FNAC ou dans les différentes antennes de l'association. 24 pages. Prix : 5 F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.3.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

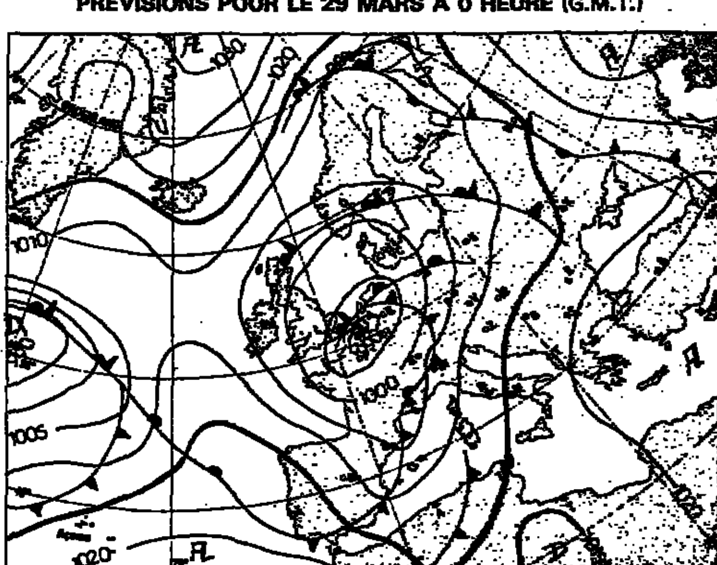
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 mars à 0 heure et le jeudi 29 mars à 24 heures.

La dépression se déplaçant de l'ouest de la Bretagne mercredi au Danemark jeudi commande la circulation d'une perturbation très active.

Jeudi, le temps en France sera très nuageux et fort pluvieux. Le front froid de la perturbation et son occlusion se rabattant autour de la dépression directrice apporteront des précipitations de type continu et orageuses en régions méridionales, du *nord de la Seine au* Nord-Est, aux Alpes et régions méditerranéennes le matin, des Vosges à la Corse l'après-midi. A l'arrière, le ciel restera très chargé et des averses localement fortes se produiront. Elles cesseront progressivement l'après-midi avec développement de quelques éclaircies près de l'Atlantique. Les températures seront inférieures aux normales saisonnières et le vent sera assez fort à fort près des côtes de l'Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, à 7 heures, le 28 mars, de 1 000 millibars, soit 750,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars; le second le minimum de la nuit du 27 au 28 mars) : Ajaccio, 16 et 5 degrés; Biarritz, 18 et 11; *Bordeaux, 15 et 9; Bourges, 11 et 8*; Brest, 10 et 6; Caen, 13 et 3; Cherbourg, 10 et 4; Clermont-Ferrand, 15 et 7 ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 17 et 7 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 14 et 7; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 14 et 9 ; Marseille-Marignane, 16 et 11; Nancy, 11 et 8; Nantes, 13 et 9; Nice-Côte d'Azur, 17 et 8; Paris-Montsouris, 12 et 7; Paris-Orly, 10 et 7; Pau, 20 et 10; Perpignan, 17 et 8; Rennes, 13 et 8; Strasbourg, 14 et 8; Tours, 12 et 9; Toulouse, 19 et 10; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 20 et 7 degrés; Amsterdam, 10 et 5; Athènes, 20 et 9; Berlin, 11 et 3; Bonn, 13 et 6; Bruxelles, 11 et 5; Le Caire, 21 et 11; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 2 et 1; Dakar, 24 et 19; Djerba, 23 et 13; Genève, 13 et 6; Jérusalem, 14 et 6; Lisbonne, 16 et 13; Londres, 10 et 1; Luxembourg, 9 et 3; Madrid, 12 et 9; Moscou, 1 et – 2; Nairobi, 28 et 22; New-York, 10 et 6; Palma-de-Majorque, 17 et 5; Rome, 17 et 9; Stockholm, 0 et – 3; Tozeur, 25 et 14; Tunis, 20 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PTT

Le « pneu » c'est fini

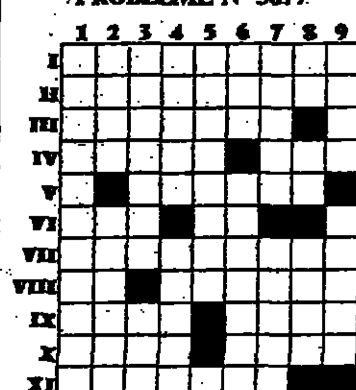
Ouvert à Paris, en 1867, le service pneumatique sera supprimé le 30 mars prochain à 17 heures. Les plis étaient délivrés en deux heures, propulsés dans des tuyaux souterrains par de l'air pulsé, depuis cent dix-sept ans. Toute une époque...

La suppression du « pneu » était prévue depuis longtemps par les PTT (*le Monde* du 21 décembre 1983). Concurrencé par le téléphone, le télex et les nouveaux services offerts par l'administration, le pneumatique a vu son trafic tomber de 2,7 millions de plis, en 1973, à 650 000, en 1982. Les lourdes machines ont vieilli, le réseau de tuyaux est, par endroits, hors d'état et le déficit du service atteint une cinquantaine de millions de francs.

Les PTT, qui souhaitaient supprimer le « pneu » dès le début de l'année, ont attendu de trouver le moyen de reclasser le personnel (environ cent cinquante « machinistes » et cent cinquante porteurs vacataires), et mettre en place deux services équivalents : Postéclair (créé fin 1983), qui permet la transmission par télécopie d'un document entre deux bureaux de poste pour un prix de 12 à 15 F, et Postexpress (créé en janvier dernier pour la région parisienne), qui permet la délivrance d'un pli le jour même s'il est déposé avant une certaine heure limite. La CGT proteste contre l'arrêt du « pneu » et critique l'administration qui *« refuse depuis des années de rénover ce réseau »*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3677



HORIZONTALEMENT

I. – Une ouvrière qui tourne autour de son patron. – II. Jouer de la lyre avec des vers de mirliton. – III. Se montre ficelle pour tenter d'obtenir des faveurs. – IV. Peut qualifier un berger, mais jamais un pasteur. Lieu d'élection au pays de Mireille. V. Empêchas des vapeurs de se dégager. – VI. Serin auquel il est facile de clouer le bec. Jumelles *muettes*. – *VII. Laurier-sauce* à l'américaine. – VIII. Font partie des risques. Evocation de Fanfan pour les fans de Gérard Philipe. – IX. L'Irlande moderne. Planer. – X. *Distillateur. Voilà, d'après Ponce* Pilate. – XI. En bonne compagnie ou en fâcheuse posture.

VERTICALEMENT

1. Qualificatif généralement attribué à l'administration « chinoise ». – 2. Prisa. C'est souvent un Maure au sein d'une nature morte. – 3. Leur administration ne relève pas de l'église catholique. Plaisante. – 4. En cela s'exprime la Tyrolienne. Si cette femme vous fait des signes de la main, n'en tirez pas pour autant une conclusion *galante* ! – 5. Le prince de la jungle. – 6. Paradoxalement revêtu pour avoir su éviter une veste. C'est souvent opter pour la retraite anticipée. – 7. Propagateur de la foi aux homélies *pas* catholiques. Procède à la deuxième phase d'un programme anti-pollution. – 8. Personnel. Point d'honneur. Façon de tomber providentielle ou *danger de chute*. – 9. Entremetteur grec. Coule en France.

Solution du problème n° 3676

Horizontalement

I. Pharmacie. – II. Ail. Es. Ma. – III. Relent. Bu. – IV. Aréquier. – V. Dague. Un. – VI. *Irritable*. – VII. Sconse. A.M. – VIII. Robe. – IX. Pis. Perle. – X. Réelu. Ben. – XI. Nasse.

Verticalement

1. Paradis. Pré. – 2. Hiérarchie. – 3. Allegro. Sen. – 4. Equine. La. – 5. Menuets. Pus. – 6. Asti. Aère. – 7. Orbe. – 8. Imbrûlable. – 9. *Eau. Néméens.*

GUY BROUTY.

SPORTS

Le Comité national olympique réclame 1 milliard de francs de ressources supplémentaires pour les clubs

« *Les moyens pour une politique* ambitieuse en faveur du sport français » : tel est le titre du rapport rédigé par une commission composée de parlementaires et de représentants du mouvement sportif qui a été adopté à l'unanimité, le 27 mars, par l'assemblée générale du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Concrètement, le mouvement sportif réclame 1 milliard de francs de ressources supplémentaires.

« Nous ne pouvons pas nous résoudre éternellement à gaspiller quelques dizaines de millions pour améliorer l'ordinaire », a déclaré M. Nelson Paillou, président du CNOSF, qui va soumettre aux pouvoirs publics quatre propositions n'excluant pas une augmentation de la part du sport dans le budget de l'Etat. La première consisterait à créer un « Loto » sportif, la part revenant au sport étant de 33 % pour les vingt tranches annuelles pouvant rapporter chacune 150 millions de francs. La deuxième viserait à augmenter le pourcentage revenant au sport sur le montant des paris du *Loto actuel (+ 5%)* et du PMU (+ 2,5%). La troisième solution combinerait les deux premières. La dernière reviendrait à créer un concours de pronostics sur les matches *de football, comme il en existe* notamment en Italie. Cette dernière proposition a été placée en fin de liste car elle a déjà fait l'objet de nombreuses polémiques et elle ne serait défendue par le CNOSF que si les trois premières solutions étaient écartées.

M. Paillou a précisé que, sur le *milliard de ressources supplémen*taires, 600 millions de francs seraient affectés au sport de masse : *« Cela représenterait quatre heures d'animation pendant quarante-cinq semaines pour soixante-dix mille clubs. Ce ne serait pas trop au moment où les dirigeants s'essoufflent et ne peuvent plus se satisfaire de discours »*, a-t-il ajouté. Le président *du Comité olympique doit pré*senter les quatre propositions au président de la République, qui le recevra début avril. Le ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, *Mme Edwidge Avice*, a cependant noté dans son allocution de clôture de l'assemblée générale qu'il n'était pas possible de tout faire en même temps : si le projet d'organisa*tion des Jeux olympiques* à Paris en 1992 aboutissait, cela représenterait un engagement de plusieurs milliards de francs, a précisé le ministre.

● *Football : Les « olympiques » français en danger.* – L'équipe de France olympique de football a compromis ses chances de participer aux Jeux de Los Angeles en faisant match nul (1-1) avec son homologue de la République fédérale d'Allemagne, mardi 27 mars au Parc des Princes. Devant trente mille spectateurs, dont dix-huit mille scolaires invités, les Français avaient ouvert le score à la 29e minute par le Lensois Daniel Xuereb, mais les Allemands ont égalisé à cinq minutes du coup de sifflet final par Schatzschneider, le successeur de Hrubesch à Hambourg. Le match retour, qui désignera le représentant de l'Europe occidentale aux Jeux, aura lieu le 17 avril à Bochum.

● *Matches de première division en retard.* – Les deux matches en retard du championnat de première division disputés le 27 mars se sont soldés par des résultats nuls, d'une part entre Sochaux et Saint-Etienne (1-1) et d'autre part, entre Strasbourg et Rouen (0-0). Au classement général, Rouen huitième, Strasbourg neuvième, Sochaux onzième, gagnent une place tandis que Saint-Etienne reste à la seizième.

EN BREF

CHANTEURS ET COMÉDIENS

DONNEZ DE LA VOIX. – La Fédération nationale des activités musicales (FNAMU) organise, du 31 mars au 8 avril, une rencontre entre choristes, solistes et musiciens autour du *Messie* de Haendel, sous la direction de Norma Basso, *chef de chœur*, et de Jean-François Gonzales, chef d'orchestre. Un stage « Voix en mouvement » aura lieu en Ardèche du 1er au 8 avril.

★ FNAMU, 41 *bis*, quai de la Loire, 75019 Paris ; tél. : (1) 201-95-98.

CONCOURS

FUTURS HISTORIENS. – Organisé chaque année par les Archives nationales pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans, le Concours de l'historien de demain portera cette année sur « La vie des Français en 1914-1918 ». Les candidats devront remettre, avant le 18 avril 1984, un court dossier illustré rendant l'atmosphère de cette époque dans leur ville ou leur région. Ils s'appuieront sur les archives, la littérature de guerre, les articles de presse, caricatures, affiches *illustrées*, etc. *Pour les* aider, les services éducatifs des Archives nationales et départementales organisent des expositions commentées.

Les douze prix nationaux seront remis aux lauréats, en juin, par M. Jean Favier, directeur général des Archives de France. Certaines collectivités locales accordent des *prix à leurs meilleurs concurrents.*

★ **Les élèves et les professeurs d'histoire des enseignements secondaire et primaire peuvent obtenir le libellé précis du sujet et du règlement en écrivant : pour Paris, aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03; pour les départements autres que Paris, au service des archives départementales (préfecture du département).**

DROITS DE L'HOMME

ADRESSES POUR MILITANTS. – La Ligue des droits de l'homme publie le *Guide du militant pour les droits de l'homme*, un supplément de 16 pages au dernier numéro de sa revue *Hommes et Libertés*. Un guide – non *« un répertoire exhaustif »*, avertit la rédaction – des organismes et associations qui agissent pour les droits de l'homme. Douze rubriques orientent la recherche : *information-opinion*, étrangers, marginalité, femmes, cadre de vie, culture-éducation, droits économiques et sociaux, armée, jeunesse-famille, *paix-désarmement*, *racisme*-fascisme et justice-prison. Il comporte cent cinquante adresses. Une liste d'organisations internationales et une bibliographie complètent l'*information. Le numéro* : 8 francs au siège, 12 francs par la poste.

★ **Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 707-56-35.**

EXPOSITION

FASCINATIONS HIMALAYENNES. – Le Club alpin français présente jusqu'au 13 avril une exposition consacrée au projet architectural d'un camp de base pour l'expédition himalayenne à Pokhara, au Népal. Au Club alpin français, 7, rue La Boétie à Paris 8e, de *12 heures à 17 heures.*

MOTARDS

CASQUE ET CHOCS. – Sous la forme d'un petit dépliant illusté *« Chic ! un casque pour tous les chocs »*, l'AFNOR, en six questions-réponses simples, apprend aux motards à choisir un casque et comment rouler en sécurité.

★ **Gratuit, sur simple demande à l'AFNOR, Cedex 7, 92080 Paris la Défense. Tél. : 778-13-26, poste 4113. Ou à (UFCS) l'Union féminine civique et sociale, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-19-18.**

PRIX DE POÉSIE

JEUNES TALENTS. – Le prix de poésie de la Fondation de la vocation est destiné à encourager un jeune poète d'expression française. Ce prix de 20 000 F sera *décerné le jour* de l'attribution du prix littéraire de la vocation. Pour concourir, il faut être âgé de dix-huit à trente ans et envoyer à la Fondation de la vocation, avant le 30 *avril*, un recueil dactylographié de cinquante poèmes au minimum – les manuscrits et comptes d'auteur son acceptés.

★ **Fondation de la vocation, 60, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 501-29-28.**

STAGES

HISSER LA VOILE. – La direction temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France organise un stage d'initiation technique à la planche à voile et au dériveur, du 23 au 28 avril à Jablines (Seine-et-Marne) et un stage de découverte de la randonnée nautique, du 21 au 26 *mai* à La Rochelle.

★ ***Renseignements au 584-12-05, postes 618 et 623.***

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 MARS

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Duhesme.

« Le mobilier urbain », 14 h 30, angle rue Froment, boulevard Richard-Lenoir, M. Gazquez-Roméro (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Bouguereau », 14 h 30, Petit Palais (Approche de l'art).

« Hôtel des ventes », 15 heures, métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Seine et ses ponts », 15 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Les Catacombes », 15 heures, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 13 mars 1972 relatif aux commissions spécialisées des marchés, pris en application de l'article 207 du code des marchés publics, modifié par le décret du 15 mai 1981.

● Fixant la composition et les règles de fonctionnement des comités économiques et sociaux et des comités de la culture, de l'éducation et de l'environnement des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion.

● Portant création d'un Conseil pour la protection sociale des Français de l'étranger.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LA CHANSON FRANÇAISE AVANT LE PRINTEMPS DE BOURGES



LE Printemps de Bourges présente sa huitième édition du 31 mars au 8 avril. Renaud, Daniel Balavoine, Jacques Higelin, Claude Nougaro, Nina Hagen, Pierre Akendengue, une série de créations originales, une scène ouverte, des soirées spéciales, dont une avec la participation de William Burroughs, de nouveaux espaces scéniques vont donner tout son éclat à cette fête annuelle où la chanson démontre sa vitalité, sa magie et son invention.

Car le paysage a changé depuis huit ans, poussé par l'évolution des sensibilités et du langage, entraîné dans une série de crises qui ont amené l'industrie phonographique à se remettre peu à peu en question. La firme AZ a disparu du marché il y a quelques mois. Eddie Barclay a quitté au début de l'année la maison qui porte son nom et qui appartient désormais au groupe Polygram. Certes, celui qui, dans les années 60 et 70, a représenté d'une certaine manière le pouvoir dans le show-business n'a pas renoncé à la production : à la tête d'une nouvelle société, la Compagnie française de production artistique et audiovisuelle Friedland, Eddie Barclay annonce la publication des premiers albums sous sa nouvelle griffe. Mais il est pour le moins marginalisé.

Des trois importantes expériences françaises de catalogue discographique (Barclay, AZ, Vogue), deux ont disparu et aucune nouvelle n'apparaît à l'horizon. Patrick Zelnik, jeune président dynamique de Virgin France, explique ce tarissement par le fait que toute entreprise nouvelle n'existe que par rapport à l'environnement, aux banques, à l'Etat, aux autres maisons phonographiques, aux disquaires : *« Si vous arrivez seul sur le marché actuellement, vous ne trouverez pas de financement, ni de conditions de paiement, ni de contrat de distribution. »*

Virgin France a été créé en juillet 1980. Son chiffre d'affaires, un an plus tard, était de 30 millions de francs. Il représente aujourd'hui 153 millions, soit environ 5 % du marché français. Le catalogue anglais constitué uniquement par le rock des années 70 et 80 (Peter Gabriel, Human League, Tangerine Dream, Tom Verlaine, XTC, Culture) a assuré au départ un chiffre d'affaires minimum qui a permis de financer un catalogue français rassemblant des artistes influencés par le rock au sens large du terme (Julien Clerc, Richard Gotainer, Valérie Lagrange, Bill Baxter, Taxi Girl, Telephone). A l'intérieur d'une industrie en crise, Virgin a su, en peu de temps, prendre une place non négligeable. En Grande-Bretagne, Virgin a investi dans tous les domaines des loisirs et de la communication. Elle possède des discothèques, des sociétés vidéo, elle édite des livres, produit des longs métrages et se lance à présent dans le câble. *« En France*, souligne Patrick Zelnik, *nous allons être amenés à entreprendre une diversification identique. »*

Produire un album aujourd'hui coûte en moyenne entre 300 000 et 400 000 francs, somme qu'il faut multiplier par deux s'il y a un peu de publicité. Il faut donc vendre 40 000 33 tours pour récupérer la mise. Or il n'y a plus de fidélisation du public. L'enjeu est devenu permanent pour les artistes français. C'est un phénomène nouveau qui s'explique aisément par la limitation du budget du consommateur sollicité par les diverses formes de loisirs et qui doit faire une sélection de plus en plus sévère dans ses choix.

« Avec les artistes nouveaux, dit Patrick Zelnik, *il faut, à l'évidence, raisonner à long terme. Ce n'est pas forcément le premier ou le deuxième album qui aura du succès. Mais le troisième. Il y a un problème de maturation qui peut durer plusieurs années : ce fut le cas de Bernard Lavilliers et de Jacques Higelin. Il est donc nécessaire d'investir de l'argent mais avec des bénéfices de plus en plus incertains et une chute de moitié des gains obtenus avec le fonds de catalogue. La crise est une contrainte. On doit en tenir compte. Mais ça n'exclut pas la réussite. Cela demande simplement une stratégie différente.*

» Il y a un décalage flagrant entre l'écriture d'une chanson et son prolongement possible dans l'image. Il y a un fossé entre la chanson et le désir de l'interprète de faire de son produit un vidéo-clip. Cela doit changer. Nous avons besoin d'artistes qui ont un look et des idées. Pour réussir, il faut non seulement un bon enregistrement et une pochette bien exécutée, mais une solide promotion dans laquelle le vidéo-clip a de plus en plus d'importance. Virgin va produire des vidéo-clips avec de jeunes artistes. » — C. F.



GAINSBOURG

Les belles harmonies

SERGE GAINSBOURG n'est jamais allé au Printemps de Bourges. Est-ce parce qu'il est à la fois idéaliste et provocateur, mystificateur et démystifiant ? Parce qu'il a l'air de toujours s'amuser, lui qui travaille comme un artisan faisant son ouvrage avec une facilité déconcertante qui cache une longue maturation ? Toujours est-il que depuis huit années cette manifestation qui a vu défiler tout le gratin de la chanson française n'a pas reçu sa visite ni bénéficié de ses réponses à l'emporte-pièce, de son humour, de sa dérision. Comme si après son *« parcours du combattant »*, où s'entrecroisent les chansons, les films et les spots publicitaires pour le lave-vaisselle « silencieux » et Palmolive, il ne s'était jamais identifié à son art, à son métier, à ces *« trucs qui font des trous dans le fromage à la rengaine »*.

Jacques Brel disait souvent à Gainsbourg : *« Tu es un crooner »*, et si l'auteur de *la Javanaise* fait le compte, il se dit qu'effectivement dans cette chanson comme dans *Je t'aime moi non plus* il y a des « plans » de chanteur de charme. Pourtant, la première vraie rencontre de Serge Gainsbourg avec la chanson, elle a lieu avec Fréhel, avec cette voix rauque qui venait du ventre.

En 1938, Gainsbourg avait dix ans et il habitait 11 *bis*, rue Chaptal. Fréhel vivait impasse Chaptal, là où il y avait le Grand Guignol. Le père (émigré russe) de Serge Gainsbourg était pianiste dans une boîte de nuit à Pigalle. *« Il m'a expliqué*, dit le chanteur, *ce qu'était Fréhel : « Du gris qu'on prend dans ses doigts et qu'on roule. »*

Serge Gainsbourg chante à voix basse, à la recherche du temps retrouvé. Il jure qu'il n'a jamais, depuis, écouté la chanson :

« Dans ses bras il tenait sa belle
Mais sur la table j'ai pris un couteau
Et ma vengeance fut cruelle.
Oui, j'étais gris, j'ai fait une bêtise
J'ai tué mon gigolo
Devant la copine, comme une coquine.
Dans le cou, j'ai mis mon couteau
Donnez-moi de la coco
Pour troubler mon cerveau.

C'est là, la coda sublime :

L'esprit s'envole vers le Seigneur
Mon amant de cœur m'a rendue folle. »

Un jour, au retour de la communale, Serge Gainsbourg, la croix d'honneur du bon élève accrochée sur la blouse noire, prend le tournant de la rue Chaptal et se heurte à Fréhel, que la vie mouvementée, la boisson et la drogue ont transformée en une femme massive, usée, sans âge. Elle a le regard de celle qui a perdu depuis longtemps toute illusion. Elle passe la main dans les cheveux de Serge Gainsbourg et lui dit : *« Toi, t'es un brave garçon. » « Elle portait toujours sur elle un peignoir dégueulasse*, dit Gainsbourg, *un pékinois sous l'aisselle, et un gigolo se tenait derrière elle, à 3 mètres réglementaires. »* T'es un bon p'tit. Viens au café. Je te paie une grenadine et une tartelette. *» Et elle a vidé un litre de rouge. »*

Nuits blanches

Serge Gainsbourg s'est produit pour la première fois en public au cabaret *Milord l'Arsouille*, en 1958, à l'époque de l'agonie de la rive gauche. Huit jours après ses débuts, Yves Montand et Simone Signoret surgissent, s'assoient à gauche de la scène. *« Montand*, se rappelle Gainsbourg, *me convoque à sa table. C'était la star :*

— Qu'est-ce que vous voulez faire p'tit gars : auteur, compositeur, interprète ?

D'une voix innocente, je balance : « Moi, je veux tout. »

Montand fait le masque, et moi je me casque. Mais Signoret sort de son silence :

— Rappelle le p'tit.

Alors Montand se lève, viens vers moi et, la main sur l'épaule, me dit :

— Eh ! p'tit gars, on va travailler ensemble. Tiens, prends mon numéro de téléphone. Tu m'appelles, je serai là.

Mais à ce premier rendez-vous place Dauphine, il ne s'est rien passé. Je lui ai montré toutes mes chansons sans qu'il y ait eu suite. »

Serge Gainsbourg n'a pas un titre dans ses tiroirs. Il n'a rien au chaud comme on dit. *Je t'aime moi non plus* a pour origine le film *les Cœurs verts*. *Elisa*, le film *l'Horizon*. En 1973, il compose une jolie valse pour *le Voleur de chevaux*. Après la sortie du film, il ajoute des paroles à la musique, appelle Montand et lui propose la chanson.

« A ce deuxième rendez-vous, quinze ans après, dit Gainsbourg, *je me suis mis dans ma tête de petit Russe que j'allais leur montrer comment on buvait du whisky sans glace. J'en ai pris beaucoup et j'ai joué ma valse. Montand s'est exclamé : « Hein ! Simone, elle est belle la valse de Gainsbourg. » Signoret a répondu : « Gainsbourg, il est vraiment joli ce thème. Tout à coup, je me suis demandé : qui peut chanter ça avec toutes ces belles harmonies ? Mais c'est Montand. » Lui, très imposant, très classe : « On fait le 45 tours tout de suite. » J'avais une idée de face B : l'alcool qui tue. Quand je suis sorti place Dauphine, j'ai subi mon chemin de croix. J'ai gerbé tout l'alcool. Je n'ai pas eu de nouvelles de Montand. »*

Serge Gainsbourg continue aujourd'hui son chemin avec tous les signes extérieurs de la légende : le dandysme décadent, l'ironie provocatrice, la voix travaillée par l'alcool, le tabac, les nuits blanches. Et aussi les blessures grandioses et dérisoires, la sensualité et la fragilité. Il vient de fabriquer en trois mois douze spots publicitaires. Il est l'un des réalisateurs les plus demandés et *« les plus chers »*. Juste auparavant, il avait fait les derniers albums d'Isabelle Adjani et de Jane Birkin. Il prépare son propre disque, dont la sortie est prévue en septembre. *« Surtout pas de sclérose. Toujours en mouvement ! Sinon, je me fais péter la cervelle. Et je parle sérieusement. Pas d'arrêt image. Travelling avant. »*

C. F.

MIREILLE

L'élégance pour toujours

MIREILLE, soixante-dix-huit ans, célèbre cette année le trentième anniversaire du Petit Conservatoire de la chanson. Près de quatre-vingt mille jeunes l'ont fréquenté et aussi Françoise Hardy, Colette Magny, Hugues Aufray, Hervé Christiani. Aujourd'hui encore, ce Petit Conservatoire est animé par Mireille, minuscule, la voix acide, pointue, qui a composé plus de cinq cents chansons imaginées comme une sorte de vagabondage musical et qui, au début des années 30, a ouvert la brèche où allait s'engouffrer Charles Trenet et, derrière lui, une grande partie de la chanson française moderne.

« Le Petit Conservatoire a trente ans, *dit Mireille*. Deux fois par semaine, ils sont cinquante à venir, à se placer comme ils peuvent, à échanger des musiques, des chansons. Lundi dernier, j'ai reçu pour la première fois la visite d'un jeune handicapé qui chante dans le métro. J'ai rarement subi d'un coup autant de talent. Toute la classe, debout, a fait une *« standing ovation »*. Il m'a demandé : *« Voulez-vous, madame, que je vous fasse un yogourt ? »* Les élèves connaissaient l'expression, et ils ont ri. Je lui demandé de m'expliquer. Parce que ce sont toujours les élèves qui m'apprennent. Je n'ai jamais rien enseigné à personne. Le charme ou la gouaille, ça ne s'inculque pas. Ce que je peux faire, c'est aider, détecter, parler. Je vais quitter mon appartement à quatre heures et demi. Cinq élèves m'ont téléphoné pour me demander s'ils pouvaient venir me chercher. Je sais tout avec eux. Le yogourt, c'est un amalgame de rythmes et d'onomatopées. J'ai été tellement éblouie par les dons du jeune handicapé que je lui ai demandé s'il n'avait pas un autre « fromage ».

— Vous venez d'écrire une chanson avec un élève.

— J'arrête pas. Je vis comme une fourmi. Évidemment, j'aurais préféré être une abeille.

» J'ai toujours du plaisir à me mettre au piano. L'autre jour, pour une fête, j'ai chanté *Couché dans le foin*, *le Jardinier*, *le Vieux Château*, *le Carosse*, tous ces titres que les gens, miraculeusement, ont encore parfois dans la tête. Moi, je crois qu'en dépit des modes la chanson ne se renouvelle pas beaucoup. La base musicale ne change pas. Il y a des yogourts, il y a des fromages. Mais le fond reste le même. Les yogourts ont moins besoin de mélodie. Ce sont des sons martelés. Ça ne résiste pas au temps. Mais ce n'est pas fait pour cela.

» Je suis de l'école de Gershwin. J'ai été fascinée par lui. Au début des années 30, j'ai eu la chance de le rencontrer et je me suis dit : *« Tiens ! il fait la même musique que moi ! »*

» Les mots, les rythmes, les sons, ce sont des passades. Ce qui ne bouge pas, c'est l'élégance. C'est quelque chose de naturel, l'élégance. Françoise Hardy dînait un soir avec moi, dans la cuisine. Je lui avais prêté le haut d'un pyjama de Théodore et je la regardais devenir élégante avec une veste de pyjama qui, tout à coup, s'est mise à faire des plis, des drapés. Quelqu'un m'a demandé récemment ce qu'il fallait pour pouvoir entrer au Petit Conservatoire.

» J'ai eu un énorme fou rire et j'ai répondu : *« Il faut être gentil. »*

La dédicace

» Le *« look »*, par définition, c'est quelque chose qui se regarde, qui se voit. Le *« look »* a suivi le phénomène Michael Jackson. Il y a eu d'abord la voix, le rythme, la manière de danser. Beaucoup de garçons et de filles ont peut-être le même talent que lui, mais ils n'ont pas pu s'imposer. Michael Jackson est sorti de la boîte et pas un autre. Il y a eu un déclic en plus.

— La popularité mondiale et soudaine de Michael Jackson n'est pas sans rappeler celle qu'a eue le champion de tennis Bjorn Borg.

— Oui. Aujourd'hui, les gens éprouvent de l'admiration pour tel ou tel chanteur, mais *ils ont moins d'amour*. Ça va trop vite. On ne peut plus garder une chanson dans sa poche comme avant.

» Il y a quelques semaines, je suis allée signer mon livre à Strasbourg, dans un grand magasin. Les gens faisaient la queue et il y avait deux bons vieux avec bonnets et gants de laine qui restaient devant moi et souriaient. Les gens arrivaient avec le livre, je le dédicaçais et je continuais à voir un peu plus loin le couple en train de sourire. Je ne pouvais pas faire autre chose que de leur répondre. A un moment, tous les deux ont sorti leur porte-monnaie. Ils ont compté leurs sous. Ils n'avaient pas assez pour acheter le livre. J'étais entourée de vendeurs et de gens qui voulaient une dédicace. Je n'avais rien sur moi. Je ne pouvais que leur sourire. Et puis ils sont partis.

» Ils sont revenus, une demi-heure après, le livre à la main. Je leur ai demandé de s'asseoir à côté de moi et, un peu sous forme de boutade, je leur ai dit : *« Vous allez le lire quand ? »* L'homme m'a répondu : *« Nous ne savons pas lire. »* Je ne savais plus comment faire pour rattraper les choses. Mais l'homme m'a dit *tout à coup : « Vous faites partie de notre vie. Quand on s'est marié, vous chantiez,* Papa n'a pas voulu. *A notre premier enfant, on écoutait à la radio* Couchés dans le foin. *D'autres chansons de vous ont coïncidé avec des petits événements de notre vie. Et puis il y a aussi les photos dans le livre. On les a vues. »*

— Vous-même, avez-vous ressenti ces dernières années un sentiment très fort pour un chanteur ?

— J'ai eu une espèce de folie pour David Bowie. J'ai regardé ses films, j'ai assisté à son dernier concert à Auteuil. J'ai été très impressionnée par le personnage. Quand je me suis mariée — je ne l'ai été malheureusement que quarante ans, — la première chose que j'ai vue chez Théodore, c'est-à-dire Emmanuel Berl, c'était des mains magiques qui ponctuaient chaque phrase comme des arabesques. J'ai été éblouie. Lorsqu'une chose vous séduit à ce point, vous avez envie de voir, d'écouter. Il n'y a plus de détail. Après, je me suis dit : *« Oui, il doit avoir un regard, une couleur des yeux. »*

— Pourquoi ne pas s'arrêter aujourd'hui ?

— C'est un secret tout simple qui me maintient active : Toute ma vie, j'ai eu l'impression d'être assise dans un char conduit par des lutins et de me laisser guider. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

PARCOURS A NEW-YORK

MODERN DANCE

ARRIVER à New-York le jour de la Saint Patrick, c'est tomber dans un tourbillon blanc et vert de drapeaux et de guirlandes claquant au vent glacé. Une foule badgée, déguisée, se presse vers Central Park. Canalisés par la police à cheval, les cortèges, les fanfares, remontent la 5e Avenue. La gigue a remplacé le smurf, l'air sent la bière et le crottin.

Chaque séjour new-yorkais, trop bref, engendre l'excitation, un sentiment d'urgence devant tout ce qui vous sollicite. Il faudra d'emblée renoncer aux *musicals* archi-pleins, *Cats*, mais aussi les anciens succès, *Chorus Line, The Tap Dance Kid et On your Toes*, où triomphe Galina Panova, ballerine transfuge du Bolchoï, nouvelle coqueluche des Américains, la *star d'élection demeurant* toutefois Baryschnikov, dont le profil romantique agrémente les vitrines.



Martha Graham

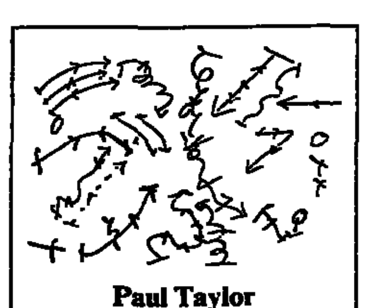
Actuellement c'est Martha Graham qui tient la vedette. Elle attire le public au State Theater du Lincoln Center, où elle présente une dizaine de ballets, dont une importante création : *le Sacre du printemps* (1). A quatre-vingt-dix ans la chorégraphe, longtemps marginale, fait partie du patrimoine : *« Investissez dans un trésor national »* conseille un dépliant à l'usage d'éventuels sponsors.

Le programme met l'accent sur l'hommage qui lui a été rendu en janvier à l'Opéra de Paris, excellente opération publicitaire pour Noureev largement évoqué à cette occasion. *Le Sacre* constitue une œuvre majeure de Graham, une manière de boucler la boucle et de revenir à sa première source d'inspiration, le primitivisme. *Dans sa version, Nijinsky* se référait à la vieille Russie, Graham s'inspire des Indiens d'Amérique.

Avec un certain détachement vis-à-vis de la musique de Stravinsky elle développe de manière très théâtrale un sacrifice rituel avec des danses hachées, circulaires, le martèlement des talons et des attitudes profilées rappelant les fresques aztèques. La vierge palpitante, manipulée par le Shaman, dansant jusqu'à l'épuisement au pied d'un immense totem est très proche de la jeune Martha Graham qui incarnait « Xochilt » au Denishawn en 1920 ou de l'élue du *Sacre* de Massine. Son ballet, superbe, est moins émouvant pourtant que *Primitive Mysteries (1931)* où sont suggérés avec poésie la beauté et le mystère féminin. Le public lui a fait un triomphe.

Non loin de là, au City Center, Merce Cunningham – un dissident de la grande prêtresse, qui a mis longtemps à s'imposer lui aussi – fait salle comble. Les spectateurs entretiennent envers lui une relation chaleureuse, familière, assez différente de l'administration respectueuse des Français. Quand Merce paraît en scène, chacun de ses gestes est souligné par des cris, des encouragements. Une connivence se crée, elle stimule les danseurs, et *Roadrunners*, ballet plein de gags, s'enlève dans l'euphorie générale.

A soixante-quatre ans, Cunningham n'a pas fini d'étonner. Sa nouvelle création, *Pictures* (2), est d'un ton neuf, insolite, en raison de la musique lyrique de Mark Lancaster et d'une choréraphie extrêmement sensible et raffinée. C'est une méditation, la confidence d'un danseur vieillissant, qui s'achève sur l'image – très balanchinienne – du maître et de l'élève, mais traitée en ombre chinoise avec humour et pudeur.

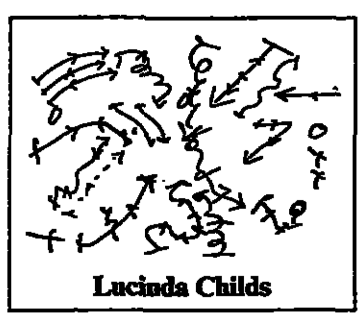


Paul Taylor

Paul Taylor, autre disciple de Graham, va succéder à Cunningham au City Center. On le trouve dans son loft en bas de Broadway où il met la dernière main à une répétition, assistée par Betty de Jung, très pince-sans-rire, et qui fut – on s'en souvient encore – l'interprète de *Big Bertha*.

Grand, massif, cheveux ras, pantalon large de bûcheron, flanqué de son inséparable chien, Taylor parle d'une petite voix douce : *Vous n'avez jamais été mieux*, dit-il à ses danseurs, *vous vous reposez maintenant pendant deux jours, tout ira bien »* et, comme s'il sortait d'un rêve, il commence à évoquer Paris, du temps où il dansait encore avant d'avoir forci ; mai 68 qui l'a touché de plein fouet au Théâtre de l'Odéon où il n'a pu donner qu'un spectacle. Autant de choses qu'il est en train d'écrire dans ses Mémoires. *« Je pensais avoir eu une vie heureuse,* dit-il ; *en la racontant je m'aperçois que ce n'est pas tout à fait exact. »* On le quitte un peu ému. Il arbore son grand sourire de gamin : *« A bientôt, en France »* (3).

D'un loft à l'autre, on retrouve des *figures connues, Valda Setterfield* avec ses airs de Mistinguett. Elle vient de créer *The Photographer*, histoire d'un meurtre passionnel, sur une musique de Phil Glass et une chorégraphie de son mari David Gordon, une œuvre curieuse avec des tableaux vivants.



Lucinda Childs

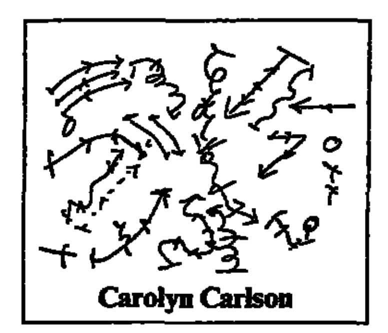
Lucinda Childs est là, plus lumineuse que jamais. Elle prépare un ballet sur pointes pour la compagnie de danse de Seattle et doit venir à Paris en avril discuter avec Noureev d'un projet pour l'Opéra.

Au hasard de brunches où l'on déguste d'excellentes pâtes au basilic et des quiches aux poireaux délicieuses – la cuisine est un art très pratiqué à New-York, – on rencontre Meredith Monk, Bob Ashley, des jeunes danseurs français venus nombreux s'initier aux techniques et tâter de la chorégraphie. A New-York, il est toujours possible de montrer un essai, une performance, le bouche à oreille fonctionne. Pourtant, l'Amérique reaganienne ne facilite pas la vie matérielle de tous ces danseurs, et l'on a aujourd'hui plus de chances de les rencontrer en France dans les festivals ou, pour les moins connus, à l'American Center, qui leur donne *une première chance comme ce fut le* cas pour Bill Jones et Arnie Zane, Nina Wiener, Melissa Fenley, Rudy Perez, Judy Padow...

Un lieu de ce genre existe à Chelsea, le Dance Theater Workshop, nouvellement aménagé, avec une centaine de places, un plateau large mais un peu bas et une forte affluence du public. Son directeur, David White, cherche à s'ouvrir sur la production étrangère, mais avec un certain préjugé pour tout ce qui n'est pas dans l'esprit « post modern ». Ce soir-là, Charlie Moulton était à l'affiche. Excellent danseur, aujourd'hui à la tête d'une compagnie, il semble s'orienter vers une danse banale et racoleuse inspirée des anciens vaudevilles. Turbulent et décidé, le jeune Moulton a tout pour plaire à l'Amérique *profonde, et ne s'embarrasse* pas de finesse.

Convaincu de sa suprématie chorégraphique, New-York s'intéresse peu à la production étrangère, à moins qu'il ne s'agisse du ballet classique dont la fascination demeure totale, surtout le ballet soviétique dont l'Amérique est *privée*. Les critiques n'hésitent d'ailleurs pas à venir à Londres ou à Paris pour voir le Bolchoï ou le Kirov.

Si la *modern dance* a profondément pénétré l'Europe et l'Asie, la réciproque n'existe pas. La danse japonaise est acceptée seulement à travers des chorégraphes installés aux Etats-Unis comme Kei Takei, qui vient de se produire à La Mama, ou des danseuses formées à la technique Graham. Eiko et Koma viennent de réussir une percée au Dance Theater Workshop, mais le mouvement Buto n'est connu à New-York qu'à travers des films vidéo.



Carolyn Carlson

Carolyn Carlson, invitée cet hiver à la Brooklyn Academy avec *Underwood*, a connu un succès d'estime sans plus. L'accueil qui sera réservé à Pina Bausch, attendue en juin avec *Le Sacre du printemps, Café Muller, Barbe-Bleue*, reste une inconnue mais la chorégraphe suscite déjà une forte curiosité. Daniel Larrieu a été invité récemment au Dance Theater Workshop, où il a assez bien marché. D'autres, encouragés par le relatif succès des groupes français au festival de Durham, tentent l'aventure. C'est le cas d'Anne Dreyfuss puis de Michel Hallet actuellement programmés au Theatre de Riverside Church à hauteur de la 120e Rue. En 1985, la compagnie de Jean-Claude Gallotta doit passer au City Center, pari hasardeux mais qui dépend en partie de l'accueil qui lui sera réservé à l'occasion des Jeux Olympiques de Los Angeles cet été.

Apparemment, la danse américaine se porte bien, même si l'on constate un manque de renouvellement du côté des post modern passées du minimalisme à une certaine tendance au baroque. Il est un peu facile d'annoncer leur décadence, alors que des artistes aussi différentes que Twyla Tharp, Lucinda Child ou Thrisha Brown sont en pleine activité créatrice. Il serait plus juste de dire que la danse moderne européenne, d'un développement plus tardif, tente d'échapper maintenant aux modèles américains et trouve des moyens d'expression répondant mieux à sa propre culture.

Mais New-York demeure un lieu privilégié de la danse, un centre de formation technique unique, un creuset pour toutes les expériences. On comprend pourquoi une Karole Armitage a besoin d'y retourner de temps à autre pour se ressourcer. La danse new-yorkaise est à l'image de la ville qui la sécrète, à la mesure de son espace et de son énergie. Variée dans ses gestes, changeante dans ses modes parce qu'affranchie du temps, elle est assez libérée pour pouvoir se réactiver sans cesse. C'est ce qui la rend imprévisible, fascinante.

MARCELLE MICHEL.

★ *Illustration : schéma d'un ballet par Merce Cunningham.*

(1) Biennale internationale de la danse de Lyon, les 2 et 3 juillet.

(2) Lyon, 5-6 juin et Paris au Théâtre de la Ville, 12-17 juin.

(3) Lyon, du 12 au 14 juin, et au Théâtre de la Ville du 16 au 20 juin.

MUSIQUE A TOKYO

L'empire des sons européens

L'INVASION de la musique européenne dans l'empire du Soleil-Levant, qui remonte à cent ans environ, à l'époque Meiji, constitue un phénomène de civilisation troublant : alors que la cuisine occidentale, si brillamment représentée soit-elle dans les grands restaurants, garde un caractère exotique qui n'a guère influencé la « culture » culinaire du Japon, notre musique a été adoptée *très vite*, massivement, comme si elle émanait du fond même de la tradition.

Certes l'antique musique demeure, et a même repris vigueur et pureté dans les dernières décennies, mais elle reste marginale, et le nombre des concerts qui lui sont consacrés est minime à côté des *concerts symphoniques et des récitals*, pour lesquels Tokyo n'a rien à envier à New-York, Londres ou Paris. Et s'il n'y avait le nô et surtout le kabuki, dont les salles ne désemplissent guère, même pendant les heures de travail, on se demande ce qui subsisterait dans l'âme collective des vestiges de la musique japonaise.

Tokyo n'a pas moins de huit grands orchestres symphoniques qui organisent chacun quelque cent soixante concerts par an, drainant des foules considérables dans des salles de vastes dimensions : quatre mille places à l'auditorium de la radio NHK, et la plupart jouent dans le superbe Bunka Kaikan, situé dans le parc Ueno, non loin des collections artistiques du Musée national (1), une excellente salle de deux mille trois cents places qui allie harmonieusement le béton, le marbre et le bois ; l'adroite architecture donne à chaque auditeur une impression d'intimité *assez* remarquable, car personne, fût-ce aux cinquièmes galeries, n'est très loin de la curieuse scène aux pans coupés, comme l'âtre d'une cheminée, où l'on a l'agréable sentiment d'être bien au chaud avec l'orchestre !

Personne ne s'étonnera *que* ces formations soient composées d'artistes presque exclusivement japonais : les conservatoires sont ici si prolifiques et d'un niveau si remarquable que ce sont au contraire les musiciens nippons qui peuplent les orchestres occidentaux, ce qui en dit long sur l'assimilation généralisée de la culture européenne.

On en aura un bon exemple (les 7 et 8 mai à Paris, les 9 et 10 à Lille) avec la venue de l'Orchestre philharmonique de Tokyo, l'un des plus renommés, au cours d'une tournée qui le mènera aussi en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Finlande et en Tchécoslovaquie, ré*pondant ainsi aux visites fréquentes* des orchestres européens au Japon (comme celui de Lille l'an passé ou l'Orchestre de Paris en mai prochain).

Des « produits japonais »

Cet ensemble, fondé en 1938 et formé alors par un chef allemand, est dirigé depuis 1974 par Tadaaki Otaka, qui a travaillé avec des maîtres tels que Keilberth, Sawallisch et Swarowski. Et il a toujours accueilli les plus grands solistes occidentaux, d'Alfred Cortot à Alfred Brendel, en passant par Casadesus, Yepes, Rostropovitch, Gualda et Perlman.

Cependant, à côté du *Carnaval* de Dvorak, de la *Cinquième Symphonie* de Chostakovitch et de la *Sixième* de Tchaïkovski, le Philharmonique de Tokyo présentera à Paris des « produits » authentiquement japonais. On retrouvera avec intérêt le pianiste Izumi Tateno, qui avait fait une forte impression au Concours Messiaen de Royan, en 1968, par son jeu d'un lyrisme très intense, dans le *Concerto* d'Akio Yashiro. Ce musicien, né en *1929 et mort prématurément* à quarante-sept ans, avait étudié la composition en France avec Nadia Boulanger et Tony Aubin, mais cette œuvre de style occidental recèle assez souvent une harmonie poétique d'un parfum extrême-oriental. Et le violoncelliste Tsuyoshi Tsutsumi créera un nouveau *Concerto* de Toru Takemitsu à l'enseigne contemplative d'*Orion et les Pléiades*.

Takemitsu, comme compositeur, Ozawa, comme interprète, nous semblent les meilleurs exemples d'un mariage réussi entre des cultures fort dissemblables. Ils restent cependant des exceptions. Les chefs et les solistes de leur pays sont souvent de prodigieux techniciens et des artistes sensibles, mais rares sont ceux qui affirment une véritable originalité. Et, pour les compositeurs, la situation paraît encore bloquée.

Selon le musicologue Takehiko Tominaga (large visage solaire et longue barbe en pointe de sage oriental) que nous avons rencontré à Tokyo, *« les jeunes musiciens ont beaucoup de difficultés à trouver ce qu'ils veulent exprimer... Ils se sentent les représentants d'une nation très originale et homogène, mais dont la riche tradition musicale a été complètement mise de côté pendant un siècle, ce qui les oblige à s'exprimer aujourd'hui en un langage fondamentalement étranger. Beaucoup, pour en sortir, regardent vers l'art ancien, mais comment combler le fossé technique et spirituel qui les en sépare ? Certains, comme Maki Ishii, ont su réaliser une synthèse très personnelle, à la manière de Isang Yun en Corée. Mais Takemitsu, à l'origine très authentiquement japonais, devient maintenant de plus en plus un compositeur quasi européen. »*

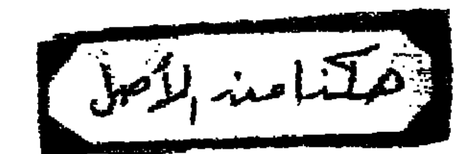
La docilité du public à l'égard d'une musique occidentale qui semble lui convenir parfaitement contraste avec l'intérêt marqué de certains compositeurs européens pour les traditions extrême-orientales. Cependant, M. Tominaga ne semble pas très convaincu par ces tentatives de rapprochement, ni par l'inspiration du gagaku (musique de la cour impériale) dans *la Course du temps*, de Stockhausen, ni par l'expression d'une philosophie japonaise à travers la *musique électronique* dans *Gaku-No-Michi*, de Jean-Claude Eloy.

En revanche, il découvre davantage d'affinités dans la musique d'Olivier Messiaen *(Sept Haï-Kaï)*, car *« le sentiment que celui-ci montre dans son rapport avec la nature est très proche du nôtre ; c'est pour cela sans doute que ses œuvres sont tellement appréciées chez nous »*.

Le public de Tokyo aura, dans les jours qui viennent, l'occasion de se familiariser avec les œuvres de Xenakis et d'Eloy, qui feront l'objet d'un petit Festival. Mais on n'est pas près de guérir le malaise, très supportable et fort bien supporté, de la musique au Japon...

JACQUES LONCHAMPT.

(1) D'une grande richesse, mais laissées en général dans une présentation médiocre qui doit dater d'un siècle.



L'AMÉRIQUE A PARIS

Au Grand Palais

La peinture des pionniers

VOILA une exposition qui doit faire plaisir au président Reagan. Elle veut montrer, à Paris, que l'art américain a un passé, une histoire vieille de deux siècles, comme la nation elle-même. Si, en peinture, les La Fayette et les Rochambaud s'appellent Gérôme et Thomas Couture, l'art a quand même fleuri au-delà des grandes avancées des pionniers de l'Ouest, emboîtant le pas aux rudesses de la survie.

Ces cent dix tableaux peints entre le milieu du dix-huitième siècle et le début du vingtième ne sont pas seulement une découverte pour les publics français et européen, mais aussi pour les Américains, auxquels ils viennent d'être montrés. Voilà à peine un peu plus d'une décennie que cette peinture est collectionnée, achetée. Et, comme tout doit avoir aussi une sanction économique, elle a fait l'objet d'une spéculation du marché. Mais c'est tout récemment qu'elle a acquis droit de cité dans les grands musées du pays.

Qui, dans le public, a eu l'occasion de voir un portrait de Copley ou de Peale, un paysage mystique de Cole ou de Church ? Alors que les noms de Pollock et Rothko sont dans toutes les bouches dès qu'il est question d'art contemporain. Et qu'un ensemble d'œuvres de Braque, Léger, Miro provenant de la collection Maeght a été dispersé à Drouot pour payer la seule acquisition d'une grande toile de Pollock, au bénéfice du Centre Georges-Pompidou.

★ Marchands de fourrures descendant le Missouri, 1845, de George Bingham.

La réussite de l'avant-garde des années 40-50 a occulté l'existence de l'art américain le plus ancien, le plus laborieux, comme si ce passé n'avait pas existé ! A part quelques succès limités, sa trajectoire est une suite d'échecs. Le Nouveau Monde, qui a tant inventé dans les arts mécaniques, n'a fait le plus souvent que suivre les courants européens, les démarquer, qu'il en absorbe les leçons ou qu'il les rejette, pour répondre au goût des riches amateurs. La peinture suit l'évolution du pays, prise dans le dilemme de l'ouverture internationale et de la tentation isolationniste. Avec Thorstein Veblen, l'ancêtre de ses sociologues, la nation enrichie n'a pas tardé d'en faire un des facteurs sociaux du paraître. L'art américain, encore en miettes, avant de s'ouvrir au paysage dans un esprit de conquête nationale, va d'abord être une peinture de portraits. De portraits-souvenirs de marchands nantis qui tentent de s'établir socialement.

Leur premier servant fut Copley, peintre dont on veut faire un père fondateur. Reynolds et Gainsborough sont ses modèles, et c'est à travers des gravures anglaises qu'il a appris son extraordinaire métier de coloriste. Etabli à Boston, premier centre d'art de la pré-Amérique, où il bénéficiait des commandes des riches négociants faisant le commerce avec l'Angleterre, Copley, après la déclaration de l'Indépendance, émigra à Londres, pour ne plus revenir aux Etats-Unis. C'est Philadelphie qui reprit le flambeau du commerce et de l'art qui allait avec, grâce à la famille des Peale, dynastie de peintres dont le père, Charles Wilson Peale, prénomma ses enfants, presque aussi brillants que lui, Rembrandt, Raphaëlle...

Et c'est aussi de Philadelphie que sortit l'artiste dont le savoir-peindre étonna l'Amérique du moment, sans écoles d'art, ni académies, ni musées. Malgré son titre à résonance quelque peu indienne, l'énorme machine de Benjamin West, *la Mort sur un cheval pâle*, n'a rien de bien américain, ni par son sujet mythologique, ni par son baroque de chairs roses et d'armes dégoulinantes de sang, à la Rubens.

Inspiré du Titien

Peinture d'histoire également que l'œuvre de Copley le Bostonien, qui raconte à la façon du réalisme anglais l'épopée de Watson, le marchand tombé à l'eau dans la mer de La Havane et sauvé des dents d'un requin qui lui avait dévoré une jambe. Un autre tableau de « grand genre », *Elie dans le désert*, fait d'Allston le premier peintre du romantisme américain. Mais d'un romantisme moins inspiré par le paysage local que d'un tableau de Titien vu au Louvre, *Saint Jérôme dans le désert*. C'est à son mysticisme biblique que cette toile, d'une facture soutenue, doit d'être la première œuvre nationale à entrer dans un musée, celui de Boston précisément, ville qui créa la première institution du genre en 1870.

La Fayette a sans doute fait beaucoup dans l'intérêt des artistes américains pour la France. Après la rupture des relations avec Londres, Paris devint un point de mire. Les artistes, qui ont commencé par aller copier au Louvre, ont fini par établir une tradition du « grand tour » en Europe s'achevant dans les ateliers du quai Malaquais. La domination de l'art américain par l'Ecole des beaux-arts, en peinture comme en architecture, s'est maintenue longtemps jusqu'à la rupture de la première guerre mondiale.

Mais revenir des Salons parisiens avec un art accompli, marqué par le néo-classicisme, était une tare. Tel est le cas de John Vanderlyn, qui croyait « épater » les bourgeois de New-York avec son grand nu endormi *Ariadne* et en fut pour ses frais. Les bien-pensants trouvaient indécente sa pulpeuse Vénus inspirée de Titien, et le peuple convié à des expositions, décidément trop lointaine. L'excellent Vanderlyn n'eut pas davantage de succès avec son beau portrait de Wilder, peint à trente ans, qu'on peut rapprocher de celui de *M. Rivière*, chef-d'œuvre d'Ingres réalisé à vingt-sept ans. L'Amérique puritaine acceptait mieux la peinture moralisante, évitait l'expression toujours funeste des grandes émotions, des sentiments amoureux. Le nu féminin est mal vu, et la représentation de la femme elle-même rarissime. En fait, la peinture de ce temps montre une société d'hommes, avec le moins possible de Noirs ou d'Indiens.

Aucune tentative de se démarquer de l'Europe n'a vraiment atteint son but. Ainsi le paysage idéal de Fitz Hugh Lane, peintre de bateaux tranquilles, flottant tels des nénuphars sous l'éclat du couchant, se réfère au Siècle d'or hollandais. Ses ciels agités du port de Boston et du port de Somes, dans le Maine, traitent les paysages d'eau et de lumière en intimiste silencieux, sans parvenir à se défaire d'une tenace grisaille.

Avec Church l'eau se met à bouillir, et le paysage à prendre des dimensions héroïques. Aucun, dans ce pays de terres vierges sans fin, n'a montré un tel souffle capable des plus saisissantes images de la nature rapportées à la suite d'expéditions, en chasseur d'images, en reporter qui a mis tout son génie dans la patience pour donner à voir des merveilles de la nature embrassées du surplomb des montagnes. L'audacieuse vue des *Chutes de Niagara* fut montrée à l'Exposition universelle de Paris en 1867, où elle remporta une médaille. Et son *Iceberg* est le tableau qui a remué les foules à New-York sous l'étendard du Parti de l'Union, qui lui a donné opportunément le titre de *Nord, peinture d'un iceberg*.

Le plus cher

Vendu ces dernières années 2,75 millions de dollars par l'université qui l'avait reçu en legs pour financer une construction nouvelle, il est resté le tableau américain le plus cher jusqu'à ce qu'un autre le détrône : *la Vue de l'intérieur du Louvre*, par Samuel Morse — le Louvre de la Joconde et de Claude le Lorrain, — qui dépassa les 3 millions de dollars !

Une génération d'artistes qui estimait, elle, parfaitement inutile le « grand tour » en Europe suivit cette poussée nationale à travers l'Eden américain. Il lui paraissait même nuisible, puisqu'il s'agissait d'un retour aux sources, au pays profond et à ses paisibles scènes rurales où les enfants s'amusent dans les champs, où le forgeron ferre les chevaux, où les badauds s'attroupent pour lire la feuille d'avis... On ne voit que des hommes dans les tableaux de Mount, qui discutent et s'affairent dans la cité naissante. Et chez Bingham, surtout des marchands de fourrures descendant le fleuve sur leur embarcation qui font penser à *la Vie sur le Mississippi*, de Mark Twain. C'est le peintre nostalgique, vite oublié, de l'Amérique perdue d'avant la guerre de Sécession, alors que les grands bateaux à aube avaient déjà remplacé les pirogues. Et c'est toujours un certain paradis que peignaient les Winslow Homer et les Eakins, malgré la sanglante leçon d'anatomie de ce dernier, mise à l'honneur aujourd'hui, mais longtemps au rancart pour son trop de réalisme.

L'isolationnisme cède bientôt devant la poussée internationaliste de 1860-1865, après la guerre civile. Sorti plus riche, plus puissant, le pays s'ouvre. Les collectionneurs, qui ne demandent que de la peinture française moderne, se font construire des demeures sur la 5e Avenue, dont certaines subsistent, dans le style de l'Ecole des beaux-arts. Pour les artistes qui veulent capter un marché national qui leur échappe, le voyage à Paris est plus que jamais une nécessité. Il passe par la fréquentation des maîtres de l'académisme qui leur enseignent les secrets, très intellectuels, de la composition à la française. Mais certains se mêlent aux avant-gardistes, comme Whistler, proche de Manet, dont on voit la silencieuse *Mère de l'artiste*, en noir et gris, chef-d'œuvre américain du Louvre.

Désormais, à chaque mouvement à Paris correspond une vague de peintres qui viennent s'initier au nouveau *know-how*. Et les impressionnistes ont naturellement leurs appelés. On a fait peu de place dans cette exposition aux tableaux de Chase et de Robinson, qui ont essayé, avec dix ans de retard, d'adapter cette peinture du bonheur en plein air au sentiment poétique exprimé par Walt Whitman et Thoreau.

Ces tableaux, qui évoquent la conquête américaine de ses propres frontières artistiques, étaient, hier encore, dans les greniers des familles ou des antiquaires, quand ils n'étaient pas dans des institutions spécialisées, dans des universités. Les grands musées d'art les ignoraient. Le Metropolitan de New-York n'a cédé qu'au tournant des années 80 en mettant en place une « *american wing* », constituée essentiellement de donations récentes, à la suite d'un vaste mouvement de réévaluation des valeurs traditionnelles, et d'une poussée du marché. Car on est fier, sur un fond d'incitation fiscale, de payer très cher des tableaux dont nul ne voulait naguère pour quelques dollars. A présent, c'est de l'autre côté de l'Atlantique que se rencontre le chauvinisme artistique...

JACQUES MICHEL.

★ Peinture du Nouveau Monde, au Grand Palais. Jusqu'au 11 juin.

Au musée du Luxembourg

Nouvelles images

L'INFORMATION sur l'art contemporain et ses nouveautés circule si vite depuis quelques années qu'il faut en permanence se défendre de cette impression de déjà-vu avant même d'avoir vu. C'est un peu le cas avec cette exposition « Tendances à New-York », qui, pourtant, offre pour la première fois l'occasion au public parisien de juger sur pièces, et dans d'aussi larges proportions, ce qui se fait du côté de Manhattan. Cela à travers le choix éclectique de dix artistes, non des moindres, puisque parmi eux figurent Julian Schnabel, Susan Rothenberg et David Salle.

La confrontation est utile et a plusieurs effets : elle confirme la place de New-York dans le branle-bas de combat des « nouvelles images », place qui n'est pas toujours soulignée de ce côté-ci de l'Atlantique, et permet de s'interroger sur la spécificité de cette contribution, en même temps qu'elle démythifie un peu cette création américaine protégée par une *aura* de dollars. Un tableau de Schnabel, on le sait, va chercher dans les 60 000 dollars, ce qui pour un artiste jeune — il est né en 1951 — n'est pas donné, même si le format est grand.

Qu'on s'étonne de cela, de ce vedettariat, c'est oublier sans doute que New-York est New-York, et veut le rester, en réaffirmant son titre de grande métropole de l'art et de la création ouverte et cosmopolite, en maintenant son statut de ville qui sait investir sur les forces vives et les larges carrures. Schnabel justement a ce profil.

Revenu en 1979, après trois ans d'errance en Europe, la tête pleine de souvenirs, de références multiples, savantes et populaires (de Barcelone, de Gaudi — du Parco Guell notamment), l'artiste s'est trouvé là à point pour apparaître comme le garant des liens traditionnels et sacrés entre le Vieux et le Nouveau Monde, ce sur quoi s'est fondée la grande peinture de l'école de New-York, de l'expressionnisme abstrait en particulier ; pour réincarner l'image d'une création forcenée exerçant sa pleine liberté, comme on n'en voyait plus depuis Pollock ; et, par sa violence expressionniste, pour corriger celle par trop décorative que le *pattern painting* et ses motifs fleuris ou exotiques étaient en train d'imposer, le *pattern* étant au demeurant le premier grand signe de généralisation du ras-le-bol des formalismes réducteurs et exsangues minimalo-conceptuels.

Donc Schnabel vint, avec ses immenses tableaux. Où l'on mesure cette formidable capacité qu'il a de faire avaler, digérer, tout et n'importe quoi à la peinture : assiettes cassées et entières, taches, *drippings*, objets et figures, caprices et forces irrationnelles ; de réussir à faire tenir le tout, monumentalisé.

Formes et figures

De l'énergie portée à grande échelle, une recherche poussée à bout de quelque chose « qui fonctionne visuellement », c'est aussi ce que l'on retrouve chez David Salle, autre représentant du nouveau courant brasseur d'images, mais en plus intellectualisé, élégant et sophistiqué. La séduction chez lui est plus douce, qui joue aussi sur la superposition, mais encore plus sur la juxtaposition des motifs hétérogènes : le corps humain au dessin classique et velouté, les visages en surimpression, les coups de brosse et les aplats, auxquels il faut ajouter des objets réels, qui viennent compliquer le jeu additionnel des références iconographiques, brouiller encore les pistes, mettre en échec toute tentative d'interprétation, alors que chaque œuvre tend à forcer l'interrogation sur le sens. Beaucoup plus que chez Schnabel, où la présence picturale évacue une bonne part de la charge symbolique.

★ Terre haute, 1982, de Bryan Hunt.

L'exposition est éclectique, on l'a dit, et ne s'arrête pas, fort honnêtement, aux aspects les plus « nobles » du déboussolement des images. Elle accueille aussi Kenny Scharf (né en 1958), qui va puiser le pire dans les cartoons et les comics, et dont le je-m'en-foutisme, insolent, mal élevé, de mauvais goût, a quelque chose de joyeusement suicidaire. Et Keith Haring qui, lui, tire son inspiration de la signalétique urbaine.

Il est l'auteur de dessins à la bombe dans le métro et passe pour un représentant de l'art des graffitis dont les galeries new-yorkaises ont *récupéré* plusieurs représentants.

C'est cependant un artiste qui a une solide formation classique, dont le vocabulaire emblématique, où se mêlent Mickey et personnages dessinés comme sur les panneaux de mobilier urbain, est net, propre et sans bavures, et se déploie comme d'immenses blasons, ou comme de grands hiéroglyphes décoratifs.

Les autres artistes présentés sont plus âgés et ne sauraient être mis tout à fait sur le même plan que ces derniers-nés. Leurs sources sont autres. Ils affirment par-dessus tout le caractère formel de leur travail, et sont les héritiers de l'abstraction *cool* même si la figure apparaît. C'est le cas de Susan Rothenberg, de Robert Moskowitz, de Donald Sultan. Ou bien ils se rattachent à une tradition antérieure, comme Bill Jensen (le seul à travailler dans des formats plus que moyens), dont les formes tendues, lourdes de charges symboliques, font penser à ce pionnier de l'abstraction qu'a été Arthur Dove. Ou Eric Fischl, peintre de « mythologies quotidiennes », très orienté sur le sexuel, qui rappelle l'existence, par-devers tout, d'un solide courant réaliste, sans complaisance à l'égard de la scène américaine.

Un mot encore du seul sculpteur présent, Bryan Hunt, dont les bronzes dressés sont autant de lambeaux d'images et de corps possibles, avant de revenir à ce grand peintre qu'est Susan Rothenberg. Susan Rothenberg (née en 1945) a sûrement été une des premières artistes de cette génération à faire émerger l'image d'un vaste champ abstrait. Cette image est celle du cheval. L'artiste prétend que le cyprès aurait pu aussi bien faire l'affaire. Il reste qu'avec le cheval, tête, patte, croupe, dont elle se sert pour ossifier son espace pictural, c'est toute l'histoire de la peinture qui est retournée, c'est Lascaux, la préhistoire, la remontée à la nuit des temps. C'est la vie et la mort ramassées dans un tracé qui refuse toute rupture dans la texture du tableau (l'artiste a médité l'exemple des drapeaux de Jasper Johns), une figure d'apparition dans un espace de rêves, calme. Un espace de mémoire et de méditation, affolant de sensibilité et de violence mêlées. Qui vous fait l'effet d'une noyade délicieuse dans l'ombre neigeuse ou le rose vieilli.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée du Luxembourg, jusqu'au 25 avril. L'exposition, conçue par Carmen Jimenez, a été présentée à Madrid et Barcelone avant Paris.

SÉLECTION

CINÉMA

« Sans témoin » de Nikita Mikhalkov

Pendant une nuit — le temps du film, — un homme qui a raté sa vie par ambition et compromissions s'efforce de détruire une femme autrefois aimée, abandonnée par lui depuis neuf ans. Dramatique face à face de deux grands comédiens, Mikhail Oulianov et Irina Kouptchenko, prodigieuse mise en scène en espace clos, au-delà duquel on perçoit les défauts d'une société où il est difficile d'être en harmonie avec soi-même.

ET AUSSI : *Vertigo (Sueurs froides)*, d'Alfred Hitchcock (le chef-d'œuvre) ; *les Copains d'abord*, de Lawrence Kasdan (que sont mes amis devenus ?) ; *le Temps suspendu*, de Peter Gothar (Hungarian graffiti) ; *Mauvaise conduite*, de Nestor Almendros et Orlando Jimenez Leal (Cuba no) ; *Laisse béton*, de Serge Le Péron (enfances) ; *la Femme flambée*, de Robert Van Ackeren (l'amour marchand) ; *Carmen*, de Francesco Rosi (c'est elle).

THÉATRE

« Cinna » à la Comédie-Française

Les ambiguïtés de l'amour, de l'ambition, de la politique. Les débuts de la tragédie classique, dans la mise en scène épurée de Jean-Marie Villégier, qui présente également, en parallèle, un chef-d'œuvre presque inconnu du théâtre baroque, *la Mort de Sénèque*, de Tristan L'Hermite.

ET AUSSI : *Ionesco* à l'Odéon (Jean Carmet, Ionesco très humain) ; *la Mouette* et *le Héron* à Chaillot (les oiseaux de Vitez) ; *Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?* à Gémier (Bruno Bayen burlesque) ; *Terre étrangère* à Nanterre (jusqu'au 5 avril, l'enchantement).

MUSIQUE

Cocteau à Cap-d'Agde

Brillamment inauguré l'an passé avec la « Venise de Vivaldi », le Festival de Pâques de Cap-d'Agde, sur la côte languedocienne, sera consacré cette année à « Jean Cocteau et la musique française ». Une exposition de deux cents dessins, décors de cinéma et de théâtre, poteries, photographies, costumes (au musée de la Clape), dix films de et sur Cocteau (du 1er au 5 avril), seront accompagnés de cinq concerts (du 6 au 22 avril) donnés par J.-P. Collard, les Solistes de Montpellier et l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard, qui illustreront un large panorama de la musique française de Lully et Delalande à Debussy et Ravel, en passant par des musiciens languedociens tels que Jean Gilles et Déodat de Séverac. (Renseignements : Centre des congrès, Cap-d'Agde ; tél. : (67) 94-08-58.)

« Aéroformes » de François Bayle

Au cours de deux ateliers à l'Espace de projection de l'IRCAM, les 29 et 30 mars, François Bayle présentera sa dernière œuvre, *Aéroformes*, à laquelle il a travaillé pendant deux ans sur les fameux « processus audionumériques 4A et 4X » de l'Institut, où il joue avec *« des images audibles qui se produisent dans l'air, naissent et se développent, invisibles et mobiles, mais précises et comme touchées par l'ouïe, qui en suit les contours, les mouvements et les combinaisons... ».*

ET AUSSI : *le Prince Igor*, de Borodine (TMP/Châtelet, le 28) ; Vivaldi, Beethoven, Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. Myung-Whun-Chung (Pleyel, les 28 et 29) ; *La Cenerentola* (Opéra de Lyon, les 30 mars, 1er, 3, 5, 7, 9 avril) ; K. Gilbert (Saint-Médard, le 29) ; *Lucrèce Borgia*, de Donizetti, avec M. Castro-Alberty (Nancy, les 30 mars et 1er avril) ; Tannhäuser, dir. T. Guschlbauer (Strasbourg, les 31 mars, 2, 4, 6, 8 avril) ; *Brahms* par le Lieder-Quartett, N. Lee et Ch. Ivaldi (Théâtre du Rond-Point, le 1er avril à 11 heures).

DANSE

« Marco Spada » à l'Opéra de Paris

Reconstitution par Pierre Lacotte d'un ballet romantique composé en 1857 par Joseph Mazilier. En fait, Pierre Lacotte a refait la chorégraphie en déplaçant le centre d'intérêt sur le personnage *de Marco Spada, bandit d'honneur*, dont le rôle, à l'origine, était mimé.

Momix au Théâtre de la Ville

Un des groupes issus du Pilobolus et animé par l'inventif Moses Pendleton. Moins installé dans un répertoire que la troupe mère, Momix a opté pour le changement permanent, l'improvisation collective et un style burlesque assez proche des Marx Brothers.

ET AUSSI. — Festival Danse au présent : Jean-Christophe Paré (avec et sur une musique de Serge Aubry) et la Compagnie Limbes *(Rester immobile est très dangereux)*, *Ecritures scéniques* au Centre Georges-Pompidou : *Plaisir synthétique* de Jean-Marc Matos (exploration des rapports danse, ordinateur, vidéo) ; Kenneth King au Centre américain (le roi de la performance).

EXPOSITIONS

Les trésors de Saint-Marc au Grand Palais

Sculptures, icônes, émaux, vases, travaux de verre et de cristal de roche, objets filigranés... Le trésor de la basilique Saint-Marc de Venise à Paris. Une exposition présente cet ensemble précieux qui fut le butin de la quatrième croisade des Vénitiens, partis en 1204 à la conquête de l'Empire byzantin, et augmenté au cours des siècles *d'œuvres romanes, gothiques, islamiques*. A défaut d'aller à la basilique des doges, il faut aller voir ou revoir au Grand Palais ce témoignage de la splendeur de la République de Venise.

ET AUSSI : Les nouvelles acquisitions du département des peintres, au Louvre ; « Bonnard », au Centre Georges-Pompidou ; « Images et imaginaires d'architecture », au CCI ; « Atelier 84 », à l'ARC.

RHONE-ALPES
SUISSE ROMANDE

Le supplément n° 4 « Arts et spectacles » consacré à la région Rhône-Alpes et à la Suisse romande paraîtra dans *le Monde* du 5 avril, dans cette région, avec une enquête sur la situation culturelle à Chambéry, un portrait de Jean-Luc Bideau, une sélection des principales manifestations artistiques du mois.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

OTMAR THORMANN. Jusqu'au 15 avril.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 30 juillet.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie — **CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS.** Jusqu'au 23 avril.

TEXTILE : Créer avec l'Industrie. Jusqu'au 7 mai.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

BPI

CARNAVALS ET FÊTES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THÉATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davaine. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

∴

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 26 avril). Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-contre)*. Entrée gratuite le 21 mai. Jusqu'au 25 juin.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 16 septembre. Entrée : 8 F.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

HALLES ET MARCHÉS D'ILE-DE-FRANCE. Grand Palais, espace 404 (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS 1973-1983. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 juin.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JEAN-LUC TARTARIN. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 13 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

BAUHAUS ET PHOTOGRAPHIE, 1920-1935. Musée d'art moderne de la Ville de paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 mai.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 juin.

ATELIERS 84. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, *(voir ci-dessus)*.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. — **NOUVELLES ACQUISITIONS. — CONTIGUITÉS — REGARDS SUR L'ART.** Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

L'EMPIRE DU BUREAU. 1900-2000. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

CENDRE ET ALCOOLS. Cendriers publicitaires de la collection Rodriguez. Musée de la publicité *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 30 avril.

PASTELS DU MUSEE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

JOAN PALA. Prix Bourdelle 1983. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 mai.

JEAN MESSAGIER. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Du 31 mars au 5 mai.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

TENDANCES A NEW-YORK. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 avril.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 6 mai.

LE CORBUSIER-SAVINA. Sculptures et dessins. Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dim., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY. Fac-similé intégral. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (878-14-33). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

CLASSICISME NORDIQUE 1910-1930. Dessins et aquarelles originaux, objets. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

WILFRED VOET. Tableaux, eaux-fortes, pointes sèches. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

JUDITH WOLFE. Peintures. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 avril.

AU-DELA DE L'IMAGE RÉPÉTÉE : Heywood, Sewell, Tamasauskas. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 avril.

CONSTRUIRE POUR LA CULTURE. Jusqu'au 12 mai — **BEYROUTH.** Photographies de S. Ristelhueber. Jusqu'au 14 avril. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h.

MISES EN BOITE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

TORDJMAN. Centre Rambam, 19-21, rue Galvani (562-67-12). Tous les jours, de 15 h à 20 h. Jusqu'au 10 avril.

CARTIER-BRESSON. Carnet de notes sur le Mexique. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de14 h à 18 h. Jusqu'au 28 avril.

IONESCO... Des ronds et des carrés. Théâtre national de l'Odéon, place Paul-Claudel (325-80-92). Jusqu'au 15 avril.

Galeries

RÉFLEXION RÉFLÉCHIE. Livres d'artistes/livres ojets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

GARACHE, TAKIS. Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 avril.

ALAIN KIRILI, AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 15 avril.

AQUARELLES : Pat Andrea, S. Bari, H. Damiron, E. Dietman, etc. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 7 avril.

LES TROIS NOLL. Galerie Mascade, 21, rue du Petit-Musc (272-15-80). Jusqu'au 5 mai.

COLLAGES 1960-1980. Œuvres de Cahn, Coppel, Downing, Le Bret, Ortlieb et Shanon. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 avril.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Suzanne et les vieillards. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 4 avril.

GEORG BASELITZ. Gravures 1964-1983. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 25 avril.

FRANÇOIS BEALU. Gravures récentes. Galerie J. Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 14 avril.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Beaubourg, 23, *rue du Renard* (271-20-50). Jusqu'au 26 avril.

ANDRÉ BORDERIE. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 28 avril.

BRAM VAN VELDE. Lithographies 1974-1981. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 14 avril.

PIER PAOLO CALZOLARI. Peintures. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 avril.

CAMESI. Visible — Invisible. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 12 mai.

LUCIANO CASTELLI. New Paintings. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 17 avril.

CHAMBAS. Portraits. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 21 avril.

CLAYETTE. Phantasmes vénitiens. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 14 avril.

CONDÉ. Galerie du Marais, 33, rue des Francs-Bourgeois (277-17-25). Jusqu'au 5 mai.

HONORÉ DAUMIER, 1808-1879. Sculptures, dessins, lithographies. Galerie de Jonckheere, 21, rue quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 21 avril.

HREINN FRIDFINNSONN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 avril.

LIONEL GODART. Travaux récents. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 13 avril.

SERGE GUILLOU. Œuvres revisitées. Galerie H. Bénézit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 13 avril.

KARL HUBBUCH. Peintures, aquarelles, dessins des années 20 et 30. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 5 mai.

GEORGES HUGNET. *Collages 1930-1961*. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 avril.

ISODORE ISOU. Méditation esthétique sur Soutine. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 27 avril.

MICHAEL KENNY. Sculpture et dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

PATRICK LANNEAU. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 7 avril.

VLADIMIR LLIAGATCHEV. Galerie Raspail, rive gauche, 221, boulevard Raspail (320-68-75). Jusqu'au 10 avril.

RICHARD LONG. New Works. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 15 avril.

BERNARD LOUEDIN Illustre K. White. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 13 avril.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

MAHDAVI. Peintures et dessins. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 avril.

LUIS MARSANS. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 14 avril.

JEAN MESSAGIER. Croquis et dessins, 1940-1983. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 12 mai.

PIET MOGET. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 5 avril.

GÉRARD PASCUAL. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 avril.

ACHILLE PERILLI. Irrazionale geometrico. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 5 mai.

RAQUEL. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 7 avril.

MAURICE ROCHER. Femmes et notables. Gouaches. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse, (555-83-69). Jusqu'au 18 avril.

BJARNE ROTTERUD. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 14 avril.

MICHEL SEUPHOR. Galerie Myriade, 231, rue Saint-Honoré (260-68-68). Jusqu'à fin avril.

IRMGARD SIGG. Visite aux cratères. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 7 avril.

PIERRE SZEKELY. Le cirque de pierre. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 5 mai.

TABUCCHI. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 20 avril.

VIMENET. Sculptures, dessins. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 21 avril.

ISABELLE WALBERG. Sculptures 1943-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 avril.

ROLAND WEBER. Peintures 1981-1983. Galerie J. Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 5 mai.

ZORKO-SCULPTURES. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 14 avril.

En région parisienne

BOBIGNY. Roger Somville, Préfecture, Hôtel de ville, Bourse départementale du travail, Maison de la culture. Renseignements : 830-11-93. Jusqu'au 2 mai.

BRÉTIGNY. Erro. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Ivry 8 + 4 : Beaunteur, Caceres, Casasus, Boulhes, Brecq, etc. Galerie Fernand Léger, 93, avenue G.-Gosnat. Sauf dimanche. Jusqu'au 21 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemire au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

LA DÉFENSE. Les bâtisseurs de l'imaginaire. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). Jusqu'au 13 mai.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

PONTOISE. Le portrait dans les collections du musée. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai. — Ludovic-Rodo Pissarro, 1878-1952. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

En province

AMIENS. Jean Dubuffet, peintures 1942-1982. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 mai.

ANGERS. Architecture gothique et néogothique en pays de Loire. Musée des beaux-arts, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 13 mai.

ARRAS. Hans Hartung, œuvres 1971-1983. Cercle Noroît, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 9 avril.

AUXERRE. Max-Pol Fouchet. Les appels. Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 avril.

AVALLON. Les artistes de Gdansk. Place de la Collégiale (34-54-82). Du 1er au 3 avril.

BAYONNE. Hommage à Pierre Loti. Musée Bonnat, 5, rue Jacques Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 22 avril.

BEAUVAIS. Ritzi et Peter Jacobi. Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-24-53). Jusqu'au 24 juin.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BOULOGNE-SUR-MER. Trésors des musées du nord de la France. Musée des beaux-arts, 34, Grande-Rue (80-51-55). Jusqu'au 8 avril.

CAEN. Robert Malaval-Louis Pons. Correspondances. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 29 avril.

CALAIS. Joseph Beuys. Dessins 1941-1983. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 4 juin.

CATEAU-CAMBRESIS. Mis en socle. Photographies de Pierre Mercier. Musée Matisse palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 20 mai.

CHAMBÉRY. Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age. Que reste-t-il de nos châteaux ? Musées d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 13 mai.

CHARTRES. Nouveaux objets illustratifs ou le crève-cœur en 1984. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 28 avril.

CHOLET. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle. Musée des arts, 46, rue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 14 mai.

COLMAR. Charles Spindler. Mobilier 1900. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 27 mai.

DIJON. Canton de Nolay. Architectures et œuvres d'art. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 14 mai.

DUNKERQUE. Edgar Chahine. Gravures. Collections du musée Carnavalet. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 15 avril.

FLAINE. Simon Hantaï. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 22 avril.

GRENOBLE. Jean-Noël Zanetti - Michel BraHier. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Ansgar Nierhoff - Patrick Tosani. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 15 avril.

LA ROCHELLE. Chicago. 150 ans d'architecture. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 19 avril.

LYON. — *Serpan, 1922-1976.* Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Construire l'illusion : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta. Elac. Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril — 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE. La Graufesenque-Millau, complexe industriel antique de la céramique. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'au 28 avril.

NICE. Carnaval cent : Carnaval du monde à travers les âges. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril — Chia, Dolla, Salomé, Saytour, Salz. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 avril — A. et G.-A. Mossa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai. — Alberto Burri. Cellotex, Cretti, plastiques. Galerie Sapone, 25, boulevard Victor-Hugo (88-54-27). Jusqu'au 24 avril.

QUIMPER. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20).

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des Beaux-Arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 29 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Jean-Luc Vilmouth. Œuvres récentes. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-PAUL. Hommage à Joan Miro. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 8 mai.

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95) Jusqu'au 29 avril.

TOULON. Denis Laget — François Nardi. Musée, 113, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin. — Peter Klasen. — Catherine Viollet. Apact, 17, rue de la Bourde (20-96-75). Jusqu'au 14 avril.

VILLEURBANNE. Barbara Kruger. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 25 avril.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'AUTRE DON JUAN - Acacia (367-29-69), 20 h 30, les 28, 30, 31, 1er.

LEAR de Bond (en anglais) - Bastille (357-42-14), 21 h (29 au 5), dim. 17 h.

J'AI DEUX MOTS A VOUS DIRE - Michodière (742-95-22), 21 h (30), dim. 15 h 30.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (en anglais) - Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 (30 au 5 avril), sam., dim. 14 h 30.

LA NOCE CHEZ LES PETITS BOURGEOIS - Maison Heinrich-Heine (365-15-73), 20 h 45 (31), dim. 16 h.

LES AVENTURES DE LA VILLÉGIATURE - Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 (3).

SECRETS - Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 (3).

HORS PARIS

MONS - Histoire d'un coq, d'après Chantecler, de Rostand, par le Théâtre du Corsaire et la Roulotte théâtrale, à la Maison Losseau (65) 31-40-77, du 3 au 14 avril.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30, les 28, 29 : Marco Spada ; les 30, 31 : Soirées de ballets.

SALLE FAVART (296-06-11), les 29 mars, 2 avril à 19 h 30 : la Demoiselle élue, Didon et Enée.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 28 à 14 h 30, 31 mars, 2, 3 avril à 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ? ; les 28, 1er à 20 h 30 : Cinna ; le 29 à 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes, l'École des femmes (dernière) ; les 30 à 20 h 30, 1er à 14 h 30 : la Mort de Sénèque.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, les 28, 29, 30, 31 mars (dernière) à 18 h 30 : Carnets d'un disparu. – Grand Théâtre, les 28, 29 à 20 h 30 : la Mouette ; les 30, 31 mars, 3 avril à 20 h 30 et 1er à 15 h : le Héron. – Théâtre Gémier, les 28, 29, 30, 31 mars, 3 avril à 20 h 30 et 1er à 15 h : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), les 28, 29, 30, 31 mars, 3 avril à 20 h 30, et 1er à 15 h : Ionesco par le TNP.

PETIT ODÉON (325-70-32), le 28 à 15 h : le Testament du jour ; les 28, 29, 30, 31 mars, 1er, 3 avril à 18 h 30 : Sarcasme ; le 29 à 21 h : Jardin sous la pluie.

TEP (364-80-80), les 28, 29, 31 mars, 1er, 3 avril à 20 h 30 et 1er à 15 h : la Double Inconstance. – Cinéma, le 31 à 14 h 30 : Jeanne Dielman.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : les 28 à 15 h 30, 29, 30, 31 à 21 h : Les enfants de l'immigration ; le 28 à 18 h : Maîtrise d'ouvrage public : le ministère des relations extérieures ; 18 h 30 : Théâtres africains ; 21 h : Autour de Gisèle Prassinos ; le 29 à 18 h 30 : La couleur chez Bonnard. – Concerts-animations : le 29 à 18 h 30 : Une heure de musique de chambre au XXe siècle avec les solistes de l'EIC ; les 29, 30 à 20 h 30 : Ircam/Eic. Atelier François Bayle ; le 31 à 18 h : Nouvelle musique improvisée. – Cinéma-vidéo : les 28, 29, 30, 31 mars, 1er avril, 2 avril : Nouveaux films BPI ; 13 h : La ballade de Pabufi, de G. Luneau ; 16 h : Une île : Bali, de N. Sfeir ; 19 h : Faits divers, de R. Depardon ; les 28, 29, 30, 31, 1er à 15 h : L'école de Nice : René Pradal ; les 28, 29, 30, 31, 1er à 18 h : Ian Hugo ; le 30 à 18 h 30 : Projection en avant-première de Savannah Bay, de Marguerite Duras. – Théâtre-danse : les 28 à 14 h ; 29, 31, 1er à 15 h ; 30, 31 à 19 h : Les enfants de l'immigration ; les 28, 29, 30, 31 à 20 h 30, les 30, 31 à 18 h et 1er à 16 h : Des écritures scéniques contemporaines 2 « Plaisir synthétique », de J.-M. Matos.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, le 28, à 19 h 30 : le Prince Igor.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30, les 28, 29, 30, 31 mars : Jacques Bertin ; le 3 avril : Momix Dance Theatre ; les 28, 29, 30, 31, 3 avril à 20 h 45 et 1er à 14 h 30 : Arden de Faversham.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 28, 29, 30, 31 mars, 3 avril à 21 h et 1er à 16 h : Les Perses ; le 31 à 15 h : Les « Crete Monee Cavaliers », les 1er, 2 à 21 h : Les visionnaires.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34) (D., L.), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh ; le 30, à 15 h : la Nuit des assassins.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 28, 29, 30, 31, à 20 h 30 : Enrico IV.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), le 28 à 18 h 30 : les Sincères ; les 28, 2 à 21 h, le 3 à 15 h et 21 h : Monsieur Vernet-le Pain du ménage ; les 30, 2 à 18 h 30 : la Difficulté d'être ; le 30 à 21 h, le 31 à 18 h 45 et 22 h : Revenu de l'étoile ; le 1er à 15 h : la Foi en l'homme.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : Des fabliaux à Molière.

ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

ATHÉNÉE (742-67-27), I : mer., 19 h ; jeu., ven., sam., 21 h : le Retour ; II : mer, jeu., 18 h 30, ven., sam., 20 h 30 : Passagères (dern. le 31).

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, 30, 31 à 19 h), 19 h 30, dim. 15 h : Celle qui ment.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) le 28 à 14 h 30 : Lâche-moi les claquettes ; le 28 à 22 h : le Jeu de Melchior ; le 29 à 20 h 30 : Loin du grenier ; le 29 à 22 h, le 30 à 16 h : Les dames de cœur qui piquent ; le 31 à 20 h 30 : les Aventures de Jacques la Chaise.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), le 30 à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 31 à 18 h 30 : Richard II ; les 28, 29 à 18 h 30 : Henri IV. – Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : le Retour d'Iphigénie.

CENTRE MANDAPA (359-01-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé (dern. le 31). – Resserre, 20 h 30 : l'Homme Job (dern. le 31). – Grand Théâtre, à 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien (dern. le 31).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Manie de la villégiature (dern. le 31).

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : *Gide 84* ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., Mar.) : 20 h 30 et 22 h 30, dim. 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Mazarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42) (D., L.). I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Biographie : Un jeu (dern. le 31).

LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : la Demoiselle de Tacna (dern. le 31).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) à 21 h, dim. 15 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. *18 h 30 : Tête de femme : 20 h 15 :* l'Ambassade ; II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; *20 h 15 : Six heures au plus tard ;* 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : *Pique et pique et follet drame ;* 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 20 h 30 : Chants mêlés ; (D.), 22 h, lun. 20 h 30 : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : le Rhinocéros.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Histoires d'O...baldia (dern. le 30).

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), les 28, 29, 30, 31, à 18 h 30 : Artoise ; jeu, ven., sam., 22 h : *l'Echo du silence.*

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), mer., ven. *20 h 30 ; dim. 15 h : Betrayal ; jeu., sam.,* mar. 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), relâche. Reprise le 10 avril.

MONTPARNASSE (320-89-90) *(D. soir, L.)*, 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) *20 h 30, mat. Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.*

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53) (Mer., J., D. soir) *20 h 30, Dim. 16 h : On a tous les jours cent ans.*

PLAINE (250-15-65) (D. soir, L. Mar.) 20 h 30, Dim. 17 h : Préjugés et Passions.

PLAISANCE (320-00-06) (L) (20 h 45 : la Pierre de la Folie.

POCHE (548-92-97) (D.). 20 h : Molly *Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.*

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) 20 h 30 : Échec à la reine. (dern. le 1er).

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 30, Dim. 15 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h ; Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60) Mer., Ven., Sam., Mar. 20 h 30, Dim. 15 h : Est-il bon, est-il méchant ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 21 h ; Sam. 19 h et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : Agnès (dern. le 31).

STUDIO FORTUNE (13e) le 30 à 21 h : la Petite Bouffe.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. (D. L.) 20 h 30 : le Horla. – II. (D. L.) 20 h 30 : *l'Ecume des jours ; Mer., J., V., Sam.* 22 h 15, Dim. 18 h 30 : Orlamonde. – III. *(D., L.), 20 h 30 : Huis clos.*

TEMPLIERS (278-91-15), Jeu., Sam., Mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; Mer., Ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.

THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h, Sam. 16 h 45 : Y'en marr... et vous.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte, ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) Ven. *20 h 30 :* En attendant Godot (dern. le 30) ; le 30 à 20 h 30, le 31 *à 17 h, le 1er à 15 h : la Passion à Ménilmontant.*

THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée (dern. le 31).

THÉATRE DE PARIS, *Grande salle* (280-09-30) (D soir, L) 20 h, Dim. 15 h : *Roi Lear de Shakespeare ; Petite salle* (D.) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) les 28, 29, 30 à 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; les 30, 31 à 20 h 30, le 1er à 15 h : Les affaires sont les affaires ; Petite salle, (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Pense à l'Afrique.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE 347 (874-28-34) 20 h : Dom Juan (dern. le 29).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h : les Elles et les Eux (D. soir L.) 22 h, Dim. 15 h : Une noce. Une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. *15 h 30 : l'Etiquette.*

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.), 21 h : les Chaussures de madame Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; *21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.*

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Chant d'épandage ; (D., lun, mar.), 22 h 15, dim. 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; *II : 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux ;* 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Stances à Sophie.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), J., V., S., 20 h 30, Dim., 15 h : Automobilocratie ; Petite suite pour femme solo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Soirée « privée ».

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; *21 h 30 :* la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), *20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 :* Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri Jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : les Ironies de l'amour (dernière le 31) ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim., 17 h : D. Gasser.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 28, 29 à 21 h : K. King.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du vingtième siècle M. Béjart.

SALLE VALEYRE, le 30 à 20 h 45 : *Danse tantrique du Népal.*

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Collectif Iscion, Aby Danse Trio (dern. le 28) ; à partir du 29 : J.-Ch. Pare, S. Aubry, Cie Limbes (dern. le 1er).

Opérette,
Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), mer., jeu., mar. 21 h, ven., sam. 20 h 30 (vers. française) ; ven., sam. 22 h 30 (vers. anglaise) : The Rocky Horror Show.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 28

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Myung Whun Chung (Bach, Debussy, Elgar).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Stravinsky, Bon, Haydn).

Eglise Allemande, 20 h 30 : Ensemble per cantar e Sonar (Lassus, da Victoria, Sweelinck...).

Lucernaire, 19 h 45 : M.-L. charnaux, P. Hommage (Beethoven, Schumann, Favre...).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 21 h : Orchestre symphonique de la Radio-Télévision de Ljubljana, dir. L. Segretano (Beethoven).

Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas, 20 h 45 : Ensemble vocal du conservatoire D. Milhaud, Orchestre de chambre parisien (Mozart, Haydn, Corelli).

Ecole alsacienne, 18 h 30 : I. Szymczak (Couperin), A. Constantin (Ravel).

JEUDI 29

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 21 h : voir le 28.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 28.

Radio-France, Grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov (Prokofiev, Tchaikovski).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Kerdoncuff (Franck, Chopin, Chailley...).

Eglise Saint-Médard, 21 h : K. Gilbert (Bach).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi).

Salle A. Maréchal, 20 h 45 : J.-N. Catrice, R. Onofrio.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. F. Picard (Bach et ses fils).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : S. Goldstein, D. Delettre, M.-Ch. Leroux (Schumann, Schubert, Mozart...).

Salle Cortot, 20 h 30 : J. Colom (Chopin, de Falla, Ravel).

VENDREDI 30

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. E. Aiello (Kasai, chopin, Schubert).

Lucernaire, 19 h 45 : Quatuor à cordes Strette (Brahms, Beethoven).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Chorale A. Honegger, dir. J.-J. Werner (Prokofiev, Satie, Janacek...).

SAMEDI 31

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h et 20 h 45 : Orchestre symphonique franco-allemand, dir. J. Thorel (Vivaldi, Haydn).

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 29.

Radio-France, Grand Auditorium, 17 h : Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Marcland, Scherchen, Mefano...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Cantabile (Ravel, Ibert, Vivaldi).

Eglise Saint-Georges, 18 h : The Christ church Ensemble of Amsterdam (Couperin, Frescobaldi, Marais...).

Egise suédoise, 18 h : E. behr, M.-Cl. Corselis.

DIMANCHE 1er

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : A.-M. Barat (Vierne).

Eglise Saint-Vincent de Paul, 17 h : R. Tambyeff (Bach, Dandrieu, Dupré...).

Eglise Saint-Merri, 16 h : L.-C. de Moura Castro (Liszt, Villa-Lobos, Granados...).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Sunthesis quartett (Haydn, Mozart).

A Déjazet, 20 h 30 : E. Audouy, M. Beckouche.

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Lieder Quartett (Brahms).

LUNDI 2

A Déjazet, 20 h 30 : voir le 1er.

MARDI 3

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, Orchestre français d'oratorio, dir. J. Perisson (Beethoven, Haendel).

C.C. Canadien, 20 h 30 : R. Bellemare, J. Cohen.

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : G. Fumet et J. Galard (Bach, Leclair, Telemann).

Jazz, pop, rock, folk

A.-DÉJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Y. Micenmacher (dern. le 31.

ATMOSPHERE (249-74-30), le 28 à 22 h 30 : Distance, les 29, 30, 31 à 22 h 30 : Botos.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier'S London All Stars (dern. le 2) ; le 3 : P. Sellin, B. Vasseur.

CENTRE MATHIS (241-50-80), le 31 à *15 h 30 : J.-J. Courtois.*

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D. L.), 22 h 30 : Macombo (dern. le 31).

CITHEA (357-99-26), le 28 à 20 h : Vive l'action ; le 29 à 20 h : Tweed ; le 30 à 20 h : Cornuaille ; le 3 à 20 h : RTH.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 30 : A. Nozati, J. Léandre ; les 31, 1er : E. Kungali ; Le 2 : L. César Erwande.

L'ECUME (542-71-16), les 28, 29, 30, 31 à 20 h 30 : Parioca ; à 22 h : J. Riano.

ELDORADO (208-18-76), le 29 à 20 h 30 : Little Bob Story.

ESPACE BALARD, le 29 à 19 h : G. Moore.

ESPACE CARDIN (266-17-81), le 3 à 20 h 30 : Catherine, Escoude, Lockwood.

FORUM (297-53-47), le 30 à 20 h : J.-F. Miheau ; le 31 à 20 h 30 : Azikmen ; le 2 à 21 h : Gogol 1er et La Horde.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), les 29, 30, 31 à 21 h 30 : Shamrock.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 31 à 20 h 30 : J. Sicard, J.-Y Colson.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : J. Kahn, L. White, Sonya ; jeu. 23 h : M. Anconina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy ; sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : A. Lauwmann ; dim., 23 h : A. Lauwmann ; lundi, 23 h : Worthy et A. Sanders ; mardi : Clément, Céleste, Worthy.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 28 à 20 h et 23 h : R. Carter, T. Williams, R. Hanna ; le 1er à 16 h : les Rois fainéants ; le 3 à 21 h 30 : S. Rivers.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 31 à 21 h 15 : Outre mesure.

PHIL'ONE (776-44-26), le 28 à 21 h 30 : M'Bamina ; les 30, 31 à 22 h : Apartheid Not.

PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : mer : M. Gowland Trio ; Jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Quintette de Paris ; sam. : Cyril Jazz Band ; lun. : F. Eff Jazz Quartet ; mar. : Orphéon Celesta.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Ph. Bordier, Ph. Duchemin, J.-Ph. Viret, Ph. Chaignon.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 29 à 20 h 30 : F. Lockwood, T. Rabeson, J.-F. Jenny-Clarke ; le 30 à 19 h : Libre-parcours Jazz.

ROCK'N'ROLL CIRCUS (268-05-20), les 28, 29 à 23 h 30 : J.-P Kalfon.

SAVOY (277-86-88), 21 h, les 28,29,30,31 : Zool Fleischer, M. Bertaux, Ch. Schneider, L. Benhamou ; les 2, 3 : L. Van Winsberghe, R. Holland.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30, le 28 : Royal Tencopators ; les 29, 30, 31 : Zanini Jazz Session, S. Woodyard ; le 3 : G. Collier's London all Stars.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : Ph. Drouillard, F. Lockwood (dern. le 31) ; le 3 : K. Chahine, D. Makaga, Ph. Mimran, I. Badarou, F. Sicard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (mar), 20 h 30 : Transatlantic.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 29 à 20 h 30 : E. Pariselle.

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 28 à 20 h 30 : Boulair.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), les 28, 29, 30, 31 à 20 h 30 : Métamorphose d'une mélodie.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : P. Perret (dern. le 1er) ; *(à partir du 3)* : J. Lapointe.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, mer., sam., dim. 16 h : Hair 84.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret (dern. le 21).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 18 h 30 : Il était une fois Piaf (dern. le 31) ; 20 h 30 : G. Cuvier.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs (dern. le 31).

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : G. Dahan (dern. le 31) ; les 2, 3 à 19 h 45 : Marguerite.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), le 31 à 21 h : N. Pereira.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : J.-J. Goldman (dern. le 1er) ; le 3 à 20 h 30 : Linda de Souza.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Jim van der Woude (dern. le 31).

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian » (dern. le 31).

RANELAGH (288-64-44), les 28, 29, 30, 31 à 20 h 30 : From Harlem to Broadway.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), mer., sam., dim. à 15 h : le Parapluie volant ; mer., jeu., ven., mar. à 18 h : le Mariage forcé ; (L.) à 20 h 45 : Marotissimo.

LE TROU NOIR (570-84-29), les 29, 30, 31, 1er à 21 h : B. Meulien.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Liberté à Brême (dern. le 31).

AULNAY, MC (868-00-22), le 28 à 20 h 30 : l'Œil.

BOBIGNY, MC, (831-11-45), le 30 à 20 h 30 : B. Haller.

BOISSY-SAINT-LÉGER, salle des Tilleuls (898-58-18), le 31 à 20 h 30 : Groupes Climat et Cocktail.

CERGY, CC (030-33-33), 28 à 18 h 30, les 29, 30 à 21 h : la Peste écarlate.

CHAMPIGNY, CC G.-Philipe (880-96-28), le 29 à 20 h 30 : la Camisole ; le 30 à 20 h 30 : l'Œuf de Colomb.

CHELLES, CAC (421-20-36), le 30 à 20 h 45 : Cocteau-Marais.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), les 28, 29, 30 à 20 h 30 : la Perle de la Canebière.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda (089-00-72), le 31 à 20 h 45 : Carte de séjour.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 29 à 21 h : J.-P. Cabée.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), les 28, 29 à 20 h 30 : l'Italienne à Alger ; Comédie de Créteil (339-21-87), jeu., ven., sam., 20 h 45 : la Balade de M. Tadeuz.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 31 à 20 h 45 : les Rustres.

ÉPINAY, MJC (822-41-40) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Architruc.

GENNEVILLIERS, Th. (793-26-30), les 30, 31 à 21 h : Mer d'adieux, Rimbaud tour 84.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 29 à 20 h 45 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Hayn, Stravinsky.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 28 à 20 h 30 : Moving Picture Mime Show.

MONTREUIL, TEM (858-65-33), le 31 à partir de 10 h : Journée portes ouvertes.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h, dim 17 h : *Terre étrangère.*

NOGENT MJC (828-58-18), le 31 à 20 h 30 : Groupes Clémentine Tango et Doc Lebrun.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (848-10-30), le 30 à 20 h 30 : Ballet Théâtre de l'Arche.

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-33-33), le 29 à 21 h : En attendant Godot.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 29 à 21 h : Tranches de vie.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), I : (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Dédicace ; II : (D., L.), 20 h 30 : Mechtild Grossmann.

SANNOIS, Centre C.-de-Bergerac (981-81-56), le 30 à 21 h : Diaboliquement vôtre ; Hop et puis...? zut.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le *30 à 21 h : Moving Picture Mime show.*

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 28, 29 à 21 h : Cocteau-Marais.

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 28 à 21 h ; le Cabaret hollandais.

VILLEPINTE, salle J.-Prévert (383-74-00), le 30 à 21 h : Gwendal.

VILLIERS-SUR-MARNE, Café de l'Avenir (305-42-82), les 30, 31 à 21 h : l'Ascenseur.

VILLEJUIF, Th. Romain-Rolland (898-58-18), le 1er à 15 h : Groupes Cocktail, Doc Lebrun, Parachute.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), lun., mer., jeu. à 18 h 30 : Buffo ; (S., D. soir, Mar.), à 21 h, dim. 18 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué ; Chez IVT (365-63-63), jeu., ven., sam. à 21 h, dim. 17 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

CINÉMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 MARS

15 h, le Fruit défendu, de H. Verneuil ; Salle Lotte-Eisner, 18 h 30, Space City ; *Cloud Dance, d'A. Horn ; 19 h, Cinéma* japonais : la Mère ; 21 h, La Belle de Paris, de J. Negulesco.

JEUDI 29 MARS

15 h, Mélodie en sous-sol, de H. Verneuil; 19 h, Histoire du cinéma japonais : Eclair, de M. Naruse ; 21 h, relâche.

VENDREDI 30 MARS

15 h, le Corps de mon ennemi, de H. Verneuil ; 19 h, Histoire du cinéma japonais : le Goût du riz au thé vert, de Y. Ozu ; 21 h, Je chante pour vous, de H. Levin.

SAMEDI 31 MARS

15 h, la Vache et le Prisonnier, de H. Verneuil ; Histoire du cinéma japonais : 17 h, Aujourd'hui, pas de consultations, de M. Shibuya ; 19 h, *Là où l'on voit les quatre* cheminées, de H. Gosho ; 21 h, J'épouse ma femme, d'A. Hall.

DIMANCHE 1er AVRIL

15 h, Cent mille dollars au soleil, de H. Verneuil ; Histoire du cinéma japonais : 17 h, M. Poo, de K. Ichikawa ; 19 h, la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa ; 21 h, Barrage contre le Pacifique, de R. Clément.

LUNDI 2 AVRIL

Films réalisés par les étudiants de l'I.D.H.E.C. : 18 h, Laurie, de C. Devers ; Porte Dorée, de N. Jouvin et C. Kalmar ; le Regard des Dieux, de A. Blin ; Ragazzo, de V. Martorana.

MARDI 3 AVRIL

15 h, la Table aux crevés, de H. Verneuil ; 19 h, Histoire du cinéma japonais : les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi ; 21 h, l'Animathèque présente : Marcel ta mère t'appelle ; la Demoiselle et le Violoncelliste ; l'Arche de Noé ; la Tartelette ; Une bombe par hasard ; la Tête ; Un, deux, trois, de J. Colombat ; J.-F. Laguionie ; E. Borget, I. Shaker.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 28 MARS

15 h, Ingeborg Holm, de V. Sjostrom ; Amour et journalisme, de M. Stiller ; 17 h, la Vie à l'envers, de A. Jessua ; 19 h, Coincée, de P. Karlson.

JEUDI 29 MARS

15 h, les Proscrits, de V. Sjostrom ; 17 h, Doomed Love, de A. Horn ; Jericho, de H. Calef.

VENDREDI 30 MARS

15 h, la Fille de la tourbière, de V. Sjostrom ; 17 h, Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur, de J. Hill ; 19 h, les Coupables, de L. Zampa.

SAMEDI 31 MARS

15 h, 6e Festival de Clermont-Ferrand : Oh ! La Menteuse, elle est amoureuse, de F. Rousseau ; Râ, de T. Barthes et P. Jamin ; D'une Pologne à l'autre, de D. Lamothe ; Peut-être la mer, de R. Bouchared ; le Clou, de Ph. Le Guay ; 17 h, Les Daleks envahissent la terre, de G. Fleming ; 19 h, le Cambrioleur, de P. Wendkos ; 21 h, Body and soul, de R. Rossen.

DIMANCHE 1er AVRIL

15 h, 6e Festival de Clermont-Ferrand : Chair et tendre, de R. Gonin ; Il ne faut jurer de rien, de C. Vincent ; le Ciel saisi, de H. Herre ; Un quatorze juillet à l'ombre de la Bastille, de I. Teneze ; Star Suburn, la Banlieue des étoiles, de S. Drouot ; 17 h, Fais ta prière... Tom Dooley, de T. Post ; 19 h, Rapt à Venise, de M. Soldati ; 21 h, Miracle à Cupertino, de E. Dmytryk.

LUNDI 2 AVRIL

15 h : la Voix des ancêtres, de V. Sjostrom ; 17 h, Tarawa, tête de Pont, de P. Wendkos ; 19 h, le Fléau ou la Mort du soleil, de G. Dulac.

MARDI 3 AVRIL

19 h, Vent de sable, de M. Lakhdar-Hamina.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : *Denfert* (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (380-81-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

MEGAVIXENS (A.) (**), V.F./Cinévog St-Lazare, 9e (874-77-44).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr., Version Concert) : Marais, 4e (278-47-86) ; (Version Film sonore) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) : v.o/Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f./Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Parnassiens, 14e (329-83-11).

SCARFACE (A.) (*) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-14-27).

LES FILMS NOUVEAUX

FEMALE TROUBLE (**), film américain de John Waters (v.o.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MALHEURS DE HEIDI, film américain de Robert Taylor (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

LES MORFALOUS, film français de Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SANS TÉMOINS, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU, film américain de William Dear (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS, film américain de Peyo et des studios Hanna Barbera (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86)) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand-Pavois, 15e (545-48-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SECOND CHANCE (A.) v.o/UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f./UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

SOB (A.) v.o./UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A.) v.o./Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) : v.o./Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TO BE OR NOT TO BE (A.) : v.o./George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) : v.f./Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) v.o./Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) v.o./Hsp Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; Aténa, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) v.o./George V, 8e (562-41-46).

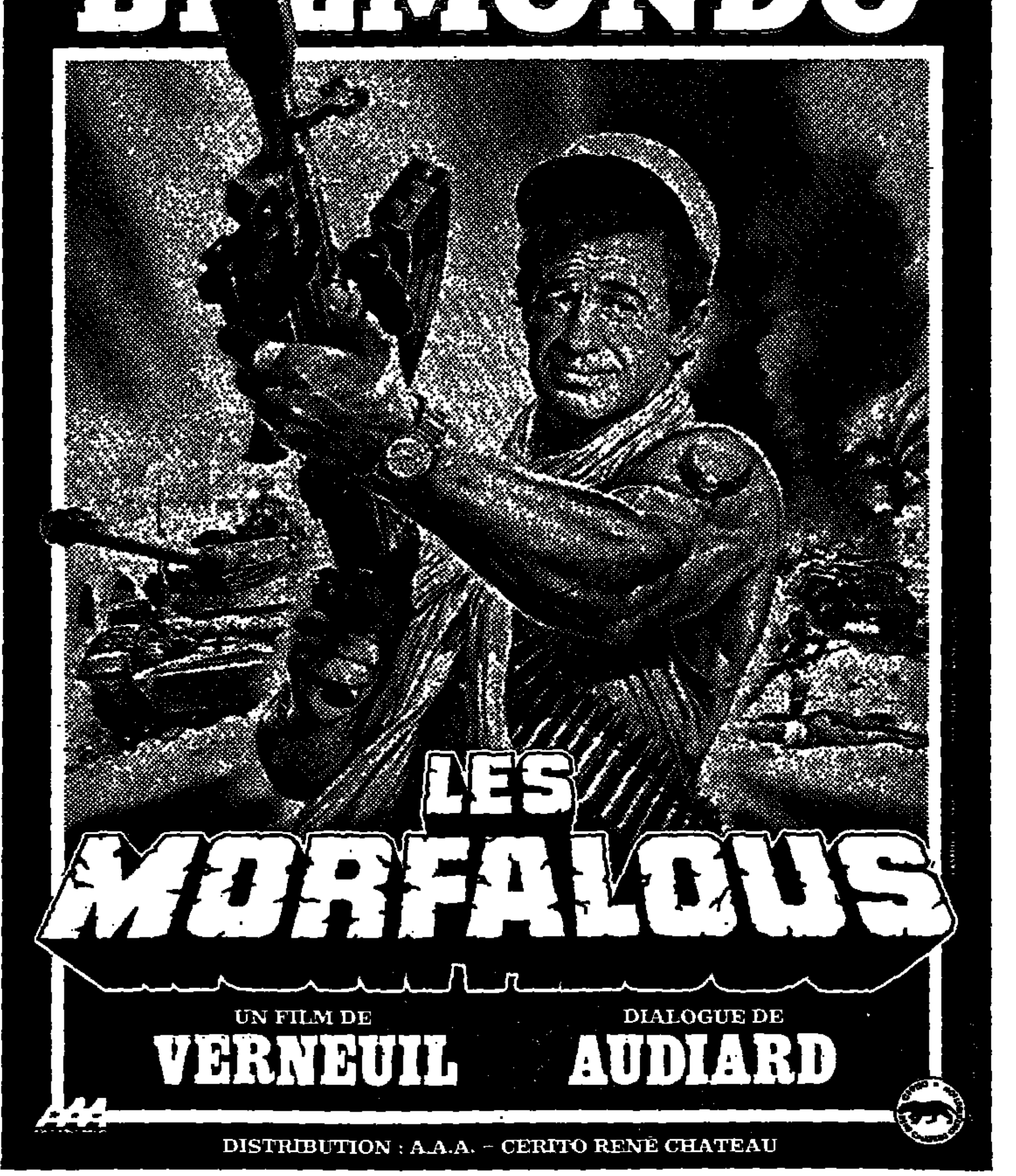
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) : v.f./Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SALLES : VOIR RUBRIQUE SPECTACLES



CINEMA

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

BIBLE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS FONDS (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

HARLEQUIN (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 15e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It. v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

OCTOPUSSY (Angl., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PARTY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). — V.o + v.f. : Paramount Montparnasse. — V.f. : 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Un jour au cirque ; jeu. : Explorateurs en folie ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Noix de coco ; dim. : Une nuit à l'opéra ; lun. : Monkey Business ; mar. : la Soupe au canard.

MEL BROOKS (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), mer., ven., dim. 14 h, 22 h, jeu., sam., lun., mar. 16 h, 20 h : la Dernière Folie ; mer., ven., dim. 18 h, jeu., sam., lun., mar. 14 h, 22 h : le Grand Frisson ; mer., ven., dim. 16 h, 20 h, jeu., sam., lun., mar., 18 h : la Folle Histoire.

J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) (sf mer.), 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1997 ; ven. 0 h 30 : Assaut + New-York 1997 + The Thing.

CARTE BLANCHE A ÉRIC ROHMER, LE GOUT DE LA BEAUTÉ : Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, sam. 20 h, lun. 18 h : la Captive aux yeux clairs ; mer. 20 h : les Ombres, Les jeunes femmes disparaissent, la Croisée des chemins ; jeu. 18 h, vend. 20 h, sam. 16 h, lun. 20 h : la Comtesse de Hongkong ; jeu. 20 h, ven. 18 h, dim. 16 h : l'Enfant secret ; jeu. 22 h, sam. 18 h, dim. 22 h : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; ven. 22 h, lun. 22 h : Rêves de femmes ; sam. 14 h, dim. 20 h : la Peur ; sam. 22 h, dim. 14 h : la Femme sur la place.

CINQ LEÇONS DE THÉATRE D'ANTOINE VITEZ : Cinéma Bonheur, 12e (797-70-30), mer. 20 h 30 ; dim. 16 h, 18 h, 20 h.

FESTIVAL CLINT EASTWOOD (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), jeu., dim. : Bronco Billy ; ven., lun. : l'Epreuve de force ; sam., mar. : Magnum Force.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; ven., sam., dim. 16 h 15 : Inferno ; ven., sam., dim. 18 h 15 : Suspira (v.f.) ; ven., sam., dim. 20 h 15 : les Frissons d'angoisse ; mer. 16 h 15 : la Malédiction I ; 18 h 15 : Damien (la Malédiction II) ; 20 h 15 : la Malédiction finale ; jeu., lun. 16 h 15 : les Vampires de Salem ; 18 h 15, dim. 12 h 15 : Massacre dans le train fantôme ; jeu., lun. 20 h 15, ven. 24 h : Poltergeist (**) ; mar. 16 h 15 : le Loup-garou de Londres (*) ; 18 h 15 : Wolfen ; 20 h 15 : Hurlements. Sam. 24 h : Eraserhead (v.o.) (**) + le Bunker de la dernière rafale.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.

M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01), mer., lun. 12 : le Camion ; dim. 12 h : Détruire dit-elle ; sam. 12 h : Aurelia Steiner.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46), mer., mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : la Loi du silence ; jeu., dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le Faux Coupable ; ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : l'Inconnu du Nord-Express ; sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Soupçons ; lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Life Boat. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Mr. And Mrs Smith ; ven, sam. : Sabotage ; dim., lun., mar. : Agent secret.

J. LEWIS : Denfert, 14e (321-41-01), sam. 14 h : Au boulot Jerry (v.f.) ; mer., dim., lun., mar. 14 h : Tiens bon la rampe, Jerry (v.f.) ; dim. 10 h mat., mar. 18 h : T'es fou Jerry (v.o.).

PLANÈTE DES FEMMES : Le Marais, 4e (278-47-86), t.l.j. 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40 ; mer., sam., mar. : Sous le voile, la liberté. La Vraie Révolution ; jeu., dim. : le Dernier Rire ; le Retour du bâton ; ven., lun. : Phallocratie inconnue ; le Bon Usage de la polygamie.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Krull ; jeu. : l'Etincelle ; ven. : Gwendoline ; sam. : Un amour de Swann ; dim., mar. : Erendira (v.o.).

FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), ven. 14 h : Vivre vite (**) ; lun. 18 h : Cria Cuervos ; dim. 18 h : Elisa Vida Mia ; mer., jeu., ven., dim., mar. 20 h 30 ; sam., lun. 22 h 30 : Noces de sang.

TARKOVSKI (v.o.) : Logos II, (354-42-34), mer. 14 h, 17 h 30, 20 h 30 : Solaris ; jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le Miroir ; ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; sam., lun. 14 h, 17 h 30, 20 h 40 : Andreï Roublev ; dim., mar. 14 h, 17 h 30, 20 h 30 : Stalker.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30 + ven. sam., 0 h 15.

ANNIE HALL (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (278-47-86), 22 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), mer. 18 h.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar. 21 h 15.

FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar., 12 h.

FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 17 h 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer. 17 h, jeu., ven., 18 h, sam, dim., lun. 14 h, 18 h, mar. 18 h, 21 h 30.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., lun., 22 h 10, ven., 14 h.

L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h (en semaine).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15.

LAURA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), 12 h 15, sam., 24 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., mar., 20 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23), 12 h et 24 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim., 21 h.

MARC DIXON, DÉTECTIVE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.s. 20 h, sf dim., sam., dim. 17 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-56), lun., mar., 11 h 55.

OUTSIDERS (A ; v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 21 h 10, lun. 15 h 45.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar., 11 h 55.

PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 0 h 15.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 12 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 0 h 10.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar. 19 h.

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A, v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), sam. 20 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 22 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 17 h 45.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

WANDA (A, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

Publication judiciaire

IMITATION ILLICITE DE LA MARQUE



DE LA SOCIÉTÉ CHANEL PAR LA SOCIÉTÉ MAROQUINERIE BEMON

Par jugement rendu le 6 mai 1982, le Tribunal de Grande Instance de PARIS,

— Dit qu'en exposant à la vente un sac dont le fermoir reproduisait servilement la marque (CC) dûment enregistrée par la Société CHANEL, la Société de Maroquinerie BEMON a commis des actes de contrefaçon de ladite marque ;

— Fait défense à la Société de Maroquinerie BEMON de faire usage, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, de ladite marque, sous astreinte de 500 F (cinq cents francs) par infraction constatée à compter de la signification du présent jugement ;

— Condamne la Société de Maroquinerie BEMON à payer à la Société CHANEL la somme de 20 000 F (vingt mille francs) à titre de dommages-intérêts ;

— Ordonne la publication du dispositif du présent jugement passé en force de chose jugée dans trois journaux revues français ou étrangers, au choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société de Maroquinerie BEMON à raison de 5 000 F (cinq mille francs) par insertion ;

— Condamne la Société de Maroquinerie BEMON à verser à la Société CHANEL la somme de 2 000 F (deux mille francs) en application de l'article 700 du nouveau Code de Procédure Civile ;

— Condamne la Société de Maroquinerie BEMON aux entiers dépens,

Par arrêt rendu le 3 octobre 1983, la Cour d'Appel de PARIS confirme en toutes ces dispositions le jugement du Tribunal de Grande Instance de PARIS du 6 mai 1982...

ajoutant au jugement :

— Condamne la Société BEMON à verser à la Société CHANEL la somme supplémentaire de 10 000 F (dix mille francs) sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de Procédure Civile ;

— Condamne la Société de Maroquinerie BEMON à tous les dépens d'appel.

COMMUNICATION

« La croissance de l'audiovisuel est retardée »
nous déclare le PDG de la RFP, M. Philippe Le Ménestrel

Depuis octobre 1968, date de son introduction, la publicité a fait sa place sur les chaînes de service public et est devenue l'une des composantes de base du système audiovisuel, dont elle assure le quart du financement. Aujourd'hui, elle est au centre du débat sur l'avenir des médias. Pour la presse écrite, qui lui reproche souvent de limiter sa croissance ; pour les promoteurs des nouveaux moyens de communication (télématique, câble et satellites) qui espèrent trouver en elle le moyen d'un financement s'annonçant difficile.

Pour l'heure, la publicité sur les écrans — comme sur les ondes de Radio-France — fait encore l'objet d'une réglementation très stricte. Certains secteurs économiques lui sont fermés ; les messages obéissent à des usages déontologiques minutieux ; son chiffre d'affaires est contingenté. Au centre des procédures, la Régie française de publicité (RFP) joue un rôle de régulation, de coordination et de contrôle entre ses propres filiales, les annonceurs, les agences de publicité... et le pouvoir politique.

M. Philippe Le Ménestrel, maître des requêtes au Conseil d'État, occupe depuis six ans les fonctions délicates de PDG de la RFP. Comme prévu, il ne sera pas reconduit dans un troisième mandat ; M. François Gicquel, conseiller référendaire à la Cour des comptes devant lui succéder au début du mois d'avril (le Monde du 21 mars).

Homme discret, quoique ayant marqué de son empreinte les milieux professionnels et de l'audiovisuel, M. Le Ménestrel livre ici les réflexions et les critiques que lui inspirent les relations médias-publicité, particulièrement avec la télévision.

« Pendant les six ans durant lesquels vous avez assumé sa présidence, la Régie française de publicité ne s'est pas fait que des amis dans le monde des médias. On lui a notamment reproché de peser d'un poids excessif sur le marché publicitaire.

— La RFP, c'est vrai, est une entreprise qui pèse lourd. Mais si elle exerce un monopole, c'est un monopole qui marche et qui va rapporter cette année 3 milliards de francs de recettes nettes à l'audiovisuel public.

» Ce que l'on a pu nous reprocher, ce sont nos méthodes de commercialisation. La RFP s'est toujours refusée à rentrer dans ce jeu — bien français — des négociations tarifaires qui aboutissent parfois ailleurs à des prix inférieurs de 30 % à 50 %, selon les clients. C'est ce qui nous a permis, d'un côté, d'assurer la neutralité du service public face aux annonceurs et, de l'autre, d'éviter la concurrence interne entre les chaînes. Ce système n'est pas forcément toujours compris, même par les intéressés. En fait, on nous reproche d'être en position de force alors que la plupart des médias — et c'est là tout le problème de l'avenir — sont en position de faiblesse par rapport aux acheteurs d'espace ; c'est-à-dire ceux qui assurent la part essentielle de leur financement.

— La part de la publicité dans le financement des chaînes est toujours limitée à 25 % du budget global de l'audiovisuel, par une décision politique du gouvernement. Que pensez-vous de cette disposition ?

— Qu'on ne pourra pas la maintenir là, longtemps. C'est un problème de fond : dans tous les pays industriels développés, la télévision recueille entre 30 % et 40 % des sommes investies par les annonceurs dans les grands médias. En France, le blocage que vous citez limite cette ponction à 18 %. C'est une situation anormale, qu'on ne pourra plus maintenir dans l'avenir. Non seulement elle provoque une atrophie artificielle du marché, mais elle pose des problèmes économiques graves car elle nous a obligés à refuser certaines années jusqu'à la moitié des demandes d'espace qui nous parvenaient. Si bien que beaucoup d'entreprises sont vraiment limitées dans leur développement. Cette situation aboutit à un véritable sous-développement du marché publicitaire, puisqu'il y a des sommes importantes qui pourraient êtres investies dans l'audiovisuel et qui ne profitent que très partiellement aux autres grands médias.

— A combien les estimez-vous ?

— C'est très difficile à dire. Ce qui est sûr, c'est que les filiales de la RFP pourraient facilement faire 600 à 700 millions de francs de plus cette année. On évalue, en outre — tout en étant très prudent —, que le marché de la publicité télévisée pourrait, en deux ou trois ans, dégager au moins 1,5 milliard de francs supplémentaires ; ce sont des ordres de grandeur. Toute la question est de savoir qui en bénéficiera. Il y aurait, en théorie, de quoi financer une, voire deux chaînes de télévision commerciales supplémentaires, ou développer considérablement les recettes de la télévision publique.

» Il est vrai que le service public a tendance à devenir de plus en plus accueillant à la publicité ; d'abord sur RFI, puis depuis 1981 sur FR 3 et RFO. Les plages horaires de l'après-midi sont aussi maintenant beaucoup plus ouvertes à la télévision. Mais, en plus du plafonnement dont nous avons parlé, il connaît encore des discriminations de taille. Il est, par exemple, choquant que RTL-Télévision ou Télé-Monte-Carlo puissent accueillir toute une série de secteurs d'activité comme le livre, le disque, le cinéma et le tourisme auxquels le secteur public reste fermé. Je pense qu'il vaut mieux avoir en France un service public limité, mais fort et sans discrimination, capable d'affronter l'inévitable déréglementation à venir, qu'un secteur public très large et sous-développé commercialement.

— En somme, vous pensez que le secteur audiovisuel est mis, en ce moment, inutilement à la diète ?

— L'audiovisuel pourrait en effet vivre beaucoup mieux ; au lieu de ménager une transition vers un système d'équilibre réel entre médias et de développement du marché, on cherche des mesures superficielles qui retardent sa croissance.

— Mais l'ouverture que vous réclamez ne risque-t-elle pas de porter un réel préjudice à la presse écrite en la privant d'une bonne partie de ses recettes ?

— Qu'on le veuille ou non, il y aura un déferlement des médias audiovisuels qui devront tôt ou tard prendre leur vraie place. Le seul moyen d'assurer aux médias écrits une croissance, c'est de permettre un développement du marché. C'est si vrai que 1982, par exemple, qui a été une année d'augmentation importante des recettes publicitaires de la télévision, a aussi été la seule année où le marché publicitaire a connu une forte croissance, presse comprise.

— Toujours plus de publicité ?

— Mais la publicité a déjà beaucoup changé et va encore évoluer. Depuis quelques années, on assiste au développement de la publicité institutionnelle, publique ou privée, comme celle des PTT ou des assurances, dans lequel la télévision joue un rôle moteur. Et ces nouvelles campagnes profitent aussi aux autres médias, surtout à la presse où elles se prolongent. Ensuite, la publicité audiovisuelle est devenue un moyen d'expression d'une culture, avec son code, ses langages, ses rites ; c'est l'affleurement de la société de communication. L'usage discret du monopole a permis de créer un climat de compétition sur la qualité qui fait que cette publicité est beaucoup mieux acceptée. Enfin, on évolue vers des formes plus différenciées que les spots répétitifs à gros coûts de production, avec toute une gamme de produits allant de la publi-information à des campagnes beaucoup plus « fines » destinées à des publics restreints. D'où l'intérêt et l'expérience de publicité locale faite actuellement dans les DOM-TOM, pour des audiences plus limitées.

— Vous pensez que la publicité va jouer le rôle principal dans le développement de la communication ?

— Le problème essentiel, c'est bien celui du financement des entreprises de communication dans les prochaines années. Mais le marché publicitaire, notamment en France, ne suffira pas à y faire face. Les problèmes financiers ont été longtemps méconnus. Les gens se sont battus pour obtenir tel canal de satellite, ou telle autorisation, alors que les conséquences financières des choix technologiques commencent seulement à être perçues. Nous avons eu la chance à la RFP de pouvoir faire un certain nombre de travaux, dès 1979, qui faisaient ressortir la prééminence du problème financier. La concurrence elle-même — qui sera rude — ne sera pas celle que l'on croit. Elle jouera plus entre entreprises qu'entre types de médias. Le marché est à très haut risque : dans neuf cas sur dix, les investissements prématurés seront menacés. Il est donc particulièrement difficile de choisir ceux qui seront rentables. Ce choix fait, le problème passe avant tout par la recherche des formes d'entreprises adaptées. Qu'elles soient publiques ou privées, n'est pas le problème. Pour la télévision comme pour la presse écrite, la question est de leur donner des structures efficaces. On ne fera pas la presse ni la télévision de demain, avec les entreprises actuelles. Il faut regarder les coûts de production, la manière de les alléger, les formes de financement direct en télévision et aussi l'organisation des entreprises elles-mêmes. Faut-il produire soi-même, faut-il acheter ? Toutes les entreprises de communication auront besoin d'une grande souplesse ; il ne serait pas lucide de les enfermer dans un cadre rigide, ni elles ni leurs marchés ».

Propos recueillis par
ERIC ROHDE.

Le président de la République « étudie le dossier » de la publicité sur les radios locales

Le quotidien *le Matin de Paris* publie ce mercredi 28 mars un sondage (1) selon lequel 79 % des personnes interrogées estiment que *« les radios libres doivent bénéficier d'un minimum de recettes publicitaires pour exister »* ; 46 % déclaraient écouter une radio libre.

M. François Mitterrand a d'autre part été interviewé sur ce thème, à San Francisco, par Gonzague Saint-Bris, de l'agence de presse R. Com. Le président de la République a notamment déclaré : *« Si je n'étais pas pour les radios libres, je n'en aurais pas donné le coup d'envoi. Car c'est bien avec le gouvernement que j'ai constitué que sont nées, autant que se sont développées, les radios libres. Aucune n'était autorisée et des poursuites judiciaires s'abattaient sur ceux qui s'engageaient dans cette voie. J'ai eu l'occasion de le vérifier moi-même. On se plaint qu'il n'y ait pas assez d'autorisations. C'est la Haute Autorité qui les décerne et cela fait quand même actuellement huit cent cinquante radios libres sur l'ensemble du territoire. Il ne m'appartient pas de juger s'il y a le moyen, disons spatial, d'encontenir davantage. Il reste des problèmes délicats comme celui de la publicité. C'est un dossier que j'étudie. J'essaie d'être logique avec moi-même, c'est-à-dire de faire que ces radios puissent représenter une force d'expression tout à fait conforme à ce que j'en ai voulu. »*

M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, président de la mission TV-câble et rapporteur de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, a de son côté déclaré, sur Antenne 2 : *« Ce qui nous a conduits, le Parlement et le gouvernement, à ne pas voter la publicité, c'est le problème de la déstabilisation de la presse. Je pense qu'à terme il y aura de la publicité sur l'ensemble des médias, mais il y a un équilibre à trouver. [La solution actuelle] est transitoire. »*

M. Thierry Jeantet, porte-parole du Mouvement des radicaux de gauche, a renouvelé, dans un communiqué, la prise de position favorable de son parti à l'introduction de la publicité sur les radios locales privées, à raison de trois à cinq minutes par heure.

(1) Effectué par téléphone le 26 mars, par la société Paris-Information directe, auprès de cinq cents trente-sept personnes de Paris et de la région parisienne.

VU
Interminable

Belle occasion manquée, lundi soir, pour la tournée de l'Orchestre national aux Etats-Unis, malgré le plaisir de découvrir Carnegie Hall. Mise en images vivante, orchestre excellent, mais il est déjà 22 heures pour cette « Première mondiale » et, en guise de hors-d'œuvre, Lorin Maazel dirige la *Deuxième Symphonie*, de Rachmaninov, sentimentale, sirupeuse, interminable.

Un petit film nous a montré ensuite « la musique aux Etats-Unis » : une avalanche de chiffres et d'images en un minimum de temps. Sur ces entrefaites, un débat, à Paris, dirigé par Philippe Caloni, avec Michèle Cotta, Maurice Fleuret, Henri Dutilleux, Jean-Loup Tournier, un journaliste américain et une représentante de la firme Philip Morris : tous les problèmes de la musique en France effleurés en quarante-cinq minutes ! Il en ressort que la France n'a rien à envier aux Etats-Unis quant à l'aide publique de l'Etat — ce qu'on savait. On croit comprendre que le sujet sous-jacent était celui du mécénat et que la présidente de la Haute Autorité serait plutôt pour la mention des « sponsors » à la télévision, mais il ne faut pas le dire... Une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

Les mélomanes acharnés ont encore vu à 23 h 30 le *Deuxième Concerto*, de Prokofiev, joué par un pianiste cubano-américain et, à minuit, la musique française a fait son entrée avec *Daphnis et Chloé*, de Ravel. Qui peut être satisfait de cette soirée bâclée ? La représentante de Philip Morris pour cette publicité gratuite ?

JACQUES LONCHAMPT.

Mercredi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Disputes, cette fois, autour du testament de Jock.
21 h 25 Magazine santé : l'éthique médicale.
Emission de I. Barrère et E. Lalou.
La naissance, les médicaments, la mort douce. Un débat sur la responsabilité médicale, avec des médecins. Cette émission sera prolongée par un débat sur France-Culture le 30 mars à 20 heures.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Sport : football.
France-Autriche, en direct de Bordeaux.
22 h 15 Psy-show.
Un couple, Patricia et Lionel — trente-cinq ans, mariés depuis treize ans, trois enfants, — se détériore, au fil des années. Ils tiennent pourtant l'un à l'autre. Pascale Breugnot et le psychanalyste Mony Elkaïm posent des questions, éclairent un conflit dont les racines remontent à l'enfance de chacun.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Agora : L'homosexualité.
Autour de trois fictions diffusées en triplex et en direct à Paris, Genève et Montréal, un débat sera organisé sur l'homosexualité : ses risques quand elle se montre à visage découvert, ses conditions de vie selon les milieux sociaux, l'homosexualité quand elle est affichée comme une provocation.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Spécial Salon du livre.
0 h Prélude à la nuit.
Hindemith.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 La porteuse de pain.
18 h 30 Destination vingt ans.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h La belle œuvre : la *VIe Symphonie*, de G. Mahler (acte IV : « Catastrophe »), par le Cleveland Orchestra, dir. G. Szell ; œuvres de Berg, Sibelius, Bruckner, Tchaïkovski.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert, perspectives du vingtième siècle (donné le 26-3-1983 à Radio-France) « La jeune musique par les jeunes musiciens » : *Kontakte*, de Stockhausen, *Trois pièces pour violon et piano*, de Webern ; *Fantaisie pour violon et piano, Sérénade*, de Schoenberg ; *Concert pour neuf instruments*, de Webern ; *Ensemble-Konzert*, de Goldmann ; *Interrelationen*, de Diederichs ; *Six bagatelles*, de A. Huber ; *Cinq pièces pour petit orchestre*, de Webern, par l'ensemble moderne de la Junge Deutsche Philharmonie, direction P. Eotvos.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de Zumsteeg, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

Jeudi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
Merci beaucoup ou le petit vécu illustré d'un non-fumeur.
14 h Série : L'incroyable Hulk.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
Arts populaires au musée du Louvre, ventes à Drouot, etc.
15 h 30 Quarté.
En direct de Saint-Cloud.
16 h 45 Croque-vacances.
Dessin animé, variétés, infos...
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Feuilleton : Holmes et Yoyo.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des 10-16 ans.
18 h 25 Clip jockey.
18 h 50 Variétés : Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Androta. Réal. C. Boissol, avec D. Evenou...
Un attentat place Vendôme, dont la responsable ressemble comme deux gouttes d'eau à Marie Pervenche. La police va en profiter pour s'infiltrer dans la filière argentine...
21 h 35 Documentaire : Longues marches.
De B. Muel.
La situation politique en Colombie, le trafic de cocaïne. Documents d'archives, retrouvailles d'un cinéaste avec un pays mythique chanté par Garcia Marquez dans Cent ans de solitude.
22 h 40 Le jazz et vous.
Emission de Jack Dieval.
M. Vandair et son grand orchestre ; D. Erly, violoniste, et O. Reboul, pianiste ; J.-C. Fohrenback et le quatuor G. Pierne ; M. Zanini et son orchestre ; G. Badini et le « Swing Machine » ; Sam Woodyard et C. Bellonzi, duo de batterie. Le premier numéro de cette émission était catastrophique, sinon honteux, que sera le second ?
23 h 25 Journal.
23 h 50 Leopold Sedar Senghor à l'Académie française.
Discours de réception (extraits).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Cinéma : Shock corridor.
Film américain de S. Fuller (1963), avec P. Breck, H. Rhodes, J. Best, G. Evans, C. Towers, L. Tucker.
Un crime a été commis dans un hôpital psychiatrique. Un journaliste, désireux d'obtenir le prix Pulitzer du reportage, réussit à s'y faire interner, pour découvrir le coupable. Vision terriblement impressionnante du monde de la folie. Dans le style convulsif qui n'appartient qu'à lui, Fuller débride, à travers diverses formes de maladies mentales, les plaies de la société américaine.
16 h 45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Georges Brassens.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe : CFDT ; PS.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La Saga du Parrain.
D'après M. Puzzo, réal. F. Ford Coppola.
Après la version cinématographique du « Parrain I » (1972) et du « Parrain 2 » (1974), la chaîne américaine NBC a demandé en 1975 à Francis Ford Coppola d'en faire un feuilleton de neuf heures pour la télévision. Le cinéaste a repris l'intégralité des deux films et les chutes écartées au montage. Avec Robert de Niro, Marlon Brando et Al Pacino... Un rêve !
21 h 35 Document : Fait divers.
De R. Depardon.
Film-reportage d'un grand photographe, sur un commissariat du cinquième arrondissement de Paris. Une caméra scalpel qui scrute la réalité contemporaine. La vie marginale, la vie tout court, prise en flagrant délit. Un document aussi puissant que la réalité.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 Théâtre : la Danse de la mort.
(A l'occasion de la Semaine nationale du théâtre.) De Strindberg, réal. C. Chabrol, avec M. Bouquet, N. Arestrup, J. Carré, M. Marie, C. Paolini.
Ecrite en 1900, la Danse de la mort *rejoint les pièces naturalistes de Strindberg des années 1887-1888. Enchaînés l'un à l'autre, Alice et Edgard — dit « le capitaine » — ne peuvent se supporter. Deux ratés inséparables, ayant chacun manqué sa carrière. Drame violent, possession, obscurité.*
22 h 40 Journal.
23 h Théâtre : Brûler les planches.
Une émission de G. Garran.
Des extraits de Ruy Blas *de V. Hugo, du* Sauvage *de A. Tchékhov, de* Maître Puntila et son valet Matti *de B. Brecht, du* Penthésilée *de H. von Kleist, de* la Folie du jour *de M. Blanchot... avec les élèves de l'Ecole de l'acteur.*
23 h 50 Spécial Salon du livre.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Krakowia, de S. Kazuro, par les chœurs Harfa de Varsovie, avec J. Weiss au piano, sous la direction de J. Dabrowski.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Les conteurs : J.-P. Chabrol.
17 h 50 Le Phare d'Armen.
18 h 7 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Chanson de poète ; metteurs en scène en quête d'acteurs.
8 h Les chemins de la connaissance : Crimes et châtiments ; à 8 h 32, La marche à l'étoile ; à 8 h 50, Le Sarment de lune.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Deux maisons d'édition de l'entre-deux-guerres : Au Sans-Pareil et A la Sirène.
11 h 2 Musique : De 1 à 3 (œuvres de Bach, Mozart, Beethoven).
12 h 5 Agora. 12 h 45 Panorama.
13 h 30 Musique : Stravinski, modèle réduit.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : Œuvres de Witold Gombrowicz.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 20, Dossier : la responsabilité ; à 17 h, Raison d'être.
17 h 32 Musique : De 4 à 6 (œuvres de Haydn, Mozart, Brahms).
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Santé et développement, avec le professeur M. Gentilini.
20 h Semaine mondiale du théâtre : « Mendoza en Argentine », d'E. Manet, avec C. Sellers, M. Rayer, C. Laborde...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 10 Actualités du disque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon, émission destinée aux enfants.
9 h 20 Le matin des musiciens : Mozart selon Alfred Einstein (l'énigmatique Ritter von Köchel), œuvres de Mozart, Wagner et Beethoven.
12 h 5 Concert : des grands interprètes aux jeunes talents, D. Merlet, piano, Xavier Gagnepain, violoncelle, œuvres de Beethoven, Manuel de Falla.
13 h 32 Opérette-magazine : œuvres de Messager, Lafarge, Auber et Delibes.
14 h 2 Repères contemporains : œuvres de Lagana, Solbiati, Bosco.
15 h L'après-midi des musiciens : le Festival d'Aldeburgh, œuvres de Dowland, Birtwistle, Purcell, Britten.
18 h 5 L'imprévu. En direct du studio 119.
19 h 30 Concert (en direct du Grand Théâtre de Genève) : *Idoménée*, de Mozart, par les chœurs du Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction J. Tate, solistes S. Jerusalem, A. Howells...
23 h 15 Les nuits de France-Musique : concours international de guitare, œuvres de Ponce, Llobet, Beethoven, Schumann...

● *Retour du carré blanc à FR3.* — Le petit « carré blanc », qui a signalé pendant des années les films à ne pas recommander aux enfants — avant de tomber progressivement en désuétude à partir de 1975, — réapparaîtra le 9 avril sur FR 3 pour la diffusion de *Portier de nuit*, de Liliana Cavani, film sombre, obscur, qui mêle le sado-masochisme, l'homosexualité et la violence sur fond de nazisme. Pour M. Serge Moati, directeur général de FR 3, qui a choisi de passer ce film à 20 h 30 et non plus tard parce que c'est *« un grand film »*, il s'agit d'une *« tentative »*. *« Le carré blanc vient pallier ce qu'a le cinéma et que nous n'avons pas, l'interdiction aux moins de treize ou dix-huit ans... Nous verrons comment les gens réagiront. »*

● *Appel à la grève du Livre-CGT en Alsace.* — La Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL-CGT) appelle tous ses adhérents en Alsace à faire grève, vendredi 30 mars, pour empêcher la parution des trois quotidiens régionaux, *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *l'Alsace* et *le Nouvel Alsacien*. La FFTL-CGT entend ainsi protester contre l'action en justice introduite par la direction des *Dernières Nouvelles d'Alsace* visant trois de ses membres, et contre le licenciement de sept ouvriers de l'imprimerie Jean Didier de Strasbourg.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Franck MONTCHAMP et Mme, née ROBERT, sont heureux de faire part de la naissance de

Brice,

le 26 mars 1984.

Résidence Ledru-Rollin,
14, passage Bullourde,
75011 Paris.

Mariages

– **Marie Armelle DUSSOUR et André CHARCONNET**
se sont mariés dans la plus stricte intimité, le 23 mars 1984.

27, villa Sadi-Carnot,
75019 Paris.

Décès

– Toulouse.

M. et Mme André Bazex,
M. et Mme Michel Bazex
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bazex,
M. et Mme Pierre Bazex
et leurs enfants,
Mme Jean-Charles Bazex
et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 mars 1984, de

Jean-François Christophe BAZEX.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 27 mars, à 16 h 30, en l'église de Montestruc-sur-Gers.

53, rue Bayard,
31000 Toulouse.

– **Mme Marcel BEAU, née Anne-Marie BRETON,**

a été rappelée à Dieu, le 26 mars 1984, munie des sacrements de l'Eglise.
Messe le jeudi 29 mars, à 14 h 30, à Perrusson.
De la part de
M. et Mme Bernard Beau,
M. et Mme François Villeminot,
M. et Mme Pierre Froidevaux,
Mlle Langlais,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Brosse, Perrusson,
37600 Loches.

– Mme Henri Bellon,
son épouse,

a la douleur de faire part du décès de

Henri BELLON,

contrôleur général
de la marine (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu en son domicile, le 27 mars 1984, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin, Paris-5e, le vendredi 30 mars, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de l'Isle-sur-Serein (Yonne), à 14 h 30.

70, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Aix-en-Provence.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean BERTRAND, née Germaine Cordier,

survenu, à Aix-en-Provence, le 21 mars 1984.

De la part de
Mme Louis Cordier,
M. et Mme Robert Cordier,
M. et Mme Maurice Robert,
M. et Mme Gérard Bourdaud
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Cordier,
Le docteur et Mme Gilles Robert
et leurs enfants,
M. Serge Robert,
M. et Mme Alain Bourgeon
et leur fils.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-de-Malte, le 24 mars.

La famille demande d'associer à son souvenir son époux,

M. Jean BERTRAND,

président d'honneur
du Festival de musique d'Aix,
président
de la Société du casino municipal
d'Aix-Thermal
et de la Société des thermes,
gérant de la Société des grands hôtels
d'Aix-en-Provence
(hôtel du Roy René),

décédé le 13 août 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Henri Cohen,
M. et Mme Edmond Jabès,
M. et Mme Jackie Crasson,
Anne, Aurèle, Brigitte,
M. et Mme Robert Frascaria,
Nathalie et Kareen,
Mme Danièle Cohen et Stéphanie,
Mlle Sylvie Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Edith COHEN, née de Cattaui.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 mars, à Genève (Suisse).

– Les FF∴ de la R∴L∴ Paris du G∴O∴D∴F∴ ont le regret de faire part du passage à l'Or∴ Etern∴ de leur B∴A∴F∴,

Philippe ETLIN, V∴M∴ d'Hon∴

Ce F∴ nous a quittés après avoir donné le meilleur de lui-même pendant soixante-deux ans de Maç∴. Que son épouse Jacqueline, ses enfants et petits-enfants soient assurés de trouver en nous l'affection Frat∴ qu'il nous avait inculquée.

Gémissons. Gémissons. Gémissons... Espérons.

Grand-Orient de France,
16, rue Cadet,
75009 Paris.

– Jacques Caillart,
président de la société Phonogram,
Et tous les membres du personnel,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collaboratrice et amie,

Nicole de KERGUENEC,

survenu le 25 mars 1984, à l'âge de quarante-huit ans.

Un service sera célébré à la nouvelle église de Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, le lundi 2 avril, à 18 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Chuma GOFFMANN, née Spektor,

survenu le 23 mars 1984 à Paris.
De la part de
Klara, Michel et Marianne Guenkine.

109, rue Saint-Charles,
75015 Paris.
21, allée de la Belle-Feuille,
92100 Boulogne.

– Nous apprenons la mort du dessinateur,

Raoul GUÉRIN,

survenue à Paris, le 27 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

[Personnage pittoresque de la butte-Montmartre, où il était né en 1890, Raoul Guérin avait exercé de multiples métiers avant de se lancer dans la caricature. Grièvement blessé lors de la première guerre mondiale, il collabora, après 1918, à plusieurs journaux parisiens. Il entre à « Gringoire », à qui il donne chaque semaine une chronique dessinée de l'actualité.

En 1934, il invente Toto, personnage de gamin de Paris au béret noir éternellement vissé sur la tête. Il est aussi caricaturiste dans des quotidiens.]

– Andrée Laurent,
son épouse,
Annie Talazac-Laurent,
sa fille,
Gilles Laurent,
son fils,
Oyana Landaburu,
sa petite-fille,
Toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Raymond LAURENT,

survenu le 26 mars 1984, en son domicile.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

244, rue de la Convention,
75015 Paris.
7, place Saint-Michel,
75005 Paris.
12, rue d'Odessa,
75014 Paris.

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Jeanne LEGOUY, née Leroda,

survenu en son domicile, le 26 mars 1984, 44, avenue du Bois-de-Verrières, 92160 Antony.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 29 mars, en l'église Saint-Saturnin d'Antony (Hauts-de-Seine).

– Le professeur Aurel Nana,
son époux,
Le docteur
et Mme Marius Mircea Nana,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Félicia NANA,

survenu le 25 mars 1984, à Cluj (Roumanie).

Les obsèques ont eu lieu à Cluj, ce mercredi 28 mars, à 12 h 30.

Un service religieux a été célébré ce mercredi 28 mars, à 12 heures, en l'église orthodoxe roumaine, à Paris.

Remerciements

– Mme Max A. Edward Bunford,
Dominic-Anthony et Amalie,

très émus par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du rappel auprès de Dieu de

Max A. Edward BUNFORD,

remercient toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leur présence, leurs prières, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à leur grande peine.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire de la mort de

Hugues COSTA,
à l'âge de vingt-deux ans,
à Delhi,

des prières seront dites le vendredi 30 mars 1984, à 12 h 45, au cimetière du Montparnasse.
Merci d'y assister ou de nous y rejoindre par la pensée.

– Il y a dix ans, le 28 mars 1974, le

général Pierre MANHÈS,

quittait les siens.

Sa famille rappelle son souvenir à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– En l'église Saint-Merri, rue de la Verrerie, 75004 Paris, dimanche 1er avril 1984, à 11 h 15, unissons nos prières pour

Christian SLOP,
parti pour l'Eternité à l'âge de vingt-six ans, le 2 avril 1977.

Communications diverses

– L'Orchestre de chambre de guitares de Madrid, sous la direction de Jorge Cardoso, donnera un concert le 30 mars, à 21 heures, salle Marcel-Pagnol, rue Gounod, 95400 Villiers-le-Bel. Au programme : Vivaldi, Mozart, Haendel, Bartok, musique sud-américaine. Prix des places : 50 F, groupes : 40 F.
Renseignements et réservations au Centre Allende. Tél. : 990-67-92.

– Vendredi 30 mars, à 20 h 45, Centre culturel, 2, avenue d'Iéna, à Paris, conférence-débat organisée par l'Ordre des templiers (OSMTJ), avec la participation du professeur Clair. Sujet :

« L'ordre dans le monde d'aujourd'hui »

Pour tous renseignements écrire : Réflexion 2000, 31, rue Nollet, Paris-17e.

– Colloque de recherches spirituelles sur le thème : « Créativité et développement de la personne » sous la direction de Pir Vilayat avec des conférenciers musulmans et chrétiens, des philosophes et psychiatres, le vendredi 30 mars, à 20 heures, jusqu'au samedi 31 mars, au Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Renseignements : 23, rue de la Tuilerie, 92150 Suresnes.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, vendredi 30 mars, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Khélifa Kharrouvi : « Cessation des paiements et ouverture des procédures collectives. »

Distinctions

– Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a remis les insignes de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand à l'économiste François Perroux, professeur honoraire au Collège de France, au cours d'une cérémonie intime à laquelle assistaient notamment le nonce apostolique et MM. Alain Poher, Jacques Delors et Raymond Barre.

MONACO

Une ville dans son Etat

195 hectares et quelques arpents de rêve

Monaco, c'est d'abord un décor et quelques mythes tenaces. La réalité est moins simple. Monte-Carlo, c'était hier.

POUR l'œil, Monaco, c'est d'abord un décor. Il faut l'aborder en laissant de côté ses humeurs. L'exercice n'est pas toujours facile. Les idées reçues sont souvent trop bien ancrées pour être dépassées. La tentation est grande d'abord de tenir pour assez dérisoire, dans une Europe et un monde en crise, cette principauté souveraine de 195 hectares, soucieuse de toujours rappeler qu'elle repose sur le principe d'une monarchie héréditaire et constitutionnelle. Dérisoire aussi cette prospérité apparente, ce développement urbain qui, depuis les années 60, a empilé tant d'immeubles sur tant d'immeubles, et continue de le faire en empiétant maintenant sur la mer. C'est pourtant de cette réalité qu'il faut aujourd'hui tenir compte avec tous les paradoxes qu'elle comporte, toutes les surprises qu'elle dissimule.

Paradoxe d'abord, cette exiguïté qui permettrait à chacun d'aller d'un point à l'autre à pied mais qui, ici, fait que l'on compte plus de deux voitures par habitant. Paradoxe encore, ces 27 000 habitants dont 4 800 seulement sont des nationaux mais qui, par cette qualité, sont les seuls à avoir le droit de vote pour élire tous les quatre ans leurs représentants au conseil communal et tous les cinq ans au Conseil national. Paradoxe toujours, ce souci de plus en plus affirmé de rappeler qu'ici on ne vit plus du jeu mais d'une activité industrielle diversifiée que l'on cherche à développer, alors qu'en même temps on veille à redonner, quand même, son lustre d'antan à la « façade », à rénover sans trahir, à garder pour le visiteur les attraits de la légende, du mythe et du rêve.

Dans son étude de notaire de Monaco-ville, sur le rocher historique, M. Jean-Charles Rey, président du Conseil national, ne s'inquiète pas de ces contradictions. *« Ce pays,* rappelle-t-il, *existe depuis huit cents ans. S'il subsiste encore, ce n'est pas le fait du hasard. Il le doit à la sagesse de ses princes et de ses nationaux. »*

Mais encore ? Assurément la réussite est belle. Jusqu'en 1870, Monaco resta une petite cité de la Méditerranée. On y vivait chichement de pêche et aussi des courses en mer. On s'y nourrissait de pain trempé dans l'huile et frotté d'ail. La devise restait à l'image de cette condition précaire : *« Je suis Monaco sur un écueil. Je ne sème ni ne récolte et pourtant je veux manger. »* Les secousses de l'histoire furent celles inhérentes aux luttes d'influence des puissants du moment.

Des Spelugues à Monte-Carlo

Qui eut l'idée de changer tout cela, de lorgner vers l'exemple de petites principautés allemandes comme celle de Hombourg, où le jeu assurait la prospérité ? D'aller solliciter un banquier français, François Blanc, qui avait fait ses preuves dans ce genre d'exercice ? En tout cas le destin monégasque était scellé, de ce jour de 1863 où Charles III, après avoir créé une Société des bains de mer et du cercle des étrangers, en donna pour cinquante ans la concession à François Blanc. Les Spelugues, baptisées « quartier de Monte-Carlo » par une ordonnance de 1866, allaient changer de visage. Ce fut le temps des premiers grands travaux avec la construction du casino, de l'Opéra signé, comme celui de Paris, par Charles Garnier, celle de l'hôtel de Paris promu au rang d'institution, et de quelques autres. Les villas se multiplient. Une clientèle arrive, oisive ou active, disposant de ces fortunes qu'a permises d'un bout à l'autre de l'Europe l'apparition de l'ère industrielle. L'argent attire l'argent. Monte-Carlo éclipse Monaco. Mais lui donne la fortune.

Aujourd'hui qui oserait renier ce passé ? C'est lui qui a fait prendre conscience aux Monégasques de leur situation particulière. C'est par lui qu'ont été attirés dans la principauté tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, en assurent aujourd'hui la continuité. Et ceux-là, comme le dit M. Charles Rey, en admettant qu'il paraîtra *« un peu rétrogade »*, souhaitent *« vivre, travailler, réussir »*. Pour cela *« charbonnier doit être maître chez lui »*. Autrement dit, même minoritaires dans une population aux multiples nationalités, les 4 800 Monégasques n'entendent pas concéder de droits politiques, ni même seulement économiques, aux 12 000 Français, 4 600 Italiens, 1 500 Britanniques, qui sont avec eux les résidents. Et M. Rey ajoute : *« Nous apprécions les étrangers mais nous pouvons dire aussi que nous leur facilitons la vie, que nous leur offrons des conditions d'existence pas déplaisantes. »*

C'est une façon de répondre à quelque grogne qui, quand même, s'exprime notamment dans la communauté française, en tout cas dans sa composante la plus affirmée quoique minoritaire, affiliée à l'Association démocratique des Français résidant à l'étranger. Ceux-là font valoir que l'ancienneté ne leur apporte rien, que la priorité d'emploi est toujours réservée aux Monégasques, que le gouvernement peut mettre fin à tout moment à certains contrats de fonctionnaires français détachés à Monaco.

« On a du mal à avaler ces choses », dit M. Tony Pettavino, qui siège au conseil économique provisoire, et qui ajoute : *« En dépit des liens privilégiés avec la France, les Français sont ici des étrangers comme les autres. Ils peuvent même s'y sentir encore plus pénalisés que les autres depuis les accords de 1963, qui ont mis fin à l'exemption de l'impôt sur le revenu pour tous ceux qui se trouvent en principauté depuis le 13 octobre 1957,* « la date néfaste ».

La communauté française est morose. Peut-être. Elle est pourtant présente partout. Au gouvernement d'abord, où le ministre d'Etat, aujourd'hui M. Jean Herly, est de droit un des siens, comme le sont le conseiller du gouvernement pour l'intérieur, le directeur des services fiscaux, celui des services judiciaires, le chef de la police. Elle garde dans le secteur privé une place prépondérante, même si elle se sent un peu en recul depuis 1970. *« C'est pourtant aux Français que Monaco doit le lancement de son économie »*, dit M. Pettavino, qui s'inquiète d'une poussée italienne dans l'hôtellerie, américaine dans les jeux, et aussi de la présence de plus en plus affirmée de multinationales anglo-saxonnes, ce qui joue sur les décisions de l'Etat monégasque.

Ainsi se modifierait un climat social et économique. Ainsi a-t-on voté au Conseil national, le 1er juillet 1980, une loi réglementant le droit de grève d'une façon tellement restrictive que certaines dispositions en ont été abrogées par le Tribunal suprême, équivalent de notre Conseil constitutionnel.

Dans ce pays à facettes dont un de ses notables dit qu'il est *« un pseudo-paradis fiscal vivable »*, la crise internationale n'a pourtant pas encore porté atteinte à une réelle prospérité. Peut-être parce que Monaco est géré comme une boutique, c'est-à-dire bien. Mais aussi parce que les secteurs touchés ne le sont pas suffisamment pour grever une situation qu'il est encore possible de rééquilibrer ailleurs. Il y a trois ans, le tourisme avait baissé mais l'immobilier se maintenait. Aujourd'hui l'immobilier stagne, mais le tourisme, dollar aidant, a repris son essor. Encore faut-il s'entendre. L'immobilier en baisse, cela veut dire que là où l'on vendait soixante-quinze appartements on n'en vend plus que dix. Mais 1000 mètres carrés de terrain à construire demeurent hors de prix. Avenue de Grande-Bretagne, 1 500 mètres carrés ont été vendus sans difficulté 120 millions de francs. Le prix des appartements, lui, ne monte plus. En francs constants, comme disent les économistes, cela signifie baisse. Reste qu'à Monte-Carlo *« on n'a rien à moins de 20 000 F à 25 000 F le mètre carré »*. Et 25 000 F *« c'est une très bonne affaire »*, car on a vu des reventes il n'y a pas très longtemps à 45 000 F.

« On a changé de clientèle », explique de son côté M. Jean Pastorelli, à la direction de l'économie et du budget. Il veut dire par là que ceux qui aujourd'hui achètent le font pour venir habiter et non pour louer ou spéculer. Quant aux groupes immobiliers, ils jouent le long terme, l'assurance d'une présence le jour où cette crise se dénouera.

Il reste que, dans le budget de l'Etat – 1 690 millions de francs pour 1984, – 50 % des recettes sont apportées par la TVA, 13,50 % provenant des monopoles de l'Etat et 5,50 % seulement des monopoles concédés, la fameuse SBM, avec ses casinos, ne fournissant que 3,65 %. Voilà qui illustre bien la fin de la légende : Monaco ville du jeu, Monaco vivant du jeu. De toute façon, il faut bien vivre et, pourquoi pas, vivre bien. Monaco sait trop qu'elle ne peut rougir d'une prospérité maintenue sans laquelle elle irait à sa perte. C'est pourquoi ses gestionnaires, Rainier III en tête, donnent aujourd'hui *« la priorité des priorités »* à l'équipement, qui représentera cette année 43 % des dépenses. L'équipement, c'est, bien sûr, Fontvieille, vaste chantier de l'ouest conquis sur la mer. A l'urbanisme forcené des années 60, au fouillis de béton, a succédé un programme de raison à la mesure des exigences contemporaines et aussi de ce *« Monaco réel »* qui n'est pas celui des étrangers richissimes et lointains, mais celui des 10 000 ou 12 000 salariés cossus capables d'accéder à un bon luxe moyen. Sans doute ne sont-ils pas tellement différents d'esprit. Quelle que soit leur nationalité, ils tiennent eux aussi à cette sécurité dont la principauté fait un de ses mots-clés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 28.)

Chers voisins de l'Hexagone

La France considère la principauté comme un Etat à part entière et entretient avec elle des relations diplomatiques désormais amicales.

LES relations franco-monégasques ? On sourit... Et on a tort, comme à peu près chaque fois que l'on est tenté, hors des « frontières » de la principauté, de considérer avec commisération ce micro-Etat dont l'histoire est consubstantielle à celle de l'Europe et tout particulièrement de la France. Les différents chefs d'Etat français qui ont eu, de Louis XIII à François Mitterrand, à s'intéresser aux rapports avec Monaco, s'en sont d'ailleurs bien gardés.

« L'alliance franco-monégasque est la plus ancienne de celles qui lient actuellement Paris à des capitales étrangères. *« Bon, d'accord, ça ne vaut pas le parapluie nucléaire américain, jadis regardé comme essentiel pour la sécurité de la France, ou même la réconciliation franco-allemande comme moteur de la construction européenne,* note avec humour un vieux Monégasque. *Mais c'est quand même important. Et nous apportons aujourd'hui à l'Hexagone bien davantage qu'on ne semble le croire chez vous. »*

C'est le traité de Péronne qui, en dépit de conventions plus récentes, continue d'être considéré comme le grand texte de référence en la matière. Un traité qui date du 14 septembre 1641. Qui dit mieux ? Il est vrai que ce bel accord a connu de sérieux accrocs depuis l'époque où, excédé par les prétentions de son protecteur espagnol, le prince Honoré II, seigneur de Monaco, avait signé avec Louis XIII ce traité prudemment « limité » à deux siècles.

Pour le pire et le meilleur

Si les gestes de courtoisie et d'estime mutuelle n'ont pas manqué dans l'histoire – tel celui de Louis XIV choisissant le prince de Monaco comme ambassadeur de France auprès du Saint-Siège en 1698, – cette belle entente a aussi traversé certaines périodes sombres ou agitées. Notamment pendant la Révolution, où la principauté fut purement et simplement annexée à la République, Honoré III et sa famille, emprisonnés, et une de ses belles-filles, Thérèse de Choiseul-Stainville, condamnée à mort par un tribunal révolutionnaire et guillotinée – peut-on pousser plus loin l'infortune ? – le jour même où la Terreur prenait fin, le 9 Thermidor.

En outre, les infortunes militaires françaises ne sont pas toujours restées sans conséquence pour le statut de la principauté, d'autant moins que l'un des termes de l'accord était précisément que la France se chargeait de la sécurité des Monégasques. Ceux-ci se sont ainsi trouvés plus ou moins annexés, à plusieurs reprises, par les vainqueurs du moment ou par des puissances méditerranéennes, comme la Sardaigne. Mais le Second Empire a permis de renouer les liens anciens entre la principauté et Paris. Et il est frappant de voir combien, en chaque circonstance difficile d'une histoire française qui n'en a certes pas manqué depuis un peu plus d'un siècle, les princes de Monaco ont mis non seulement leur nom et leur influence, mais leur épée, comme on disait bellement jadis, au service de la République tutélaire.

En 1870, en 1914 et en 1939, la famille Grimaldi a rejoint spontanément l'armée française, et y a servi dans des conditions qui ont valu aux princes des distinctions qui ne devaient rien aux usages diplomatiques. Beau sujet de méditation pour ceux qui ne voient éternellement Monaco que comme une principauté d'opérette... Le « prince héréditaire » Rainier ne s'est pas contenté de s'engager, il a fait une résistance active et est titulaire de la croix de guerre, de la Légion d'honneur à titre militaire, et a fini la guerre comme lieutenant à Berlin à la mission militaire française. En 1951, Rainier III, qui est monté sur le trône deux ans plus tôt, renouvelle ses liens avec la France en signant la *« convention de voisinage et d'assistance administrative mutuelle »*, le 23 décembre. Il sera reçu par de Gaulle en 1959 à l'Elysée, visite rendue officiellement en octobre 1960 à Monaco. Ces rapports idylliques vont pourtant connaître la seule éclipse majeure de la période contemporaine deux ans plus tard.

L'affaire de 1962

L'« affaire de 1962 », on en parle encore aujourd'hui avec des mines un peu embarrassées dans la principauté. Elle commença par un incident qui semblait appelé à se régler rapidement : le prince s'était opposé à la négociation, à la Bourse de Paris, d'un certain nombre d'actions de la société Images et Son, juridiquement monégasque, mais que l'Etat français contrôlait indirectement à 35 %. Cette décision fut rapportée. Paris, poussant l'avantage, formula des exigences (politiques, mais aussi fiscales) qui apparurent au palais comme une véritable dépossession, de surcroît ruineuse pour l'économie monégasque.

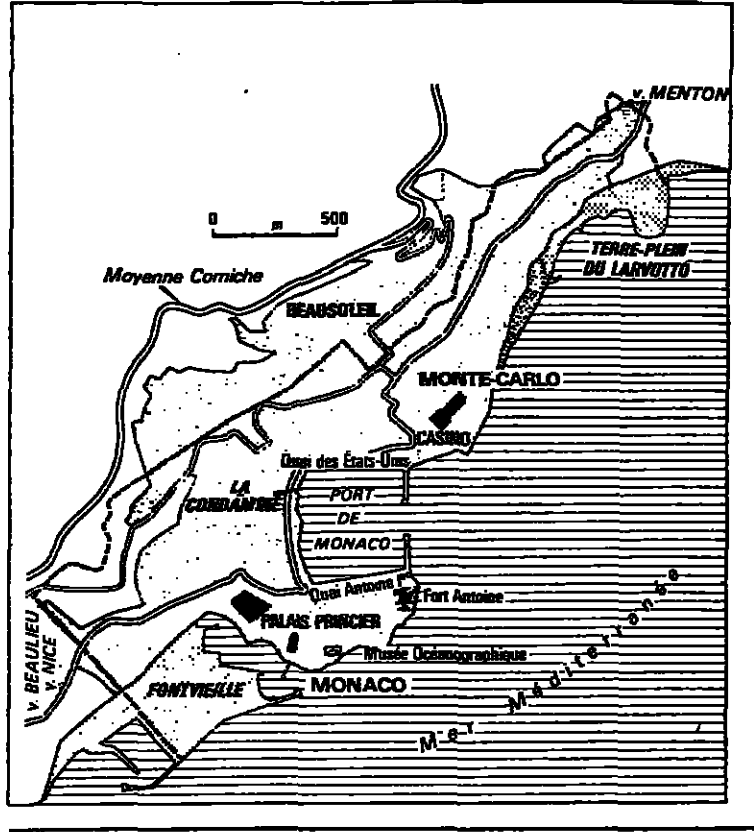
Le ministre d'Etat de l'époque, l'ancien ministre de l'intérieur français Emile Pelletier, fut congédié par le prince, ce que de Gaulle prit très mal. La querelle devait s'achever en mai 1963, après plus d'un an de négociations houleuses. Il était désormais convenu que seuls les Monégasques, les vrais, ceux qui sont titulaires d'un passeport de la principauté, échapperaient à l'impôt sur le revenu, ainsi que de rares Français parmi ceux – nombreux – qui étaient établis à Monaco. Mais, pour l'essentiel, la principauté avait [illegible], préserver son quant-à-soi envers Paris. Et la vision, pénible pour Monaco, de l'installation de douaniers français le long de la frontière n'est plus qu'un lointain souvenir.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas, parfois, des craintes chez les Monégasques à l'égard de leurs voisins. *« C'est un peu comme Hongkong devant la Chine, toutes proportions gardées,* explique un résident français de la principauté. *Même langue, même culture, mais complexe de la minorité, et aussi influence d'un très grand cosmopolitisme par rapport au nationalisme d'une « grande » puissance. »* Le clivage idéologique en moins, tout de même... Encore que certains, ici, aient éprouvé une réelle inquiétude le 10 mai 1981. Mais la France des socialistes et des communistes n'a pas nationalisé Monaco, et M. Mitterrand est venu prononcer les paroles amicales qu'on attendait.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 29.)

Fontvieille-Nouvelles-Terres



Les Monégasques sont en train d'équiper un terre-plein de 22 hectares gagnés sur la mer. C'est leur Far-West.

IMAGINE-T-ON la France accolant à ses rivages une seconde Bretagne, entièrement gagnée sur la mer ? C'est ce qu'a fait, à son échelle, la principauté de Monaco. La « Bretagne monégasque » s'appelle Fontvieille, un terre-plein de 22 hectares – soit le septième du territoire national pré-existant – construit sur endiguage au pied du rocher des Grimaldi. L'extension la plus considérable jamais réalisée par l'Etat princier, qui n'a cessé pourtant depuis près d'un siècle de repousser *artificiellement* ses limites territoriales. Sur ces nouvelles terres s'élèvera un quartier satellite de 5 000 habitants, à vocation économique autant que résidentielle et sportive.

Fontvieille est une longue histoire qui commence en 1965 par un véritable exploit technique : la construction d'une digue de près de 1 kilomètre de long par des fonds de 40 mètres. L'ouvrage repose sur une fondation d'enrochement de 100 mètres de large, est couronné par quarante caissons alvéolaires en béton de 150 000 tonnes chacun et est équipé d'un dispositif brise-lames inédit mis au point par la société française SOGREAH. En volume trois fois la pyramide de Khéops, et un record du monde dont viendront notamment s'inspirer les Japonais et les Américains.

Le terre-plein nu, flanqué de deux ports de plaisance, l'un à l'est de 5,5 hectares, l'autre à l'ouest sur la commune de Cap-d'Ail de 3,5 hectares, est achevé à la fin de 1971. La Société anonyme pour le développement immobilier de Monaco (SADIM), un puissant groupe italo-franco-suisse, qui l'a réalisé, envisage d'édifier sur les terrains nouvellement émergés une cité du vingt et unième siècle de 5 000 logements, à la pointe de l'innovation urbanistique et en même temps écologique. L'architecte du projet, Mandredi Nicoletti, a imaginé des mégastructures de 25 à 75 mètres de hauteur formant un amphithéâtre ouvert sur la mer, mais écrasant de leur masse le rocher qu'elles auraient dépassé de quelque 25 mètres. Le prince exprime son désaccord.

« Malgré plusieurs variantes, explique M. Bernard Fautrier, le directeur général du département des travaux publics de la principauté, *les promoteurs de l'opération n'arrivaient pas à respecter les règles du jeu »*. Indépendamment des problèmes d'urbanisme et d'architecture, la perspective de voir naître sur une portion importante – et privée – du territoire national une ville nouvelle pouvant abriter 40 % de la population avait aussi donné à réfléchir aux autorités monégasques. Les conditions économiques n'étaient plus déjà celles de la décennie « flamboyante » des années 60. On peut aussi supposer que le prince ait craint que la SADIM ne s'érigeât un jour en groupe de pression.

Au terme de longues négociations, l'Etat rachètera finalement le terre-plein à la société en juin 1973. Coût : 400 millions de francs, soit à l'époque près de deux fois le budget annuel de la principauté. Il avait été prévu de faire appel à des concours bancaires, qui pourtant ne seront pas utilisés. Presque aussitôt l'Etat revendra un peu moins de 6 hectares à deux groupes : l'un italien ayant pour mandataire le Banco di Roma, *l'autre français, La Hénin*, respectivement acquéreurs de parcelles de 45 119 mètres carrés et de 14 022 mètres carrés.

Cet ensemble de transactions, M. Charles Soccal, secrétaire général de l'Union des syndicats monégasques et alors conseiller national (Mouvement d'union démocratique), les a toujours jugées défavorables aux intérêts de la principauté. Même si le rachat de Fontvieille s'est effectué à un prix, selon lui, *« intéressant pour la SADIM »*, on ne peut dire cependant que l'Etat ait mal revendu. Pour la cession d'un peu plus du quart de la superficie du terre-plein, il a récupéré en effet la moitié de son investissement, soit 200 millions de francs. Pour cette somme, il est vrai, les promoteurs ont obtenu des droits de construction représentant 185 000 mètres carrés de plancher, dont les deux tiers pour le groupe italien désigné aujourd'hui sous le nom de son représentant, l'avocat d'affaires international Roberto Memmo.

Mais la crise immobilière a *sévi*. *Les deux groupes ont dû alléger* leurs programmes. De nouveau, en 1981 et 1983, l'Etat monégasque doit intervenir pour racheter une partie des droits à construire qu'il avait négociés huit ou dix ans auparavant. Au total 58 000 mètres carrés de plancher, dont 23 000 rétrocédés par La Hénin et 35 000 par Memmo. La Hénin, qui avait réalisé d'importants travaux d'infrastructure dans la partie la plus délicate du terre-plein – le secteur sud-est, – a aussi passé le relais pour trois immeubles en cours de construction à des filiales des groupes *Empain et* Rothschild. La principauté, elle, a déboursée 220 millions de francs supplémentaires sur la base du prix de vente de 1974, simplement réactualisé. *« On aurait pu en théorie faire l'opération sans ces rétrocessions croisées*, note M. Fautrier, *mais nous avons joué la carte de la prudence »*.

Fontvieille aujourd'hui a pris corps. Sur les 2 000 logements du secteur privé qui doivent être construits à terme, 680 ont déjà été livrés en 1982 et 1983 par le groupe Memmo et 310 ont été mis en chantier par les successeurs de La Hénin. Le gouvernement monégasque s'est lancé de son côté dans un vaste programme de travaux correspondant aux options prioritaires de sa politique socio-économique, c'est-à-dire l'habitat social, les implantations industrielles et les équipements collectifs.

Une première tranche de 180 logements sociaux financés sur des fonds budgétaires et gérés par l'Etat a été terminée l'an dernier. Une seconde de 350 sera entamée l'an prochain. Ces logements sont uniquement réservés aux Monégasques, qui, passé une période de cinq ans, peuvent s'en rendre acquéreurs grâce à des prêts de l'Etat – au taux préférentiel de 6 % – pouvant atteindre 80 % du prix global.

Pour faire face à la révolution industrielle de la fin du dix-neuvième siècle, la principauté avait déjà commencé à remblayer la grève de Fontvieille en créant de 1880 à 1910 une plate-forme de 5 hectares. Celle-ci avait d'abord servi à l'implantation d'activités de production d'energie. Puis elle s'était profondément transformée, les vieilles usines faisant place à des immeubles industriels de grande hauteur dans lesquels plus de 100 000 mètres carrés de plancher ont été construits au cours des quinze dernières années. Le nouveau terre-plein permettra une extension de cette zone industrielle arrivée à saturation. Un ensemble immobilier de huit étages et de 55 000 mètres carrés de plancher sera mis en chantier en septembre prochain (livraison fin 1986-début 1987). La commercialisation, qui ne semble pas soulever de difficultés si l'on en juge par la demande existante, se traduira par la création de 1 350 emplois s'ajoutant aux 4 000 de l'ancienne zone.

Parmi les équipements collectifs programmés, le plus spectaculaire est le nouvel ensemble Louis-II, qui sera terminé en novembre 1984. Il comportera non seulement un stade de football et d'athlétisme pouvant accueillir 20 000 spectateurs, mais aussi, dans les différents niveaux se trouvant sous la pelouse et les gradins, un éventail complet d'installations, dont une salle omnisports de 3 000 places, une piscine, des salles de judo, boxe, arts martiaux, escrime, tennis de table, gymnastique, squash, haltérophilie. On y trouvera aussi les bureaux de toutes les sociétés sportives, un centre médico-sportif, un club-house ainsi qu'un parking souterrain de 1 700 places.

Dans ce stade conçu selon les techniques les plus sophistiquées, les joueurs de football évolueront sur un terrain « juché » à 13 mètres de hauteur et tracé au laser, dont le gazon poussera sur une immense dalle de béton. Sur toute sa périphérie sera édifié un ensemble d'immeubles à usage de bureaux de 9 000 mètres carrés de plancher. Le site de l'ancien stade Louis-II jouxtant l'actuelle zone industrielle ne restera pas, bien entendu, sans affectation. Il sera occupé à partir de 1986 par un parking public de 900 places.

Fontvieille, c'est enfin une zone administrative et culturelle avec un bureau de poste, un centre de secours contre l'incendie, un commissariat de police, une église paroissiale ainsi qu'une zone scolaire de quinze classes et, surtout, un parc paysager de près de 4 hectares planté, entre autres essences, d'oliviers centenaires – achetés à grands frais en Espagne – et incluant une splendide roseraie dédiée à la princesse Grace.

Au total l'Etat monégasque investira entre 1,5 et 1,8 milliard de francs sur six ans. Une charge assez lourde qui absorbera la moitié de son budget d'équipement dans les deux ou trois prochaines années. Les risques ? Il en existe car il faudra faire vivre ce quartier surgi de rien.

Dans le secteur immobilier, Fontvieille est un produit inédit à Monaco : des constructions d'architecture méditerranéenne – avec toitures en tuiles romanes, loggias et façades polychromes – moins luxueuses que celles offertes jusqu'ici à la clientèle touristique traditionnelle. *« Par rapport à l'autre versant de la principauté, la cohérence urbanistique et l'unité architecturale sont des éléments positifs*, estime un jeune architecte monégasque, M. Henry Notari, *mais on aurait peut-être pu opter pour une expression plus contemporaine »*. Un avocat passionné d'architecture, Mᵉ Georges Biot, déplore lui aussi l'absence à Monaco d'une *« signature internationale »* (1). Il approuve pourtant les initiatives prises par les autorités monégasques *« pour réguler le marché immobilier » « Fontvieille*, ajoute-t-il, *est de ce point de vue une sorte de vase d'expansion »*.

La clientèle ? Les logements de Fontvieille ne sont destinés ni aux touristes ni aux milliardaires, mais aux cadres des entreprises et à la *bourgeoisie moyenne de la ville*. L'aménagement du terre-plein paraît bien être, quoi qu'il en soit, la dernière grande opération d'urbanisme du genre à Monaco. On a déjà travaillé à Fontvieille *« aux limites de la science »*. Que fera-t-on après pour résoudre le lancinant problème de l'espace ? *« On nous a déjà soumis plusieurs projets d'îles artificielles »*, révèle, amusé, M. Fautrier. La principauté a pris conscience en fait du danger de se transformer en « Manhattan-sur-Mer ». L'urbanisme vertical que *symbolisent notamment la chandelle* du Millefiori (105 mètres) en arrière du port et une douzaine de tours de vingt-cinq à trente-cinq étages est désormais banni. Comme l'est, autant pour des raisons techniques que d'environnement, toute restructuration *du rivage*.

L'opération de Fontvieille a été *« une opportunité historique »*. Elle marquera, entend-on à Monaco, le règne de Rainier III comme l'introduction des jeux dans la principauté et la création de Monte-Carlo restent *attachées au souvenir du prince* Charles III. Mais sait-on quelle « nouvelle Bretagne » le génie monégasque des affaires peut encore inventer ?

GUY PORTE.

(1) Sans remonter à Charles Garnier, l'architecte de l'une des salles du casino de Monte-Carlo, la principauté a néanmoins fait appel récemment au grand prix de Rome Henry Pottier pour la construction du Sporting d'été.

Les frontaliers de Beausoleil

MONACO n'a de relations institutionalisées qu'avec Paris. Mais les réalités géographiques, l'appartenance à une *même* entité touristique, l'histoire locale, la façon de vivre, ont créé de multiples liens entre la principauté et ses voisins immédiats.

Les relations les plus concrètes entre Monaco et les Alpes-*Maritimes* se situent en fait au niveau de l'emploi. *Sur les vingt-quatre* mille salariés des secteurs industriel et commercial de la *principauté*, la moitié sont des Français *résidant* hors de *Monaco* dont la plupart dans les communes de la périphérie monégasque. Cette situation, qui a des avantages, présente aussi des *inconvénients pour* les communes intéressées. Comme le fait *remarquer M Franzi*, une partie de la richesse produite grâce à la main-d'œuvre française est *exportée* sous forme de *salaires. Les non-résidents travaillant à Monaco sont* aussi des contribuables locaux. *Mais*, en revanche, la taxe professionnelle versée par les entreprises monégasques qui les emploient va, elle, dans les caisses de la principauté. Or les communes «hôtes» doivent consentir d'importants efforts financiers, notamment pour le logement et les équipements sociaux, qui bénéficient indirectement à l'économie monégasque.

Beausoleil (douze mille habitants) est sans doute la *plus mal* lotie des trois communes limitrophes de la principauté qu'elle entoure d'est en ouest et pour laquelle elle représente le principal réservoir de main-d'œuvre. Un territoire exigu (239 hectares), un parc immobilier de faible valeur locative, des réserves foncières inexistantes, aucune entreprise industrielle si ce n'est une blanchisserie. Conséquence : un potentiel fiscal (703 F par habitant) *inférieur* de près de 40 % à la *moyenne des communes de même taille* et une gestion des plus difficiles. *« Nous n'avons aucune acrimonie à l'égard de la principauté, qui nous offre des débouchés vitaux*, déclare le maire-adjoint, M. Roger Bennati, *mais nous souhaiterions que nos problèmes de déséquilibre structurel soient pris en compte à travers, par exemple, un accord entre les deux Etats. »*

Les deux maires communistes de Beausoleil, M. André Vanco, *et de Cap-d'Ail, M. Pierre* Albrand, *n'ont pas manqué d'attirer l'attention* de M. François Mitterrand sur la *« position particulière »* de leur commune, à l'occasion de la visite faite par le président de la République à Monaco en janvier dernier.

G. P.



De fête en fête

LA culture, à l'image de ce *petit Etat princier où* tout est lié, dépend du prince. Manifestations à vocation internationale, prestigieuses, qui n'oublient pas l'intérêt touristique. Les grands festivals succèdent aux shows, galas de la Croix-Rouge, manifestations sportives et mondaines, rallyes automobiles, dîners aux chandelles en musique, bal de la Rose, etc., qui drainent toute l'année un tourisme de luxe, capable de remplir les nombreux palaces appartenant à la puissante Société des bains de mer.

Ce petit Etat, grand comme un mouchoir de poche, a un budget considérable pour la culture. Celle-ci représente 3 % du budget total de Monaco, soit 1,7 milliard de francs, qui servent essentiellement au fonctionnement de l'Orchestre philharmonique, de l'opéra, de la fondation Prince-Pierre-de-Monaco (qui regroupe trois institutions avec trois prix, un prix littéraire, un prix de composition musicale, *un prix international* d'art contemporain), du Musée des poupées, du théâtre Princesse-Grace, des conférences, et au déroulement des trois grandes manifestations annuelles : le Festival international de télévision, le Festival international du cirque, et le Printemps des arts de Monte-Carlo.

L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, qui porte ses cent vingt-sept ans, a bonne réputation. Dirigé successivement par Bruno Walter, Victor de Sabata, Sir Thomas Beecham, Leonard Bernstein, et aujourd'hui par un chef d'orchestre américain, Lawrence Foster, il interprète des œuvres symphoniques, des opéras et des musiques de ballet. L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, qui est allé aux Etats-Unis, en Autriche, en Allemagne, et qui participe aux festivals de Menton, de Montreux, d'Aix-en-Provence, de Dresde ou de Leipzig, a reçu un certain nombre de prix du disque français et étrangers, notamment un pour l'enregistrement intégral de *Parsifal* de Wagner, pour la firme Erato, qui a servi de support sonore au film de Syberberg. L'orchestre participe aussi au Printemps des arts de Monte-Carlo, l'une des principales manifestations qui succède au Festival international des arts, créé en 1970.

Ce rendez-vous annuel, qui sera organisé cette année du 19 avril au 6 mai, regroupe une quinzaine de spectacles de disciplines différentes : art vocal, musique instrumental et symphonique, théâtre et danse. Il mêle les grands noms — cette année Ruggero Raimondi, Igor Oïstrakh, Daniel Barenboïm, le Nederlands Theater — à de plus jeunes talents — comme Mihaela Martin, Andrea Lucchesini ou Jesus Li Cecilio.

Les plus grands clowns

Le Festival international de télévision de Monte-Carlo se développe d'année en année. Limité à l'origine à un concours (de fiction et d'actualité), il s'est brusquement agrandi avec la création d'un marché du cinéma et de la télévision. Il est devenu un point de rencontre traditionnel, avant le MIP-TV de Cannes, pour les distributeurs, acheteurs, vendeurs de programmes, compagnies privées et chaînes de télévision, câbles et networks du monde entier.

Le Festival international du cirque qui en est à sa deuxième année présente enfin, en décembre, une sélection des numéros du monde entier : on y a vu les plus grands dresseurs, jongleurs, acrobates et écuyers, les plus grands clowns (Charlie Rivel, Georges Carl et Oleg Popov). C'est un point de rencontre qui permet de suivre attentivement l'évolution du cirque dans le monde.

C. H.

Adieu les grands ducs, bonjour les congressistes

« Monte-Carlo carrefour international du tourisme d'affaires » : c'est le nouveau slogan de la principauté.

EN Beauce, pour une bonne exploitation, il faut aller chercher dans les 200 ou 300 hectares de terres grasses. Ici, suspendus aux 573 mètres de la Tête-de-Chien, cernés, littéralement poussés à la mer par un tumulte de rochers, voici 195 hectares (un Etat indépendant) de pentes arides où, l'an dernier, 240 000 personnes, venues des quatre coins de l'Europe, des deux Amériques, des îles du Japon ou du continent australien, ont passé 810 000 nuitées d'hôtel (1). Tous records battus pour les quatre-étoiles-luxe (80 % des chambres monégasques) qui croissent et se multiplient *« sous le divin firmament »* de Monte-Carlo, lequel *« suffit au bonheur des amants »*, comme le jure la chanson d'époque. 15 % d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 1982, et un taux annuel d'occupation à faire rêver les confrères de tous les pays : 70 %.

Magie du *« fascinant Monte-Carlo »*, comme disent les slogans publicitaires ? *« Oui et non »*, répond le *directeur du tourisme et des congrès*, additif à ne pas oublier pour la suite de la visite. Il ne nie certes pas les prestiges légendaires de la Belle Epoque. Ses monuments sont toujours debout, glorieusement rétro en façade : casino de Garnier, Hôtel de Paris, Hermitage et la suite, fiers enfants de l'historique Société des bains de mer. Toutefois, de ces fastes d'Empire — et de l'exiguïté du territoire — ont jailli les tours d'un petit Manhattan. La Défense-sur-Mer ? Qu'on se rassure. Le Mirabeau, hautement vertical, le Loews et ses audaces horizontales affouillées par les vagues, sont des *quatre étoiles comme partout dans* le monde. Comme le futur Métropole en construction, aussi Belle Epoque *en façade et sophistiqué* à l'intérieur que ses grands ancêtres. Voilà les clés : passé plus présent, plus avenir. C'est de l'histoire.

Ouvert toute l'année

On part des origines, où il n'était saison que d'hiver — grands ducs et grands noms — pour en arriver aux quatre saisons pleines, après la longue plage de la saison d'été (tous les hôtels étaient fermés en hiver, jusqu'en 1960). Mutation. C'est vite dit. *« Bouleversement impossible,* précise le directeur du tourisme, *sans une politique cohérente, sans une volonté, celle du prince Rainier. »* Le coup d'envoi est donné avec la mise en souterrain de la voie ferrée (1958-1964) qui coupait en deux la principauté. Monaco se réunit, respire, puis marche sur la mer : Portier, Larvotto, Fontvielle, en tout 45 hectares nouveaux conquis sur l'eau... et qui augmentent de près de 30 % la surface du territoire national. Infrastructures indispensables. Vouées au seul tourisme ? Attention ! Des idées reçues vont s'envoler : *« Tourisme : 25 % du PNB monégasque. Industries (propres) : 30 % ! De même pour les jeux : 95 % des recettes de l'Etat en 1890. Aujourd'hui : 4 %. »*

L'hôtellerie d'alors, *même somptueuse*, était une simple annexe du casino. Pour rattraper le temps présent, il a fallu courir vite. En quelques années, parallèlement à la modernisation (intérieure) des palaces, le nombre des chambres a doublé : 2 100. Et pour l'an prochain, 400 de plus. Une augmentation de 20 % en un an...

Délices des chiffres qui chantent l'expansion. Reste l'autre volet : les hôtes, les visiteurs, les amoureux et les curieux de Monaco. Sans eux les palaces d'hier et d'aujourd'hui, tout comme le futur grand trois-étoiles de demain (2) — on s'embellit, on s'agrandit aussi en direction de cette clientèle, — ne seraient qu'un décor vide. Pour avoir oublié ce truisme certains grands réalisateurs de France et d'ailleurs ont créé de remarquables déserts de dix mois sur douze. Ici, objectif atteint. Monaco affiche maintenant : *« Hôtels ouverts toute l'année. »*

Comment ? La « politique des congrès » a fait resurgir de ses cendres la saison d'hiver de jadis. Boucle bouclée. Certes, *« nos agents à l'étranger »* sont chargés de réunir ici les congressistes de tous les pays, mais ils ne partent pas sans biscuit. Le produit qu'ils présentent offre un éventail d'équipements selon grosseur, selon couleur. Culture, technique, affaires, trouvent un concentré de services spécialisés dans chacun des centres. On va de l'intimité douillette du centre de rencontres aux 1 000 places de l'auditorium — bourré de gadgets électroniques — du centre des congrès, en attendant les 5 000 mètres carrés (plus salles de conférences, plus salons, plus services) du prochain centre des expositions.

« Monte-Carlo, carrefour international du tourisme d'affaires », voilà le slogan-relais après les folles nuits des grands ducs. Mais l'un ne chasse pas l'autre. Il arrive même que le congrès s'amuse. Qu'à cela ne tienne ! L'auditorium est à vocation variable, prêt pour recevoir l'orchestre symphonique national, ou les corps des ballets, ou du rock en transes. Et puis, revanche de l'exiguïté territoriale, tout est à quatre pas : les « grandes tables », l'opéra italien et la folie russe...

Pour les congressistes d'hiver comme pour les bronzés des plages et des piscines, il se passe quelque chose tous les jours à Monaco : sports, spectacles, soirées. Le calendrier des réjouissances y ajoute chaque mois un *événement* de dimension internationale, depuis le populaire Rallye automobile jusqu'au Festival du cirque en passant par le très sélect Gala de la Croix-Rouge, les nuits embrasées du Sporting-Club estival ou le Printemps des arts en avril. Princes et princesses les président.

« Passeport pour un rêve »

Donc, pas de quartiers d'hiver pour le quarté gagnant (équipements, animation, accueil, services). Dès lors, pourquoi s'en tenir aux *seuls congrès* ? Après la carte de congressiste et ses privilèges, voici la dernière trouvaille : le passeport pour individuels. *« Strictement personnel »*, il vous met dans l'avion jusqu'à Nice, en hélicoptère jusqu'au Rocher, en *quatre étoiles* pour votre séjour, le tout pour des prix très spéciaux (3). *« Un rêve, une réalité »*, dit le slogan nouveau. Attraction en prime : les coupons détachables du passeport offrent des entrées gratuites dans les hauts lieux de la légende. Gros succès ! Ça marche si bien, l'un dans l'autre — congressistes et individuels du passeport, — que les 80 % d'occupation annuelle sont à portée de la main. C'est tout dire. Et c'est en revenir à la crise. Comme la mer, elle frappe au Rocher sans entrer. *Les tumultes* du monde font un détour. Un petit exemple. La montée générale de l'insécurité. *« Ici, monsieur, les femmes sortent le soir, dans la rue, avec leurs bijoux. »* Vrai ? Dans cette exposition de luxes, propre à attirer toutes les convoitises organisées ? *« Nous avons pris nos dispositions, monsieur. »*

Hors du temps, irréelle, Monaco ? Oui, bien sûr. Elle le sait, elle le proclame. *« Entrez dans 195 hectares de rêve, nous organisons sa réalité. Rêvez, nous ferons le reste. »* Dans son *« site paradisiaque »*, dans sa légende (très) dorée, la principauté existe, on peut la rencontrer. Pour un mois, pour un week-end, pour un jour, *« selon grosseur »*.

JEAN RAMBAUD.

(1) La baisse du dollar avait amené un fléchissement du nombre des Américains en 1980-1981 : de 32 % des arrivées à 16 %. Avec une hausse de 21 % en 1983, ils reprennent la deuxième place devant l'Italie (17 %), mais derrière la France : 23,4 % (+ 12 % de 1982 à 1983). Ensuite : Grande-Bretagne, RFA, Suisse, Belgique, Suède et Japon... en augmentation de 295 %.

(2) Actuellement, six trois-étoiles et trois deux-étoiles. Les cinq une-étoile, souvent bains ou douche, offrent une centaine de chambres sur les 2 100.

(3) Au départ de Paris, avion et hélicoptère compris, à partir de 2 070 F le week-end (4 jours, 3 nuits, hôtel quatre-étoiles). Renseignements : agences Air Inter et agents de voyages.

Les Américains mènent le jeu

MÊME s'ils ne fournissent à l'État princier que son argent de poche – 72 millions de francs de prélèvements en 1983, – les jeux, en principauté de Monaco, vont très bien. La Société des bains de mer (SBM) s'apprête à clore, le 31 mars, son exercice 1983-1984 par un résultat record, de l'ordre de 600 millions de francs de produit brut au lieu de 491 millions de francs l'an dernier, soit une augmentation de plus de 22 %.

A titre de comparaison, ce chiffre représente plus de 70 % des recettes brutes de l'ensemble des cent trente-six casinos français, quatre fois et demie celles du premier d'entre eux, Divonne, ou encore plus du double des cagnottes réalisées en 1982-1983 par les douze casinos de la Côte d'Azur. Le haut niveau d'activité atteint par la puissante société monégasque n'est pourtant pas sans lui poser certains problèmes. Une profonde mutation s'est produite, en effet, depuis quelques années dans la structure des jeux en principauté. A l'origine : l'introduction des jeux de table américains et des appareils automatiques, qui ont supplanté, en recettes (65 % en 1982-1983) les jeux européens traditionnels.

Désireuses de s'ouvrir un nouveau marché, les autorités monégasques avaient fait appel, en 1972, au groupe américain Loew's auquel fut confiée la réalisation d'un ensemble comprenant, notamment, un palace de six cent soixante chambres. Innovation majeure : l'ouverture dans l'hôtel Loew's d'une salle de *jeux américains (black jack, roulette américaine*, craps, punto manco) équipée d'appareils automatiques *(slot machines)*.

Le contrat signé entre la SBM, bénéficiaire du monopole des jeux en principauté, et la société américaine prévoyait une exploitation conjointe et un partage à 50 % des revenus. L'opération allait réussir au-delà de toutes les prévisions. Au cours des six derniers exercices, les résultats nets enregistrés par la SBM-Loew's ont plus que quadruplé, passant de 7 millions de francs environ en 1977-1978 à près de 26 millions de francs en 1982-1983.

Malgré la reconstruction, en 1974, du casino d'été du sporting club et la création, en 1979, d'une salle de jeux américains dans le « temple » du casino de Monte-Carlo, les résultats obtenus par la SBM seule ont évolué dans le même temps en dents de scie. Excellents en 1977-1978 (31,8 millions de francs) et en 1978-1979 (30,1 millions de francs), ils ont été ensuite beaucoup moins satisfaisants, atteignant, pour le mieux, 7,7 millions de francs en 1981-1982 et se révélant négatifs à deux reprises : lourdement en 1979-1980 (– 9,8 millions de francs). Les joueurs fortunés du Proche-Orient contribuent pour 12 % aux recettes de la SBM, loin derrière les Italiens (65 %), mais devant les Américains (6 %, à égalité avec les Français).

Le succès des jeux américains a été très profitable, financièrement, à la SBM. Mais il a eu aussi des incidences moins positives. Avant de céder, en 1982, son fauteuil de président du conseil d'administration de la société à M. André Saint-Mleux, ancien ministre d'État du gouvernement princier, le prince de Polignac n'avait pas caché ses préoccupations devant *« une certaine rétractation de la clientèle traditionnelle des jeux européens. » « Il nous faudra tenir compte, avec une grande vigilance, de l'évolution qui se manifeste »*, prévenait-il, en préconisant *« des efforts promotionnels pour soutenir les jeux européens, dont le casino de Monte-Carlo doit rester à la fois le symbole et le centre d'attraction. »* En d'autres termes, l'image de prestige de la principauté devait être défendue contre une trop grande démocratisation des jeux.

Les décisions ont suivi. Relançant sa promotion en direction de la *« belle clientèle »*, la SBM a voulu rétablir dans sa plénitude l'ambiance ancienne du casino de Monte-Carlo. *Exit* les jeux américains et les appareils automatiques, qui seront transférés dans une salle du Café de Paris, rasé au début de l'an prochain – puis reconstruit sur un parking souterrain de six cents places (coût du transfert : environ 140 millions de francs). On retrouvera aussi, sur les terrasses du casino le fameux Bar du Soleil, indissociable du passé légendaire de la principauté. Bref, une révolution à l'envers, ou plutôt la réhabilitation d'un sanctuaire.

L'introduction des jeux américains avait entraîné des difficultés sociales, illustrées par des grèves de personnel et une kyrielle de procès devant la juridiction du travail. *« Il y a eu des problèmes d'adaptation »*, concède M. de Saint-Mleux. *« Le Loew's*, commente plus directement un observateur de la vie monégasque, *c'est Atlantic-City et des méthodes qui ont empoisonné le climat social. »* Une détente est pourtant intervenue à Monaco après la signature d'une nouvelle convention, au début de l'été dernier.

Reste une question : que se passera-t-il à l'expiration du monopole des jeux de la SBM, en 1987 ? La société a officiellement sollicité le renouvellement de sa concession d'exploitation. Les négociations sont en cours. Les syndicats ont fermement pris position pour le *statu quo*. Mais on ne s'attend pas à des bouleversements, puisque la SBM s'est lancée dans d'importants investissements et projette, notamment, la construction d'un nouvel hôtel en bord de mer. Sans la manne des jeux, ce programme serait réduit à néant.

G. P.

195 hectares et quelques arpents de rêve

(Suite de la page 25.)

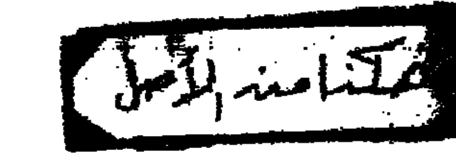
Dans la panoplie publicitaire, cette sécurité n'est pas la dernière à être mise en avant. C'est avec fierté que l'on parle des 300 policiers qui veillent jour et nuit à la tranquillité de 27 000 habitants, avec le concours de caméras de télévision à tous les points stratégiques, de liaisons directes avec Interpol et la police française. Le guet fait son office. Ses hommes, qu'ils soient formés sur place ou rodés par des stages en France aux méthodes de l'anti-gang, connaissent leur affaire autant qu'ils connaissent les gens. Cela n'empêche pas, malgré tout, quelques cambriolages, mais la grande criminalité ne vient pas se frotter à ces supermen. Peu encombrés, les tribunaux peuvent juger vite et *« sans laxisme »*. On insiste beaucoup sur l'expression. De même on se préserve sans mal d'une délinquance économique et financière à la fois par des contrôles rigoureux de gestion des entreprises et par des enquêtes préalables suffisamment *sérieuses* pour parer à la venue des gens incertains. Aussi bien les trois syndics de faillite et administrations judiciaires établis à Monaco ne sauraient susbister s'ils n'étaient en même temps experts-comptables...

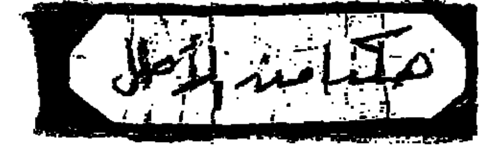
Mais il faut bien observer aussi que les 27 000 habitants de Monaco ne sauraient à eux seuls faire tourner cette entreprise. Chaque matin arrivent ici 15 000 travailleurs qui en repartent le soir. Ils sont italiens ou français. Ils occupent les emplois subalternes, que ce soit sur les chantiers de construction ou dans l'industrie, cette industrie légère établie sur l'ancienne zone de Fontvieille, dans des immeubles incommodes où l'on travaille en étage, et qui, disent les dirigeants *« coûtent horriblement cher »*. Le plastique, l'électronique, l'alimentation, la chimie, l'industrie des cosmétiques et celle de la pharmacie occupent le plus grand nombre. Au lendemain des accords de 1963 et des nouvelles données fiscales qu'ils imposaient aux sociétés françaises, on se posa sérieusement la question : partir ou demeurer ?

On choisit finalement le maintien. Tous comptes faits, Monaco offrait plus d'avantages que d'inconvénients. Non seulement il était plus facile d'attirer des clients sur la Côte d'Azur qu'ailleurs, mais le gouvernement et le prince préféraient eux aussi assurer la continuité d'une économie avec des sociétés et des hommes qui, malgré tout, avaient la fibre monégasque. *« Alors*, dit M. Pierre Besse, directeur de la Monégasque, conserverie d'anchois établie par un Français, *on s'est accroché.* » Il a tout de même fallu s'accommoder de certaines réalités, ouvrir des filiales au Maroc et à Salonique, tabler sur l'exportation. Et aussi ramener de 400 à 80 le nombre des emplois à Monaco. C'est signifier que la crise a eu ses répercussions et qu'ici aussi il a fallu en passer par les licenciements ou les préretraites, étant entendu que sont frappés dans l'ordre les étrangers, les habitants des communes limitrophes, les résidents, et, seulement en dernière nécessité, les Monégasques. Cela dit, le chiffre d'affaires de la Monégasque prospère bon an mal an de 7 à 8 %.

Ainsi va Monaco avec 21 000 salariés dans le secteur privé, 2 128 fonctionnaires, des banques dans tous les coins et un établissement réservé aux professions libérales. Le reste, c'est ce que chacun peut voir : un tourisme florissant et sentimental, l'inépuisable attraction qu'exercent à la fois le palais princier au style indéfinissable et les environs du casino, complétés par les salles de jeux du Loew's américain, des galas éclatants; une saison lyrique, une autre de ballets, l'opulente architecture du Musée océanographique. Et puis partout ces plaques commémoratives qui rappellent tout ce que firent les princes et les princesses, ces canons symboliques autant que les pyramides de boulets posés à leur côté, le négoce d'une bimbeloterie qui n'a rien à envier à celle de Lourdes, des pèlerinages au déambulatoire de la cathédrale où le tombeau de Grace fera encore longtemps verser des larmes.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.





Des footballeurs à l'abri du besoin

L'Association sportive de Monaco ne connaît pas les fins de mois difficiles. C'est le fait du prince.

LA principauté se veut un haut lieu du sport grâce aux trois *épreuves de prestige qu'*elle organise chaque année : le Rallye de Monte-Carlo en janvier, l'Open de tennis à Pâques et surtout le Grand Prix de formule 1 le dimanche qui précède l'Ascension.

De tous les grands prix, celui de Monaco est le plus suivi de par le monde avec près d'un milliard de téléspectateurs. De façon plus confidentielle, mais aussi plus continue, *le sport professionnel est aussi représenté* en principauté par les footballeurs qui participent au championnat de France.

L'Association sportive de Monaco est une équipe à part entière, mais aussi *entièrement* à part dans le championnat de France. Sur le plan sportif, les Monégasques ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que leurs adversaires. A quatre reprises, ils ont été champions de France (1961, 1963, 1978, 1982) et ils ont gagné la coupe autant de fois (1960, 1961, 1963, 1980). C'est dans le domaine financier que se *situe la différence*. L'AS Monaco ne connaît pas les déficits ni les fins de mois difficiles.

Cette situation enviable est, bien sûr, le fait du prince. Lorsqu'il a succédé, en 1949, à son grand-père Louis II, Rainier III a encouragé les dirigeants de l'AS Monaco à opter pour le professionnalisme, en leur garantissant une *subvention importante* votée chaque année par le Conseil national pour équilibrer les comptes. Depuis, cette subvention n'a jamais fait défaut et elle représente désormais plus de la moitié du budget du club.

Il serait faux d'en conclure que l'AS Monaco a un train de vie princier. Son budget, qui atteindra cette saison les 15 millions de francs, est inférieur de moitié à ceux des Girondins de Bordeaux ou du Paris-Saint-Germain, par exemple. Avec moins de soixante-cinq mille spectateurs pour l'ensemble de la saison — trois mille quatre cents de moyenne par match — les Monégasques figuraient en 1983 au dernier rang, en première division.

Avec une population de vingt-sept mille habitants en principauté et un stade Louis-II dépourvu de toute zone de stationnement pour les spectateurs venus des communes voisines, *le club monégasque* ne pouvait espérer rassembler de grandes foules. Cette faible fréquentation *constitue aussi un handicap*, les supporters pouvant jouer un grand rôle dans la motivation des footballeurs.

La construction, à proximité de l'ancien, d'un nouveau stade Louis-II d'une capacité de vingt mille places *devrait contribuer à améliorer* cette situation.

Limités dans leurs recettes, les *dirigeants monégasques ont choisi* depuis 1976 de miser gros sur leur centre de formation. Une politique de sagesse qui avait porté *ses fruits* en 1982 puisque, dans l'équipe championne, figuraient huit joueurs passés par ce centre : Ettori, Amoros, Vitalis, Ninot, Christophe, Bijotat, Couriol *et* Bellone. Cette *réussite tourna-t-elle quelques têtes ?* La saison suivante fut pour le club la plus mauvaise des six dernières années. Des clans s'étaient formés entre joueurs. L'entraîneur Gérard Banide était contesté par certains. L'équipe termina sixième.

Le docteur Campora, président du club, *décida* alors de trancher dans le vif, Gérard Banide préféra partir. *Ce fut la grande lessive. Le* Suédois Edstroen, le Suisse Barberis, Pecout, Vitalis, Couriol, Ricord, *Mengual durent changer de* maillot. *« On a sacrifié des joueurs qui avaient déstabilisé le club »*, *dira le* docteur Campora. L'Allemand Krause, l'Argentin Simon, Leroux, Benoît, Genghini, Bravo sont arrivés en principauté en compagnie de Lucien Muller, un ancien du stade de Reims, qui avait continué sa carrière de joueur et d'entraîneur en Espagne.

La greffe est, semble-t-il, réussie, même si l'équipe est désormais plus à l'aise sur terrain adverse. Avec moins de panache, mais plus de combativité et de rigueur que leurs prédécesseurs, les Monégasques font aujourd'hui figure de favoris pour le titre. Pour l'inauguration du nouveau stade Louis-II, la saison prochaine, l'AS Monaco peut espérer être encore en course dans une coupe européenne. Mais le plus sûr garant de l'avenir du club, *c'est* peut-être le prince Albert dont la fidélité aux matchs ne se dément pas lorsqu'il est en principauté. Tant que des princes veilleront sur elle, l'AS Monaco ne saurait être un club comme les autres.

GÉRARD ALBOUY.

Chers voisins de l'Hexagone

(Suite de la page 25.)

Il reste que l'influence française sur la principauté est très importante. Le « ministre d'Etat », chef *du gouvernement monégasque et* responsable de ses relations extérieures (un terme qui a eu droit de cité au palais bien avant le Quai d'Orsay), est traditionnellement un haut fonctionnaire français, de même que plusieurs responsables de premier plan : le conseiller pour l'intérieur et l'éducation nationale, le directeur de la sûreté, celui des services juridiques, des services fiscaux, du port, le premier président de la cour d'appel, etc. Mais c'est *tout de même le prince qui* les choisit, sur une liste de trois postulants qu'il reçoit séparément, et qui les rémunère.

En fait, la France met à la disposition du prince une poignée de spécialistes chevronnés, dont le recrutement serait, pour de simples raisons *statistiques, très difficile parmi* les « vrais » Monégasques. Il en va de même pour de nombreux emplois publics, notamment ceux de com*missaire de police.*

Une certaine condescendance

Générosité pure du grand voisin protecteur ? Pas seulement, bien *sûr. Mais, en principe, ces hauts* fonctionnaires ne doivent obéissance, pour le temps de leur détachement, qu'aux autorités monégasques. Ce qui fait que l'actuel ministre d'Etat, M. Jean Herly, diplomate de carrière, a eu, voici quelque temps, l'occasion de signer une convention sur la modification du tracé de la limite des eaux territoriales avec « son » ministre, *M. Claude Cheysson ! Il n'en reste* pas moins que, par ce biais, Paris continue d'exercer une forme discrète, mais bien réelle, de contrôle sur bon nombre d'affaires monégasques.

Aujourd'hui, la plupart des dossiers franco-monégasques relèvent davantage des traditionnels problèmes de mitoyenneté que d'un *véritable contentieux politique*. Ces problèmes sont nombreux, mais mineurs, et les rapports entre les deux Etats connaissent depuis de longues années une nouvelle embellie. *Les quelque quatorze mille* Français qui vivent dans la principauté sont l'illustration vivante de la cordialité des rapports, sans parler des innombrables travailleurs frontaliers, concurrencés *il est vrai*, sur ce terrain, par les quatre mille Italiens qui viennent travailler chaque *jour à Monaco, de Vintimille princi*palement. Mais l'enseignement, d'ailleurs contrôlé par l'inspecteur académique de Nice, est très largement dominé par les professeurs français.

Cette prééminence est également manifeste pour ce qui est de la mon*naie : si le franc monégasque a droit* de cité sous les espèces, c'est le cas de le dire, de pièces à l'effigie du prince, le franc français circule librement et constitue la seule monnaie en *billets*. De nombreux accords techniques harmonisent en *outre le régime* salarial et social avec celui de la France. Celle-ci exerce un certain contrôle de fait sur le droit d'établissement des sociétés à Monaco, et sur la naturalisation ; la principauté, qui instruit les dossiers, tient au demeurant, de son côté, à éviter désormais toute complaisance à cet égard, et il n'est plus possible d'obtenir une carte de résident aux seules fins d'échapper à l'impôt direct ou au service militaire.

Il reste que, psychologiquement, les rapports entre la France et Monaco ne seront sans doute jamais tout à fait aussi simples qu'ils devraient l'être. *Et l'on s'irrite mani*festement un peu, dans la principauté, d'une certaine condescendance française, non pas officielle mais populaire : non de n'être pas aimé, mais plutôt d'être aimé pour ce que l'on n'est pas.

BERNARD BRIGOULEIX.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

COGINTEL

Jeune Société d'Ingénierie Informatique en forte expansion recherche pour ses activités Temps Réel et Télématique :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS :

- débutants ;
- ingénieurs d'études ;
- chefs de projets.

La complexité technique des contrats traités ainsi que la volonté de l'entreprise de laisser une large autonomie d'action aux ingénieurs justifient notre recherche de candidats à fort potentiel, ingénieurs grandes écoles (X, ECP, ENST, ESE) ou ayant une formation informatique approfondie (INSA, maîtrise + DEA...).

Le fonctionnement convivial de la Société, la richesse de l'environnement intellectuel, le potentiel de croissance considérable, associés à une rémunération motivante, garantissent aux débutants une insertion harmonieuse dans la vie professionnelle et aux plus anciens de réelles possibilités d'évolution.

Les postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Ecrire à : Michel COMBES, COGINTEL
41, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS.

PM LABINAL

7.800 personnes, 20 usines, C.A. 2 milliards, recherche pour sa **Direction des Affaires Sociales** située au siège social à BOIS D'ARCY (78)

Responsable des Études

Directement rattaché au Directeur des Affaires Sociales, il sera chargé de mener pour le compte des différentes unités du Groupe des études dans tous les domaines relevant de la gestion et de l'administration du personnel et en particulier du droit social.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure DROIT, IEP ou équivalent, possédant impérativement de bonnes connaissances en législation sociale et disposant d'une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction personnel.

Envoyer CV et prétentions à
PM LABINAL - Direction des Affaires Sociales
5, avenue Newton 78390 Bois d'Arcy.



AVOCAT, 17e, ch.
STÉNO-DACTYLO
MAGNÉTO
Plein temps ou 3/4 de temps.
Tél. : 572-49-33.

---

emplois régionaux

ESCAE AMIENS - PICARDIE

Une Grande Ecole Nationale bien implantée dans sa région.

Une pédagogie « AUTRE » basée sur la négociation.

ESCAE AMIENS - PICARDIE
18, place Saint-Michel
80038 AMIENS CEDEX.

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER (Jura)
22.000 habitants
recrute d'urgence

ARCHITECTE

Ayant compétences en urbanisme pour conduite d'opérations au sein du Service Municipal Urbanisme et Architecture.

Adresser candidature et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville
39000 LONS-LE-SAUNIER.

VILLE DE VALENCE (Drôme)

recrute

par voie de concours sur titres et sur épreuves

UN DIRECTEUR

POUR SON ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX ARTS DE 2e CATÉGORIE

Pour tous renseignement, s'adresser à :
MAIRIE DE VALENCE
Service du Personnel avant le 25 avril 1984.
Téléphone : (75) 43-93-08, poste 12-43.

Importante industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT
ESCE - ESC — formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais + l'espagnol ou l'allemand.
- Mission :
  - Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1058 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Etablissement Supérieur recherche pour gestion Formation Permanente DIPLOMÉ 2e CYCLE UNIVERSITAIRE ou COMPARABLE. Expérience souhaitée. Poste non statutaire. Temps partiel. Septembre 1984. Curriculum vitae détaillé + photo. Ecrire Ecole d'Architecture de Bordeaux, Domaine de Raba, 33405 TALENCE Cedex, avant le 15 avril 1984.

Et. d'enseignement supérieur situé en province recherche PROFESSEUR D'INFORMATIQUE pour rentrée 83/84. Titulaire MIAGE minimum. Ec. avec CV et prétentions sous nº 285.267 à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

emplois internationaux

REYNOIRD ANTILLES recrute ANALYSTE PROGRAMM. niv. supérieur mini système. Env. C.V., photo à M. TISSIER, B.P. 2016, 97191 Pointe-à-Pitre Cédex.

HOTEL CLUB GRÈCE RECHERCHE RELATIONS PUBLIQUES RESPONSABLE
Formation animateur et/ou sportive, capable diriger équipe. Tél. 266-03-24.

TERMINAUX VIDÉOTEX
TERMINAUX POINT DE VENTE
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

ÉLECTRONIQUE C.K.D.

recherche

POUR SON SERVICE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT :

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ou INFORMATICIENS

POUR CONCEPTION DE SYSTÈMES DE TERMINAUX INCLUANT DES MICROPROCESSEURS.
1 à 3 ans d'expérience dans l'industrie en logiciel ou en matériels.

UNE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE INTÉRESSANTE AU SEIN D'UNE P.M.E. DYNAMIQUE EST ASSURÉE.

Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE (95).
13e mois, restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. à :
ÉLECTRONIQUE C.K.D., B.P. 437
95005 CERGY CEDEX.

GROUPE INFORMATIQUE INTERNATIONAL
recherche pour son activité

INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

EN FORTE EXPANSION
(NUCLÉAIRE, AÉROSPATIAL, DÉFENSE, PÉTROLE)

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

X, SUP-AÉRO, CENTRALE OU ÉQUIVALENT + M.SC./PH./DR.ING., DÉBUTANT OU QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN VUE D'APPLICATIONS INDUSTRIELLES.

Etudes avancées et développements de logiciels (E.F. et D.F.) en : Dynamique des fluides, Aérodynamique, Electromagnétisme (IEM/Diffraction), Mathématiques appliquées à la mécanique structurale (Méthodes nouvelles).

Poste d'avenir pour candidats de haut niveau.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL, SILIC 270
94578 RUNGIS CEDEX.

S.C.C.I.

SPÉCIALISÉE DANS LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LA GESTION TEMPS RÉEL CONVERSATIONNELLE
recherche

CHEF DE PROJET

5 ans d'expér. dans l'informatique de gestion ayant déjà assuré un ou plusieurs projets, connaissant VAX sous VMS.

Une expérience dans réseau de mini-ordinateur, TRANSPAC, système MINITEL sera appréciée.

Il aura la responsabilité complète du projet et l'animation de l'équipe chargée de le réaliser.
Il sera l'interlocuteur de tous les partenaires.

Rémunération très motivante en rapport avec l'importance des responsabilités.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Cobol, expérience sur VAX ou VMS souhaitée.

Candidats débutants ou confirmés disponibles rapidement, rémunération motivante.

Envoyer c.v. et prétentions à : COMPACT,
21, rue du Bourg-Tibourg, 75004 Paris.

Important groupe de presse leader sur son marché
recherche son

DIRECTEUR DE MARKETING ET DE DÉVELOPPEMENT

De formation supérieure, ce professionnel de la communication pourra mettre au sein d'une équipe motivée ses capacités professionnelles au service d'une politique commerciale dynamique et ambitieuse.

L'expérience dans une entreprise de presse serait souhaitable.

Si vous vous sentez concerné par cette opportunité, adressez votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à :
EXCELSIOR PUBLICATIONS
Mme CUSTODIO, service du Personnel
5, rue de la Baume, 75008 PARIS.

INGÉNIEUR BREVET

Pour renforcer son équipe, issu des grandes écoles, connaissant la mécanique et l'électronique, cet ingénieur devra bénéficier d'une solide expérience en propriété industrielle, l'anglais et l'allemand courants. Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au :
CABINET CLAUDE RODHAIN
30, r. La Boétie, 75008 PARIS.

Petroconsult ETT recherche pour postes fixes à Trappes

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE PROJETS

5 ans d'expérience en conception, réalisation et mise au point d'ensembles électroniques analogiques et digitaux pour des systèmes de CND. Anglais indispensable.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE

5 ans d'expérience en conception, réalisation et mise au point de circuits à microprocesseurs, logiciels sur Assembleur INTEL 8085. Anglais indispensable.

CADRES TECHNICAUX COMMERCIAUX

3 ans d'expérience technique et commerciale pour ventes matériels de CND par ultra-sons et courants de Foucault sur la France. Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétent. à M. Didelot, 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS, ou tél. pour r.-v. au 720-86-76.

ORGANISME BIGOUVERNEMENTAL recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

84.000 F/an
Solide expérience de la comptabilité et de la gestion requise.
Disponible immédiatement.

Adresser C.V. dét., photo + nº de téléphone sous nº T044.931M
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY (YVELINES) recrute une puéricultrice DE pour direction d'une crèche familiale. Les candidatures devront être adressées à : Monsieur le Maire, Hôtel-de-Ville de Carrières-sous-Poissy 78300.

CEROI RECHERCHE
CHEF DE PROJET
Spécialiste VAX VMS.
Travail et salaire motivants.
Tél. : 542-60-73.

capitaux propositions commerciales

Proposons crédits + 70.000. Agréons agents régionaux. Etude SULLY Paris 606-03-03.

Possède bureau PARIS, avec tél., 30 m² et abonnement télex. Sans capitaux. Poss. permanence 24 h. Ch. associé pr affaire viable et honnête. Ecrire et faire offre M. GONTRAND, B.P. 151, 93500 PANTIN.

propositions diverses

Les possibilités d'emploie à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. maîtrise droit privé + CNAM, sens des relations humaines et des responsabilités souhaiterait travailler dans service du personnel ou du contentieux. Ecrire Mlle Peska, 69, rue Dunois, 75013 PARIS.

Technicien 36 ans, spécialisé extrusion, filature fine. Nord, Loire s'abstenir.
Ecr. s/nº 7.671 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Suisse commerçant, marié avec Camerounaise, cherche emploi

AU CAMEROUN

Langues : all., franc., angl. Faire offres s/s nº 44-130'495 à PUBLICITAS, C.P. CH-8021 ZURICH-Suisse.

Cadre commercial haut niveau, 34 ans, ESC, 10 ans d'exp. encadrement et négociation, libre prochainement, ét. ttes propos. sur sect. Auvergne + limitrophe. Ecrire sous le nº T 044.815 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COUPLE, 50 ans, expérimenté, recherche emploi de gardiennage. Région indifférente. Tél. : 606-54-42.

Architecte 37 a., longue expérience projets, chantiers, recherches, diffusion culturelle, étudie toutes propositions. Tél. : 358-12-07.

l'agenda du Monde

Animaux

BEAUX CHIOTS Bouledogue français issus champions, tatoués, vaccinés. LOF. Prix 5.000 F. Tél. (1) 638-34-14.

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins. Cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 heures.

Artisans

PERMIS DE CONSTRUIRE (plans et dossiers) GNM-PLANS (6) 016-13-00 (conforme décret du 15-10-79).

Achat Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Arts

Historien d'art cherche des peintures de John White Alexander (américain 1856-1915). Ecr. M.-A. Goley 4909 North Washington Blvd, Arlington VA. 22205 U.S.A.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
— housses, auto-radio,
— alarmes et systèmes antivol,
— pièces d'origine BMW, Fiat, Seviam, Renault, Peugeot,
— amortisseurs KONI, peintures au kilo.
SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013.
Téléphone : 331-73-56.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1880
A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin.
Etoile, 37, avenue Victor-Hugo.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER - 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND choix TTES MARQUES BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

MATH PHYSIQUE
VACANCES de PAQUES
Stage intensif du 2 au 7 avril ou du 9 au 14 avril.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.

Américaine diplômée, parlant français, donnerait cours d'anglais à tout niveau. Tél. : 246-76-04.

COURS DE PIANO INTELLIGENTS et c'est bien suffisant. Téléphone : 367-09-90.

MATHÉMATIQUE - PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Déménagements

DÉMÉNAGEMENTS tous les jours, toutes distances, travail sérieux. T. 978-71-60.

Piano

PIANOS D'OCCASION 1/4 de queue, 1/2 queue, grandes marques présentées par accordeur, 15 % de remise sur pianos neufs. 10, R. J.-MACÉ jeu. 14-19 h 370-68-94.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Boulton, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m² tous types et coloris. Prix entrepôt. Pose assurée 757-19-19. BINEAU MOKET'S.

A SAISIR
MOQUETTE 100% PURE LAINE
PRIX POSÉE 76 F T.T.C/m²
TÉL. : 658-81-12.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. T. 359-76-96.

Pour les jeunes

PAQUES, GDES VACANCES 4-12 ans, petit effectif, vie familiale, activ. variées, poterie, poney-club. YONNE, Les Lutins Tél. : (86) 66-05-52.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
avec certificat d'origine
SOLDÉS — 50 %
Envoi contre remboursement. TAPIS POINCARÉ 500-67-26 88, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Troisième âge

RÉSIDENCE « LES CÈDRES » 10' porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite. Reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Téléphone : (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

CORSE. Grande villa bord mer, 4 chambres, 10/12 personnes, juin, juillet, août, septembre. Téléphoner (16-93) 31-05-13 heures de bureau ou écrire M. MOL, avenue du Zoo, Saint-Laurent-du-Var, 06700.

(05) VARS. Beau duplex tout confort, balcon plein sud, pied des pistes, 6 personnes, garage. Toutes périodes (1) 638-34-14 et (1) 726-89-63.

GRANDE-BRETAGNE IRLANDE/ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plusieurs semaines, seul ou en couple, avec vos enfants ou des amis, partagez la vie des Britanniques, des Irlandais, ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux, et à bon compte, des pays passionnants. CAMÉLÉON TOURISME : La famille s'agrandit ! Téléphone : 261-53-35.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

A louer dans vieille ville de Haute-Provence, près du mont Ventoux, maison de caractère 5 pièces, tout confort, terrasse, Pâques 3.000 F ; mai 4.000 F. Tél. : 561-69-74.

CORSE SUD
Appts, villas, bungalows. Téléph. : (16-95) 57-45-56.

GRASSE (près) : Vieux mas pleine nature, calme, 2 chbres, cft, juin, juil., août, sept. T. 532-22-64, h. repas.

Pâques, Combloux, Megève, chalet cft ou Bretagne Sud. Villa face Océan 5/6 pers. 1.700 F sem. T. : 381-36-04.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Ford Fiesta 25 % dessous Argus Tél. : 903-63-14.

de 8 à 11 C.V.

Vds FORD Capri 1971, moteur neuf, dir. 5.000 km, amortisseurs 10.000 km. Prix : 9.000 F. Tél. : 886-40-44.

de 12 à 16 C.V.

Part. vend MERCEDES état neuf, modèle 73, moteur refait 40.000 km. Tél. : 675-93-88 H.B. ou le soir au 588-64-82.

LA DIRECTION DE RENAULT JUGE « IMPOSSIBLE » TOUT ACCORD SALARIAL AVEC LES SYNDICATS POUR 1984

Les négociations salariales pour 1984 ont échoué le 27 mars à la Régie Renault, la direction ayant constaté qu'un accord avec les syndicats était « impossible ». La direction de la régie entendait s'inscrire dans les directives gouvernementales (5 % en niveau et 6,1 % en masse pour 1984) mais devait compter avec un effet report des augmentations de 1983 sur 1984 de 4,10 %.

Le 13 mars, elle avait proposé trois augmentations générales des salaires (1 % au 1er juin, 1 % au 1er septembre et 1,5 % au 1er décembre) aboutissant, grâce à leur échelonnement sur le second semestre, à un effet en masse de 1 %. Le 1 % restant en masse – pour rester dans l'enveloppe de 6,1 % – devait permettre l'intégration du glissement vieillesse-technicité et la mise en place de nouveaux barèmes

Devant le refus unanime des syndicats, la direction a renoncé à tout calendrier pour les hausses de 1984. Les salaires seront augmentés de 1 % au 1er avril. D'ici quinze jours, la direction proposera aux syndicats un protocole d'accord sur une nouvelle grille de classifications. Cela devrait aboutir à une augmentation en mai de 1 % pour les salaires du bas de la grille (ceux des agents de production et des P1, soit environ 50 000 salariés sur 102 000). Dans les premiers jours de juin, la direction rencontrera les syndicats *« pour faire le point et examiner ce qui pourrait être fait dans le contexte de l'époque »*. Le 28 mars, la CGT et la CFDT avaient appelé à des débrayages contre la politique salariale. A Cléon, un appel à vingt-quatre heures de grève a été suivi par 10 % des salariés. A Billancourt, un débrayage de deux heures a été suivi à 30 %.

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les propositions de M. Le Pors sur les bas salaires sont jugées très insuffisantes par les syndicats

Alors que M. Anicet Le Pors réunissait, pour la première fois depuis la grève du 8 mars, les sept fédérations de fonctionnaires pour une « concertation » sur les bas salaires, M. Pierre Mauroy a procédé ce même 27 mars au lever de rideau. Interviewé sur Europe 1, le premier ministre a indiqué que le réajustement des traitements de 1 % au 1er avril est pour 1984 », confirmant ainsi l'analyse de ses conseillers... « 1 % qui est donné en 1984, c'est 1 % pour 1984. » Mais, a-t-il ajouté, *« en tout cas »* la négociation salariale pour 1984 *« n'a pas encore été ouverte »*, la réunion du 27 mars ne portant que sur les bas salaires. Soumis d'entrée de jeu à la question sur ce 1 %, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives a refusé d'en dire plus que précédemment.

Devant la presse, M. Le Pors a marqué quelque irritation sur ce sujet – *« un débat dépassé »*, – soulignant seulement que le premier ministre avait indiqué que la négociation *« pour 1984 »* n'était pas encore ouverte. Peu de temps auparavant, le secrétaire d'Etat diffusait pourtant un communiqué sur *« l'ouverture de la deuxième phase de négociations salariales dans la fonction publique »*. Face à une telle attitude, FO, qui avait fait de cette clarification un préalable, a décidé, près de deux heures après le début de la réunion, de quitter la négociation. La CGC a également claqué la porte (1). FO se dit *« prête à négocier sur tous les dossiers, notamment ceux relatifs aux catégories C et D et aux retraites, à condition que le gouvernement mette un terme au double langage, à l'ambiguïté, et présente clairement des propositions conformes aux intérêts des fonctionnaires et assimilés »*. Avec les cinq autres fédérations, la négociation s'est poursuivie, mais sans que les positions des uns et des autres se rapprochent.

Conformément au rapport Pinet, M. Le Pors a annoncé *« la poursuite du réaménagement progressif des carrières du bas de la grille indiciaire de la fonction publique (656 000 agents de catégorie C et 105 000 de catégorie D au 1er janvier 1983) selon un processus conduisant de fait à la suppression de la catégorie D par intégration à la catégorie C »*. Une première étape de réaménagement des carrières était intervenue lors du relevé de conclusions du 22 novembre 1982, un crédit de 100 millions de francs ayant été dégagé. Pour 1984, le crédit des bas salaires – qu'il faudra bien imputer sur la masse salariale – devrait être de l'ordre de 95 millions de francs. Une différence de 5 millions de francs qui n'est pas politiquement bonne à afficher et qui risque de peser lourd...

Concrètement, ces propositions devraient se traduire par des relèvements de 5 à 11 points d'indice (103 F à 277 F brut par mois) pour environ 10 000 personnes, par des relèvements compris entre 2 et 7 points d'indice (41 F à 144 F brut par mois) pour environ 96 000 personnes, d'autres relèvements devant être précisés lors d'une prochaine réunion dont la date n'est pas fixée. Pour M. Le Pors, *« ces mesures traduisent incontestablement la volonté du gouvernement de poursuivre l'objectif de justice sociale au bénéfice des plus défavorisés, même dans une conjoncture particulièrement difficile »*.

Les fédérations ne semblaient pas aussi convaincues. La FEN, qui avait évité de mettre en avant tout préalable, ne cachait pas son amertume, M. Jacques Pommatau parlant de *« propositions très nettement insuffisantes »* et notant que, à ce rythme, la mise en œuvre du rapport Pinet – dont le coût des mesures a été évalué à 2,5 milliards de francs – demanderait un quart de siècle. M. Le Pors essaiera sans doute par la suite d'accélérer le rythme, mais à la FEN on regrettait que le gouvernement cultivât encore l'ambiguïté et contribuât ainsi à assombrir une situation qui s'était un peu éclaircie...

Tout en se félicitant de l' « ouverture » sur les bas salaires, la CFDT parlait de mesures *« globalement insuffisantes »*, tandis que Mme Thérèse Hirszberg, pour la CGT, dénonçait *« les choix périlleux »* du gouvernement, dont les propositions sont *« encore plus médiocres que celles de l'année dernière »*. La suppression de la catégorie D en 1984 aurait entraîné, précisait-elle, un coût de 265 millions : *« Le gouvernement chipote sur les centimes. »* Jugeant la situation « grave », la CGT prépare de nouvelles initiatives d'action. La rude partie de M. Le Pors est loin d'être achevée.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Dans un communiqué, la Fédération française des cadres de la fonction publique CGC affirme que M. Le Pors a *« consacré la fin de la politique contractuelle »* dans la fonction publique. Et, ajoute-t-elle, *« en proposant de discuter sur des mesures catégorielles, qui, à l'évidence, seront prélevées sur la masse salariale réservée au maintien du pouvoir d'achat pour 1984, il introduit une véritable lutte des classes au sein de la fonction publique entre ceux qui bénéficieront de ces mesures et ceux qui les paieront par une réduction de leur niveau de vie »*. Comme quoi la revalorisation des bas salaires, aussi timide soit-elle, nourrit la lutte des classes, l'attise... C.Q.F.D.

● **Pêche : échec de la réunion de Bordeaux.** – La réunion du 27 mars à Bordeaux entre pêcheurs français et espagnols n'a pas permis d'aboutir à un accord. *« La réunion*, a déclaré le président du Comité national des pêches, M. Bernard Dubreuil, *devait nous permettre de définir les règles techniques de cohabitation entre professionnels dans le golfe de Gascogne. Or la délégation espagnole qui était en face de nous n'était pas représentative des pêcheurs que nous voulons rencontrer. »*

La grève dans la sidérurgie lorraine

M. SAINJON (CGT) : Des risques d'explosion existent

A la veille de la grève de vingt-quatre heures lancée dans la sidérurgie et les mines de fer lorraine le 28 mars par la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, M. René Lomet, secrétaire de la CGT, a affirmé que les sidérurgistes *« agissent pour exprimer leur légitime colère »* et que *« si des décisions brutales devaient intervenir, ils n'arrêteraient pas les luttes »*.

Dans une interview à *l'Humanité* du 28 mars, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT – qui devait participer au rassemblement à Metz ce mercredi après-midi – souligne que *« des risques d'explosion existent aujourd'hui. La colère serait justifiée si le gouvernement choisissait l'alignement sur les plans Davignon et du CNPF et supprimait des milliers d'emplois. Qu'on ne vienne pas nous dire que les schémas de casse et de déclin sont sains pour l'économie. Quant aux travailleurs, ils ne vivent pas de promesses ; ils jugent aux actes »*.

Pour M. Sainjon *« les directions des groupes jouent les sites les uns contre les autres. Les travailleurs ne doivent pas tomber dans ce piège. Ainsi elles opposent la modernisation du train à fil de Rombas (Sacilor) à celui de Valenciennes (Usinor). Il faut maintenir les deux. Cela correspond aux besoins du pays, à une cohérence industrielle liée à la croissance en dehors de laquelle, on programme le déclin »*.

Mercredi matin, les syndicats indiquaient que la grève était *« largement suivie »*. Des sidérurgistes du bassin de Neuves-Maisons ont barré l'autoroute A 33, près de Nancy, à Champ-le-Bœuf. A Caen, de violentes échauffourées ont opposé le sénateur-maire, M. Girault et des membres de son conseil municipal à des manifestants de la Société métallurgique de Normandie. Un conseiller municipal, blessé au visage, a été victime d'un malaise et a dû être évacué.

Après une manifestation qui a réuni deux mille manifestants devant la préfecture, des sidérurgistes ont bloqué en début d'après-midi les ponts sur l'Orne.

● *Echec provisoire des négociations sur les tarifs médicaux.* – La réunion entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance-maladie, mardi 27 mars, pour la revalorisation des tarifs médicaux n'a pas abouti.

Selon la FAO

LA PRODUCTION MONDIALE DE CÉRÉALES DEVRAIT AUGMENTER DE 10 % EN 1984, MAIS L'AFRIQUE SERA ENCORE TOUCHÉE PAR LA SÉCHERESSE

La production mondiale de céréales devrait augmenter d'environ 10 % en 1984 par rapport à 1983, atteignant 1 300 millions de tonnes, estime la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans ses premières prévisions pour l'année en cours.

La production de blé atteindrait ainsi 500 millions de tonnes (contre 495 millions en 1983), tandis que celle des céréales secondaires retrouverait son niveau de 1982, soit 800 millions de tonnes (contre 689 millions en 1983).

Une reprise est attendue aux Etats-Unis, où la production de céréales secondaires avait diminué en 1983, en raison à la fois de la sécheresse et des subventions gouvernementales pour réduire les emblavures.

Les conditions atmosphériques devraient en général être favorables dans l'hémisphère nord, tandis que la FAO estime qu'une troisième année consécutive de sécheresse en Afrique australe et en Afrique de l'Est aurait sur les récoltes d'importantes conséquences. En effet, en 1983, la production céréalière a diminué de 60 % par rapport à celle de 1981 en Afrique du Sud (6,1 millions de tonnes contre 15,4 millions de tonnes), comme au Zimbabwe (1,3 million de tonnes contre 3,3 millions de tonnes). Le seul pays réellement épargné serait le Malawi, qui connaît un temps plus clément depuis deux mois.

● **Lait : les coopératives préfèrent l'accord négocié à Bruxelles que pas d'accord du tout.** – A la veille de l'assemblée générale de la Fédération nationale des coopératives laitières (qui se tient à Paris les 28 et 29 mars), M. Fréjus Michon, son président, qui estime *« très mauvais »* l'accord sur le lait préparé à Bruxelles, juge cependant que si les Dix ne parviennent pas à un accord définitif sur les prix agricoles avant le 1er avril, *« la situation va être intenable »* pour les entreprises laitières. Faute de cet accord, *« tout va s'aggraver »*, a-t-il commenté, car il n'y aura plus de soutien du marché du lait à brève échéance, et la Commission européenne risque de prendre des mesures très sévères pour faire des économies.

Expulsion des occupants CGT de l'usine Tréfimétaux de Dives-sur-Mer

Caen. – Après neuf jours d'occupation par la CGT de l'unité cuivre du groupe Tréfimétaux, filiale de Péchiney, à Dives-sur-Mer (Calvados), deux escadrons de gendarmes mobiles ont expulsé mardi 27 mars vers 4 heures du matin une vingtaine de militants qui assuraient le maintien de la fermeture des grilles. Cette intervention, première du genre depuis l'annonce de la fermeture de l'établissement (qui emploie actuellement huit cent soixante salariés) le 22 juillet 1983, faisait suite à une ordonnance d'évacuation du juge des référés du tribunal de Lisieux, rendue après saisine de la direction de l'usine, jeudi 22 mars.

De notre correspondant

L'affichage des premières propositions de mutations est à l'origine de cette action radicale menée par la CGT et soutenue au départ par Force ouvrière et la CFDT. Bien que M. Gilles Bardou, sous-préfet de Caen, chargé des affaires économiques et animateur de la conférence permanente pour la conversion du bassin industriel de Dives-sur-Mer (*le Monde* du 14 février 1984), ait tenté une médiation en offrant de solennelles assurances quant au maintien du niveau d'emploi, la CGT a maintenu son mot d'ordre d'occupation.

En revanche, la CFDT et Force ouvrière avaient appelé les ouvriers à se prononcer par vote sur la pérennité de l'action de la CGT. Après l'évacuation *manu militari* des occupants, un protocole d'accord a été signé entre la direction, les sections syndicales CFDT, FO, et la préfecture, sur la base des propositions de M. Bardou. Le travail n'a pas totalement repris dans tous les ateliers ce mercredi 28 mars en raison de la journée intersyndicale d'action des travailleurs de la Société métallurgique de Normandie (SMN-Sacilor), dont l'avenir de la filière fonte est à l'ordre du jour du conseil des ministres.

BERNARD LEBRUN.

ÉTRANGER

LA DETTE EXTÉRIEURE DE L'ARGENTINE

Buenos-Aires continue de souffler le chaud et le froid

Les Argentins continuent à souffler le chaud et le froid sur la communauté bancaire internationale. Lundi 26 mars, le ministre de l'économie du gouvernement du président Alfonsin, M. Bernardo Grinspun, a déclaré à Punta-del-Este (Uruguay), où il se trouvait pour assister à la réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement, que son pays ne pourrait pas verser d'ici au 31 mars *les arriérés d'intérêt.*

L'Argentine a pratiquement cessé tout paiement à ses créanciers étrangers depuis le 10 octobre dernier. Les intérêts restés impayés depuis cette date s'élèveraient à la somme de 2,7 milliards de dollars, encore qu'il faille se méfier des estimations, puisque le montant total de l'endettement argentin, évalué à plus de 43 milliards de dollars, demeure matière à discussion. Le ministre a dit que c'est seulement au début du mois d'avril que les services compétents seront en mesure d'en présenter un tableau complet. C'est également à ce moment, selon M. Grinspun, que le gouvernement de Buenos-Aires fera connaître son nouveau programme économico-financier.

En attendant, le gouvernement argentin semble en prendre à son aise avec les délais qui ne le concernent pas directement : *« Nous ne sommes pas responsables,* a encore dit M. Grinspun à Punta-del-Este, *des règles auxquelles les banques étrangères sont soumises pour la tenue de leurs comptes. »* On sait (*le Monde* du 15 mars) que, pour les banques américaines, la date du 31 mars est importante dans la mesure où, en vertu de la réglementation (du reste assez souple) à laquelle elles sont soumises, elles devraient, au cas où les Argentins n'auraient toujours pas rempli leurs obligations à cette date, classer les créances correspondantes dans la catégorie des « actifs non *rentables » ce qui les obligerait* entre autres choses, à déduire de leurs bénéfices les intérêts déjà courus mais non versés, et pourtant comptabilisés comme profit.

Des accommodements paraissent toutefois possibles, puisque le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a laissé entendre qu'un délai de grâce de quinze jours pourrait être accordé aux banques.

Si l'affaire est suivie avec autant d'attention, c'est qu'elle risque de faire voler en éclats la fiction, maintenue jusqu'à maintenant sans désemparer, qui veut que les créances sur les pays d'Amérique latine (et sur d'autres débiteurs en position aussi délicate) continuent à être considérées comme des actifs au sens plein du terme. Le pot aux roses serait enfin découvert mais il a depuis longtemps cessé d'être caché). Ce qui, toutefois, n'est pas une fiction, c'est l'importance des risques encourus par plusieurs des plus grandes banques du monde.

La COB américaine (Securities and exchange commission) oblige depuis peu les banques américaines à mieux informer leurs actionnaires sur ce point, ce qui a conduit récemment le *Wall Street Journal* à publier un classement des établissements les plus exposés. C'est ainsi que la Manufacturers Hanover a accumulé des créances sur les quatre principaux pays d'Amérique latine (Mexique, Brésil, Argentine, Venezuela), représentant 284 % de sa capitalisation boursière et 10 % du total de son bilan.

M. Grinspun, pour revenir à lui, a encore déclaré qu'il avait bon espoir qu'un accord pourrait être conclu avec les créanciers. Il a eu, à Punta-del-Este, un long entretien avec des représentants qualifiés du Fonds monétaire. On dit même que la lettre d'intention du gouvernement de Buenos-Aires au FMI serait prête. Si tel était le cas, les banques débloqueraient-elles le milliard de dollars « gelé » sur un crédit global de 1,5 milliard de dollars accordé l'été dernier ? Une grande partie équivalant à peut-être la moitié de la dette extérieure de l'Argentine est déjà échue ou doit échoir d'ici à la fin de 1985. M. Grinspun semble s'être donné jusqu'à la fin juin pour conclure un accord avec les créanciers auxquels seront sans doute demandés d'importants sacrifices.

Le Brésil et le Mexique remboursent pour leur part les intérêts grâce aux nouveaux prêts bancaires qui leur ont été consentis. Le Venezuela continue pour sa part à accumuler les arriérés.

C'est dans ce contexte que se réunira, le 12 avril, à Washington le comité intérimaire du Fonds monétaire. Commentant cette prochaine réunion, le bulletin mensuel du FMI écrit : *« Le nombre de pays faisant montre d'un renouveau de croissance adéquate est limité, le chômage demeure à des niveaux élevés dans de nombreuses économies, des déficits budgétaires excessifs et des taux d'intérêt réels élevés prévalent encore, cependant, que pour de nombreux pays en développement, le service de la dette de même que le financement des déficits extérieurs demeurent un lourd fardeau. »* La crise internationale ne paraît pas encore finie, aux yeux des experts du Fonds monétaire.

P. F.

Les quotas d'exportations textiles de la Chine vers la CEE

Marchandages sur les chemises et les pantalons

De notre correspondant

Pékin. – Les négociations entre la Chine et la Communauté européenne sur les textiles ont repris il y a une semaine à Pékin, après une interruption de trois mois. Une première phase de discussions formelles avait eu lieu en novembre et en décembre de l'année dernière à Bruxelles. Elles avaient été suspendues sans que les divergences aient pu être réduites. En l'absence d'un compromis, les négociateurs s'étaient toutefois entendus pour proroger tacitement, jusqu'à nouvel ordre, l'accord signé en 1979 et venant à expiration à la fin de 1983.

Tant la délégation chinoise que celle de la Communauté européenne ont exprimé à la reprise des conversations, le 20 mars, leur désir d'aboutir à une solution mutuellement acceptable.

Joignant le geste à la parole, la partie chinoise a présenté, d'entrée de jeu, indique-t-on de source européenne, des demandes d'augmentation de ses quotas d'exportations inférieures à celles d'il y a trois mois. Cette concession a été appréciée par la délégation européenne qui l'a cependant jugée insuffisante. Si la Communauté est favorable à un nouvel accord, nous a déclaré M. Jean-Pierre Leng, responsable de la négociation pour la CEE, *« elle ne l'est pas à n'importe quelle condition »*. Aussi bien, la position communautaire ne paraît pas avoir beaucoup évolué depuis décembre, même si existe, selon M. Leng, *« une possibilité de flexibilité »*.

On se refuse, dans l'entourage de la délégation européenne, à parler chiffres de façon précise. Selon les informations qui avaient filtré en décembre, à Bruxelles, les Chinois réclamaient, à l'époque, une augmentation de leurs quotas de l'ordre de 20 %, tandis que la Communauté offrait, dans le meilleur des cas, un relèvement de 7 %. Mais les situations sont variables d'un poste à l'autre. Les marchandages les plus ardus se feront vraisemblablement, indique-t-on, au sujet des produits appartenant au groupe 1. Y figurent notamment les fils et tissus de coton, les tissus synthétiques, les tee-shirts, les pantalons et les chemises.

D'autres questions, qui étaient restées en suspens en décembre, paraissent, en revanche, devoir être résolues sans trop de difficultés. Il s'agit de l'introduction d'une clause antifraude et d'une disposition visant à éviter un gonflement excessif (*antisurge*) et ponctuel des exportations d'un produit donné. De telles clauses existent entre la Communauté et les pays qui sont partie prenante à l'accord multifibre (AMF) relevant du GATT. La Chine, qui a accédé à l'AMF à la fin de 1983, semble tout à fait disposée à s'aligner sur ces dispositions dans le futur accord avec la Communauté.

MANUEL LUCBERT.

CROISSANCE A LA CORÉENNE : + 9,3 % EN 1983

L'économie sud-coréenne a enregistré en 1983 un taux de croissance de 9,3 % en termes réels, sa meilleure performance depuis cinq ans, vient d'annoncer la Banque centrale.

La Corée du Sud avait connu une récession en 1980, avec un recul du produit national brut de 5,2 %. En 1981, la croissance avait repris (+ 6,2 %), puis s'était poursuivie (+ 5,6 % en 1982).

La forte croissance de l'an dernier est principalement due aux équipements publics (+ 14,2 %) et à la production industrielle (+ 10,6 %). – (AFP.)

Bataille pour les trente-cinq heures en RFA

Avivée par le chômage, la bataille pour la semaine de trente-cinq heures reprend en Europe. Vendredi 30 mars, la Fédération européenne des métallurgistes, dont font partie la CFDT et FO, organise une manifestation à Paris – la CGT, s'étant vu opposer un refus, en est exclue. Des démonstrations du même type ont été préparées dans d'autres pays d'Europe, notamment en Belgique. Mais c'est en Allemagne fédérale, que ce dossier semble le plus explosif, en raison de l'ultimatum lancé pour le 29 mars par l'IG Metall, l'une des grandes fédérations qui composent le DGB (Deutschergewerkschafts Bund, confédération des syndicats ouest-allemands). L'IG Metall brandit, en effet, la menace d'une grève générale dans la métallurgie et la sidérurgie si le patronat refuse d'ouvrir des négociations.

I. – *Le « seul remède » ?*

De notre envoyé spécial
JEAN BENOIT

Bonn. – *« Heute, Warnstreik ! »* (« Aujourd'hui, grève d'avertissement ! »)... Sous les banderoles du DGB et de sa principale fédération, l'IG Metall (2,5 millions de métallurgistes) ils étaient plusieurs centaines de grévistes, lundi 26 mars à Bonn, devant les badauds médusés. Les manifestants étaient plus nombreux encore les semaines précédentes, dans d'autres villes ouest-allemandes plus populeuses et dans les banlieues ouvrières. Dans la Ruhr, bien sûr, mais aussi en Bavière ou dans le Bade-Wurtemberg, et même à Berlin-Ouest.

Tour à tour, des entreprises de Düsseldorf, Mannheim, Dortmund, Sarrebruck, Cologne, etc., ont été frappées par ce mouvement. Au total, depuis trois semaines, plus de 100 000 ouvriers et employés de la métallurgie ont cessé le travail une heure ou deux, parfois plus, pour appuyer une revendication qui paraît *« phénoménale »* au patronat ouest-allemand : la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire.

Catastrophisme

Drapeaux noirs et casques blancs : sombres cortèges et sombre Allemagne fédérale en ce début de printemps ! Comme si l'optimisme relatif du patronat et du gouvernement – qui tablent sur une croissance économique de 2,5 % à 3 % en 1984 – était démenti par les principaux intéressés, c'est-à-dire par les travailleurs. En tête des défilés, à Bonn, à Stuttgart ou à Francfort (11 000 manifestants dans cette dernière ville le 16 mars, selon l'IG Metall, 800 selon la police !), de macabres épouvantails symbolisent, comme dans les années 30, le spectre du chômage.

Les slogans syndicaux s'inspirent apparemment d'un certain catastrophisme : *« 2,5 millions de chômeurs en 1984*, proclament les pancartes, *8 millions en 1990. »* Dans l'immédiat, s'il faut en croire le gouvernement de Bonn, le nombre des sans-emploi ne dépassera pas 2,2 millions en 1984, chiffre officiel enregistré fin mars, soit 200 000 chômeurs de moins qu'en février et 400 000 de moins que l'an dernier. Sans se montrer triomphaliste, le chancelier Kohl estime que c'est là *« un score satisfaisant »* qui résulte d'une *« bonne politique »* et de la sacro-sainte paix sociale, maintenue tant bien que mal jusqu'à ces temps derniers.

Il n'empêche que plus de 10 % des « actifs » salariés sont frappés par une crise de l'emploi qui a atteint, dans certaines régions, un taux record depuis le début de l'année : 15 % notamment, dans la Ruhr, à Gelsenkirchen, l'une des cités les plus touchées.

Comme dans d'autres Etats d'Europe occidentale, le paysage industriel s'est modifié outre-Rhin, sous la contrainte de nécessaires reconversions, face à une concurrence trop logtemps sous-estimée. Et ce n'est pas sans amertume qu'un vieux travailleur de Düsseldorf – où siège le DGB – nous montre des usines abandonnées. Des géants de l'industrie ouest-allemande se sont effondrés. Des firmes nationales aussi traditionnelles que Grundig, AEG, Telefunken, désormais mises aux enchères, seront sans doute rachetées par les Américains ou les Japonais.

Seule la construction automobile se porte bien, pour avoir réalisé à temps les mutations technologiques qui ont nom « automation » et « robotisation ». Mais, selon M. Hans Preiss, l'un des dirigeants de l'IG Metall, on peut craindre la suppression de 150 000 emplois dans ce secteur au cours des cinq années qui viennent.

« Quant à la relance, nous déclarait à Düsseldorf le Dr Hartmut Görgens, chef des services d'études économiques du DGB, *elle est due, pour l'instant, à l'accumulation des stocks. »*

Face aux menaces qui continuent de peser sur l'emploi, le DGB, fort des 8 millions d'adhérents dont il se réclame, a décidé d'introduire une nouvelle revendication dans les négociations salariales entamées – comme d'habitude, région par région, – depuis le début de l'année, pour le renouvellement des conventions collectives. Celles-ci, soit dit en passant, ne concernent pas moins de 12 millions de travailleurs. La semaine de trente-cinq heures – autrement dit, un abaissement de cinq heures de la durée hebdomadaire du travail dans la quasi-totalité des entreprises – est le thème central des grèves d'avertissement qui se sont poursuivies depuis un mois. C'est là, affirment avec force le DGB et sa fédération l'IG Metall, le *« seul remède »*.

Ainsi résumé, le conflit qui oppose syndicats et employeurs peut paraître assez simple. Ce serait oublier les spécificités du jeu social ouest-allemand, caractérisé par le non-interventionnisme de l'Etat.

Une revendication déjà ancienne

La semaine de trente-cinq heures n'est pas une revendication nouvelle en RFA. La durée du travail y est régie par des accords directs entre les syndicats ouvriers et les organisations patronales, conséquence de l'« autonomie tarifaire » définie par la Constitution. La plupart des autres problèmes – heures supplémentaires, conditions de travail, congés payés – sont réglementés de la même façon. Or l'Allemagne industrielle a toujours été, dans le passé, un terrain favorable pour le taylorisme. Et sa classe ouvrière a dû vaincre, plus qu'ailleurs, les résistances patronales pour arracher des conquêtes sociales acquises en France de longue date.

Certains facteurs socio-politiques ont contribué à cet état de choses : la discipline traditionnelle du peuple allemand, héritée de la bureaucratie prussienne et de ses règles normatives imposées par le haut, comme cela fut aussi pratiqué durant la période nazie ; l'économisme et l'esprit de collaboration de classes prévalant dans les organisations syndicales ; et surtout, à partir des années 20, la présence de grandes industries très hiérarchisées. Petit à petit, les travailleurs se sont organisés, optant pour un système de cogestion, d'abord dans les secteurs les plus « réactionnaires » comme les mines et la sidérurgie, fondements de l'Etat industrialisé, puis dans toutes les entreprises de plus de 2 000 salariés. Mais le raccourcissement de l'horaire n'a été imposé que très lentement puisque, en 1956, la semaine de travail comportait toujours quarante-sept heures pour les ouvriers et quarante-sept heures et trente minutes pour les employés.

Ce n'est qu'à partir des années 60 que l'intensification de la production, dans cette phase de forte croissance, incita les salariés à mettre en cause le néo-taylorisme importé – entre autres effets du plan Marshall – des Etats-Unis. Dès cette époque, du reste, le patronat eut recours à un premier dispositif de mise à la retraite anticipée pour un tiers des ouvriers, sinon pour des employés, poussés dehors malgré le manque de main-d'œuvre. Mais, en même temps, la diminution du volume de travail était compensée par des créations d'emplois.

Actuellement, l'Allemagne fédérale en est toujours pratiquement aux quarante heures, mais les Verts et autres écologistes du mouvement alternatif, qui comprend une forte proportion de syndicalistes, font pression depuis plusieurs années sur le DGB *« pour qu'on en finisse une fois pour toutes avec les vieux clichés du productivisme »*.

Un tournant décisif avait été pris au congrès du DGB à Hambourg, en 1979, où, en dépit des réserves de beaucoup de dirigeants, les militants avaient approuvé l'objectif d'une semaine de trente-cinq heures. Hélas ! une grève de six semaines entamée non sans témérité en décembre de la même année par l'IG Metall dans les aciéries de la Ruhr, pour une réduction progressive de la semaine de travail, s'était soldée par un échec. Et le DGB se cantonna, dès lors, dans la lutte pour l'allongement des vacances et pour une « semaine courte » calquée sur le modèle américain.

Pourquoi aujourd'hui ?

Une question vient alors à l'esprit : qu'est-ce qui fait bouger à présent les syndicats ? D'abord, il devient de plus en plus malaisé en cette période de basse conjoncture de compter sur des augmentations de salaire. Ensuite, l'apparition d'un chômage massif conduit de nombreux militants à revendiquer la réduction du temps de travail en même temps que d'autres mesures garantissant leur avenir.

« Les trente-cinq heures, nous dit le Dr Görgens, *c'est d'abord une pierre dans le jardin du chômage. Si la semaine de trente-cinq heures était réalisée, cela permettrait d'embaucher 1,5 million de chômeurs, pour une charge supplémentaire de 3 %, tout au plus, dans les entreprises. »*

Quant à la revendication principale, celle qui suscite la plus vive hostilité du patronat, et qui a trait au maintien intégral du salaire, elle vise à conserver à son niveau actuel la masse du pouvoir d'achat, déjà fortement entamé par le chômage : on évalue à 55 milliards de deutschemarks (165 milliards de francs) la somme que lui consacre l'Etat fédéral, et à 125 milliards de deutschemarks (375 milliards de francs) ce qu'auraient produit les chômeurs... s'ils ne l'avaient pas été. Aussi le coût d'une telle réforme n'est-il pas plus élevé, soutient le porte-parole du DGB, pour quarante heures que pour trente-cinq heures. En effet, ajoute le Dr Görgens, *« il n'en coûterait que 25 milliards de deutschemarks* (75 milliards de francs) *aux finances publiques, dépense compensée par une augmentation de productivité dans les entreprises »*.

Telle n'est pas évidemment l'opinion des employeurs... ni celle du gouvernement fédéral. Lequel, au grand dam de l'opposition social-démocrate, soutient ouvertement les positions patronales.

Prochain article :

TOUT, SAUF CELA !

ÉTRANGER

ETATS-UNIS : DROITS DE DOUANE SUR CERTAINES IMPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

L'administration Reagan vient de décider de réduire la liste des produits des pays en voie de développement pouvant entrer aux États-Unis sans droits de douane. Cette mesure, qui porte sur 11,9 milliards de dollars d'importations, sera applicable le 1er avril. La révision de la liste des pays « éligibles » à une telle préférence est annuelle. M. William Brock, chargé du commerce international, a précisé : « Nous réduisons progressivement l'éligibilité des pays en voie de développement les plus compétitifs, de notre propre initiative mais aussi à la demande des travailleurs et des producteurs américains. »

Jusqu'à présent, ce statut spécial – introduit en 1975 – a principalement profité à Taïwan, à la Corée du Sud, à Hongkong, à Mexico, au Brésil et à Singapour. Mais l'adoption de l'accord bilatéral en négociation avec Israël amènerait l'exonération de presque toutes les exportations de ce pays vers les États-Unis. Le Wall Street Journal, *qui donne ces précisions, rappelle que ce système de préférence est censé se terminer le 3 janvier 1985, mais que l'administration Reagan en a demandé le renouvellement.*

PHILIPS VA LANCER DES MAGNÉTOSCOPES VHS SUR LE MARCHÉ BRITANNIQUE

Le groupe néerlandais Philips a annoncé, le 27 mars, qu'il allait lancer prochainement sur le marché britannique des magnétoscopes du système japonais VHS. La firme d'Eindhoven a cependant nié que cette introduction marque la fin de son propre système, le V 2000. Elle a souligné que les ventes de V 2000 se développaient favorablement, notamment aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale et qu'elles allaient être stimulées par le lancement en 1984 de nouveaux modèles.

Il existe trois systèmes concurrents de magnétoscopes sur le marché. Le japonais JVC (Victor Company of Japon) avec le VHS détient près de 70 % du marché mondial. BETA développé par Sony arrive en seconde position. Le V 2000 de Philips, vendu uniquement en Europe, détient 20 % du marché allemand et un peu plus du marché du Benelux.

En novembre 1983, Philips avait annoncé la production en 1984 de magnétoscopes VHS pour les marchés sur lesquels les V 2000 n'étaient pas vendus. Philips dans un premier temps importera les VHS du Japon (de Matsushito) avant de les fabriquer à Vienne (Autriche) et à Krefeld (RFA).

Grundig, contrôlé par Philips, qui fabrique également des VHS (*le Monde* du 6 octobre 1983), poursuivra ses propres plans de production et de commercialisation.

AFFAIRES

En 1983

Les commandes étrangères de matériels aéronautiques français ont chuté de 46 %

Les pays étrangers ont commandé en 1983 pour 23 836 millions de francs de matériels aéronautiques et spatiaux à la France, ce qui représente une chute de 46 % des prises de commandes par rapport à 1982, année pendant laquelle elles avaient été de 44 380 millions de francs. C'est, pour la construction aérospatiale française, le plus mauvais résultat depuis 1978.

Tous les secteurs de cette industrie (cellules d'avions, hélicoptères, moteurs, missiles, équipements et électronique) sont touchés par cette récession des commandes. Mais les plus atteints sont le secteur de ventes des missiles tactiques (794 millions de francs en 1983, au lieu de 8 913 millions de francs en 1982) et celui des ventes de matériels électroniques (1 460 millions de francs en 1983, au lieu de 3 759 millions de francs en 1982). En 1984, cependant, ces deux secteurs devraient connaître une hausse sensible, après la notification de la commande de missiles anti-aériens par l'Arabie Saoudite.

Avant la publication de ces statistiques par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales, qui est le syndicat patronal de la profession, le président directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), M. Henri Martre, qui en est l'un des principaux membres, avait révélé, mercredi 21 mars à Bordeaux, que la société nationale avait enregistré, en 1983, pour 12 milliards de francs de prises de commandes (au lieu de 16 milliards en 1983). Cependant, M. Martre prévoit un doublement des commandes en 1984, avec la décision de lancer l'Airbus européen A-320.

RENAULT VA CRÉER UNE UNITÉ DE ROBOTIQUE PRÈS DE DENAIN

Renault Automation, filiale de la Régie, qui regroupe les activités productiques de Renault, va installer dans la région de Denain (Nord) une unité industrielle et de services consacrée à la robotique, a indiqué Renault dans un communiqué le 27 mars.

Cette unité créera en cinq ans entre 150 et 200 emplois pour un investissement de 30 millions de francs. Cette unité aura pour vocation la conception et la fabrication de robots de manutention du type portique, la maintenance de robots et de systèmes automatisés à base de robots et la formation aux automatismes et à l'informatique industrielle.

A Nantes

CARREFOUR ET L'IFOP FONT APPEL APRÈS LEUR CONDAMNATION POUR «PUBLICITÉ TROMPEUSE»

Le tribunal de grande instance de Nantes a condamné le 27 mars la société d'hypermarchés Carrefour et l'institut de sondages IFOP (Institut français d'opinion publique) à verser chacun 100000 F d'amende à la suite d'une plainte des centres Edouard Leclerc pour «publicité trompeuse». Il ne s'agit pas de la recente affaire des «prix comparés», mais d'une autre campagne de publicité qui avait duré six mois, de mars à septembre 1979, sur un «indice des économies» assorti du slogan «*Carrefour à Nantes, premier dans sa région.*» La société Carrefour a interjeté appel.

Par ailleurs, les centres Edouard Leclerc avaient, à la même époque, contre-attaqué par voie d'affiches en affirmant : «*Pas besoin d'indices truqués pour être moins chers.*» L'IFOP avait porté plainte devant le tribunal de grande instance de Paris et obtenu 10000 F de dommages et intérêts. Les centres Lecerc avaient fait appel.

Il faut maintenant attendre les arrêts des cours d'appel.

FAITS ET CHIFFRES

M. Mitterrand et les manifestations paysannes

« IL FAUT DIRE LA VÉRITÉ AUX FRANÇAIS »

(De notre envoyé spécial.)

Pittsburgh. – *M. François Mitterrand a évoqué, mardi, aux Etats-Unis, les manifestations paysannes qui se sont déroulées en France. Il a estimé nécessaire que* « le gouvernement aborde chacun des problèmes avec courage, en disant la vérité à l'ensemble des citoyens français. Aucune *(des revendications catégorielles)* ne peut obtenir satisfaction contre l'intérêt général ». – J.-Y. L.

Affaires

● **Informatique : accord Honeywell-NEC.** – Le groupe américain d'informatique Honeywell a conclu définitivement ses négociations avec la compagnie japonaise NEC. Le groupe français Bull, partenaire de Honeywell, est également concerné (*le Monde* du 8 décembre 1983). L'accord signé *« comprend un échange de brevets et de droits de copyright et accorde, à Honeywell et à Bull, des droits de distribution et de fabrication de certains gros ordinateurs de NEC pour dix ans au minimum »*. L'accord porte notamment sur le système S 1000 de NEC.

● **La Compagnie de navigation mixte se diversifie.** – La Compagnie de navigation mixte, par l'intermédiaire de sa filiale à 80 %, la Compagnie française de sucrerie, vient de prendre une participation majoritaire dans les sociétés de production et de négoce Champagne Trouillard et Champagne De Venoge, pour un montant non précisé. Pour la Navigation mixte et sa filiale, l'opération répond à un *« désir de diversification annoncé et mûri depuis longtemps »*. Elle se traduit par un investissement de prestige dans deux maisons de champagne de moyenne importance (1,5 à 2 millions de bouteilles et 70 millions de chiffre d'affaires par an), qui avaient, fin 1980, été vendues par la famille Trouillard à la maison de champagne Charles Heidsieck-Henriot, puis recédées à un groupe de personnalités champenoises.

● **Dunlop France : le «oui mais» de la CGC.** – La Confédération générale des cadres (CGC) s'est déclarée d'accord avec le projet de reprise de Dunlop France soumis aux pouvoirs publics par le groupe japonais Sumitomo. Cet accord repose sur le fait que la solution permet de sauvegarder un maximum d'emplois et surtout qu'il n'en existe pas d'autres. Toutefois, la CGC fait des réserves. «*Cette solution*, a expliqué M. Georges Cancalon, délégué général de la chimie CGC, *ne peut pas nous satisfaire dans la mesure où elle livre le marché français et européen aux producteurs japonais pour rien.*» Le prix de rachat (250 millions de francs payables sur huit ans) est en effet inférieur à la valeur des stocks, soit 350 millions de francs.

Communautés européennes

● **L'Assemblée européenne veut faire contrôler la conformité des nationalisations françaises aux principes de la CEE.** – L'Assemblée de Strasbourg a adopté le 27 mars, par 136 voix contre 89 et 4 abstentions, une demande de contrôle par la Commission européenne de la conformité des nationalisations françaises aux principes de la CEE, «*la transparence des relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques et le respect de la neutralité bancaire*». Adoptée sur proposition de M. Delorozoy par les conservateurs européens, ce texte a été qualifié de *« mauvais coup de la droite »* par les socialistes français.

Étranger

● **Baisse de la PIB des pays d'Amérique latine en 1983.** – La production intérieure brute (PIB) des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a diminué de 3 % en 1983 – après un recul de 1 % en 1982, – et le revenu par tête a fléchi de 6 % selon la Banque interaméricaine de développement (BID). Le rapport préparé par la Banque à l'occasion de son assemblée générale annuelle, dont les travaux viennent de s'ouvrir à Punta-del-Este (Uruguay), ajoute que *« l'aspect, peut-être le plus préoccupant de l'évolution de l'économie latino-américaine a été la baisse de la formation brute de capital fixe, qui avait déjà régressé de 13 % en termes réels en 1982 »*. – *(Agefi.)*

● **Sonatrach algérienne demande un report de remboursement aux banques américaines.** – La société énergétique algérienne Sonatrach a annoncé, le 26 mars, qu'elle avait demandé à ses banquiers américains un report du remboursement des emprunts contractés pour assurer la livraison outre-Atlantique de gaz naturel liquéfié (GNL). Du fait du coût *« trop élevé »*, selon elles, du gaz algérien, les firmes américaines El Paso et Trunkline ont suspendu leurs achats. L'Algérie estime que cette suspension constitue *« une grave atteinte aux règles et usages du commerce international »*. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

● **Fort excédent commercial en février.** – La Grande-Bretagne a enregistré un excédent de sa balance commerciale de 569 millions de livres en février, après un déficit de 339 millions en janvier, a indiqué, mardi 27 mars, le ministre du commerce et de l'industrie. Les exportations se sont élevées à 6,033 milliards de livres (contre 5,224 milliards en janvier), et les importations à 5,464 milliards (contre 5,563 milliards le mois précédent).

Du fait de la progression des exportations, la balance des paiements courants se solde par un excédent de 819 millions de livres, après un déficit révisé à 89 millions de livres en janvier. L'excédent des paiements courants en février est le plus élevé depuis novembre 1982.

MONNAIES

LE DOLLAR AU-DESSUS DE 8 F

Les oscillations du dollar se poursuivent sur les marchés des changes. Après avoir glissé, mardi 27 mars 1984, au-dessous de 8 F à Paris, le dollar, mercredi 28 mars, est repassé au-dessus de ce cours, s'établissant à 8,02 F environ. A Francfort, il a franchi à nouveau la barre des 2,60 DM.

Ces oscillations sont dues à l'incertitude dans laquelle se trouvent les marchés sur l'évolution future des taux d'intérêt américains, et sur la politique des autorités monétaires.

On attend, également, les chiffres du commerce extérieur des Etats-Unis pour février, à savoir un déficit qui pourrait frôler les 10 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,0150	8,0175	+ 120	+ 140	+ 235	+ 275	+ 615	+ 735
$ can.	6,2666	6,2700	+ 104	+ 154	+ 198	+ 245	+ 501	+ 609
Yen (100)	3,5583	3,5610	+ 166	+ 180	+ 352	+ 378	+ 1067	+ 1131
DM	3,0807	3,0825	+ 177	+ 187	+ 353	+ 372	+ 1026	+ 1080
Florin	2,7276	2,7294	+ 132	+ 153	+ 284	+ 302	+ 843	+ 893
F.B. (100)	15,0488	15,0578	– 43	+ 37	– 11	+ 148	+ 193	+ 529
F.S.	3,7112	3,7140	+ 265	+ 282	+ 531	+ 557	+ 1578	+ 1652
L (1 000)	4,9484	4,9515	– 154	– 127	– 336	– 289	– 1070	– 956
£	11,5801	11,5893	+ 342	+ 387	+ 677	+ 760	+ 2083	+ 2228

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 5/8	9 7/8	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 13/16	10 13/16	11 3/16
DM	5 1/8	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16
Florin	5 5/8	6 1/8	6	6 5/16	6	6 5/16	6 1/16	6 3/8
F.B. (100)	11 1/2	12	12 1/8	13	12	13	12	13
F.S.	1	1 3/4	3 11/16	4	3 5/8	4	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	13 1/2	14	15 3/8	16 3/8	15 7/8	16 3/4	16 3/4	17 5/8
£	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 5/16	8 11/16	9 1/16	8 13/16	9 1/8
F. franç.	12	12 5/8	12 1/2	13 1/8	13 5/8	14 3/8	14 3/4	15 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIMINCO

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 23 mars 1984 sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983, lesquels seront soumis à l'approbation des actionnaires convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 mai 1984.

L'activité de SLIMINCO en 1983 a été satisfaisante. Ses engagements nouveaux, en nette progression par rapport à l'exercice précédent, se sont élevés à 233 millions de francs hors TVA pour seize opérations dont quatre en pleine propriété, portant le montant total de ses engagements bruts au 31 décembre 1983 à 1 883 millions de francs pour deux cent cinquante-huit opérations dont quarante-quatre en pleine propriété.

Le chiffre d'affaires, en progression de 12,35 % par rapport à l'exercice précédent, s'est élevé – hors éléments exceptionnels – à 282 millions de francs HT, dont 55,5 millions de francs au titre des recettes provenant de l'exploitation du patrimoine en pleine propriété. A ce chiffre s'ajoutent 5,3 millions de francs de produits exceptionnels.

Le conseil d'administration propose la distribution d'un dividende de 40,70 F par action, en progression de 10 % sur l'exercice précédent. Le bénéfice ainsi distribué correspond à 85,04 % de la masse des résultats soumis à l'obligation de distribution.



PETIT BATEAU VALTON S.A.

Au cours de sa réunion du 23 mars 1984, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires de la société mère atteint 372,2 millions de francs contre 341,7 millions en 1982, soit une progression de 8,9 %. Le bénéfice net comptable s'élève à 11,1 millions contre 6,9 millions en 1982. Après une dotation aux amortissements de 8,9 millions, la marge brute d'autofinancement s'établit à 20 millions contre 12,9 millions de francs en 1982.

Le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 560 millions, soit une progression de 12 %. Le résultat net consolidé dépasserait 18 millions contre 13,1 millions en 1982. La marge brute d'autofinancement consolidée s'élèverait à 33,4 millions contre 22,6 millions de francs en 1982.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui se tiendra début mai de fixer le dividende net à 10,80 F par action, soit un revenu *global de 16,20 F (avoir fiscal* compris) contre 13,50 F en 1982, en progression de 20 %.

LE PLUS IMPORTANT ÉMETTEUR DE CHÈQUES DE VOYAGE EN FRANCS FRANÇAIS ANNONCE UNE ANNÉE DE VENTES RECORD

La Société française du chèque de voyage (SFCV), créée en 1980 par la BANQUE NATIONALE DE PARIS, le CRÉDIT LYONNAIS, le CRÉDIT AGRICOLE, le CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE et AMERICAN EXPRESS, a annoncé un résultat record en 1983, avec des ventes de chèques de voyage en francs français dépassant les 3 milliards de francs.

M. Georges Smolarski, président de la SFCV, s'adressant aux actionnaires lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 mars à Paris, leur a fait part de sa satisfaction pour le développement spectaculaire des ventes de la société à l'échelle mondiale en 1983, malgré une réglementation des changes plus restrictive imposée par les autorités françaises.

Ce développement a été favorisé par l'augmentation importante des touristes étrangers qui ont visité la France au cours de l'année écoulée.

Le marché du chèque de voyage en francs français est détenu à plus de 60 % par la SFCV, faisant de cette société le plus important émetteur de cette devise dans le monde. La distribution est assurée par ses actionnaires français à travers leurs implantations en France et à l'étranger, ainsi que par le réseau international American Express et plus de 20 000 autres guichets de banques françaises et étrangères dans le monde.

Une nouvelle progression des ventes est prévue en 1984.

MONDIALE INVESTISSEMENTS — PROVINCE INVESTISSEMENTS

Les actionnaires des SICAV Mondiale investissements et Province investissements sont informés que les dividendes versés au titre de l'exercice 1983, respectivement fixés à F. 12,46 (assorti d'un crédit d'impôt de F. 1,48) et à F. 14,83 (assorti d'un crédit d'impôt de F. 2,98), seront mis en paiement le lundi 2 avril 1984.

legrand

Résultats 1983

Les résultats consolidés, qui seront présentés début avril au conseil d'administration, sont les suivants :

(en millions de francs)	1983 (1)	1982 (1)	1983/1982
Chiffre d'affaires	3 207,6	2 841,5	+ 12,9 %
Bénéfice avant impôt	251,7	262,1	– 4,0 %
Bénéfice après impôt	132,0	146,6	– 10,0 %
Marge brute d'autofinancement	330,3	307,2	+ 7,5 %
Investissements totaux	326,9	314,7	+ 3,9 %

(1) Nouvelle méthode : en application des principes internationaux, la conversion des comptes des pays à faible inflation est simplifiée (norme SFAS 52). La méthode de conversion des comptes des pays à forte inflation (Brésil, Mexique) reste par contre inchangée.

A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires aurait été de 7 %.

Le fléchissement du résultat consolidé est dû principalement :

– à la dévaluation exceptionnelle du cruzeiro, qui a perdu, en 1983, 70 % de sa valeur contre franc, ce qui implique – en application des principes internationaux – la constatation, dans les résultats consolidés de Legrand, de la dépréciation contre franc des actifs circulants de la filiale Pial ;

– dans une moindre mesure, à un léger tassement en volume des ventes France, avec un mois de décembre qui, traditionnellement fort, n'a pas apporté en 1983 le regain d'activité habituel.

On peut noter que, hors incidence du Brésil, le résultat du groupe aurait progressé de 6 %.

En ce qui concerne Legrand S.A., le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 030,2 MF, *compte tenu de la commercialisation, à partir de 1983, des produits de certaines* filiales.

Le bénéfice d'exploitation, 146,2 MF, s'entend, notamment, après déduction des frais liés à l'augmentation de capital (13,3 MF) et d'une dotation aux amortissements en progression de 29 % (117,9 MF).

Le bénéfice net s'élève à 82,9 MF après une augmentation nette des provisions à caractère de réserve de 18,4 MF, et un impôt société de 39,5 MF.

Compte tenu de la progression de la M.b.a. consolidée et de la disponibilité des fonds provenant de l'augmentation de capital intervenue en juin 1983, le groupe – confiant dans le potentiel de son créneau, en France et à l'étranger – estime disposer des moyens nécessaires à la politique qu'il aura l'occasion de commenter lors de la réunion SFAF du 14 mai prochain, soit en bref :

– poursuite systématique des investissements de rationalisation et de productivité ;

– développement de nouvelles gammes destinées aux marchés français et internationaux ;

– prise de participation dans des affaires complémentaires, notamment à l'étranger.

C'est dans ce contexte que le conseil d'administration se réunira début avril pour arrêter les comptes de l'exercice et déterminer le montant de la progression du dividende par action proposée à l'assemblée générale des actionnaires.

S.A. VICAT

Au cours de sa réunion du 27 mars 1984, le conseil d'administration de Vicat a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1983, tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La marge brute d'autofinancement de l'exercice s'élève à 196 263 609,15 F contre 185 378 696,60 F en 1982.

Le bénéfice net de 1983 s'établit à 32 446 920,62 F contre 30 291 328,75 F.

Se conformant aux recommandations gouvernementales, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de fixer le dividende, au titre de l'exercice 1983, à 15,75 F par action contre 15 F en 1982, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), représente un revenu global de 23,625 F, contre 22,50 F l'année dernière.

Atteint par la limite d'âge, le président André Merceron-Vicat a annoncé, au cours de ce conseil, son retrait après cinquante ans d'activité au service du groupe, qu'il a hissé avec abnégation et exemplarité au troisième rang des producteurs français de ciment. S'adaptant sans cesse aux mouvances de la situation économique, pour faire face aux conséquences de la récession du bâtiment et des travaux publics de ces dernières années, il a choisi la voie de la diversification et de l'internationalisation. Nommé président d'honneur, à l'unanimité du conseil, M. André Merceron-Vicat, qui exerçait jusqu'alors les fonctions de vice-président-directeur général de la S.A. Vicat.

AMREP

La société est informée par certains de ses actionnaires que des conversations ont été engagées avec un important groupe industriel pour un examen en commun de la situation présente du groupe AMREP et ses perspectives d'avenir. Des conditions, indispensables à la conclusion d'un accord, doivent être au préalable obtenues. Un communiqué sera publié au plus tard au début de la semaine prochaine.

LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE 1983

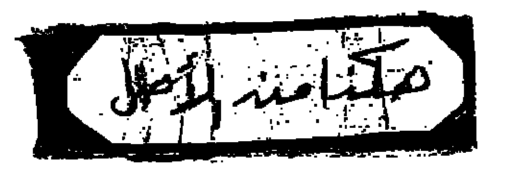
Sous le titre « Vents d'Ouest », *le Monde* vient de publier le *Bilan économique et social* de 1983, qui présente les événements essentiels de l'année écoulée dans cent quarante-cinq pays.

Les faits dominants – la reprise aux Etats-Unis, la montée du dollar, l'omniprésence du F.M.I., les difficultés financières de nombreux pays – sont illustrés de tableaux et graphiques.

Pour la France sont notamment présentés le plan du 25 mars, la troisième dévaluation et les ambitions oubliées. La situation dans les départements et territoires d'outre-mer est analysée pour la première fois.

Illustré de cartes et dessins, le bilan comporte des articles de fond sue les grands dossiers de l'actualité. Un double index par thème et par pays, une chronologie jour par jour, en facilitent la lecture.

★ *Bilan économique et social 1983*, supplément aux « Dossiers et documents » du *Monde*, janvier 1984, 220 pages, 32 F. En vente chez les marchands de journaux.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 mars

Soutenu

La mi-carême a été fêtée mercredi à la Bourse de Paris avec vingt-quatre heures d'avance. Une troupe d'enfants déguisés et grimés ont défilé dans les travées, tandis que leurs accompagnateurs jouaient, qui de l'accordéon, qui du biniou, qui du tambourin. La communauté n'en revenait pas. De mémoire de boursier, qui ne se souvenait d'une telle célébration dont il convient de souligner la sobriété et la brièveté. Celle-ci eut, au moins, le mérite de créer la surprise et de favoriser un court entracte dans le déroulement des affaires.

Affaires est un bien grand mot car il n'y en eut guère plus que les jours précédents. Même décor, mêmes acteurs, même situation : les investisseurs sont restés frileusement sur la défensive, procédant seulement à quelques ajustements de position ; dans tous les compartiments, la tendance a été à l'irrégularité, les écarts de cours ont été dans l'ensemble insignifiants.

Allez donc faire un commentaire dans ces conditions, quand, en plus, les professionnels avouent ne même pas se poser de questions.

C'est l'encéphalogramme plat.

Seule différence notée d'une journée à l'autre : l'indicateur instantané a regagné (+0,24 %) les fractions abandonnées la veille.

Dans le sillage du dollar, la devise-titre s'est un peu raffermie pour s'échanger entre 9,93 F et 9,98 F contre 9,79 F/9,95 F.

A Londres, l'or a baissé : 385,75 dollars l'once contre 388,85 dollars.

A Paris, pour la première fois depuis le 25 novembre 1983, le lingot a valu moins de 100000 F pour coter 99750 F (−300 F).

Rechute du napoléon à 626 F (−8 F).

Le volume des transactions s'est fortement contracté pour revenir de 18,66 à 10,81 millions de francs.

NEW-YORK

Calme et irrégulier

La valse-hésitation s'est poursuivie mercredi à Wall Street. Les cours ont continué d'évoluer dans les deux sens, mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un modeste gain de 1,37 point à 1 154,31.

Le bilan de la journée a très bien reflété ce quasi-équilibre, et, sur 1 956 valeurs traitées, 736 ont monté, 719 ont baissé et 501 n'ont pas varié.

L'entrée d'ATT sur le marché des ordinateurs *(voir d'autre part)* a soulevé quelque intérêt. L'action du groupe a été la plus traitée (2,08 millions de titres échangés), mais son cours s'est quand même effrité.

En dehors de ce fait ponctuel, aucun événement de quelque importance ne s'est produit. Les opérateurs restent à l'écoute des taux d'intérêt, dont l'évolution est actuellement erratique. Les opérations de refinancement du Trésor américain vont commencer, et la curiosité est grande de voir comment elles vont se dérouler. En haut lieu, l'on s'efforce de tempérer les craintes de tension sur le front monétaire. Le marché prend bonne note mais n'est pas convaincu et prudemment se cantonne dans l'expectative. L'activité a été à peine plus importante que la veille avec 73,67 millions de titres échangés contre 69,07 millions.

VALEURS	Cours du 26 mars	Cours du 27 mars
Alcoa	40 3/8	40 3/8
A.T.T.	15 7/8	15 5/8
Boeing	36 3/8	37
Chase Manhattan Bank	49 3/8	49
Du Pont de Nemours	47 3/8	48 1/4
Eastman Kodak	63 3/4	62 1/4
Exxon	38 3/8	38 7/8
Ford	36 1/4	36
General Electric	51 7/8	52 1/2
General Foods	47 3/4	47 3/4
General Motors	63 3/8	63
Goodyear	26 1/4	25 5/8
I.B.M.	112 1/4	113 5/8
I.T.T.	40 1/4	40 1/2
Mobil Oil	30 1/8	30 1/4
Pfizer	34 3/4	34 5/8
Schlumberger	52 1/2	53 3/8
Texaco	39	39
U.A.L. Inc.	30 3/8	30 3/8
Union Carbide	56 1/8	54 7/8
U.S. Steel	30 5/8	30 1/4
Westinghouse	46	45 3/4
Xerox Corp.	41 1/2	42 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GUY DEGRENNE. – L'orfèvre « Guy Degrenne », connu pour ses couverts en acier ou en métal argenté, va faire son entrée le 9 avril prochain sur le second marché à la Bourse de Paris.

La société va mettre 40 400 actions à la disposition du public, soit environ 10 % de son capital, au prix d'offre minimal de 580 F par titre.

BOWATER. – Ce fabricant britannique d'emballages et de matériaux de construction (il exerce aussi une activité de courtage) annonce, pour 1983, un bénéfice imposable de 68,3 millions de livres, inférieur à celui de 1982 (72,5 millions), mais supérieur aux prévisions des analystes boursiers (64 à 66 millions).

Après l'annonce de ces résultats, le président du groupe, lord Erroll, a révélé qu'il allait proposer aux actionnaires, le 19 avril, un projet radical de restructuration comportant la séparation des intérêts américains du reste du groupe.

Ces intérêts américains, consistant principalement de forêts et de fabrication de pâte à papier journal, ayant contribué pour 485 millions de livres au chiffre d'affaires de la société en 1983 et 60 millions de livres à son bénéfice commercial, seront confiés à une nouvelle compagnie Bowater Inc., devant être cotée à Wall Street, et dont 25 % du capital action seront offerts aux investisseurs américains, le reste des actions étant distribuées aux actionnaires existants.

Les autres intérêts du groupe situés en Grande-Bretagne et ailleurs (essentiellement emballages, papier-soie, et matériaux de construction), représentant un chiffre d'affaires de 1 milliard de livres environ et un bénéfice d'exploitation de 150 millions de livres, seront réunis au sein de la compagnie actuelle, qui adoptera le nom de Bowater Industries PLC.

La vente au public américain de 2 % de Bowater Inc devrait produire une recette de 130 à 160 millions de dollars (environ 115 millions de livres).

Pour les analystes boursiers, il ne fait guère de doute que cette opération vise à déjouer l'OPA sur la compagnie qui, selon des rumeurs persistantes, serait en cours de préparation (le nom de Babcock International a été cité).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises	105,1	104,8
Valeurs étrangères	97,8	97,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	26 mars	27 mars
Indice général	163,1	162,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 mars .... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 mars	28 mars
1 dollar (en yens)	223,95	224,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 MARS

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1520	....
C.D.M.E.	467	465
C. Equip. Elect.	200	203
Dafsa	350	345
Dauphin O.T.A.	1350	....
Marlin Immobilier	1830	....
Métallurg. Minière	165	160
M.M.B	264	265 10
Novotel S.I.E.H.	1515	....
Om. Gest. Fin.	211	....
Petit Bateau	406	415
Petrofigaz	541	535
Poron	473	....
S.C.G.P.M.	236	237
Far East Hotels	1 28	1 20
Sodexho	3000	3095
Sofibus	206	207
Zodiac	1240	1240

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 50	....
Alsar	175	....
Cellulose du Pin	29 10	30
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	510	501
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 15	1 05
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	58	....
Pronuptia	145	....
Rorento N.V.	677	674
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.N.	60	....
Ulinex	231	240

SICAV 27/3

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/3	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 966	8 006	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	308 070	307 780	295	315
Belgique (100 F)	15 063	15 036	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 880	272 720	260	280
Danemark (100 krd)	83 970	83 950	79	87
Norvège (100 k)	106 600	106 510	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 539	11 569	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 787	7 765	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 947	4 945	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	370 220	371	361	382
Suède (100 krs)	103 620	103 590	99	106
Autriche (100 sch)	43 800	43 770	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 360	5 365	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 045	6 045	6 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 227	6 253	6 050	6 390
Japon (100 yens)	3 558	3 560	3 430	3 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/3
Or fin (kilo en barre)	100050	99700
Or fin (en lingot)	100050	99750
Pièce française (20 fr)	634	626
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	621	621
Pièce latine (20 fr)	604	601
Souverain	760	751
Pièce de 20 dollars	4605	4606
Pièce de 10 dollars	2202 50	2202 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	4000	3995
Pièce de 10 florins	628	633

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 mars 1984 a été tiré à 460 710 exemplaires

Treize nationalistes corses écroués après la découverte d'un stock d'armes

Treize personnes ont été placées sous mandat de dépôt par M. Frédéric N'Guyen, juge d'instruction à Bastia, dans le cours de l'enquête sur la découverte, le 16 janvier, d'un stock d'armes et d'explosifs dans un caveau du cimetière de L'Ile-Rousse (Haute-Corse).

Les gendarmes de Corse sont persuadés d'avoir arrêté, à l'occasion de cette affaire, la plupart des membres de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) pour la région de la Balagne (*le Monde* du 28 mars). Ces arrestations trouvent leur origine dans le plasticage et l'attaque au fusil à pompe, début janvier, de la gendarmerie de L'Ile-Rousse. L'enquête devait mener au caveau de la famille Lebras, dans lequel on a découvert des armes automatiques, des explosifs, des cartouches et des panoplies entières de cagoules et de vêtements.

Les premières personnes arrêtées, des militants nationalistes, auraient, selon des sources sérieuses, « *donné* » peu à peu les noms des membres présumés du réseau, dont MM. Yvan et Edmond Lebras, frères du responsable pour L'Ile-Rousse du parti socialiste, ainsi que la fille et le neveu de M. Maurice Acquaviva, responsable de l'UPC (Union du peuple corse) et vice-président de l'assemblée régionale.

Depuis le 26 mars, d'autres militants nationalistes ont été placés en garde à vue, puis inculpés, eux aussi, « *de détention d'armes, d'association de malfaiteurs et de reconstitution de ligue dissoute* ».

Parmi eux figurent ceux qui passent pour être les chefs présumés de l'ex-FLNC *en Balagne* : Jean-Michel Rossi, âgé de vingt-six ans, et Jean-Claude Giudicelli, âgé de trente-trois ans. Certains des inculpés – dix-sept au total – ont aussi reconnu leur participation au plasticage d'une vedette de la gendarmerie dans le port de Calvi, le 5 novembre 1983, et à la manifestation, en armes et en cagoules, d'un commando, le 3 juillet 1983, dans le centre de L'Ile-Rousse. Les autres personnes écrouées sont MM. Rémy Delaitre, Antoine Simeoni, Felix Colombani, Jean-Sauveur Doriano, Jean-Pascal Mastraci, Bruno Zucconi et Jean-Marie Simeoni. La plupart des nationalistes arrêtés appartiennent au MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination), association qui a remplacé l'ex-CCN (Consulte des comités nationalistes), dissoute par le gouvernement.

LE GOUVERNEMENT VEUT MODIFIER LE SYSTÈME ÉLECTORAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement prépare un projet de loi tendant à modifier le système électoral appliqué en Nouvelle-Calédonie depuis 1979, et il souhaite que cette révision intervienne avant le renouvellement de l'assemblée territoriale qui doit avoir lieu en juillet prochain.

Le scrutin de liste avec représentation porportionnelle serait maintenu, mais le nombre des sièges de l'assemblée territoriale serait porté de trente-six à quarante-deux et la « barre » des 7,5 % des inscrits requise pour qu'une liste puisse être représentée à l'assemblée serait remplacée par un autre seuil : chaque liste devrait désormais recueillir au moins 2,5 % des suffrages exprimés pour obtenir d'être représentée.

En revanche, le gouvernement ne reprend pas à son compte la principale des revendications des indépendantistes du territoire, qui menacent d'empêcher l'organisation des élections si le droit de vote n'est pas réservé aux seuls Calédoniens nés sur le territoire, de père ou de mère nés également sur celui-ci. Au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, on souligne qu'une telle demande est constitutionnellement irrecevable.

Sur le vif
Love story

Ils sont touchants ces Américains. Savez-vous sur quoi ils s'interrogent dans les médias à l'occasion du voyage de Mitterrand, un Mitterrand visiblement conquis, aux États-Unis ? Est-ce qu'on les aime ou pas ? Mais oui, on vous aime. Mieux qu'avant ? Beaucoup *mieux*, oui, absolument. Du temps de de Gaulle, là, d'accord, ça n'allait pas. Vous nous aviez vexés, aussi. Vous nous traitiez par-dessous la jambe. On voulait s'affirmer, montrer *notre* indépendance, retrouver notre rang de grande nation après la débâcle de 1940.

Bon, ensuite, il y a eu le Vietnam. Impardonnable ça, surtout pour nous qui en revenions, en faisant un petit détour bien sanglant par l'Algérie. Rappelez-vous ce pauvre Sardou et son hymne aux Ricains venus nous délivrer de l'occupant nazi. Qu'est-ce qu'il a pris ! On l'a traité de tous les noms, de réac, de facho, de pourri. Et puis l'eau a coulé sous les ponts de la Moscova. Les Russes, les Chinois, merci bien, mais non merci. Du coup, l'attaque de Jack Lang à Mexico contre l'impérialisme culturel américain a fait long feu. Tout le monde a rigolé. Même les intellectuels de gauche.

Vous me direz, il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour. En voici, à la pelle, d'ailleurs toutes *notées* avec un empressement ravi par le *Los Angeles Times* : Dallas et Dynasty, le jean et E.T., l'Oscar, pardon *le* César, le hamburger et *le* body *building*, le Coca et le smurf – ça le confrère n'en parle pas. Visiblement, il n'est pas au courant, c'est la dernière danse made in USA.

Alors, vous voyez qu'on vous aime. Passionnément ? Non, quand *même* pas, pour qui nous prenez-vous ? Bien. On vous aime bien, voilà. On vous aimerait encore *mieux* si vous cessiez de nous bluffer avec votre dollar et si vous adoptiez les positions de Mme Danielle Mitterrand sur le Nicaragua.

Et vous, vous nous aimez ? Vous ne pensez jamais à nous le dire. Ça vous écorcherait la gueule, ou quoi ? C'est vrai, notre cuisine, nos jolies robes, nos parfums... On se donne un mal de chien pour vous séduire, et vous, vous lorgnez vers les Italiens et, en plus, vous nous faites des scènes pour savoir si on vous aime. C'est un monde, ça.

CLAUDE SARRAUTE.

Le conseil supérieur de l'éducation rejette l'avant-projet de loi sur l'enseignement privé

Le conseil supérieur de l'éducation nationale a émis, le mardi 27 mars, un avis défavorable sur l'avant-projet de loi relatif à l'enseignement privé. Dans cette instance consultative où, pour la première fois, des représentants de l'enseignement public et de l'enseignement privé avaient l'occasion de débattre ensemble du sujet, le vote sur le texte ministériel a donné les résultats suivants : 28 voix contre (dont celles de la FEN, de la CFDT et des autres confédérations syndicales), 20 voix pour (celles de l'administration et de l'*AUPEL-Association* universitaire pour l'entente et la liberté) et 3 abstentions (celles des principales organisations de l'enseignement privé, UNAPEL, SNEC-CFTC,SPELC).

Ce vote reflète mal, cependant, les six heures de débats consacrées au texte. Avant de se prononcer sur l'ensemble, les membres du conseil supérieur devaient, en effet, voter article par article. Or, lors de ces scrutins successifs, le ministère était « gagnant » avec, dans presque tous les cas, l'addition des voix de l'administration, de l'AUPEL, de la CFDT et des principaux représentants de l'enseignement privé.

Il avait, en revanche, toujours contre lui les syndicats de la FEN, les organisations qui en sont proches et la CGT, souvent alliés, dans les votes, à la CGC et à l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves, conservatrice.

Le renversement de tendance entre les votes article par article et le scrutin global est né, en fait, d'un débat sur le dernier article du texte, celui qui abroge plusieurs dispositions de la loi Debré. Une discussion s'est alors engagée sur la notion de « *caractère propre* » et sur la formation des maîtres. Et c'est à la suite du vote d'un amendement supprimant l'alinéa de la loi Debré qui *fixait* les conditions de prise en charge par l'Etat de la formation des enseignants que la tendance finale s'est inversée.

Le texte qui a ainsi reçu un avis défavorable a, en outre, été amputé de son article 9 – relatif aux délais d'application de la loi aux établissements primaires – à la suite d'un amendement visant à faire disparaître une phrase : celle qui prévoyait un délai de deux ans pour régler le cas des établissements en conflit avec des communes.

L'avis du conseil supérieur est consultatif, il n'engage donc pas le ministre de l'éducation nationale. C'est le conseil des ministres qui adoptera – le 11 ou le 18 avril – le texte du projet de loi qui sera déposé à l'Assemblée nationale.

Le groupe américain ATT lance ses premiers ordinateurs

Le groupe American Telephone and Telegraph, géant des télécommunications, se lance dans l'informatique. « *Nous entrons par la grande porte sur le marché des ordinateurs*, a commenté M. Olson, vice-président d'ATT, *et nous y resterons.* »

Devoilant à New-York, le 27 mars, les six premiers ordinateurs du groupe, M. Olson n'a pas caché que d'autres produits suivront. Les spécialistes s'attendent en particulier à un micro-ordinateur pour un prix d'environ 3 000 dollars. Pour l'heure, les six machines ont des prix allant de 10 000 à 340 000 dollars : « *la plus large gamme annoncée d'un coup dans l'histoire de l'informatique* ».

L'opération ne surprend pas ATT, qui contrôle 80 % du téléphone aux États-Unis, était autrefois encadré sévèrement par les lois américaines sur les communications. Il lui était interdit d'entrer sur le marché de l'informatique. Depuis la « déréglementation » des télécommunications et son démantèlement au 1er janvier 1984 (ATT doit se séparer de ses filiales régionales de gestion du téléphone), le groupe a le champ libre, de la même façon qu'IBM peut désormais pénétrer sur le terrain des télécommunications.

Les produits annoncés le 27 mars sont des « mini » et des « super mini » ordinateurs. ATT vise les marchés de la bureautique, de l'informatique bancaire et militaire et des systèmes de réservations avec un ensemble de « machines multi-utilisateurs » construites autour du logiciel d'exploitation UNIX, développé par ses laboratoires Bell. ATT annonce que ses ordinateurs pourront être reliés entre eux par un réseau de transmission à haute vitesse sur lequel pourront venir se brancher les micro-ordinateurs PC d'IBM. Les concurrents directs d'ATT seront (outre le no 1 de l'informatique) Digital Equipement, Data General et Wang.

Dans cette bataille engagée ATT n'a pas que des atouts. La difficulté majeure viendra de la faiblesse du marketing du géant du téléphone, en particulier de son manque de réseaux commerciaux. Les 25 % du capital d'Olivetti acquis récemment doivent servir à combler en partie cette lacune et il est d'ores et déjà certain que le groupe italien distribuera les ordinateurs d'ATT en Europe.

Mais ATT a diverses cartes dans son jeu : sa maîtrise des circuits intégrés les plus avancés et sa puissance technologique grâce aux Bell Labs. UNIX s'est ainsi imposé en quelques années comme un véritable standard mondial dans la mini-informatique. ATT dispose surtout de considérables ressources financières, même si son bénéfice net en 1983 a été réduit à 249 millions de dollars (contre 7,28 milliards de dollars en 1982) du fait d'une provision de 5,5 milliards de dollars liée à son démantèlement. Son chiffre d'affaires a été de *69,4 milliards* de dollars l'an passé.

E. L.B.

Au Salvador
Le vote du 25 mars a été « partiel » et « peu convaincant » selon les insurgés

Le dépouillement du vote du dimanche 25 mars a commencé mardi, à San-Salvador, quarante heures après la fin du scrutin. Le président du conseil électoral, M. Armando Rodriguez, a expliqué ce retard par les difficultés de transport de certaines urnes. Il a annoncé que les résultats définitifs seraient connus ce mercredi dans la soirée, *« s'il n'y a pas de contestation des partis »*. Il a indiqué, en outre, qu'il serait *« difficile »* d'organiser un second tour dans le délai prévu, soit trente jours au maximum après l'annonce des résultats du premier tour.

Le parti démocrate-chrétien a affirmé une nouvelle fois la victoire de son candidat, M. Jose Napoleon Duarte, avec 45 % des suffrages exprimés, et indiqué que son décompte portait sur la quasi-totalité des bulletins, si bien qu'il *« ne changera plus »*.

De notre correspondant

Mexico. – Les représentants des insurgés salvadoriens estiment que l'élection du 25 mars constitue « *le plus grand échec politique de l'administration Reagan dans ce pays* ». Ils ont affiché une grande satisfaction lors d'une conférence de presse, le mardi 27 mars à Mexico. Dans un communiqué signé par la commission politico-diplomatique du Front démocratique révolutionnaire et du Front Farabundo-Marti pour la libération nationale, les insurgés estiment que le scrutin a eu lieu dans « *un climat d'affrontement militaire généralisé* », dont ils rendent responsables le gouvernement du Salvador et celui des Etats-Unis.

Ils affirment que l'élection a été « *financée par le gouvernement des Etats-Unis et dirigée par l'ambassade de ce pays* ». Malgré cela, disent-ils, la consultation a eu lieu dans « *un climat de désordre généralisé et de chaos administratif provoqué par l'inefficacité du conseil central des élections* ».

Le FDR-FMLN ajoute : « *Le vote a été partiel ; sur un total de deux cent soixante et une municipalités, quatre-vingt-neuf, soit 34 %, n'ont pas voté car elles se trouvaient dans les zones contrôlées par les rebelles. Comparé à la situation en 1982, ce fait démontre l'avancée des forces du FMLN* ».

Les insurgés estiment que la consultation de dimanche s'est déroulée d'une façon peu convaincante, sans qu'eux-mêmes interviennent. Si des cartes d'identité ont été confisquées, affirment-ils, c'est en peu d'endroits, et à la demande de la population, qui voulait un prétexte pour ne pas voter sans encourir pour autant les foudres des militaires.

Interrogé sur le bon score de l'extrême droite, ils estiment que celui-ci est normal car le scrutin a eu lieu dans un pays polarisé par la guerre et alors que la gauche ne peut pas s'exprimer. Le résultat leur importe peu dans la mesure où « *ni d'Aubuisson, ni Duarte ne veulent négocier* ». « *Même si Duarte en avait la volonté, il n'en aurait pas le pouvoir.* » Pour le FDR-FMLN, la journée du 25 mars montre qu'une élection organisée sans accord préalable des parties en guerre ne constitue pas une solution pour le Salvador. Les insurgés ont rappelé leur proposition de former un « *gouvernement provisoire à large participation* » qui s'engagerait à organiser des élections « *véritablement libres* » dans un délai raisonnable. Pour eux, c'est le développement de la guerre et non l'accession au pouvoir de tel ou tel candidat qui obligera l'administration Reagan à choisir entre la défaite ou l'intervention militaire massive et directe... A moins qu'elle ne s'engage enfin sur la voie des négociations.

F. P.

● *Fin de la grève de la faim de militants indépendantistes guadeloupéens.* – Les deux militants du MPGI (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante, considéré par la police comme la façade de l'Alliance révolutionnaire caraïbe), Max Safrano et Leïla Cassubie ont cessé, mardi 27 mars, la grève de la faim qu'ils avaient commencée le 22 mars pour « *dénoncer les conditions arbitraires des arrestations et de la détention* » de plusieurs membres de leur mouvement. Ecroués depuis le mois de novembre, ils avaient été transférés à l'hôpital de la prison de Fresnes dans la nuit du 21 au 22 mars.

M. LÉOPOLD SEDAR SENGHOR A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

C'est le jeudi 29 mars que l'Académie française reçoit sous la Coupole M. Léopold Sedar Senghor, élu en juin 1983 au fauteuil du duc de Lévis-Mirepoix. Il sera accueilli par M. Edgar Faure, dont *le Monde* daté 30 mars publiera le discours ainsi que celui du récipiendaire.

La cérémonie, qui commencera à 15 heures, sera transmise en direct par TF 1.

ACCORD ENTRE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LE SYNDICAT CGT DES PROFESSIONNELS DU THÉATRE

Alors que, à l'appel du SYNPTAC-CGT (Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle) les techniciens des théâtres nationaux ont fait grève le 27 mars, ce même jour, M. Jacques Salloins, directeur de cabinet au ministère de la culture, recevait une délégation de ce syndicat conduite par son secrétaire général, M. Raoul Muriand, et de la Fédération nationale du spectacle, de l'audiovisuel, de l'action culturelle FNSAC-CGT.

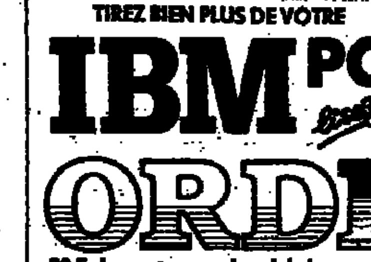
Au cours de l'entrevue a été exposé l'ensemble des problèmes sociaux qui affectent les professionnels du spectacle : pouvoir d'achat, statut social des personnels, maintien de l'emploi.

M. Jacques Salloin et M. Raoul Muriand ont publié un communiqué commun, soulignant que « *la nécessité de mettre en place une politique active et ambitieuse de développement du spectacle vivant a fait l'objet d'une totale convergence de vues des deux partenaires* ».

D'autre part, la direction du développement culturel au ministère de la culture vient de décider la mise en place à Avignon d'un centre de perfectionnement pour des professionnels qui se destinent à la direction d'équipements et d'offices culturels des collectivités territoriales. Il sera ouvert à partir d'octobre 1984 et accueillera quatorze stagiaires pour une durée d'un an.

● *La comédienne Anne-Marie Coffinet* est morte le 26 mars d'un cancer à l'hôpital de Créteil. Elle était âgée de quarante-neuf ans.

[Après la disparition, en novembre 1965, du leader marocain Mehdi ben Barka, suivie du suicide, en janvier 1966, de Georges Figon, l'un des personnages-clés de l'affaire, Anne-Marie Coffinet, amie d'enfance de ce dernier, avec qui elle était toujours restée liée, avait été entendue par la justice. Selon les déclarations de la comédienne, Georges Figon avait fait part à celle-ci de ses craintes d'« *être abattu par des barbouzes* ». Anne-Marie Coffinet devait, par la suite, déposer lors du procès des ravisseurs de Ben Barka, en septembre 1966, en qualité de témoin, et confirmer à la barre les déclarations qu'elle avait faites lors de l'instruction.]



A B C D E F G

